TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 071

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 4 SEPTEMBRE 1980

Des intérêts malaisiens sont en passe de prendre le contrôle de Dunlop

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 28 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 235 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 P.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'océan Indien zone de paix ?

A en croire le président Ratsiraka de Madagascar, qui vient de passer trois jours à Paris, venant de Moscou en attendant de visiter Pékin dans un proche avenir, une vingtaine de pays ont répondu favorablement à son projet de conférence au sommet sur le thème « Océan Indien, zone de paix ». Le chef de l'Etat malgache vise la conclusion d'un traité également souhaité depuis longtemps par l'U.R.S.S. Il y voit l'aboutissement diplomatique de la conférence que les Nations unies prévoient de réunir sur ce sujet au Sri-Lanka en 1981.

Le désir des Etats insulaires et riverains de l'océan de voir « dénucléariser » leur région transformée en « zone de paix » se heurte toutefois à des obstacles de plus en plus importants, surtout depuis le développement des crises iranienne et afghane. L'intervention militaire soviétique à Kaboul a, en effet, plus encore que l'évolution de la situation à Téhéran, conduit les Etats-Unis à affirmer leur présence dans le Golfe, zone par laquelle transite le tiers des approvisionnements occidentaux en hydrocarbures.

Un accord a été paraphé le 21 août, qui permet aux forces américaines d'utiliser la base somalienne de Berbera. Aussitôt vivement dénoncé par la Libye, par l'Ethiopie et par la Syrie, il ne fait que confirmer la volonté de riposte américaine dans une région où la présence militaire soviétique demeure imposante. L'U.R.S.S. dispose en effet d'un quartier général aménagé à Aden, face à Berbera, et de facilités navales sur la côte éthiopienne de la mer Rouge. Alliée de Moscou à l'époque où Addis-Abeba était « pro-américaine », la Somalie, qui a expulsé les Soviétiques en 1977, est devenue, après Oman et le Kenya, le troisième Etat de l'océan Indien à mettre des installations à la disposition des forces américaines, en contrepartie d'une aide économique et militaire au demeurant bien éloignée de ce qu'elle souhaitait.

Pour Washington, ce nouveau dispositif comble une lacune. A ce jour, la flotte américaine d'une trentaine de navires, dont deux porte-avions, qui croise en permanence dans la mer d'Oman depuis l'aggravation de la crise iranienne, est encore ravitaillée à partir de la base de Subic-Bay, aux Philippines, à une semaine de route maritime des côtes d'Oman. D'un autre côté, les Américains pourront utiliser dans un avenir proche Monbasa (Kenya), Massirah (Oman), Berbera (Somalie) et Ras-Banas (Egypte) pour y ancrer les navires-entrepôts qu'ils ont dépêchés en juillet à Diego-Garcia, base aéronavale sous juridiction britannique située au cœur de l'océan, dans l'archipel des Chagos, avec l'inconvénient de se trouver à 3 700 kilomètres de l'entrée du Golfe.

On comprend que le renforcement rapide de la présence militaire des grandes puissances dans cette région préoccupe sérieusement les Etats insulaires et riverains, pour la plupart déshérités. Resté longtemps à l'écart des conflits qui ont éclaté après la seconde guerre mondiale, l'océan Indien ne pouvait évidemment se transformer en « zone de paix » que dans un monde où l'amélioration des rapports entre les blocs aurait fait perdre à un secteur névralgique son caractère d'enjeu vital. Il n'en a rien été, et le soutien qu'apporte l'U.R.S.S. à la suggestion de M. Ratsiraka n'est pas démuni d'arrière-pensées. Dans le climat international actuel, il paraît déjà ambitieux de vouloir atténuer les tensions et d'équilibrer les pressions que subissent les Etats de la région, dont Madagascar.

LA VISITE DU MINISTRE MOZAMBICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A CONSACRÉ LA NORMALISATION DES RAPPORTS ENTRE PARIS ET MAPUTO.

(Lire page 8.)

La remise en ordre à Pékin

• Importante refonte de la fiscalité et de la législation sur les personnes

• « Réexamen » d'un million de verdicts prononcés lors de la révolution culturelle

• M. Zhao Ziyang va remplacer M. Hua Guofeng à la tête du gouvernement

L'Assemblée nationale chinoise a procédé, mardi 2 septembre, à une vaste refonte de la législation, adoptant une loi sur la nationalité, une autre sur le mariage, deux lois fiscales — qui prévoient l'imposition des sociétés et des résidents étrangers. Elle a aussi entendu la lecture d'un rapport sur les erreurs judiciaires au cours de la révolution culturelle. Selon le président de la Cour suprême, plus d'un million de verdicts ont été réexaminés par les tribunaux.

D'autre part, dans le cadre du programme d'austérité budgétaire, le chef d'état-major général, le général Yang Dezhi, a déclaré lundi que les forces armées « soutenaient » la décision du gouvernement de réduire les dépenses militaires de près de 3 milliards de yuans, soit 8 milliards de francs.

Enfin, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Masayoshi Ito, est arrivé mardi à Pékin. Il a rencontré M. Hua Guofeng, qui lui a confirmé son intention d'abandonner son poste de premier ministre le 10 septembre et lui a précisé que son successeur serait M. Zhao Ziyang, actuellement vice-premier ministre.

De notre correspondant

Pékin. — Divers textes législatifs ont été présentés mardi 2 septembre à l'Assemblée. Les députés ont d'abord été invités à approuver une « *loi sur la nationalité* », la première dans l'histoire du régime qui codifie essentiellement les usages *établis depuis trente ans. On en retiendra surtout qu'elle exclut toute forme de double nationalité mais qu'elle prévoit expressément pour un Chinois d'outre-mer ayant pris* la nationalité de son pays de résidence la possibilité — sur avis favorable du ministère de la sécurité — d'être rétabli dans la nationalité chinoise.

Une « loi sur le mariage » vient d'autre part remplacer le texte adopté en 1950. D'après les indications données mardi, les changements sont peu importants, excepté sur un point : l'âge minimum pour le mariage est retardé de vingt à vingt-deux ans pour les hommes, de dix-huit à vingt ans pour les femmes.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 9.)

Les mesures sociales et le conflit de la pêche

• Fixation à 368,65 francs de la prime de rentrée scolaire

• Protection accrue des salariés malades

MM. Barre et Matteoli ont présenté au conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre diverses communications d'ordre économique ou social. Le premier ministre devait faire le bilan de la situation économique mercredi soir à la télévision au cours du journal de 20 heures de TF 1. L'ensemble des mesures économiques et sociales adopté au conseil devait être rendu public dans l'après-midi.

Une augmentation exceptionnelle de 150 F environ (au lieu de 200 F en 1979 et 300 F en 1977) de l'allocation normale de rentrée scolaire, portée ainsi à 368,65 F, serait attribuée à quelque cinq millions d'enfants. Une majoration exceptionnelle de 150 F du minimum vieillesse serait versée en octobre à deux millions de personnes âgées. Un projet de loi visant à améliorer la protection des victimes d'accidents du travail a également été approuvé.

Le principe d'une aide aux investissements, des mesures de soutien pour le bâtiment et de plus grandes facilités pour les entreprises exportatrices figureraient parmi les dispositions arrêtées au conseil des ministres, dont le détail serait précisé lors de la présentation du projet de budget 1981 au prochain conseil du 10 septembre.

Enfin, les nouvelles règles d'imposition fiscale des sociétés pétrolières, qui aboutiront à faire payer davantage d'impôts à ces entreprises qui ont largement bénéficié du renchérissement des prix des hydrocarbures ont été exposées au conseil.

Comme en 1977 et 1979, l'« allocation de rentrée » scolaire, versée chaque année à certaines familles, sera majorée d'un montant plus faible. Egale à 218,65 F, *cette allocation*, attribuée à chaque enfant *de six à seize* ans dont la famille a un revenu inférieur à un certain plafond de ressources, sera augmentée de 150 F au lieu de 300 F en *1977*, et *200 F en 1979*. Cette mesure intéresse près de cinq millions d'enfants, répartis dans quelque deux millions trois cent mille familles. (Lire page 13 l'article d'Edwy *Plenel* sur le coût de la rentrée.)

Autres initiatives gouvernementales : le ministre du travail et de la participation, M. Matteoli, a présenté un projet de loi sur « *la protection de l'emploi des salariés victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle* ». Annoncé le 13 mai dernier au Conseil économique et social, ce projet tend notamment à interdire le licenciement de ces salariés pendant la durée de leur *indisponibilité* et à obliger l'employeur à proposer à ces personnes un emploi correspondant à leurs nouvelles capacités professionnelles. Ce texte devrait être présenté au Parlement lors de la prochaine session d'automne.

(Lire la suite page 32.)

Trop peu, trop tard

Sept semaines après que les chalutiers de Boulogne-sur-Mer ont renoncé à larguer les amarres, trois semaines après que les pêcheurs de Port-en-Bessin ont renoncé à lancer leurs filets à l'eau, le gouvernement peut espérer voir se terminer cette crise. Les marins, eux, ont l'impression d'être envoyés à fond de cale. Aucune de leurs revendications essentielles n'a été satisfaite. Les concessions qui leur ont été faites sont insuffisantes. Il y a quelques mois, ils auraient pu s'en contenter. Aujourd'hui, elles ne sont pas à la mesure de l'appel au secours qu'ils lancent.

Certes, les techniciens leur ont proposé — leur ont imposé — de belles mesures, intellectuellement satisfaisantes sur le papier mais froides, glacées, surtout pour des hommes plus habitués aux coups de gueule et aux coups de cœur qu'au langage abstrait des chiffres et des règlements. Pour faire admettre ces mesures, il eût fallu les présenter avec plus de bon sens politique. Or, du premier ministre, ils n'ont entendu nul mot de compréhension, de sympathie, mais simplement l'ordre de lancer contre eux la marine nationale et, en coulisse, des consignes très strictes données aux gens de l'administration qui auraient osé se montrer trop généreux.

Certes, tous les pêcheurs ne sont pas au bord de la faillite. Mais ces mêmes pêcheurs doivent regretter de n'avoir pas su se faire plaindre comme les agriculteurs quand l'Etat acceptait encore d'être « la providence ». Les producteurs de porcs ont bien su, ces jours-ci, profiter de l'habitude prise pour le monde agricole.

Le gouvernement déplorera peut-être dans quelque temps d'avoir blessé, d'avoir meurtri, des hommes fiers.

(Lire page 30.)

Lire page 34 :

- **LE GÉNÉRAL DELAUNAY DEVIENT CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE DE TERRE**

Lire page 11 :

- **LA FÉDÉRATION D'ACTION NATIONALE EUROPÉENNE EST DISSOUTE**

AU JOUR LE JOUR

VIVIFIANT

On connaissait, en théologie, la « grâce vivifiante ». *Voici, en politique, la* « candidature vivifiante » *: c'est celle de M. Debré à l'Elysée vue par M. Chaban-Delmas, qui en connaît un bout en matière de candidature.*

C'est gentil pour M. Debré, mais pour les autres ? Le président de l'Assemblée nationale ne dit pas si la candidature de M. Chirac serait stimulante ou soporifique, celle de M. Giscard d'Estaing rafraîchissante ou lénifiante, celle de M. Marchais consternante ou amusante, celle de M. Mitterrand enivrante ou désespérante.

Si une seule d'entre elles pouvait être surprenante...

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

Politique agricole et peuples affamés

par MICHEL DEBRÉ (*)

Ces réflexions ne s'adressent pas seulement aux lecteurs du Monde, mais aussi à nos gouvernants, notamment au ministre de l'agriculture. Qu'il me soit permis d'espérer qu'elles ne laisseront pas indifférents, en outre, les parlementaires français, les membres de la Commission économique européenne, et plus largement les représentants des Etats à l'Assemblée européenne.

On ne cesse pas de nous dire et de nous redire fréquemment, en effet, qu'il convient de réduire, puis de supprimer les excédents de l'agriculture européenne. On accuse les agriculteurs, notamment les agriculteurs français, de produire trop. *Les dirigeants de la Communauté économique européenne, qui entendent mettre bon ordre à cet état de choses, préconisent une diminution de la production de lait, de viande, de céréales.*

Or, dans le même temps, nous entendons des discours remarquables, nous lisons des déclarations enflammées, appelant les Européens à venir en aide aux peuples sous-alimentés et à s'organiser pour faire reculer la famine dans le monde. L'ancien chancelier ouest-allemand Brandt a même *présenté, il y a six mois,* un dossier *sur* les rapports entre les pays *industrialisés* et *ceux du tiers-monde qui prévoit dans son* programme d'urgence la *mise en* place d'un plan pour l'alimentation.

On en arrive ainsi à cet étonnant paradoxe :

D'un côté, une politique qui tend à supprimer les excédents *dans les pays fertiles ; de l'autre,* une politique qui appelle à des *excédents pour nourrir les pays déshérités : deux politiques diamétralement opposées.*

Le caractère contradictoire de cette situation doit être d'autant plus dénoncé que le principal argument mis en avant pour l'exemple ne vaut pas. Prétendre, en effet, que les excédents européens ne sont pas consommables en l'état par beaucoup de peuples du tiers-monde n'a valeur d'excuse que pour un très petit nombre de productions. Pour l'essentiel, les habitudes de consommation peuvent changer et les pays industrialisés doivent être en mesure de présenter *les denrées alimentaires sous la forme qui convient ; il n'y a à cet égard aucune impossibilité d'ordre technologique. Une industrie agro-alimentaire digne de ce nom peut transformer nos excédents dans* des conditions qui permettent leur consommation dans le monde entier.

Dès lors, une conclusion s'impose. Le malthusianisme agricole que l'ont veut imposer à l'Europe, outre qu'en bien des secteurs il va à l'encontre de l'indépendance alimentaire des peuples du continent, atteint directement le prestige, influence l'autorité des nations européennes en leur faisant abandonner une capacité exemplaire de coopération internationale et humaine.

(Lire la suite page 2.)

(*) Député (R.P.R.) de la Réunion, ancien premier ministre.

J.M.G.
LE CLÉZIO
Désert
roman

Un très beau roman qui est lyrique et épique tout ensemble.
Jacqueline Piatier - Le Monde

Gallimard

« Saïd et moi »

roman-reportage
de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

XIII. - VIEILLARDS POMPETTES

(Lire page 23.)

« LOULOU », un film de Maurice Pialat

Un cinéaste tout seul

Les cheveux en désordre, les sourcils froncés, les yeux chargés d'orage, la bouche méfiante, il a toujours l'air rébarbatif. On lui prête un caractère impossible qui rend conflictuelles ses relations avec les producteurs, les techniciens. Il court sur ses tournages des histoires de disputes et de coups de gueule dont ses interprètes font plus particulièrement les frais...

Maurice Pialat est, sans doute, un homme qui n'a pas bon caractère, mais, depuis son premier long métrage, l'Enfance nue, en 1967, il a dû constamment se battre pour travailler, s'imposer. Il a connu des succès et des échecs commerciaux, il a dû sans cesse tout recommencer comme s'il n'était, chaque fois, qu'un débutant, renoncer à des projets qui lui tenaient à cœur. Et comme il ne tourne que des films *dérangeants,* la légende qui s'est *créée* autour de lui a permis de le rejeter dans une sorte de marginalité.

Râleur et rageur, il est, en vérité, un réalisateur exigeant envers lui-même et envers le cinéma. Il se délivre dans ses films d'une telle charge émotionnelle, d'un tel pouvoir de création vivante et violente qu'il doit ensuite s'en protéger en mettant, sur sa pudeur d'écorché, le masque de l'autocritique batailleuse. Il ne sépare pas son œuvre de sa vie, mais il ne veut pas se livrer. Avec *l'Enfance nue, Nous ne vieillirons pas ensemble, la Gueule ouverte, Passe ton bac d'abord* et à présent *Loulou,* il est aujourd'hui, à cinquante-cinq ans (Bresson et Tati mis à part), le plus grand cinéaste français. Un cinéaste qui s'en va tout seul.

JACQUES SICLIER.

(Lire nos articles page 18.)

FAIM

L'Assemblée des Nations unies qui débat jusqu'au 5 septembre de la troisième décennie de développement invitera-t-elle à réfléchir aux solutions d'urgence ? Ce sont celles que le « monde de la faim » attend. M. Michel Debré demande que l'on n'entre pas « dans le jeu du malthusianisme » et que les excédents agricoles de l'Europe servent aux pauvres du tiers-monde. Bertrand de Jouvenel rappelle les chiffres essentiels du désastre dont Tahar Ben Jelloun estime que l'on ne peut sortir que par une guerre d'ordre économique et politique. Refus de la fatalité que partage également Henri Ferretti, notamment à propos de la désertification.

Désertification : l'humanité solidaire

par HENRI FERRETTI (*)

Le problème de la désertification ne vient à la surface de l'actualité que dans quelques rares occasions. Lorsque des conditions climatiques particulières créent des drames aigus il fait la « une » des journaux, lorsqu'il reprend son aspect endémique on l'*oublie, tant il est vrai que le* malheur dilué dans le quotidien ne *fait pas recette.*

Il n'y a pas de fatalité dans le processus de désertification : l'homme peut et doit lutter. D'ailleurs, diverses méthodes sont *connues*, existent et sont utilisées depuis plusieurs millénaires, telles *que forage de puits, désalination,* irrigation avec petits bassins, reboi*sement, etc. A côté des méthodes* curatives, il est nécessaire de penser au long terme et *donc* d'organiser la prévention, qui passe par l'information et l'éducation des populations concernées; en vue notamment d'une meilleure gestion de l'eau et des sols.

Il est également nécessaire de prévoir une action de sensibilisation générale pour que la contribution à la lutte contre ce fléau soit universelle. les modalités techniques devant être laissées au niveau local, compte tenu de la *spécificité* des actions à entreprendre en fonction des circonstances.

Cependant, les pays victimes du phénomène de la désertification disposent *trop rarement des moyens* financiers nécessaires, et il convient *que la communauté internationale* les aide par solidarité et aussi parce *qu'elle est tout entière concernée.*

Le problème de la désertification est mondial pour plusieurs raisons. Tout d'abord, et quelle que soit la définition des zones arides et sous-*arides, on peut considérer* que plus du tiers des terres émergées de la *planète sont touchées par ce fléau.* Et sur ces terres vivent plus de 630 millions d'hommes, *soit* 14 % de la population du globe. Le problème est mondial aussi parce que la répartition des déserts affecte la planète entière, parce qu'il est une interrogation de solidarité adressée à l'espèce tout entière, parce que, *comme l'écrivait Valéry « l'ère du monde fini commence »*, que les *phénomènes* sont interdépendants et que de plus en plus la nourriture de *l'homme sera plus rare et donc* économiquement plus chère.

(*) Député de Moselle, U.D.F., rapporteur pour avis du budget de la coopération, membre de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Une vision d'apocalypse

par TAHAR BEN JELLOUN

Ainsi vingt millions d'Africains meurent tranquillement de faim ! On nous montre des images qui se passent de commentaires : enfants déshydratés tirant sur des seins creux ; la désolation totale ; les rides de la mort sur des corps sans âges, le regard déjà saisi par le ciel. La famine est décidément photogénique !

La dénoncer, crier, hurler son indignation, pleurer, voilà ce qui donne la mesure de l'*impuissance*, de l'individu face aux dimensions gigantesques de cette apocalypse qui se déroule devant nous au ralenti comme dans un film à l'exotisme pervers.

Curieusement, plus la catastrophe est grande, plus elle est meurtrière, moins ses victimes auront des chances de provoquer, au-delà de l'émotion, une action *rapide* chez ceux qui ont le pouvoir politique d'intervenir et d'*agir*. Voire. *Le spectacle de la* violence désamorce la réaction. Le spectacle insinue l'habitude et banalise l'horreur. La fascination n'est-elle pas une forme subtile d'aveuglement ?

On l'a déjà dit et répété : la famine ne peut plus être imputée à la seule injustice de la nature. Les calamités du ciel et de la terre s'abattent aussi sur des *continents riches*. On l'a dit aussi : certains se nourrissent de la *famine*. Des responsables politiques rongés par la corruption et la *folie* du pouvoir entretiendraient cette famine et détourneraient les produits de l'*aide* internationale envoyés sur les lieux. On a vu aussi, dans un reportage télévisé sur la situation actuelle de la famine en Ouganda, comment les camions qui transportent la nourriture se font attaquer par des bandes de pillards. C'est la loi du plus fort. C'est la *lutte contre la mort.*

Une guerre économique et politique

Il faut poser le problème non pas en *terme* de *fatalité* mais bien en termes politiques. Le partage du monde est ainsi : une partie de la planète est maintenue dans la pauvreté et la famine. L'aumône — ni celle de certains Etats riches ni celle, *plus sincère*, des individus qui se sentent concernés par la vie et la mort du quart-monde — ne peut annuler la famine. Elle peut tout au plus retarder un peu la mort. Et puis, le propre de l'aumône, c'est de maintenir l'autre dans l'état de mendiant, être inférieur et dépendant.

Cela ne veut pas dire qu'il faut cesser *tout* aide. *La solidarité concrète que manifestent des individus ou des organisations* de lutte contre la faim est précieuse. Elle ne peut cependant remédier à un mal profond ni se substituer à la véritable guerre contre la faim et la misère que le monde doit mener. Cette guerre, si elle peut prendre des aspects plus humanistes, doit être *surtout* d'ordre économique et politique.

Que faire ? En finir avec le discours qui continue sans la moindre gêne ou pudeur de parler de dialogue ou même de trilogue. Ce n'est pas vrai : le Nord n'a pas encore réellement dialogué avec le Sud. L'Afrique n'appartient pas encore aux Africains. L'Occident riche dialogue à sa *manière : en préservant* ses intérêts. Les armes de l'échange sont inégales : le tiers ou énième-monde n'a à proposer face aux puissants que son urgence à vivre et sa lutte pour la survie. L'histoire semble l'oublier même quand la famine, provoquée par tant d'injustice et de cynisme, s'acharne sur des enfants qui ont eu l'impudence *de venir au monde*, un monde qui n'en veut pas. Il les condamne alors à *une mort lente et sûre* et se montre prodigue en émotions.

Les repas du monde

par BERTRAND DE JOUVENEL (*)

Si l'espèce humaine a pu s'élever au-dessus des espèces animales et se rendre maîtresse du monde, c'est en apprenant à exploiter la nature, en premier lieu *pour se nourrir de plus en plus* régulièrement et richement.

Voici quelques générations seulement (un siècle et demi) que nous *avons découvert combien longues* et lentes ont été notre ascension et notre conséquente multiplication par nos progrès dans la chasse et la pêche. Par comparaison avec ces milliers de siècles, c'est seulement par milliers d'années que se compte *notre développement par* l'élevage et l'agriculture : d'où l'approvision*nement des cités, la formation d'empires* (cela dès le troisième millé*naire avant notre ère*). *Voici* vingt siècles, la population mondiale s'élevait, pense-t-on, à 300 millions d'individus. Les mêmes experts situent aux environs de 500 millions seulement la population en 1650. Pourquoi une si faible augmentation ? Il *faudrait s'arrêter sur* les invasions barbares, les famines et les pestes.

Mais à partir de là, il y a croissance annuelle au rythme de 4 pour mille jusqu'à 1800 (la population dépasse peut-être alors le milliard) puis de 5 pour mille ; au début de *notre siècle, nous voici 1 milliard* 600 millions. Le progrès de la *population passe alors à 8 pour* mille ; à partir de 1950 commence *l'accélération qui nous a déjà portés* à plus de 4 milliards et qui nous conduira à plus de 6 milliards en l'an 2000.

Dès lors se pose la question de *l'alimentation humaine. La faim nous* a été montrée, ces temps-ci, sous *la forme la plus bouleversante :* des enfants périssant d'inanition au Cambodge, en Ouganda. *Mais il nous faut prendre conscience d'une* menace plus générale. Une grande partie de la population humaine peut souffrir de sous-alimentation.

Nous devons éviter la vision étroite, à court terme, exprimée en *produit national brut, limitée à cette* petite partie du monde qui constitue l'O.C.D.E. et appréhender, au contraire, le contraste entre la nourriture des populations appartenant aux « pays développés » et celle des populations, près de trois fois *plus nombreuses*, vivant dans les pays « en développement ».

Ici, l'abondance — et souvent la surabondance, — là-bas, la pénurie, *souvent tragique. Tandis que la* consommation de viande fournit 1 300 calories par jour aux habitants de l'Amérique du Nord, 1 100 en Europe occidentale, 1 000 dans les pays de l'Est européen et en U.R.S.S., la moyenne est de 200 en Asie, 250 en Chine, 100 en Inde, 50 en Indonésie. En Afrique, la moyenne est *de 167 ; elle tombe au-dessous de* 100 dans plusieurs pays.

La connaissance de « l'ailleurs »

Quant au lait, il n'en est produit que 100 millions de tonnes dans les *pays en développement, contre* 350 dans les pays développés.

Les premiers comptent *724* millions d'agriculteurs, dix fois autant que les pays développés, mais leur production de céréales est inférieure (730 millions contre 850).

Or nous ne pouvons pas prendre à la légère la grande étude faits pour les Nations unies par les démographes les plus réputés : « Les perspectives d'avenir de la population mondiale, évaluées en 1968. » *Et, selon ce travail, la population* des régions en développement se *sera élevée en l'an 2000 à 5 mil*liards 40 millions d'habitants (celle des pays *développés à 1 milliard* 453 millilions, mais laissons de côté cette moindre partie).

L'essentiel est que, selon cette prévision, il aura fallu d'ici là bien *plus que doubler l'alimentation des* régions actuellement dites « en développement ». En effet, il est inconcevable que des populations qui formeraient alors à peu près les quatre cinquièmes de l'espèce humaine puissent se contenter d'une condition gravement inférieure à celle des pays sacrés développés. La connais*sance de « l'ailleurs »* par l'*image* et la visite rendra absolument into*lérable une inégalité si fondamentale.*

Il paraîtra d'autre part anormal que nos populations « développées », ne formant plus alors qu'un cinquième *des populations terrestres, continuent* de s'arroger les régions distinguées *comme « développées » : car elles* occupent à présent 42 % des terres du globe, *42 %* de ses pâturages permanents, 45 % de ses forêts, et 47 % de ses terres arables.

Un « plateau » *si étendu pour un* poids devenu relativement léger, *voilà qui deviendra inacceptable.* Ne verra-t-on pas alors passer dans ce *plateau une* partie du poids humain formé dans l'autre plateau surchargé ? Où il y a déséquilibre, il y a flux : il serait raisonnable de nous y attendre.

(*) Economiste, écrivain.

Le Monde DE L'EDUCATION
MENSUEL - SEPTEMBRE 80 5 RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 TEL 2467223 No 64 - 7F

LA FRANCE SANS ENFANTS ?

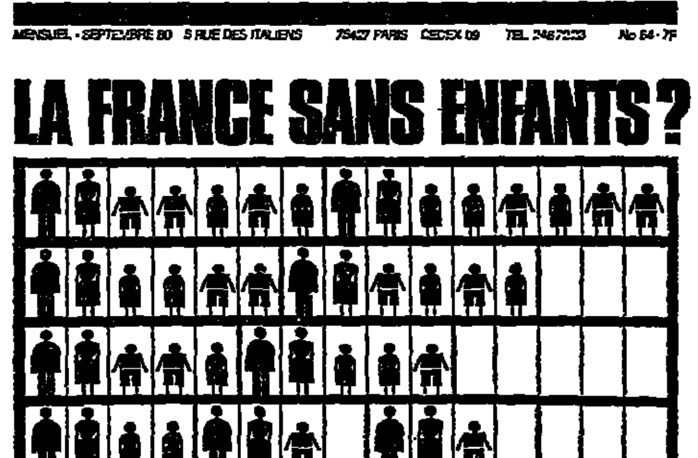

TOUS LES SUJETS DU BAC
EN FRANÇAIS ET EN PHILO

L'ENTRÉE EN SIXIÈME LES ENFANTS GAUCHERS

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Politique agricole et peuples affamés

(Suite de la première page.)

Il *faut* être lucide, et notamment nous, Français.

Va-t-on, alors que tant d'hommes et de femmes meurent de faim, stériliser l'appareil de production de l'Europe et en particulier celui de la France, qui se situe aujourd'hui, pour beaucoup de productions, au niveau des *meilleurs du monde, alors que* nous avons eu tant de mal à le créer, et au prix de tant de *sacrifices* de la part des familles paysannes et de la nation tout entière ?

Va-t-on, en outre, privilégier l'*égoïsme en se contentant, pour* ce qui concerne une générosité cependant nécessaire, de grands discours et de longs rapports, les uns et les autres empreints d'hypocrisie — si l'on ne fait rien ?

Ayons un grand dessein pour *la France, pour l'Europe*, pour le développement agricole dans le monde.

Nous n'avons pas le droit, quand tant de peuples meurent de faim, de *nous* lancer *dans cette discussion* aveugle sur la réduction des productions agricoles en Europe. Nous avons, au contraire, le devoir d'adresser à nos partenaires de la Communauté des suggestions sur la manière de concilier, dans une même politique agricole, aide alimentaire et développement de notre production. *Refusons donc* d'aborder dans les instances communautaires la négociation sur la résorption des excédents agricoles, aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu satisfaction. En même temps, donnons l'exemple et proposons aux Etats où sévit la sous-alimentation de véritables contrats d'aide à longue durée en provoquant, le cas *échéant, sur notre territoire*, l'aménagement des industries de transformation qui s'avèrent nécessaires. Oui, je le répète, il y a là un grand dessein pour l'Europe — et la France se doit à la fois de le proposer et de commencer sans tarder à le réaliser.

Mais l'aide alimentaire n'est pas *une fin en soi. Elle doit déboucher*, partout où c'est possible, sur une aide technique dont l'objectif est de permettre progressivement un développement agricole des Etats. Voilà qui est indispensable à la dignité des peuples. Voilà qui est conforme à l'intérêt bien compris de la paix. *Proposons donc à nos partenaires* d'étendre la discussion de l'aide *alimentaire directe à l'aide technique* agricole. Et là aussi donnons l'exemple. Nous sommes en mesure de le faire. Il ne s'agit pas de faire œuvre charitable, souvent refusée, car elle atteint la dignité des hommes, mais de *faire avec eux ce qu'ils ne peuvent* faire seuls.

Un exemple pour l'Europe

Les agriculteurs français l'on bien compris quand ils ont créé l'AFDI (Agriculteurs français et développement international), qui *s'est fixé pour mission d'apporter* le concours des agriculteurs au développement des pays du tiers-monde. Faute de volonté politique à la tête de l'Etat, rien de bien significatif n'a encore été réalisé ; seules, quelques expériences portent témoignage de cet effort. L'élan est pourtant donné, et le gouvernement, aujourd'hui plus qu'hier, a le devoir d'appuyer ces initiatives.

Nous pouvons, en effet, tout en respectant les options politiques et économiques de chaque Etat, apporter nos conseils, en nous appuyant non pas sur des principes idéologiques qui ont échoué et échoueront toujours, mais sur des réformes agraires, *fondées* sur l'exploitation *familiale* à responsabilité personnelle. *C'est elle, en effet, qui permet* de promouvoir l'homme. Elle permet d'éviter *aussi bien* les formes collectivistes qui aboutissent aux résultats que l'on sait, et les formes capitalistes, certes efficaces, mais qui tiennent le plus grand nombre à l'écart du processus de développement. Ce *modèle peut s'adapter* à des situations diverses avec d'autant plus de facilité qu'il permet toutes les formes d'agriculture et de commercialisation des produits. Deux ou trois programmes d'aide s'appuyant sur ce type de réforme auraient valeur d'exemple. Ils permettraient de mettre très vite en chantier d'autres *programmes et de les mener à* bien sans contrainte.

Afin d'associer les *organisations* agricoles, les banques nationales, les industries agro-alimentaires, pourquoi ne pas créer une fondation où chacun apporterait capacités, connaissances et moyens, au service du développement rural, dont la réussite conditionne directement notre succès dans les pays du tiers-monde ? Cette fondation, qui servirait à la fois de documen*tation pour les réformes agraires* du tiers-monde et pour la formation de techniciens de haut niveau, pourrait prendre en charge des stagiaires et établir ainsi un courant d'échanges entre la France et les pays du tiers-monde.

Quel exemple pour l'Europe !

Au moment où nos partenaires hésitent, où la Commission éco*nomique européenne est* pressée de toutes parts, et d'abord par l'Assemblée européenne, de couper dans les crédits ou de proposer des taxes nouvelles, changeons la nature du débat ! La Grande-Bretagne veut la fin de la politique agricole *européenne afin* de maintenir, voire d'augmenter ses achats extérieurs à l'Europe. L'Allemagne considère que son agriculture, désormais, peut se dispenser de politique commune et *que ses contribuables*, par une aide nationale, paieraient moins que ne l'*exige une politique européenne*. D'autres partenaires, pour des raisons tantôt économiques, tantôt diplomatiques, refusent de limiter leurs achats en provenance des Etats-Unis et laissent des importations peser sur le marché, créant ainsi un faux problème d'excédents.

N'acceptons pas ces considérations. N'entrons pas dans le jeu mortel du malthusianisme. Sortons de ce débat insoluble. A quoi riment ces interminables palabres pour modifier tel ou tel règlement en vue de résoudre la quadrature *du cercle ? Osons poser le problème* à son véritable niveau, qui est politique, au sens le plus élevé du terme : l'aide alimentaire aux pays affamés ou sous-alimentés, accompagnée de l'aide technique qui, parallèlement, fera naître une agriculture bien nécessaire à la consommation de pays en expan*sion démographique.*

Il y a un problème financier : nous dépensons des sommes considérables pour stocker et détruire ! Il y a un problème commercial : *nous n'osons pas tenir tête aux* Etats-Unis, qui exigent un marché *européen ouvert* alors qu'ils se protègent.

Elevons donc le débat. L'intérêt *de notre agriculture est en jeu*, certes, mais ausi le prestige de la France. L'Europe, au-delà de nous-mêmes, peut et doit se montrer capable d'offrir à bien des pays une alternative au totalitarisme par une action à la fois humaine et intelligente.

MICHEL DEBRÉ.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	651 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	386 F	538 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

● Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX

Soulagement à l'Ouest, inquiétude persistante à l'Est : ainsi peuvent être résumées les réactions qui continuent de se manifester après l'accord entre les grévistes et les autorités polonaises.

● **EN UNION SOVIETIQUE**, l'agence Tass a diffusé un nouveau commentaire publié dans les journaux du 3 septembre. Ce texte reconnaît que des erreurs ont été commises avant les grèves, mais insiste sur le rôle de « force motrice » que doit garder le parti et lance un avertissement aux Polonais.

● **EN R.D.A.**, tous les journaux ont reproduit, mardi 2 septembre, l'article de la « Pravda » publié la veille, mais ils y ajoutent des remarques qui en durcissent encore le ton. Aussitôt après avoir parlé des « desseins contre-révolutionnaires des « éléments antisocialistes », la presse est-allemande écrit que « les commissions gouvernementales de négociation ont effectivement accepté ces demandes », alors que le quotidien soviétique ne parlait que des revendications des travailleurs. Les journaux est-allemands affirment pour leur part que l'acceptation des revendications des grévistes « portera directement préjudice au socialisme sur le sol polonais ».

● **EN REPUBLIQUE FEDERALE**, le chancelier Schmidt s'est déclaré prêt, dans un télégramme de félicitations au nouveau premier ministre polonais, à poursuivre la coopération avec Varsovie. En revanche, M. Strauss, candidat de l'opposition à la chancellerie, désapprouve l'octroi de nouveaux crédits à la Pologne aussi longtemps que l'on n'est pas assuré que les dirigeants donneront suite aux revendications des grévistes.

● **EN GRANDE-BRETAGNE**, la plupart des syndicats affiliés au TUC, semblent maintenant favorables à la visite en Pologne d'une délégation des trade-unions.

● **A STRASBOURG**, le conseil européen indique dans un communiqué publié mardi que les membres de la commission parlementaire chargée des relations avec les pays européens non membres s'« emploieront auprès de leurs Parlements nationaux et de leurs gouvernements » afin que ceux-ci prennent des mesures susceptibles d'aider le gouvernement polonais.

Les grévistes du bassin minier de Silésie ont signé un accord avec le gouvernement

Varsovie (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Les grévistes du bassin houiller de Silésie ont signé, *le mercredi 3 septembre* à 5 heures du matin, un accord avec la commission gouvernementale dirigée par un vice-premier ministre, M. Alexandre Kopec, et comprenant M. Andrzej Zabinski, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, et M. Wlodimierz Lejczak, *ministre des mines*.

Ce dernier avait mené les pourparlers préliminaires avec le M.K.S. (comité inter-entreprises formé par trente mines et vingt-sept établissements industriels, *soit quelque deux cent cinquante* mille travailleurs) installé à la mine, Manifeste de juillet, à Jastrzebie-Zdroj. Mais les mineurs ont demandé que, comme à Gdansk et *Szczecin*, les pourparlers soient menés par un vice-président du gouvernement. On a remarqué aussi que le premier *secrétaire* du parti pour *la région* de Katowice, membre du bureau politique, M. /dislaw Grudzien, ne faisait pas partie de la commission. Selon certaines rumeurs, il serait très *contesté par* les mineurs, qui demanderaient son limogeage, voire, selon l'agence U.P.I., la démission de M. Gierek.

L'accord reprend pour l'essentiel les dispositions des protocoles de Gdansk et Szczecin, à *savoir* la création de syndicats « indépendants autogérés », la reconnaissance du droit de grève et *toutes* les autres *dispositions*. De plus, les mineurs avaient élevé diverses revendications qui leur sont propres. Ils auraient obtenu satisfaction sur trois points essentiels : *suppression du système* des « quatre fois six heures », abaissement de l'âge de la retraite à cinquante ans, semaine de *cinq jours*. On ne connaît pas encore le texte complet de l'accord signé.

Un accident à la mine

La cérémonie de signature s'est déroulée sous un crêpe noir *tendu* sur un mur, en hommage aux victimes de l'accident survenu *lundi* 1er septembre à la *mine* Halemba, où huit mineurs avaient été tués et dix-huit blessés par des wagonnets fous. Sur le mur opposé était accroché une banderole : « *Nous exigeons des syndicats libres et indépendants du parti et du gouvernement.* » La radio et la télévision polonaises étaient présentes pour *la cérémonie*.

Cet accident de mine a *motivé* la demande des mineurs pour que davantage de temps soit consacré à l'entretien et aux réparations du matériel utilisé. Ils estiment que, depuis l'introduction, l'an dernier, du système de travail quotidien des « quatre fois six heures », le nombre des accidents s'est fâcheusement accru. De plus, ce système les prive trop souvent du repos *dominical et* donc de la possibilité d'assister à la messe du dimanche.

LE DIRECTEUR LIMOGÉ DE LA RADIO-TÉLÉVISION EST MIS EN CAUSE A PROPOS DE SA FORTUNE

La presse, la radio et la télévision polonaises sont devenues méconnaissables. Ce changement de ton a commencé à se manifester au lendemain du *quatrième plénum du comité central du 24 août, qui* a limogé le *grand* responsable de la propagande, M. Jerzy Lukaszewicz — exclu du bureau politique et du secrétariat du comité central — et le directeur du comité d'Etat pour la radio et la télévision, M. Maciej Szczepanski.

Ce dernier départ semble avoir été salué avec une particulière *jubilation dans les milieux de la radio* et *de la télévision*, où l'on appréciait peu ses méthodes dictatoriales et son dogmatisme. Selon plusieurs sources dignes de foi, une liste des propriétés et des fonds déposés en banque par M. Szczepanski, aussi bien en Pologne qu'à l'étranger, *a été rendue publique* au *cours de récentes réunions de cellules* du *parti* de la *radio et* de la T.V. Il s'agirait, selon les chiffres donnés dans cet « *inventaire* », qui a aussi circulé dans les milieux de la *presse* étrangère, de sommes colossales. Il aurait possédé un nombre important d'appartements et de villas, un yacht de belle taille, plusieurs avions personnels et un *haras*.

Interrogé peu avant la signature, M. Zabinski a indiqué que l'accord conclu serait *appliqué à tous les mineurs* du pays, qu'ils aient ou non fait la grève. Il a reconnu que sa mise en application serait difficile sur le plan financier, mais que les *sacrifices* nécessaires seraient consentis.

LA SUPPRESSION DES SYNDICATS OFFICIELS DANS LA RÉGION EST ACCEPTÉE

La suppression des syndicats officiels dans la région des mines de Haute-Silésie est prévue dans *l'accord* conclu *dans les petites* heures de la matinée entre le M.K.S. de Jastrzebie, représentant très exactement vingt-six mines comptant deux *cent huit mille mineurs et* vingt-sept entreprises comptant cent mille travailleurs, et la commission gouvernementale dirigée par le vice-premier ministre, M. Kopec, nous indique notre envoyé spécial en Pologne Bernard Guetta. C'est l'une des vingt revendications *supplémentaires des mineurs acceptées par* le gouvernement et qui s'ajoutent aux vingt et un points accordés ici comme à Gdansk.

Le futur local des syndicats *indépendants autogérés* sera acheté avec les fonds de l'ancien syndicat officiel local ; le bâtiment qui abrite actuellement ce syndicat officiel local *appartient* au Conseil central des syndicats et ne saurait donc être utilisé par les syndicats indépendants.

De plus, les mineurs ont obtenu que le samedi soit désormais *jour férié* et *non plus* ouvrable comme auparavant.

En principe, les travaux d'entretien devraient reprendre ce mercredi après-midi, mais les mineurs ne descendront dans les mines que le jeudi matin.

A Varsovie, la Diète (Parlement) devrait se réunir « à brève échéance » pour débattre des dispositions prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des accords conclus avec les grévistes. *Ces dispositions*, a précisé l'agence PAD, réunies dans un programme élaboré en consultation avec le Conseil central des syndicats (officiels), *seront présentées* par le premier ministre, M. Jozef Pinkowski.

En attendant, une réunion des premiers secrétaires du parti pour les quarante-neuf voïvodies polonaises (*départements*) s'est tenue mardi soir au siège du comité central à Varsovie, avec la participation du premier secrétaire, M. Gierek, des membres du *bureau* politique et du secrétariat.

Cette réunion, a annoncé l'agence PAP, était consacrée à l'examen des tâches du parti résultant de la situation. Les *exposés ont été faits* par MM. Stanislaw Kania, également membre du secrétariat, au nom du bureau politique, et Jozef Pinkowski, premier ministre, pour *le gouvernement*. Ce dernier a notamment réaffirmé que les augmentations de salaires accordées dans les entreprises qui ont fait grève *seraient étendues* à l'ensemble des travailleurs. M. Gierek a pris la parole à la fin de la réunion, indique l'agence PAP, mais celle-ci ne donne *aucune* précision sur l'intervention du chef du parti.

Toute la presse, y compris l'organe du parti communiste *Trybuna Ludu*, a publié, mardi, le *texte* intégral des accords de *Gdansk* et de Szczecin, ainsi que l'*avaient exigé* les *grévistes*. Ces textes avaient été lus la veille à la radio et à la télévision.

Même le paragraphe concernant les « prisonniers politiques » (ce terme est employé entre guillemets dans *la presse*) a été publié, avec le nom des trois personnes désignées nommément dans les accords. Ces personnes, Edmund Zadrozynski, Jan Kozlowski et Marek Kozlowski, avaient *toujours été désignées*, jusqu'à présent, comme des détenus de droit commun, et, il y a moins de dix jours, la télévision polonaise avait lancé *contre* eux *une violente* attaque.

Jusqu'à présent, seul M. Marek Kozlowski a été remis en liberté dans la soirée de *mardi*. M. Kozlowski était chargé par le Comité d'autodéfense sociale (KOR) de rendre compte des brutalités policières *exercées* contre les citoyens. Il avait eu gain de cause dans plusieurs affaires successives. Finalement poursuivi lui-même, pour brutalités, par des fonctionnaires de la *milice contre* lesquels il avait obtenu des sanctions, il avait été condamné pour voies de fait contre une femme *à dix-neuf mois* de prison.

En revanche, *en* Silésie, M. Kazimierz Switon, du ROPCIO (Comité pour la défense des droits civiques et humains), avait *été arrêté*, mardi, à Katowise en sortant d'une *église*. *Cet ouvrier* est un militant de longue date des syndicats libres, et c'est lui qui avait annoncé l'éclatement des grèves en Silésie.

Les événements de Pologne constituent « *un changement important et profond, car, dans l'avenir, la société polonaise se comportera de la même façon qu'au cours des trois dernières semaines* », a estimé M. Jan Litsynski, rédacteur en chef du magazine dissident *Robotnik*, *au* cours d'une interview diffusée, mardi soir, par la chaîne de télévision britannique B.B.C. 2.

Les travailleurs, a ajouté cet opposant polonais, ont accepté le rôle dirigeant du parti communiste « *parce que leur mouvement est fondé sur une pensée réaliste. Il ne s'agit pas d'un problème de socialisme ou de communisme, mais de celui des objectifs concrets de notre société. Bien sûr, pratiquement, nous, Polonais, rêvons d'une société démocratique. Mais il y a une situation concrète. (...) Il y a le rôle dirigeant du parti communiste garanti par les chars soviétiques.* »

M. Litsynski a considéré, en outre, comme « *une grande victoire* » le fait que « *les travailleurs aient lutté jusqu'au dernier moment* » pour les dissidents. « *Je me sens beaucoup plus fort qu'avant, parce que je sais que, dorénavant, les travailleurs nous défendront* », a-t-il indiqué en conclusion.

Tirant la leçon des événements, le *Zycie Warszawy* écrit, ce mercredi, que les dispositions des accords de Gdansk et de Szczecin « *présagent un renforcement de la démocratie socialiste* ». Pour le quotidien de Varsovie, « *le bilan des accords, ainsi que de la grève* » à laquelle ils ont mis fin « *méritera une grande considération si la leçon donnée par la crise est profitable au pays et rend possible dans l'avenir d'exercer l'art difficile de la gestion sage et démocratique de l'Etat, de l'économie, d'une région ou d'une entreprise, sans avoir à passer par une expérience aussi coûteuse. En élargissant les droits des travailleurs et en donnant des pouvoirs considérables aux syndicats autogérés, les accords accroissent la responsabilité et la participation des travailleurs à l'administration et à la gestion du pays.* »

« *L'écoute de la voix du peuple* » est « *une loi fondamentale du socialisme* », écrit encore le quotidien, pour lequel « *le rappel de ce principe* » apparaît comme « *la principale conclusion* » des événements de la Baltique. « *Les récents conflits ont mis en évidence les conséquences fatales* » qui surgissent lorsqu'on « *s'écarte de ce principe* », souligne le journal.

UN AVERTISSEMENT DE MOSCOU

Tass invite les Polonais à tenir compte des «conséquences éventuelles» de leurs décisions

De notre correspondant

Moscou. — Tout en continuant soigneusement de cacher à ses lecteurs le contenu des accords de Gdansk et l'étendue des concessions des autorités de Varsovie, la presse soviétique insiste de plus en plus sur le rôle dirigeant du parti et multiplie les attaques contre ceux qui, à l'étranger, ont soutenu les grévistes polonais et se félicitent de leur victoire.

La *Pravda* du 3 septembre ainsi que d'autres quotidiens soviétiques publient un commentaire de l'agence Tass daté de Varsovie. Ce commentaire avait déjà été lu la veille dans le principal journal télévisé de la soirée. L'agence soviétique, qui emploie pour la première fois le mot « *grèves* », explique ainsi les événements de Pologne :

1) Il y a eu des erreurs : « *... Tout ce qui a été fait au lendemain du huitième congrès du P.O.U.P., depuis le comité central jusqu'aux cellules du parti, a été insuffisant pour de nombreuses raisons, pour surmonter les difficultés existantes, les erreurs commises et les imperfections, en premier lieu sur le plan économique et social.* »

2) Mais personne ne doit se faire d'illusions : « *... Indépendamment des difficultés et des erreurs commises, le parti a toujours été et sera la principale force motrice dans l'œuvre de l'édification du socialisme. Il est le parti de la classe ouvrière, avec tous les groupes professionnels et sociaux. Il représente différentes couches sociales et différentes générations...* » ;

3) Ce qui se passe en Pologne fait partie de l'affrontement entre l'Ouest et l'Est : « *Les protagonistes des actions antisocialistes, antipolonaises, lancent des slogans et des revendications démagogiques. Les visiteurs des pays occidentaux arrivent en Pologne ; la plupart ne cachent pas leurs opinions antisocialistes. Ces derniers temps, les journalistes de la presse occidentale réactionnaire arrivent en grand nombre en Pologne ; ce sont eux qui diffusent ensuite les informations qui sont utilisées à des fins subversives contre le régime socialiste dans le pays.* »

4) En fait, c'est l'Occident qui tire les ficelles : « *Carter a dit combien il admirait et combien il était satisfait des développements en Pologne, ceci dans l'esprit de sa fameuse théorie des droits de l'homme. L'autre prétendant au poste présidentiel, Reagan, a été encore plus franc dans son propos. La presse bourgeoise a indiqué que plusieurs syndicats sociaux-démocrates en Occident avaient envoyé de fortes sommes à ceux qui se livrent en fait à des activités de sabotage des bases de la Pologne.* »

En conclusion, l'agence Tass, mêlant habilement les extraits de la presse polonaise à ses propres commentaires, indique « *la bonne voie* » aux communistes polonais : « *Les forces hostiles au développement socialiste de la Pologne, sans parler des forces antisocialistes à l'étranger, exploitent la crise actuelle pour attaquer le socialisme et le rôle dirigeant du parti dans la vie en Pologne, y compris au sein du mouvement syndical (...). Des gens de ce genre ont toujours utilisé et continueront d'utiliser cyniquement tous les moyens de lutte politique. C'est pourquoi les communistes polonais doivent être vigilants (...). Mais nous croyons fermement à la sagesse de la classe ouvrière polonaise, à sa conscience de classe élevée, à la conscience du rôle qui lui est imparti dans la défense des intérêts du pays.* » Enfin, l'agence lance un véritable avertissement : « *Le pays est contraint actuellement de prendre des décisions difficiles, qui doivent être mesurées et fondées. Elles doivent tenir compte non seulement des implications économiques, mais aussi d'autres conséquences éventuelles.* »

Quelles « *autres conséquences* »? La menace est plus lourde, même si la formulation est délibérément floue. — (*Intérim.*)

Washington est disposé à accroître les crédits au gouvernement de Varsovie

De notre correspondant

Washington. — Aussi longtemps que les grévistes bloquaient les usines de Gdansk, il n'était pas question que les Etats-Unis augmentent leur aide économique à la Pologne, ou même évoquent publiquement une telle possibilité. Ne les aurait-on pas accusés aussitôt de vouloir « *acheter le pays de M. Gierek* » pour mieux orienter son avenir politique ?

Mais après la conclusion de l'accord entre les grévistes et le gouvernement de Varsovie, on annonce l'arrivée à Washington cette semaine d'une délégation polonaise comprenant des banquiers et des fonctionnaires du commerce extérieur. *Leur objectif* est d'obtenir des crédits destinés à acheter des produits alimentaires pour un montant de 675 millions de dollars pour *la prochaine année fiscale*, au lieu des 550 millions actuels. C'est une vieille requête qui avait été formulée bien avant les événements, *comme* l'a *précisé*, mercredi 3 septembre, le porte-parole du département d'Etat.

Washington reconnaît la nécessité d'aider davantage la Pologne ne serait-ce que pour consolider les *réformes entreprises dans* ce pays et donner à M. Gierek d'autres atouts dans ses négociations avec les Soviétiques. Les Etats-Unis ne veulent *cependant* pas être le seul Etat occidental à fournir cet effort supplémentaire. Ils estiment d'ailleurs qu'il est de l'intérêt de *tout* le *monde* de réexaminer le financement des dettes polonaises.

L'agence Tass a dénoncé ces derniers temps les « *ingérences* » et les « *provocations* » des Américains. On est frappé ici, au *contraire, de la modération avec* laquelle les Etats-Unis ont réagi aux événements de Pologne, bien que la campagne électorale batte son plein. C'est une *discrétion* frôlant le *mutisme qui* a prévalu, *jusqu'à* ces derniers jours dans les milieux politiques.

M. Carter a attendu qu'un accord soit solennellement conclu à Varsovie pour rendre hommage, le 1er septembre, aux « travailleurs de Pologne ». Il l'a d'ailleurs fait en des termes modérés, se gardant bien de voir dans cette affaire un quelconque échec du *communisme*. Les mots employés par le président — « plaisir », « admiration » — évoquent davantage un événement familial qu'une bataille *politique*.

La discrétion de M. Reagan

La relative discrétion de M. Reagan étonne plus encore. De la part de quelqu'un qui veut restaurer la suprématie du « monde libre », ç'aurait pu être les grandes orgues. *Le* candidat républicain s'est contenté, le 1er septembre, de quelques remarques banales sur « *les courageux travailleurs polonais* ». Et s'il a rendu hommage à leur chef de file, M. Lech Walesa, c'était surtout pour comparer son *leadership* à celui — défaillant — de l'hôte actuel de la Maison Blanche. Il faut dire que tout a coïncidé ici : l'accord de Varsovie, la Fête du travail (Labor Day) *et l'ouverture* officielle de la campagne.

Les Américains ont assisté assez passivement aux événements de Pologne. Il y a bien eu, *de la part* des dockers, un boycottage des navires à destination de la Pologne, mais cela n'allait pas très loin. Les syndicalistes *locaux, qui n'ont pas de sympathie* particulière pour le communisme, ne se sont pas vantés d'un activisme particulier. Pour avoir laissé *échapper*, au cours d'une émission de télévision, qu'une aide financière avait été accordée aux grévistes polonais, M. Douglas Fraser, leader des *travailleurs de l'automobile*, *s'est* attiré beaucoup de critiques. Ne jetait-il pas inutilement de l'huile sur le feu ?

Les Américano-Polonais eux-mêmes se sont gardés d'avoir des *réactions excessives*. S'ils *ont* protesté contre la froideur des dirigeants et leur insistance à considérer les événements de Pologne comme « *une affaire intérieure* », ces protestations ont pris des *formes* très *officielles* et — signe des temps — se sont accompagnées d'une exigence d'aide économique accrue à la Pologne socialiste.

La bataille pour la Maison Blanche s'annonçant très serrée, il est indispensable de tenir *compte* des sentiments des millions d'Américano-Polonais. M. Carter est déjà en difficulté avec d'autres groupes, comme les *juifs* et les Noirs. Il ne peut se permettre de négliger cette frange de l'électorat, concentrée surtout dans les grands Etats industriels desquels dépend l'issue du scrutin. En 1976, M. *Gerald* Ford s'était attiré des inimitiés dans les faubourgs de Chicago pour avoir imprudemment déclaré que la Pologne « *n'est pas sous domination soviétique* ».

Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, les soucis électoraux ne poussent pas les candidats à hausser le ton au sujet de la Pologne. M. Reagan n'a aucun intérêt à forcer son image d'anticommunisme puisque les électeurs *conservateurs* lui sont naturellement acquis. Aux yeux des autres, il veut apparaître comme un homme d'Etat responsable, *susceptible de s'adapter* aux douloureuses exigences de la détente.

Se garder des manœuvres imprudentes

M. Carter, lui, ne peut en aucune façon se lancer dans des *croisades verbales. Il risquerait de compliquer* le *conflit* en Pologne et, à la limite, d'offrir un prétexte aux Soviétiques pour une intervention militaire. Dans le meilleur des *cas*, *le président se serait montré* incapable de donner une suite pratique à ses déclarations. Le candidat Carter aurait alors tout le temps d'ici au scrutin de novembre de subir les conséquences de *cette* manœuvre improductive.

La course à la Maison Blanche influence beaucoup la politique étrangère des Etats-Unis, mais il *ne faut pas en exagérer l'importance*. Si les Américains ont réagi modérément aux événements de Pologne, c'est aussi parce que les esprits *ont sensiblement* évolué depuis la guerre froide. « *La détente est peut-être moribonde, mais elle produit encore ses fruits* », remarque un haut fonctionnaire de Washington.

Commentant abondamment les événements de Varsovie et de Gdansk, les grands journaux ne se sont pas privés de *troubler* la frange conservatrice de leur public. En affirmant, par exemple, comme l'a fait le *New York Times*, que les travailleurs polonais *réclamaient* « *davantage de socialisme* », ou que c'est l'Occident et notamment les Etats-Unis qui avaient en quelque sorte « *exporté* » leur *récession* et leur inflation en Pologne par des échanges accrus avec ce pays. Ironie du sort : ce public conservateur, qui dénonce à *longueur* d'année le trop grand pouvoir des Unions aux Etats-Unis, a découvert les vertus du syndicalisme en regardant derrière le « rideau de fer ».

Les événements qui viennent de se produire en Pologne sont jugés « très *importants* » dans les milieux officiels américains. Mais très importants pour ce pays seulement. Aucun élément sérieux ne permet d'affirmer que les conquêtes de Varsovie feront boule de neige.

Durant ces événements, Washington n'a jamais vraiment craint une intervention militaire soviétique. Les dernières déclarations publiées à Moscou ne l'ont pas fait changer d'avis. Elles visent, pense-t-on, à impressionner les Polonais plutôt qu'à préparer psychologiquement l'opinion internationale à une nouvelle aventure. Mais, bien entendu, l'hypothèse d'une *intervention* ne peut être exclue en cas d'impasse. Le *Washington Post* du 2 septembre y fait allusion dans un éditorial pessimiste intitulé « *La prochaine phase* », alors que la plupart des journaux continuent à saluer avec lyrisme l'événement « *inconcevable* », comme l'écrit le *Christian Science Monitor*, qui vient de se produire à Varsovie.

ROBERT SOLÉ.

EUROPE

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS EN FRANCE

Au P.C.F. : relance du débat sur le « bilan globalement positif » des pays socialistes

Les événements de Pologne ont mis en évidence la fragilité des *analyses officielles du parti* communiste sur la situation des pays de l'Est, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique.

En défendant l'idée que les pays socialistes connaissent une croissance supérieure à celle des pays capitalistes, mieux répartie et seulement freinée par les effets de la *crise* qui sévit à l'Ouest, les communistes ne s'étaient pas donné les moyens de prévoir et d'expliquer les difficultés que rencontreraient les dirigeants polonais lorsqu'ils tenteraient de mener une politique de « vérité des prix ».

Les revendications des ouvriers polonais ont, en second lieu, mis à mal l'affirmation, maintes fois répétée par un responsable du P.C.F., selon laquelle la participation des travailleurs aux affaires publiques atteint, dans les pays socialistes, un niveau inégalé partout ailleurs.

Le parti pris des communistes français au sujet du socialisme « réel » ont obligé la presse du P.C.F. à pratiquer une information sélective sur l'actualité polonaise. En même temps, le parti communiste a adapté une position d'attente, consistant à souligner que, en Pologne, les travailleurs en grève sont écoutés par le gouvernement, tandis que, en France, les pouvoirs publics usent de la manière forte.

Les responsables du P.C.F. ne sont sortis de ce retranchement que lorsque l'attitude des dirigeants polonais vis-à-vis des grévistes s'est précisée. M. Charles Fiterman d'abord, le 29 août ; puis M. Georges Marchais, le 2 septembre, ont déclaré que le développement de la démocratie conditionne le progrès du socialisme dans les domaines économique et social (M. Marchais a parlé d'un « lien » entre ces trois éléments).

Cette assertion modifie sensiblement la thèse du « bilan globalement positif » des pays socialistes, puisqu'il est dit à la fois que ces pays ont des progrès à faire et que ces progrès passent par une extension de la démocratie. Cette opinion avait déjà été émise par des intellectuels (MM. Claude Frioux et Francis Cohen, respectivement dans *Révolution* et dans *l'Humanité*), mais de façon extrêmement prudente, et elle n'avait jamais été reprise officiellement par les dirigeants du parti.

Mᵉ Eddy Kenig, membre du P.C.F., qui a appartenu au secrétariat de la fédération de Paris jusqu'en mai 1979, exprime ici son jugement sur les propos tenus par M. Marchais dans *l'Humanité* du 2 septembre (*le Monde* du 3 septembre). — P. J.

M. JUQUIN : il y a des choses qui ne vont pas.

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré le 2 septembre à France-Inter :

« *Effectivement, en Pologne, il semble bien qu'il y a des retards, des insuffisances, des choses qui ne vont pas. Oui, ces problèmes se posent dans un certain nombre de pays socialistes, sous des formes très diverses, à des stades de développement très divers. Mais notre position est bien connue là-dessus. Tout le monde sait que nous considérons, d'une part, que le développement démocratique de ces pays est très important et, d'autre part, que des progrès doivent être faits. Il y a des recherches qui sont en cours. Il y a des efforts (...) Mais ça ne peut pas remettre en cause le système lui-même. Voilà le fond de la question. (...) Il n'est méconnu de personne, je crois, que nous avons certaines divergences avec nos camarades soviétiques et des camarades d'autres pays socialistes sur ces questions de ce que nous appelons, nous, la composante démocratique universelle du socialisme, c'est-à-dire la nécessité pour la société socialiste de se développer dans et par la démocratie, dans et par l'exercice des libertés, étant entendu que, par ailleurs, il faut développer l'efficacité économique et qu'il faut développer le progrès social ; tout cela va de pair.* »

LES CONFÉRENCES DE PRESSE DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T.

Deux sources d'information, deux conceptions du syndicalisme autonome

Deux Polonais autour de M. Georges Séguy ; deux Polonais aux côtés de M. Edmond Maire. A quelques heures d'intervalle, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont, le même jour, présenté des témoignages et des analyses complètement opposés de la crise sociale et de l'accord syndical en Pologne. Deux conférences de presse qui révèlent aussi le fossé grandissant entre les deux centrales françaises.

« *Je le dis franchement : nous n'avons pas su rester à côté de la classe ouvrière. C'est notre grande faute.* » A la droite du dirigeant cégétiste, le chef du département international du Conseil central du syndicat polonais, M. Wieslaw Scholz, a fait, mardi 2 septembre à Paris, une nette autocritique de l'organisation officielle qui représente les travailleurs de Pologne.

Mais le *mea culpa* de ce dirigeant syndical s'arrête aussitôt. L'Union des syndicats a-t-elle été surprise par ce que M. Scholz appelle lui-même « *un mouvement de protestation jamais vu de la classe ouvrière polonaise* » ? « *Non ! Parce que, les mois précédents, des centaines de revendications ont été présentées et n'ont pas été satisfaites. C'est l'une des raisons de la crise.* » Et d'ajouter que, depuis la seizième session du plénum syndical, c'est-à-dire il y a quelques jours, beaucoup de choses ont changé... dans le syndicat officiel.

« *Nous avons été critiqués. C'est pourquoi nous avons été obligés de changer de méthode.* » Comment ? « *Nous avons décidé que les syndicats seraient une organisation DE la classe ouvrière et non pas POUR la classe ouvrière, c'est-à-dire que les salariés dioivent décider eux-mêmes. Nous avons dit que les comités de grève pouvaient se transformer en syndicats. Depuis la seizième session, nous sommes une organisation indépendante, autonome, autogestionnaire.* » Des journalistes lèvent la tête. Ont-ils bien entendu ? M. Scholz poursuit : « *L'accord de Gdansk ouvre la possibilité — pour toute la Pologne — de créer de nouveaux syndicats. Mais notre Union est pour l'unité du mouvement syndical. Nous y tenons beaucoup. Chacun, dans l'Union, trouvera la possibilité de s'exprimer librement.* »

S'agit-il là — suprême habileté — de la nouvelle tactique de récupération des hommes au pouvoir ? On dit oui aux syndicats autonomes et aussitôt on baptise « *autonome* » le syndicat officiel. Deux autres déclarations tendraient à renforcer cette thèse. M. Scholz a démontré que le syndicat était le mieux placé pour obtenir satisfaction : « *Lundi, nous avons rencontré le gouvernement pour obtenir des augmentations de salaires pour ceux qui n'étaient pas en grève.* » Après avoir précisé que, sur 12 millions de salariés, 400 000 étaient en grève, M. Scholz affirme : « *Le gouvernement a accepté* ». Salaire des ouvriers, salaire minimum, allocations familiales vont être augmentés (1).

Quant au conseiller juridique du syndicat polonais, M. Lopatka, qui assiste aussi à la conférence de presse de la C.G.T., il se lance dans une vaste démonstration prouvant que les libertés existent, que l'information en Occident était erronée et qu'à Gdansk, où il a participé aux négociations, « *il n'y a pas eu confrontation, mais réalisation en commun pour satisfaire des besoins nouveaux* ».

Pressé de questions sur le pluralisme syndical, M. Scholz fait alors preuve d'un libéralisme conditionnel. « *Les syndicats nouveaux pourront ne pas être affiliés à l'Union.* » Seront-ils reconnus au niveau national et international ? « *S'ils s'organisent, s'ils rejettent l'unité, si leur action correspond à la loi, mon opinion personnelle est qu'ils pourront être représentés à l'U.I.T. à Genève.* »

Réponse à la fois habile et inquiétante que M. Séguy confortera. Tout en reconnaissant aux salariés le droit de s'organiser comme « *bon leur semble* », la C.G.T. maintient sa « *position bien arrêtée* » en faveur de l'unité syndicale. Et si une nouvelle centrale polonaise se crée ? « *Si elle est authentiquement représentative, la C.G.T. se comportera avec elle comme elle se comporte avec les autres centrales.* » Mais, interrogé sur l'absence de contacts entre la C.G.T. et les « *autonomes* », M. Séguy répond : « *C'est une faute de penser que les syndicats nouveaux sont des rivaux hostiles à l'organisation syndicale* » existante. Autrement dit, tout est dans tout. L'autonomie existe déjà en Pologne, puisque le syndicat officiel dit désormais qu'il est autonome. Tout est vraiment dans tout puisque, en fin de conférence, on apprend que le conseiller syndical, aujourd'hui à Paris, hier à Gdansk, négociait non pas dans la délégation syndicale, mais dans celle du gouvernement...

La solidarité internationale

Et c'est bien cette logique implacable des pays de l'Est que, le matin même, la C.F.D.T. avait dénoncée. Pour M. E. Maire, pour les deux contestataires polonais — MM. Alexander Smolar et Krzystof Pomian (2) — et surtout pour le responsable cédétiste, M. Sardais, qui est allé à Gdansk, il faut instaurer un véritable pluralisme syndical.

« *Là-bas, des ouvriers m'ont parlé des inégalités de salaires très importantes, des mauvaises conditions de travail, de la pression de la maîtrise et des accidents. Dans ce cas, quand il y a conflit d'interprétation sur les responsabilités, le syndicat officiel penche toujours du côté de la direction.* »

D'où la nécessité, selon la C.F.D.T. et selon les observateurs polonais, de créer un autre syndicat, de restaurer la liberté dans un régime bureaucratique, de renforcer la solidarité internationale, y compris financière.

Côté cégétiste, c'est donc la voix officielle — des représentants « *autorisés* », a déclaré M. Séguy — qui s'est exprimée. Côté cédétiste, c'est le courant contestataire qui a témoigné. Deux sources différentes, deux sensibilités opposées, deux conceptions du syndicalisme... et du socialisme en Pologne, mais aussi en France.

JEAN-PIERRE DUMONT.

---

(1) Augmentation, d'ici juin 1981, de 400 à 700 zlotys pour les rémunérations inférieures à 12 000 zlotys ; salaire minimum majoré de 2 000 zlotys ; promesse d'accroissement des allocations familiales.

(2) Vivant en France, M. Smolar est représentant du KOR ; M. Pomian, historien, représente l' « université volante » polonaise.

— *Libres opinions* —

Les communistes français et le socialisme réel

par EDDY KENIG (*)

EN faisant de la reconnaissance de certaines libertés fondamentales la condition de la fin de la grève, alors que ses revendications économiques, pourtant urgentes et *légitimes*, étaient admises, la classe ouvrière polonaise a manifesté avec une totale clarté que la clé des problèmes qui se posent à la société socialiste polonaise est la conquête de la démocratie.

C'est ce qui donne une portée historique aux événements que *vient de vivre la Pologne, et c'est le mérite des ouvriers polonais*, comme des dirigeants du parti et de l'Etat, d'avoir finalement concrétisé cette idée par l'accord qu'ils ont signé.

Les orientations définies par ses deux derniers congrès mettaient le parti communiste français en mesure de saisir d'emblée la signification de ce qui se passait et d'en tirer toutes les conséquences pour son analyse et sa démarche. Les documents du vingt-troisième congrès *ne soulignent-ils pas qu'il y a, en U.R.S.S. et dans* d'autres pays socialistes, une « *méconnaissance persistante* » de la démocratie, et que nous avons sur ce point une grave divergence avec les partis communistes de ces pays ? Toute initiative tendant à faire reconnaître que la démocratie doit avoir droit de cité dans le socialisme devait donc bénéficier de la compréhension et de l'appui du parti communiste français.

Or la lecture de ses prises de position fait apparaître que les appréciations données ne découlaient pas de ses propres analyses, mais se *contentaient de refléter les orientations successives du* gouvernement polonais. Il en est résulté une attitude embarrassée, l'absence de soutien aux revendications démocratiques des grévistes, et même, en arrière-fond, une suspicion à leur égard.

Comment expliquer autrement que *l'Humanité* ait adopté la même *attitude que la presse polonaise en publiant l'accord* du 31 août, sans avoir jamais auparavant publié les vingt et une revendications des ouvriers de Gdansk ? Comment expliquer que, jusqu'à la dernière minute, on se soit prononcé contre la liberté de créer de nouveaux syndicats face au discrédit du syndicat officiel ? Comment expliquer que les dizaines d'arrestations opérées au cours du conflit n'aient pas suscité la moindre marque de réserve de notre part ?

Intervenant pour la première fois sur ces événements pour en tirer la leçon dans *l'Humanité* du 2 septembre, Georges Marchais confirme cette démarche qui masque la gravité du problème de la démocratie dans les pays socialistes. Il se félicite à juste titre de l'heureuse conclusion du « *conflit social* », mais il évacue les données de base mises en lumière par cette crise ; la classe ouvrière d'un pays socialiste écartée de tous les centres de décision et privée *de toute structure autonome d'intervention, un gouvernement et un* parti communistes ne bénéficiant plus d'aucun crédit dans la population, les travailleurs contraints de mener avec un acharnement exemplaire et une fermeté à toute épreuve une grève de plusieurs semaines pour imposer des libertés élémentaires : liberté syndicale, droit de grève, liberté d'expression, libération des prisonniers politiques ; le tout dans une situation où l'ombre menaçante d'une éventuelle intervention soviétique est présente dans tous les esprits et justifie la préoccupation de tout faire pour régler les problèmes « *entre Polonais* ».

Face à cette crise profonde qui affecte les structures d'une société socialiste, Georges Marchais tend à la réduire aux seuls problèmes d'une adaptation à une évolution économique rapide, nécessitant simplement une « *extension de la démocratie* ».

Nous sommes décidément bien loin des décisions du vingt-troisième congrès. Quelles que soient les réserves qu'a pu suciter *le « bilan globalement positif des pays socialistes »*, il n'en reste pas moins que l'orientation du congrès comporte une appréciation critique sur le manque de démocratie dans certains pays socialistes ; elle fait un devoir au parti d'y dénoncer toute atteinte aux libertés et de contribuer, dans l'intérêt du socialisme, à ce que la démocratie s'y déploie réellement.

Au lieu de quoi, de glissement en glissement, et au motif que l'impérialisme commet des crimes innombrables, *nous en sommes* arrivés, en taisant ou en minimisant le problème des libertés et de *la démocratie, au « formidable bilan des pays socialistes »*.

⁂

Au moment où les événements de Pologne marquent un pas dans le sens d'une réconciliation du socialisme et de la démocratie, qui ne peut être que bénéfique au mouvement ouvrier dans son *ensemble*, il est capital que le parti communiste français y apporte sa contribution *effective, en exprimant sans hésitation, à partir de ses propres* analyses, son opinion sur les problèmes que les événements de Pologne viennent de mettre en lumière et qui sont en fait les problèmes du socialisme réel.

(*) Avocat, membre du P.C.

● *L'U.D.F.* a publié, mardi après-midi 2 septembre, la déclaration suivante : « *Pour la première fois, un pays situé au-delà du rideau de fer a franchi un pas important vers la démocratie. Avec les accords de Gdansk, le peuple polonais a remporté une victoire dont tous les hommes libres se réjouissent.* » L'U.D.F. constate « *avec satisfaction* », que « *la crise polonaise a trouvé une issue pacifique* ».

Allemagne fédérale

La rivalité électorale s'accentue entre libéraux et socialistes

De notre correspondant

Bonn. — La rivalité électorale entre sociaux-démocrates et libéraux *s'accentue*. Le chancelier Schmidt a reproché à ses alliés du *F.D.P.* d'aller trop loin en dénonçant des « *tendances collectivistes* » au sein du S.P.D. à des fins de propagande. Le secrétaire général libéral a rétorqué que les électeurs tenaient à connaître très clairement les différences entre les deux alliés de la coalition gouvernementale.

La querelle est en partie artificielle, car M. Schmidt souhaite, autant qu'il en a besoin, que les libéraux continuent d'être représentés au Bundestag. Leur contrepoids lui permet de contenir les exigences de l'aile gauche de son parti. Les inquiétudes qu'avait suscitées au printemps l'élimination des libéraux du Parlement de Düsseldorf sont maintenant dissipées : tous les sondages montrent qu'ils franchiront la barre des 5 % grâce aux électeurs soucieux de préserver le système des trois partis qui, depuis des années, garantit la stabilité politique de la République fédérale.

Le revirement de l'opinion à cet égard est tellement clair que les stratèges du S.P.D. en viennent à redouter un renforcement trop accentué des libéraux, dont le rôle en politique étrangère s'est accru. M. Genscher, ministre des affaires étrangères et dirigeant du F.P.D., a joué un rôle décisif dans l'annulation de la rencontre Schmidt-Honecker.

La discussion sur la cogestion dans l'industrie divise aussi les deux alliés. La firme Mannesmann envisage une réorganisation qui soustrairait la société principale du groupe à la loi de 1951 sur la cogestion paritaire dans le charbon et l'acier. Elle serait placée sous le régime de la loi de 1976, valable pour l'ensemble de l'industrie et moins avantageux pour les syndicats (*le Monde* du 28 juin).

A ce propos, les députés sociaux-démocrates ont répondu en menaçant de présenter un *texte de loi qui maintiendrait la* cogestion paritaire même en l'absence des conditions prévues par la nouvelle loi pour son application. *Or* les libéraux soutiennent Mannesmann sans réserve, tandis que M. Strauss, candidat de l'opposition, a entraîné la C.D.U. réticente à soutenir un système de cogestion institué après tout par le gouvernement Adenauer.

Il a fallu que M. Schmidt menace de donner sa démission pour mettre un terme à la querelle qui provoquait une convergence, même occasionnelle, entre S.P.D. et C.D.U. contre les libéraux. L'affaire semble écartée pour l'instant du débat électoral.

Restent les inquiétudes de la S.P.D. devant la tactique libérale pour l'utilisation des suffrages : elle vise à gagner « la deuxième voix » des électeurs.

Le 5 octobre, en effet, chacun déposera deux bulletins : l'un pour un candidat, l'autre pour un parti. Cette seconde voix permettra de déterminer le nombre total des sièges des formations au Bundestag. Les libéraux disent donc aux chrétiens-démocrates : « *Votez pour votre candidat avec la première voix, mais, si vous n'aimez pas M. Franz Josef Strauss, donnez la seconde au F.D.P.* » Et aux socialistes ils recommandent : « *Votez pour votre candidat du S.P.D., mais, si vous ne voulez pas que le chancelier Schmidt soit prisonnier de la gauche de son parti, donnez votre seconde voix au F.D.P.* »

Cette stratégie paraît assez efficace pour inquiéter sérieusement les deux grands partis. Mais, si l'état-major du S.P.D. dénonce cette « escroquerie de la seconde voix », il n'est pas certain que M. Schmidt soit vraiment mécontent de voir s'améliorer ainsi les chances de ses alliés libéraux.

JEAN WETZ.

DEVANT LE CONGRÈS DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN

M. Lecanuet estime que l'Europe doit devenir une « grande puissance » économique et militaire

De notre correspondant

Bonn. — M. *Jean Lecanuet*, président du C.D.S., a provoqué *quelques remous parmi les* membres du parti populaire européen, *réunis à Cologne*, en estimant, mardi 2 septembre, que l'Europe *devait devenir*, sinon une « *superpuissance* », du moins une « *grande puissance* » économique et militaire.

Avant lui, *M. Tindemans*, président du parti populaire européen, *qui* rassemble les démocrates-chrétiens des pays membres de la *C.E.E., et M. Kohl, président de la* C.D.U. ouest-allemande, avaient très vigoureusement plaidé en faveur d'une solidarité plus étroite avec les Etats-Unis.

Le moment est venu, selon *M. Lecanuet*, pour eux qui constituent le « *pilier européen de l'alliance atlantique* », de coordonner les forces politiques et militaires en vue d'assurer progressivement leur défense. Il ne s'agit pas, a précisé le président du C.D.S., d'affaiblir l'alliance atlantique, mais de s'appuyer sur elle jusqu'à ce que les pays du Vieux continent deviennent un « *partenaire égal* » des Etats-Unis.

M. Lecanuet a surpris plus encore en proposant une action concertée des Européens pour la défense de leurs voies de communication et de ravitaillement. Il a suggéré également que leurs forces navales soient présentes dans *l'océan Indien*, afin de garantir la sécurité d'une région dont l'importance est *vitale* pour l'Europe.

Certains des congressistes ont vu *dans* ces propos les « *tendances neutralistes* » dénoncées auparavant par MM. Tindemans et Kohl. M. Franz-Josef Strauss, candidat *de l'opposition* à la chancellerie ouest-allemande, a par contre *défendu* des thèses assez proches sur certains points de celles *de M. Lecanuet*. Il a mis l'accent de façon beaucoup plus claire sur l'indispensable solidarité avec les Etats-Unis, mais a estimé, lui aussi, que les Européens devaient assumer leur part de « *responsabilités globales* », aujourd'hui abandonnées aux Américains, pour contrecarrer la stratégie mondiale de l'U.R.S.S.

J. W.

PLUSIEURS EXTRÉMISTES DE DROITE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Karlsruhe (*A.F.P.*). — M. Manfred Roeder, ancien avocat, animateur des Groupes d'action allemands (mouvement d'extrême droite), a été arrêté le lundi 1ᵉʳ septembre près de Hanovre. Quatre autres extrémistes de droite présumés, dont l'identité n'a pas été révélée, ont également été arrêtés dans le cadre d'une vaste opération de police déclenchée sur tout le territoire fédéral à la suite de l'attentat perpétré le 22 août contre un camp de réfugiés à Hambourg. Cet attentat avait causé la mort de deux Vietnamiens.

Union soviétique

UN PROCÈS « JUSTE ET HONNÊTE » ?

Moscou (*Reuter, U.P.I.*). — Le journal des syndicats soviétiques *Troud* est revenu sur le procès *du Père Gleb Yakounine* au cours duquel le prêtre orthodoxe, fondateur d'un comité pour la défense des croyants, a été condamné, le 28 août, à cinq ans de camp suivis de cinq ans de relégation pour activités « *antisoviétiques* ».

Troud affirme que le procès a été « *juste* » et « *honnête* » et que les crimes reprochés au père Yakounine « *ont été objectivement et complètement prouvés. Le criminel a reçu ce qu'il méritait. Mais étant donné qu'il a reconnu les actions criminelles qu'il a commises et condamné le fait que le matériel qu'il avait préparé (...) ait été utilisé à des fins hostiles à l'U.R.S.S., et qu'il ait dit qu'à l'avenir il s'abstiendrait de telles activités, la Cour l'a condamné à cinq ans de camp et cinq ans de relégation* », alors que la loi prévoit en ce cas une peine maximum de sept ans de camp.

Ces affirmations contredisent celles de la femme du Père Yakounine qui a assisté au procès. Elle avait déclaré à l'époque que son mari avait plaidé *non coupable*, avait repoussé les accusations dont il avait fait l'objet.

Nous apprenons d'autre part qu'au cours du procès de Mme Tatiana Velikanova, animatrice de la *Chronique des événements courants* qui recense les arrestations et persécutions, (le procès eut lieu les mêmes jours que celui du Père Yakounine à Moscou), celle-ci a refusé de prendre part aux débatsaprès les avoir qualifié de « *farce sinistre* ». Durant les dix mois de détention préventive, elle n'a jamais signé le moindre document ou protocole d'interrogatoire. Son avocate commise d'office a bien tenté de la défendre durant les débats, mais avait jugé inutile de citer des témoins à décharge et de prévenir la famille de la date d'ouverture du procès. La mère de Mme Velikanova n'a pu y assister car, à la suite d'une hémorragie cérébrale, elle est actuellement hospitalisée, mais son frère se trouve à Moscou.

Turquie

● RENVOI DU DEBAT SUR LA MOTION DE CENSURE. — L'Assemblée nationale turque n'a pu discuter, le 2 septembre, une motion de censure contre le ministre des affaires étrangères, M. Hayrettin Erkmen, faute d'un quorum suffisant. Ce texte déposé par le parti du Salut national (pro-islamiste), censure la politique étrangère du gouvernement de M. Suleyman Demirel. Celui-ci n'engagera pas sa responsabilité au cours du débat, qui a été remis au 3 septembre. A Ankara, trois personnes ont été tuées et cinq grièvement blessées au cours d'une attaque à la bombe en plein centre piétonnier de la ville contre le siège d'une organisation professionnelle d'extrême-droite. (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل

DE LA C.F.D.T.

Turquie

Ne voyagez plus incognito, protégez-vous contre l'inconnu.

La Carte American Express vous est remplacée gratuitement en cas de perte ou de vol et votre responsabilité est limitée à 250 F.

Elle vous permet de retirer 2.000 FF par semaine dans plus de 1000 bureaux et représentants American Express dans le monde.

Avec American Express Assistance, elle vous assiste, vous, votre famille et votre voiture, en France et à l'étranger.

Avec l'Assurance Automatique Voyage et l'Assurance Aviation, elle peut vous garantir un capital de 1.600.000 F*

Avec l'Assurance Hospitalisation, elle couvre vos frais d'hospitalisation dans le monde entier.

Avec les Réservations Assurées, elle garantit vos réservations d'hôtel auprès des grandes chaînes internationales.

Et bien sûr, elle est acceptée par les meilleurs hôtels, les meilleurs restaurants, les grandes compagnies aériennes et les grands loueurs de voitures, en France et à l'étranger.

AMERICAN EXPRESS

Carte American Express. Ne partez pas sans elle.

La meilleure manière d'avoir la Carte American Express, c'est encore de la demander.
American Express Carte-France B.P. 302 - 92561 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 732.92.62

AMERICAN EXPRESS

*Souscrites auprès de la Compagnie St. Paul Fire and Marine, entreprise régie par le Code des Assurances D.A. 23.06.77/29.02.80.

Ogilvy & Mather

EUROPE

Espagne

La tension monte en Navarre entre partisans et adversaires de l'ETA

*Des membres du GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre) seraient responsables de l'assassinat à Barcelone du général Briz Armenguol (*le Monde *du 4 septembre). C'est la conviction de la police, qui a retrouvé des indices étayant cette thèse. Cet attentat serait une réponse à la mort d'un des dirigeants du GRAPO tué par la police à Madrid la semaine dernière.*

D'autre part, de violents incidents ont éclaté mardi 2 septembre à Pampelune, où des groupes favorables ou hostiles à l'ETA se sont affrontés. La tension monte en Navarre, dont le rattachement au Pays basque doit être décidé par la population à une date encore indéterminée.

Enfin, un docker de la banlieue de Bilbao, M. Antonio Fernandez Guzman, a été abattu, le mercredi matin 3 septembre, alors qu'il se rendait à son travail. Deux heures plus tard, un correspondant anonyme a revendiqué par téléphone au journal basque Egin *cet assassinat au nom de l'organisation séparatiste basque ETA.*

De notre correspondant

Madrid. — Manifestants anti-ETA et contre-manifestants basques se sont affrontés, mardi, à Pampelune. Seule l'importance du dispositif policier a empêché ces heurts de dégénérer en bataille rangée.

Ces incidents illustrent les contradictions qui font peu à peu de la Navarre le foyer de l'agitation basque. Des mouvements aussi divers que les commissions ouvrières, le parti nationaliste basque (P.N.V.) et le mouvement d'extrême droite Fuerza Nueva, entre autres, soutenaient la manifestation convoquée *« contre le terrorisme, l'assassinat, pour la liberté d'expression, la démocratie et le droit des Navarrais à décider librement de leur avenir ».*

La manifestation, qui a réuni environ quarante mille personnes, était une réponse à l'attentat commis la semaine dernière par l'ETA-militaire contre M. José Javier Uranga, directeur du journal de Pampelune *Diaro de Navarra*. M. Uraga, criblé de balles, a survécu par miracle. L'ETA s'en était pris à lui pour la campagne que menait son journal contre l'intégration de la Navarre au Pays basque autonome.

La contre-manifestation convoquée *« contre le terrorisme d'Etat, la répression et le chômage »* par plusieurs groupes basques « patriotes » avait été interdite par le gouverneur civil, et les forces de l'ordre avaient dressé des barrages vingt-quatre heures à l'avance autour de Pampelune pour empêcher les renforts d'affluer.

Le nœud du problème est le statut de la Navarre. Les nationalistes basques la considèrent comme historiquement partie intégrante d'Euskadi, dont elle constitue le vaste hinterland. Néanmoins, beaucoup de Navarrais, particulièrement dans le sud de la province, ne s'estiment pas basques et veulent que la Navarre suive son propre chemin. Le statut basque d'autonomie prévoit que la Navarre aura le droit de décider par référendum de se joindre aux trois provinces de Biscaye d'Alava et de Guipuzcoa. Néanmoins, dix mois après l'approbation du statut d'Euskadi, la date du référendum, qui dépend de l'Assemblée navarraise profondément divisée, n'a pas encore été fixée.

L'aile politico-militaire de l'ETA mettait au nombre des exigences énoncées lors de la « guerre des vacances », en juin dernier, l'annonce d'une date prochaine par le gouvernement. L'ETA n'a pas obtenu satisfaction, mais a juré de continuer la lutte. Deux assassinats commis par des groupes d'extrême droite la semaine dernière à Irun et à Bilbao ont avivé les tensions. L'arrestation, samedi à Pampelune, de M. José Antonio Urbiola, membre de la coalition séparatiste Henri-Batasuna (Union populaire), vice-président de l'Assemblée provinciale navarraise, a porté à son comble la colère des « abertzale » (patriotes).

M. Urbiola a été arrêté pour avoir déclaré au cours d'une session à huis clos de l'Assemblée qu'Henri Batasuna partageait la stratégie de l'ETA-militaire. Il a été transféré à Madrid pour y être interrogé sur ses éventuels contacts avec l'organisation. Il était, mardi, détenu au secret depuis soixante-douze heures sous le coup de la loi anti-terroriste, et, selon son avocat, un magistrat avait autorisé la prolongation de la garde à vue de six jours.

(Intérim.)

Grande-Bretagne

LE CONGRÈS DU TUC A BRIGHTON

M. Callaghan propose aux syndicats d'accepter une politique des revenus en cas de retour des travaillistes au pouvoir

De notre correspondant

Londres. — Dans le discours qu'il a prononcé mardi 2 septembre au congrès de la Confédération inter-syndicale du TUC (Trade Union Congress) à Brighton, M. Callaghan, chef de l'opposition travailliste, a proposé au syndicat un nouveau *« contrat social »*, une sorte de pacte entre le mouvement syndical et un futur gouvernement travailliste. A en juger par le volume modéré des acclamations qui saluèrent son discours, M. Callaghan n'a que partiellement regagné le terrain qu'il avait perdu auprès des syndicats, dont l'opposition à sa politique des salaires provoqua les grèves sauvages de l'hiver 1978-1979 et son échec électoral l'an dernier.

D'autre part, plusieurs syndicats, dont celui des ouvriers du transport (T.G.W.U.) — le plus important par le nombre, — voteront pour une motion hostile à toute forme d'économie dirigée, notamment à une politique des revenus.

Le T.G.W.U. représente plus de deux millions de syndiqués. Fidèle au principe de la libre négociation des salaires, il exclut tout contrôle direct ou indirect sur ceux-ci.

Néanmoins, les mineurs (malgré l'opposition d'une minorité entraînée par M. Scargill, leader du Yorkshire) et les métallurgistes assureront l'adoption d'une motion qui, tout en excluant la possibilité d'un gel des salaires sous le gouvernement Thatcher, envisage de coopérer avec un futur gouvernement travailliste — *« pour la construction d'une nouvelle société plus juste, l'élimination du chômage, la réduction de l'inflation... ».*

La formule est assez vague pour être interprétée comme une approbation de l'initiative de M. Callaghan, qui, avec beaucoup d'autorité et de franchise, avait défini les termes de la coopération à rétablir entre les syndicats et un éventuel gouvernement travailliste. *« Nous allons définir une fois pour toutes le rôle du mouvement syndical dans la société »*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« L'Etat a des obligations envers les syndicats, qui, à leur tour, en ont envers la société. »*

M. Callaghan a pris l'engagement, si les travaillistes revenaient au pouvoir, d'abolir la nouvelle loi restrictive des droits syndicaux et de mener activement une politique de plein emploi. Mais, de son côté, le mouvement syndical doit accepter un *« code de discipline »* qu'il devra faire respecter, et M. Callaghan a insisté sur la nécessité d'aboutir à une politique des revenus.

Il a dit : *« Si nous voulons une société plus juste, nous avons besoin d'une politique concernant tous les revenus et non pas seulement les bénéfices. » « Que pouvez-vous offrir, pouvez-vous suggérer quelque chose ? Nous devons aboutir à un accord. »*

M. Callaghan n'a pas renié ses convictions, et M. Scargill n'a pas manqué de souligner que M. Callaghan voulait ressusciter une politique menant à la défaite du gouvernement travailliste. Si M. Callaghan n'est pas encore assuré du succès de son initiative, il peut espérer cependant obtenir l'appui d'une majorité des syndicats dans le prochain affrontement qu'il livrera à la gauche, au congrès travailliste de Blackpool, à la fin du mois. En fait, depuis le début des discussions de Brighton, la gauche et la droite du Labour multiplient leurs efforts en coulisse pour rallier à leurs causes respectives les syndicats qui, en raison du vote par bloc, doivent faire pencher la balance au congrès travailliste.

Après le revirement au sein du grand syndicat des métallurgistes, la gauche a perdu du terrain et devra sans doute renoncer à une partie des réformes de structures qu'elle suggérait pour renforcer son emprise. De leur côté, les dirigeants de la droite, familièrement appelés la *« bande des trois »* (Mme Williams, MM. Owen et Rogers), mènent une campagne très agressive en espérant obtenir un changement en leur faveur au sein de l'exécutif, jusqu'à présent contrôlé par la gauche. Etant donnée l'intensité des querelles des factions, M. Callaghan pourrait être tenté de rester à la barre. En tout cas, il n'a donné aucune indication sur ses intentions. De nombreux observateurs pensent que, si finalement les syndicats réagissent favorablement à son initiative, et si la gauche était définitivement battue à Blackpool, M. Callaghan ayant renforcé son autorité et son prestige pourrait plus facilement se retirer pour céder la place à M. Healey.

Ces préoccupations accaparent l'esprit de délégués du congrès au point d'éclipser celles concernant l'avenir du mouvement syndical. A court terme, le TUC espère pouvoir intégrer et récupérer dans l'organisation syndicale les deux millions de chômeurs, dont beaucoup, faute de payer leurs cotisations, ont cessé d'être membres. A plus long terme, le TUC voudrait voir réduire le nombre des syndicats et renforcer l'autorité de la centrale. Le TUC compte, en effet, cent neuf syndicats. Cette prolifération est une source de conflits entre des organisations rivales. Une motion recommandant que le nombre des syndicats soit réduit à vingt a été votée à l'unanimité, mais, étant données les traditions du mouvement syndical britannique, il y a peu de chances qu'elle soit mise à exécution.

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

Colombie

Le projet d'amnistie du gouvernement ne satisfait pas les organisations de guérilla

Bogota *(A.F.P.)*. — Implantée depuis un quart de siècle dans le pays, la guérilla colombienne semble décidée à poursuivre la lutte armée, après avoir rejeté la proposition d'amnistie présidentielle.

Alors que le Parlement vient d'entamer la discussion du projet de loi *envisageant d'amnistier les guérilleros* qui déposeraient les armes, les deux principales organisations rebelles ont intensifié leurs actions.

Le mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche) a enlevé un rapporteur du projet et quatre journalistes de la capitale pour leur remettre un « *contre-projet* » élargissant la mesure de clémence à tous les prisonniers politiques et demandant une « *amnistie sociale* » à l'égard des couches sociales les plus défavorisées.

Poursuivant leurs opérations de harcèlement de l'armée, les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, procommunistes, ont, de leur côté, tendu une embuscade sanglante à une patrouille, tuant trois soldats et en prenant douze autres en otages pendant soixante-douze heures dans une des régions les plus inaccessibles du pays. Les otages ont été libérés par l'armée au terme d'une vaste opération qui a mobilisé plusieurs milliers d'hommes.

En présentant son projet de loi, le président Turbay a tenté une ouverture en direction des organisations extrémistes pour les faire revenir au sein de l'opposition légale. Son projet a reçu l'appui des deux principaux partis (libéral et conservateur), des organisations syndicales réformistes et de l'Eglise. Mais beaucoup ont regretté la modestie d'un texte *qui ne concerne pas les personnes* déjà condamnées pour faits de guérilla, ni celles en instance de jugement.

Même si le projet était amendé par le Congrès, il est douteux que les FARC ou le M-19 acceptent de déposer les armes. Les deux organisations ont annoncé qu'elles continueraient la lutte armée, respectivement en milieu rural et dans les zones urbaines, tant que le gouvernement ne satisferait pas leurs exigences. Elles demandent notamment la levée de l'état de siège en vigueur en Colombie depuis 1975 et l'abrogation du « *statut de sécurité* » décrété en 1978 par l'administration et confiant de larges pouvoirs à l'armée pour lutter contre la guérilla. Elles exigent également *l'adoption de profondes réformes sociales* et de nouvelles mesures économiques, ainsi que l'ouverture d'un dialogue sur l'« évolution démocratique » du pays. A toutes ces exigences, le président a répondu fermement qu'il n'était pas question de signer un « *armistice* » avec la guérilla et réaffirmé que l'amnistie était une offre « non négociable ».

LA BOLIVIE QUITTE LE PACTE ANDIN

La Paz *(A.F.P., Reuter)*. — La Bolivie a décidé de quitter le pacte andin. Cette annonce a été faite à La Paz, mardi 2 septembre, par M. Sosa, ministre du pétrole, qui a précisé que les pays du groupe andin sont intervenus dans les affaires d'un pays membre. C'est une référence à la ferme condamnation par les gouvernements péruvien, équatorien, colombien et vénézuélien du coup d'Etat du 17 juillet à La Paz (*le Monde* du 3 septembre).

A Cochabamba, l'assemblée des évêques boliviens a débuté ses travaux mardi et doit examiner les délicates relations de l'Eglise avec le gouvernement ainsi que la situation des droits de l'homme en Bolivie. Le Père Julio Tumiri, président de l'Assemblée des droits de l'homme de Bolivie, est encore détenu, et plusieurs religieux sont réfugiés dans des ambassades.

La réunion, qui s'achèvera vendredi, débute alors que les évêques de Bolivie ont reçu des messages de soutien du président du Conseil épiscopal pour l'Amérique latine (Celam, dont le siège est en Colombie), Mgr Alfonso Lopez Trujillo, et du cardinal primat du Pérou, Mgr Juan Landazuri.

AFRIQUE

Algérie

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ÉVOQUE « LA CRISE D'IDENTITÉ DU PAYS »

M. Abderrahmane Chibane, ministre algérien des affaires religieuses, a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de l'enseignement de l'islam à l'occasion du quatorzième séminaire de la pensée islamique, qui se tient à Alger et qui est consacré cette année à *« la place de l'islam dans le monde contemporain ».*

Dans une interview publiée mardi 2 septembre par *El Moudjahid*, M. Chibane déclare notamment : *« L'Algérie fait face, d'une certaine façon, à une crise d'identité... que ni le nationalisme ni l'arabisation n'ont pu résoudre depuis l'indépendance. »* Après avoir évoqué les efforts déployés depuis 1962 pour *« promouvoir le nationalisme en idéologie totale »*, le ministre déclare : *« Force est de constater aujourd'hui qu'ici comme ailleurs dans les pays musulmans — voir les exemples de l'Iran sous le chah et de la Turquie — le nationalisme est impuissant, à lui seul, à fournir la matrice d'un comportement culturel... C'est certainement conscient de ce trouble que le président Chadli Bendjedid a voulu rétablir la hiérarchie des valeurs en plaçant la foi en Dieu au-dessus de toute allégeance. »*

Pour M. Chibane, *« les deux notions d'arabisation et d'islamisation font partie, de nos jours, d'une même réalité »*. Il rappelle qu'il a existé *« plusieurs exemples où l'arabisation a servi de couverture pour l'évacuation de tout contenu éducationnel islamique »*, et ajoute *« plus que jamais, il convient d'affirmer que l'arabisme désislamisé n'aura jamais droit de cité dans notre pays ».*

Enfin, M. Chibane a rejeté l'idée que le regain de ferveur islamique constaté en Algérie puisse être attribué à des origines extérieures au pays et a affirmé que *« la revendication d'islamité qui se fait de plus en plus pressante dans notre pays (...) a des racines et un caractère endogènes ».*

Zimbabwe

M. MUGABE LANCE UN APPEL AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

A l'occasion de l'ouverture, le 1er septembre à Salisbury, d'une conférence réunissant un millier d'hommes d'affaires du Zimbabwe et des principaux pays occidentaux, M. Robert Mugabe a lancé un appel à l'investissement étranger dans son pays. Le premier ministre a assuré que les objectifs du Zimbabwe, *« une société socialiste, égalitaire et démocratique »*, ne devrait pas entraver l'entreprise privée et l'investissement étranger. Il a indiqué que les investisseurs devaient tenir compte des aspirations sociales du peuple du Zimbabwe et de la nécessité d'une hausse rapide du niveau de vie des couches les plus pauvres. Il a d'autre part demandé qu'un pourcentage substantiel des profits réalisés soit réinvesti dans le pays.

M. Mugabe a estimé que la participation de l'Etat n'était indispensable que dans le domaine énergétique et dans certaines industries stratégiques comme l'acier, ce qui a rassuré les congressistes, car ces industries sont largement contrôlées par l'Etat. Il n'a fait aucune allusion à des nationalisations éventuelles, se contentant d'insister sur la participation de nationaux à la définition des projets d'investissement et aux équipes de direction, *« ce qui ne doit être considéré que comme une preuve de confiance mutuelle »*. Il a critiqué la faiblesse de l'aide étrangère, et affirmé que les richesses de son pays, notamment les possibilités du sous-sol et de l'agriculture, étaient *« considérables ».*

● MILLE SIX CENT QUARANTE-QUATRE ZIMBABWEENS — dans leur grande majorité des Blancs — ont quitté le pays en juillet 1980, ce qui constitue le nombre de départs le plus élevé depuis avril 1979. Ce chiffre était de mille deux cent trente-huit le mois précédent. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

« Envoyé spécial » de l'UNICEF

LE FRÈRE DU ROI KHALED D'ARABIE SAOUDITE EST REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir mercredi 3 septembre le prince Talal Ben Abdel Aziz, frère du roi Khaled d'Arabie Saoudite, « envoyé spécial » de l'UNICEF, que M. Kurt Waldheim, *secrétaire général des* Nations unies, a chargé de recueillir des fonds à destination des organisations internationales qui se préoccupent du tiers-monde, et singulièrement de l'UNICEF. A cet effet, une entité financière sera créée, en octobre, à Djeddah par plusieurs pays du Golfe. Ces fonds seront répartis dans chaque pays receveur par un comité interministériel présidé par le chef de l'Etat.

Cette action, nous a déclaré le prince Talal, montre une prise de conscience, dans les pays pétroliers du Golfe, quant à l'utilité du type d'aide concrète, multilatérale, que fournit l'UNICEF. D'ores et déjà, des sommes provenant de cette source sont engagées au Pakistan afin de créer des systèmes d'adduction d'eau et de produire du vaccin antirougeoleux.

L'aide collectée de cette manière, indique le prince Talal, profitera à un maximum d'enfants et de femmes du tiers-monde, et non pas seulement à ceux des pays arabes ou musulmans.

Rappelons que la contribution officielle de la France (1) au financement de l'UNICEF (8,6 millions de francs en 1978) s'est amenuisée au fil des années : le Comité français pour l'UNICEF (2), qui collecte des *fonds privés*, avait *rassemblé* à lui seul au cours de la même année 29 millions de francs.

---

(1) Les contributions des pays membres de l'UNICEF sont non pas obligatoires et alignées sur le produit national brut, comme c'est le cas pour la majorité des institutions internationales, mais facultatives.

(2) 35, rue Félicien-David, Paris-16e. Tél. : 224-13-95.

EN ACCEPTANT L'OFFRE D'« UNION » DE TRIPOLI

Damas entend surtout tirer parti du soutien libyen dans une conjoncture délicate

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré une réponse immédiate et chaleureuse de la Syrie à l'offre d'unité faite par le chef de l'Etat libyen, il ne semble pas que la proposition du colonel Kadhafi ait des chances d'aboutir à une forme quelconque de fusion entre les deux pays. Le « oui » de principe syrien a été formulé par le président Assad *le jour même de l'offre* libyenne et confirmé le lendemain par les commandements national et régional du parti Baas, qui ont tenu une réunion conjointe. Il est possible qu'un *sommet syro-libyen* se tienne rapidement et qu'il soit suivi d'une proclamation unitaire sans, pour autant, que cela ait d'autre signification que celle d'une alliance conjoncturelle.

Géographiquement, la Libye est encore plus éloignée de la Syrie que ne l'était l'Egypte, et ce facteur avait déjà été déterminant, malgré le prestige de Nasser, dans la rupture de l'union égypto-syrienne des années 1958-1961. En outre, en matière d'« unions », le président Assad s'est toujours montré très prudent : on l'a constaté dans ces rapports avec l'Irak et, d'ores et déjà, avec la Libye. Il n'accepte une telle formule que lorsqu'il est en position de force, comme ce fut le cas lors de l'« union » avec la Jordanie entre 1975 et 1977. Ce qui est loin d'être la situation aujourd'hui, alors qu'il est engagé dans une épreuve de force interne avec les Frères musulmans, dont seize membres ont été tués, mardi, à Damas, au cours de combats avec les forces de sécurité.

L'offre du colonel Kadhafi venait cependant à point nommé pour le président Assad, à un moment où il se trouve isolé sur la scène arabe, face à un axe Bagdad-Ryad qui se consolide sans dire son nom et qui dispose de l'appui secret de la Jordanie.

A l'approche du prochain sommet arabe (en principe en novembre, à Amman), il était particulièrement bienvenu pour Damas de compter sur un soutien politique indéfectible comme celui que peut lui apporter le colonel Kadhafi. La Syrie a aussi grandement besoin d'un soutien financier, mais, en cette matière, peut-être ne se fait-on pas trop d'illusions à Damas, la Libye ayant dans le monde arabe la réputation d'être un mauvais payeur.

LUCIEN GEORGE.

LA CINQUIÈME TENTATIVE DU PRÉSIDENT LIBYEN

Le projet d'union de la Libye et de la Syrie proposé par le colonel Kadhafi est la cinquième tentative du président libyen pour s'unir à des pays arabes. Toutes ces tentatives ont eu jusqu'ici une brève existence ou sont restées sans lendemain.

● 27 DECEMBRE 1969 : Libye-Soudan-Egypte : signature de la charte de Tripoli entre les trois pays, prévoyant la création d'une « fédération souple » entre les trois pays. Le 27 novembre 1970, deux semaines après l'arrivée au pouvoir, à Damas, du général Hafez El Assad, la Syrie se joint à eux. L'union ne prend jamais forme.

● 17 AVRIL 1971 : Libye-Egypte-Syrie : trois des quatre signataires de la charte de Tripoli décident de créer une fédération des républiques arabes. L'union restera purement théorique.

● 2 AOUT 1972 : Libye-Egypte : MM. Khadafi et Sadate décident l'union totale entre les deux pays, deux semaines après l'expulsion des conseillers soviétiques d'Egypte. Le 29 août 1973, l'union « par étapes » et sans délai précis est proclamée. La guerre d'octobre 1973 provoque la rupture des relations entre les deux pays (*1er décembre 1973*).

● 12 JANVIER 1974 : Libye-Tunisie : à Djerba, le colonel Kadhafi et M. Bourguiba annoncent la fusion entre leurs deux pays. Deux jours plus tard, le président tunisien démet de ses fonctions son ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, considéré comme le principal artisan de cette union, et abandonne le projet.

● *Le Parlement iranien* a ajourné son débat sur la composition du nouveau gouvernement de M. Radjaï, écartant ainsi, pour le moment, le conflit majeur à ce propos entre le premier *ministre* et le président de la République, M. Bani Sadr. Le premier ministre, qui s'est entretenu tard dans la nuit de lundi avec le chef de l'Etat, s'est présenté brièvement mardi matin devant le Parlement pour l'informer que M. Bani Sadr désirait avoir plus de temps pour étudier certaines des attributions de portefeuilles. — *(Reuter.)*

LE MONDE diplomatique
de septembre
EST PARU
Au sommaire :
L'ÉLECTRONUCLÉAIRE
UNE SOLUTION
CONTESTÉE

stage pré-rentrée, soutien annuel, année préparatoire
MEDECINE
ET PHARMACIE
7 centres : saints-pères, neuilly, nation, bichat, créteil, orsay, châtenay
CEPES 57, r. Ch.-Laffitte. 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19
enseignement supérieur privé

LIBÉRIA CINQ MOIS APRÈS LEUR COUP D'ÉTAT

Les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à emporter l'adhésion de la population

Le sergent-chef Samuel Doe, chef de l'Etat libérien, a annoncé, lundi 1er septembre, le rétablissement de la peine de mort pour motifs politiques. « Tout élément contre-révolutionnaire pris en train de saper les progrès de la révolution libérienne sera immédiatement exécuté », a déclaré le chef de l'État devant un auditoire d'étudiants, à son retour d'une visite officielle en Ethiopie, où il avait dit sa « *conviction* » que « le Libéria pouvait beaucoup apprendre de l'expérience révolutionnaire éthiopienne ».

Le président Doe avait annoncé la suspension de telles exécutions le 29 avril, répondant ainsi aux nombreux appels consécutifs à la mise à mort, dans des conditions atroces, de treize dirigeants de l'ancien régime Tolbert. Parmi les appels les plus récents en faveur de la libération des prisonniers politiques, que le délégué général pour l'Afrique du Comité international de la Croix-Rouge n'a pas été autorisé à rencontrer en août, *figurent* ceux des deux évêques catholiques du Libéria ainsi que celui du chargé d'affaires *américain en poste à Monrovia*. Le nombre des détenus politiques est généralement estimé à cent cinquante ou deux cents personnes, alors que le gouvernement libérien affirme ne détenir que « quelques prisonniers ».

D'autre part, M. Nah Tipoteh, ministre du plan et des affaires économiques, vient d'annoncer l'octroi d'une aide étrangère de 128 millions de dollars au Libéria pour l'année 1980-1981.

Le gouvernement américain devrait accorder environ 20 millions de dollars pour l'*alimentation, les médicaments, l'agriculture, la radio rurale et le matériel* militaire.

La R.F.A. devrait fournir environ 23 millions de dollars pour le développement de l'agriculture et des forêts, la modernisation des ports, les adductions d'eau et l'entretien des routes.

Les 85 millions de dollars restant devraient provenir du Fonds monétaire international et serviront à couvrir un déficit budgétaire d'environ 75 millions de dollars.

***Cependant, cinq mois après le coup* d'Etat, *les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à emporter* l'adhésion de la population.**

De notre envoyé spécial

Monrovia. — « *In the cause of the people, the corruption continues.* » Dans les rues chaudes de Monrovia, comme dans les salons cossus du quartier de *Sunkor ou* dans les « *slums* » de West-Point et de New-Kru-Town, on parodie ainsi un des slogans favoris du nouveau régime, « *In the cause of the people, the struggle continues* » (« *Au nom du peuple, le combat continue* »). La plaisanterie traduit assez bien la désillusion de la très grande majorité de la population libérienne, *cinq mois* après le renversement *du président* Tolbert par une poignée de sous-officiers et de soldats conduits par le sergent-chef Samuel Doe, le 12 avril.

La *récente* libération de plusieurs personnalités de l'ancien régime, épargnées aux premières heures du coup d'Etat, comme la veuve du président assassiné, ainsi que la *suspension de facto* des procès en cours n'ont pas suffi à détendre le climat. Des voix courageuses s'élèvent avec de plus en plus d'insistance pour demander davantage. Ainsi l'évêque catholique de Monrovia, dans une lettre pastorale lue en chaire, le dimanche 10 août, dans toutes les églises du pays, s'est prononcé pour la libération des prisonniers *politiques* et l'amnistie *en faveur* des condamnés.

Même si elles ont conservé pour la plupart — pour le moment du moins — l'essentiel de leurs fortunes, les « *trois cents familles* » *d'origine* afro-américaine qui gouvernaient depuis plus de cent cinquante ans le pays et le mettaient *en coupe réglée ont perdu* le pouvoir. Les « *big shots* » — les « *gros fusils* », — comme on désigne ici les éléments les plus huppés *de cette petite minorité privilégiée, se* réfugient les uns après les autres, avec femmes et enfants, aux Etats-Unis. Symbole brisé de leur ancienne puissance, le grand temple maçonnique de *style néo-victorien qui dominait* la capitale n'est plus qu'une carcasse désolée, dont les pillards ont emporté jusqu'aux huisseries.

Quatre mois après être sortis de leurs casernes, les « *sans-grade* » de l'armée ne paraissent pas avoir grande envie d'y retourner. Leurs anciens camarades *de chambrée*, devenus du jour au lendemain *maîtres de* l'Etat, ne parviennent plus à leur imposer la moindre discipline. Certes, violences et agressions ont à peu près complètement disparu, *du moins dans la capitale. Mais*, casquette à visière ou casque américain sur la tête, lunettes à verres fumés, talkies-walkies avec mini-micro au menton et mitraillette *à la main*, des *groupes* de soldats en tenue léopard arpentent les rues du matin au soir, sans autre but que d'exhiber leur puissance ou d'extorquer quelques dollars aux commerçants ou aux *simples* passants. Précédées de motards, toutes sirènes hurlantes, les grosses voitures des membres du Conseil de rédemption populaire ne transportent bien *souvent* que les épouses des « nouveaux messieurs » qui se rendent au marché.

Ostentation et jalousie

Cette *ostentation* de parvenus exaspère de plus en *plus* les classes *moyennes*, notamment les fonctionnaires, qui ont pour la plupart conservé leurs postes.

Le très substantiel relèvement des *soldes des militaires*, portées *du jour au lendemain* de 100 à 250 dollars par mois pour les hommes de troupe, alors que les effectifs de l'armée vont être accrus de 60 % (de cinq mille à huit mille *hommes*), *suscite, en effet*, beaucoup de jalousie dans l'administration, dont les agents attendent toujours l'entrée en vigueur des augmentations promises. Il en va de *même* chez les *salariés du secteur* privé, qui se sont bercés, jusqu'à présent en vain, des mêmes espérances. La désillusion n'est pas moindre en ce qui concerne la baisse des prix du *riz, du poisson, des loyers* et des transports, qui avait été tout aussi démagogiquement annoncée aussitôt après le renversement de Tolbert. Un *décret* en date du 30 juin a *suspendu sine die* l'exercice *du droit de grève* — ce qui n'empêche pas la multiplication anarchique des arrêts de travail — et il a été précisé que la réglementation très répressive des *conflits* sociaux mise en place par le régime déchu ne serait pas révisé « *pour le moment* ». Dans ces conditions, la popularité des nouveaux maîtres, qui au lendemain du coup d'Etat était incon*testable, est sérieusement compromise* dans les *milieux syndicaux*, notamment à la Firestone, la plus grande plantation d'hévéas du monde, comptant dix mille employés, et dans les grosses compagnies *minières* comme la Lamco qui exploite les riches gisements de fer du mont Nimba.

La marge de manœuvre des nouvelles autorités est, en ce *domaine comme dans beaucoup* d'autres, extrêmement étroite. « *The country* is *broke* » (« le pays est fauché »), avait déclaré, dès le 25 avril, le nouveau ministre *du* plan et des affaires économiques, M. Togba Nah Tipoteh, brillant économiste qui animait l'opposition de gauche sous l'ancien régime. « *A la veille du coup d'Etat*, avait-il révélé alors, *le gouvernement Tolbert n'avait que 5 millions de dollars en caisse, son découvert à la Banque nationale du Libéria (institut d'émission) s'élevait à 25 millions de dollars et la dette extérieure était de l'ordre de 700 millions de dollars.* » Depuis lors, en dépit des efforts déployés pour amener les « *big shots* » à régler leurs arriérés d'*impôts* et *pour faire* rendre gorge aux anciens dignitaires déchus convaincus de corruption, la situation des finances publiques est demeurée *tout aussi* précaire.

L'activité économique ralentie

Durant les quatre derniers mois, l'activité économique s'est, en effet, considérablement ralentie, et les rentrées *budgétaires* en sont *très affectées*. En dehors des grandes compagnies, protégées par des *systèmes fiscaux* privilégiés et qui menacent de fermer leurs portes *si* on les *contraint* à *relever* les salaires de leurs employés, la plupart des sociétés industrielles et commerciales se sont mises plus ou moins en veilleuse, *tandis* que les banques *adoptaient* une politique très restrictive de crédit. En conséquence, durant les mois d'avril, mai et juin, les importations et, partant, les recettes *douanières*, ont *baissé de* près de 44 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier, et la situation ne s'est pas sensiblement redressée *durant les dernières* semaines. En dépit d'une aide de 12 millions de dollars promise par le Fonds monétaire international (F.M.I.), les principaux projets d'équipement qui avaient *été mis au point* pour la ville de Monrovia, qui en a pourtant grand besoin, ont dû être annulés, faute de crédits.

Mettant entre *parenthèses ses* convictions *socialistes*, M. Tipoteh, dont les déclarations ont été ensuite reprises par le ministre des finances, le major Perry G. Zulu, et par le *chef de* l'Etat lui-même, a eu beau assurer qu'il n'y aurait pas de nationalisations, que le dollar serait maintenu comme monnaie du pays, qu'au*cun contrôle* des changes ne serait institué et que tous les contrats et accords passés par l'ancien régime avec les pays et les firmes étrangères *seraient* scrupuleusement respectés, en particulier en ce qui concerne le « *programme maritime* » (environ 20 % des navires de commerce du *monde se sont placés sous pavillon* libérien), ces professions de foi libérales n'ont pas vaincu les réticences de la plupart des investisseurs inquiets de la *fragilité* du *nouveau régime*.

Deux organismes superposés exercent le *pouvoir* à *Monrovia* : le *Conseil* de rédemption populaire (C.R.P.), qui est l'organe de décision, et le gouvernement réduit au rôle d'« *organe de propositions* ». Le conseil est composé des seize sous-*officiers* et *soldats qui* participèrent à l'assaut du palais présidentiel, dans la nuit du 11 au 12 avril, ainsi que de quelques membres cooptés ensuite pour des raisons de rééquilibrage ethnique — *tous* les conjurés *étaient* des Krahns, membres d'une petite ethnie qui ne représente qu'à peine 5 % de la population libérienne. Le C.R.P. est pratiquement condamné à une inefficacité brouillonne, ses membres n'ayant ni formation intellectuelle ni expérience des *affaires publiques. Le gouvernement*, qui compte des officiers, trois anciens ministres de Tolbert et des hauts fonctionnaires, est certes plus compétent *mais ne parvient pas à faire* prévaloir ses vues. Le fait que le sergent-chef Doe, devenu chef de l'Etat, préside ces deux instances, et maigré la décision prise *récemment que celles-ci* tiendraient désormais une réunion commune tous les mois, n'a pas amélioré la situation. D'autant que les deux équipes sont très divisées.

Au sein du gouvernement se développent notamment de sourdes *rivalités entre les chefs des deux* anciens partis d'opposition au précédent régime : M. Gabriel Bacchus Matthews, qui animait le Progressive People's Party *(P.P.P.) et qui détient le* portefeuille des affaires étrangères, et M. Togba Nah Tipoteh, l'actuel ministre du plan et des affaires économiques, qui présidait aux destinées du Mouvement pour la *justice en Afrique* (MOJA), généralement considéré comme « *plus à gauche* » que la formation rivale.

Diverses personnalités attendent que la situation se décante pour tenter de revenir progressivement sur le devant de la scène. On peut citer à cet égard le *recteur de l'université de Monrovia*, M. Amos Sawyer, proche du MOJA, la présidente de la Banque nationale, Mme Elen Johnson Sirleaf, qui occupait le *poste de ministre des finances* dans le dernier gouvernement Tolbert, et même M. « Chad » Tubman, le fils du prédécesseur du président assassiné, « gentleman-farmer », ami de longue date de M. Bacchus Matthews, resté populaire auprès de larges *secteurs de la population*.

Dans la confusion née de ces clivages, un groupe de trois dirigeants semble s'affirmer : le chef de l'Etat, le commandant en chef des *forces armées*, le général (ancien sergent-chef) Thomas Quiwonkpa, et le ministre d'Etat pour les affaires présidentielles, M. Georges Bolley. Suppléant par *l'intelligence à son inexpérience*, le sergent-chef Doe, le « rédempteur », conserve une incontestable popularité. M. Georges Bolley, qui fut, dit-on, le seul civil in*formé du putsch qui se préparait* (il est originaire du même village que le nouveau chef de l'Etat), est le véritable chef du gouvernement. Toutefois ce triumvirat *demeure encore* très fragile.

Les avances de Moscou

Le jeu des grandes puissances et de leurs alliés africains respectifs achève, enfin, de compli*quer la situation*, et, à *maints* égards, de la rendre explosive. Tenus à l'écart sous l'ancien régime, les Soviétiques essaient d'avancer quelques pions dans ce qui fut si longtemps une chasse-gardée de l'Occident et plus particulièrement des Américains. M. Brejnev a invité le sergent-chef Doe, qui a accepté, à se *rendre en visite à Moscou*, à une date à déterminer. Le chef de l'Etat a été chaleureusement accueilli, le 26 août, à Addis-Abeba, où il avait été invité par le président *Mengistu qui fut* le premier et même, pendant un temps, le seul dirigeant africain à *le reconnaître, alors que tous* les autres lui interdisaient de venir siéger parmi eux (*le Monde* du 28 août) Inquiets de ces avances, qui pourraient déboucher rapide*ment, selon* un processus désormais classique, sur des fournitures d'armes, puis sur l'arrivée d'experts militaires du camp socialiste chargés de « *consolider* » le nouveau pouvoir, les Américains, encore très influents ici, s'efforcent de réagir, en apportant sans plus tarder un appui à Monrovia.

C'est ainsi qu'une délégation du C.R.P., comprenant notamment le *général Quiwonkpa, mais* aussi le coprésident du Conseil, le sergent-chef Weh Syen, est attendue aux Etats-Unis, où ont déjà été reçus à plusieurs *reprises* divers membres *du nouveau gouvernement*. De leur côté, les principaux responsables de la politique africaine de Washington ont fait ces derniers mois le déplacement *de Monrovia. Dans* leur *contre-offensive*, les Etats-Unis bénéficient du soutien résolu des pays africains francophones voisins, en particulier de la Guinée, de la *Côte-d'Ivoire* et du Togo, *discrètement* encouragés par la France.

PIERRE BIARNÈS.

ANVERS *Centre Mondial du*
DIAMANT
Tous renseignements vous seront communiqués par téléphone au numéro
TEL. : 19-32-31 31-27-54
GENERAL DIAMONDS
PELIKAANSTR 92 ANVERS

Profitez de l'offre exceptionnelle de Pierre et Vacances (valable jusqu'au 31 décembre 1980) pour investir en multipropriété : paiement échelonné sur 3 ans à un taux d'intérêt environ moitié moins élevé que celui pratiqué pour la multipropriété.

Dès cet hiver, vous cesserez de dépenser à fonds perdu pour vos vacances. *Vous constituez un capital indexé* sur les plus-values de la pierre dans les stations les mieux cotées.

Pierre et Vacances vous propose en plus une bourse d'échange entre 8 stations mer et montagne et les garanties de ses 13 ans d'expérience.

PIERRE et VACANCES

MULTI-PROPRIÉTÉ

AVORIAZ
440F PAR MOIS
PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en mars/avril. Valeur 19.800 F. 1.980 F à la réservation, 3.960 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 440 F par mois. Soit un total de 21.780 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris.Tél.720.70.87.
Nom.......... Profession..........
Tél.......... Tél. bureau..........
Adresse..........
MM.01
TAUX INTÉRÊT 50% DE MOINS ENV.

REBERTY LES MENUIRES
410F PAR MOIS
PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en mars. Valeur 18.400 F. 1.840 F à la réservation, 3.680 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 410 F par mois. Soit un total de 20.280 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris.Tél.720.70.87.
Nom.......... Profession..........
Tél.......... Tél. bureau..........
Adresse..........
MM.01
TAUX INTÉRÊT 50% DE MOINS ENV.

LE BALCON DE VILLARD
300F PAR MOIS
PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en janvier. Valeur 13.800 F. 1.380 F à la réservation, 2.760 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 300 F par mois. Soit un total de 14.940 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. 720.70.87.
Nom.......... Profession..........
Tél.......... Tél. bureau..........
Adresse..........
MM.01
TAUX INTÉRÊT 50% DE MOINS ENV.

CHAMONIX-SUD
290F PAR MOIS
PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en janvier. Valeur 12.900 F. 1.290 F à la réservation, 2.580 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 290 F par mois. Soit un total de 14.310 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris.Tél.720.70.87.
Nom.......... Profession..........
Tél.......... Tél. bureau..........
Adresse..........
MM.01
TAUX INTÉRÊT 50% DE MOINS ENV.

Délia

DIPLOMATIE

La réunion de l'Association du traité de l'Atlantique

Le vice-premier ministre portugais souligne l'option pro-occidentale de son pays

De notre correspondant

Lisbonne. — « *La stratégie soviétique et l'Occident* », tel est le thème de la 26e assemblée générale de l'Association du traité de l'Atlantique, qui, sous la présidence du secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, se déroule à Madère du mercredi 3 au samedi 6 septembre. Présidant l'ouverture des travaux, le vice-premier ministre des affaires étrangères, M. Freitas Do Amaral, a souligné l' « *option clairement occidentale et pro-européenne* » de son gouvernement.

« *Seule une grande fermeté et une détermination de la part de l'OTAN peuvent éviter le succès de la politique expansionniste de l'Union soviétique ainsi que le progrès des forces du pacte de Varsovie* », a-t-il déclaré.

L'hostilité à l'U.R.S.S. est devenue un des traits dominants de la diplomatie portugaise depuis l'investiture, en janvier dernier, du gouvernement de centre-droite dirigé par M. Sa Carneiro. Et les incidents s'accumulent, le dernier en date étant l'expulsion de quatre diplomates soviétiques accusés d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Cette attitude a provoqué une très vive protestation de la part de l'ambassadeur M. Kalinin.

Parallèlement, les autorités de Lisbonne multiplient les gestes de bonne volonté à l'égard de Washington : ainsi, des pourparlers sont en cours pour l'ancrage dans les eaux portugaises d'un porte-avions américain ; l'opération entraînerait l'installation au Portugal d'environ dix mille personnes, y compris les familles des militaires.

Un projet de construction d'un oléoduc reliant le complexe industriel de Sines à la ville de Matozinhos est à l'étude. La réalisation de ce projet ferait du Portugal un des principaux centres de ravitaillement de la flotte des pays de l'OTAN. Enfin, la négociation concernant l'octroi aux Etats-Unis du droit d'utilisation de la base aérienne de Beja serait en bonne voie. — J. R.

DES PERCHES DE RAVITAILLEMENT EN VOL SUR LE BOMBARDIER SOVIÉTIQUE BACKFIRE

Des photographies récentes prises par un avion de patrouille maritime suédois, au-dessus de la Baltique, montrent que les Soviétiques ont replacé sur leurs avions Backfire des perches de ravitaillement en vol. Ces hampes dans le nez du bombardier nucléaire avaient disparu pendant les négociations SALT 2, entre Moscou et Washington, sur la limitation des armements stratégiques, qui n'ont toujours pas été ratifiées par le Congrès américain.

Par ce dispositif très répandu sur les avions de combat et, depuis peu, sur des appareils de transport militaire aux Etats-Unis et, bientôt, en France sur le nouveau Transall, les états-majors obtiennent un accroissement sensible du rayon d'action et, donc, des capacités d'intervention lointaine de leur aviation.

La construction du Backfire (nom de code donné par l'OTAN au biréacteur soviétique Tupolev-26 ou Tupolev-22 M) a été signalée, pour la première fois, à l'automne de 1969. Le Backfire est entré en escadre opérationnelle à partir de 1975 pour la reconnaissance stratégique et l'attaque de forces adverses en mer. Il est armé d'un ou deux missiles air-sol baptisés Kitchen par l'OTAN.

Pendant les négociations SALT 2, les perches de ravitaillement en vol avaient disparu pour que l'appareil, selon toute vraisemblance, ne soit pas classé dans la catégorie des « vecteurs » stratégiques. A vitesse supersonique, le Backfire peut parcourir jusqu'à 2 250 kilomètres sans ravitaillement et dépasser 3 500 kilomètres avec un ravitaillement en vol. A vitesse subsonique, l'avion peut franchir des distances de l'ordre de 5 320 kilomètres sans ravitaillement et franchir jusqu'à 6 300 kilomètres avec un ravitaillement.

LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

Une lettre du professeur Kastler

M. Alfred Kastler, membre de l'Académie des sciences, prix Nobel de physique, nous a adressé la lettre suivante :

L'article de vos collaborateurs Dominique Dhombres et Xavier Weeger, paru dans *le Monde* du 11 août, signale que la deuxième conférence de réexamen du traité de non-prolifération nucléaire, réunissant les pays signataires de ce traité, vient de se réunir à Genève. L'article en question fait état de l'engagement des pays signataires non nucléaires de s'abstenir de fabriquer des armes nucléaires, mais il passe sous silence l'article VI de ce traité par lequel ses promoteurs, les gouvernements des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., se sont engagés, par leur signature en 1970, à entrer « *à une date rapprochée* » (« *at an early date* » dans le texte anglais) dans la voie du désarmement nucléaire pour aboutir « *à un désarmement complet sous strict contrôle international* ».

Il est patent que ces deux gouvernements n'ont pas respecté leur engagement, mais qu'ils ont fait, au cours de la décennie qui vient de s'écouler, exactement le contraire. Violant leur signature, ils ont de part et d'autre intensifié leur surarmement nucléaire, abordant encore récemment, du côté de Moscou comme du côté de l'OTAN, une nouvelle étape de l'escalade.

Comment peuvent-ils prétendre faire respecter ce traité par les pays non nucléaires lorsqu'ils le traitent eux-mêmes comme « *un chiffon de papier* » ? Le seul moyen d'arrêter une prolifération nucléaire qui conduira à la destruction de l'espèce humaine, est l'arrêt de l'armement nucléaire démesuré poursuivi par les deux Grands.

LE SÉJOUR DE M. CHISSANO A PARIS

La visite du ministre mozambicain des affaires étrangères a consacré la normalisation des rapports entre Paris et Maputo

M. Joachim Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères, a quitté Paris, mardi 2 septembre en fin de soirée, à destination de Maputo, à l'issue d'une visite officielle de trois jours en France. Il a été reçu, lundi, par M. Giscard d'Estaing. M. Chissano, qui rendait la visite faite à Maputo par M. Guiringaud, alors ministre des affaires étrangères il y a trois ans, a eu plusieurs entretiens avec M. François-Poncet.

A sa sortie de l'Elysée, M. Chissano a jugé « *positif* » le bilan de la coopération entre son pays et la France. Les entretiens ont aussi porté sur la Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Sur le plan bilatéral, depuis l'autorisation donnée, en juin 1980, à la Caisse centrale de coopération économique d'intervenir au Mozambique, un plan de financement a été élaboré. Il prévoit notamment la fourniture d'équipements légers (100 millions de FF), la réparation de la centrale électrique de Mavusi et la mise en place d'une ligne à haute tension entre le barrage de Cabora-Bassa et Mokuba (173 millions de FF), ainsi que l'achat de navires crevettiers (117 millions de FF).

D'autres projets de coopération sont en cours (prospection minière, production charbonnière, livraison d'une scierie).

Cette visite consacre avant tout la normalisation des relations entre les deux gouvernements. Maputo « *approuve* » l'action de Paris au sein du « *groupe de contact* » (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale) des Nations unies chargé de négocier un règlement namibien. De leur côté, les Français incluent le Mozambique dans l'ouverture amorcée voilà trois ans en direction des pays lusophones et anglophones d'Afrique.

Paris a offert au Mozambique une aide alimentaire de deux mille tonnes de céréales pour lutter contre la disette qui sévit, en raison d'une sécheresse prolongée, dans six provinces et affecte un million et demi de personnes. Dans un appel à la communauté internationale, lancé le 29 août, le gouvernement mozambicain a évalué ses besoins immédiats à 175 000 tonnes de céréales, 20 000 tonnes de haricots et d'arachide, 10 000 tonnes de poisson séché, 10 000 tonnes d'huile alimentaire et 15 000 tonnes de savon. — J.-C. P.

LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET

Les Tunisiens souhaitent inscrire la coopération bilatérale dans le cadre du « trilogue »

De notre correspondant

Tunis. — Passer d'une aide à la consommation à une aide à la production : les Tunisiens voudraient que la coopération avec la France s'engage désormais dans cette voie. Ils espèrent que la grande commission mixte franco-tunisienne qui siège les mercredi 3 et jeudi 4 septembre à Tunis, sous la présidence des deux ministres des affaires étrangères, MM. Hassan Belkhodja et Jean François-Poncet, lui donnera une « impulsion politique » pour l'orienter dans ce sens.

Cette session — la huitième, — qui se tient tous les ans alternativement à Paris et à Tunis, précède de moins de deux mois la venue de M. Barre, premier chef d'un gouvernement de la Ve République à visiter officiellement la Tunisie.

« *La coopération avec la France a donné jusqu'ici des résultats appréciables, mais, compte tenu de l'évolution économique de la Tunisie, ces mêmes résultats nous imposent de passer un cran au-dessus pour aider le pays à résorber son chômage, à couvrir ses besoins et à améliorer la position de sa balance commerciale et des paiements,* nous a déclaré M. Hassan Belkhodja. *Une aide à l'agriculture, qui, jusqu'ici, n'a pas bénéficié de la coopération française, et une plus grande participation des capitaux français à l'industrialisation permettront à la Tunisie non seulement de maintenir le niveau social auquel elle est parvenue après vingt-cinq ans d'indépendance, mais surtout de l'améliorer.* »

L'aide française — 500 millions de francs en 1980, dont 300 millions de francs de soutien à la balance des paiements et de crédits fournisseurs — est jugée aujourd'hui insuffisante par les Tunisiens, qui souhaitent dépasser le stade des échanges commerciaux et de l'assistance technique pour atteindre celui des investissements en commun, principalement dans le secteur industriel, auquel le plan quinquennal 1981-1986 réservera une place importante.

Le problème de l'emploi — 65 000 demandeurs arrivent chaque année sur le marché — reste vital. « *C'est dans une grande percée industrielle que doit être recherché l'essentiel de la solution à ce problème* », nous a dit M. Mohamed Mzali. « *Mais*, a ajouté le premier ministre, *l'exiguïté du marché local, le poids du déficit de la balance commerciale, nous commandent une assimilation du processus industriel qui nous permette, d'une part, d'accéder au stade de la production des biens d'équipement et, d'autre part, de nous orienter d'une manière plus rigoureuse vers l'exportation. Nous devons donc mobiliser tout le potentiel national mais aussi coopérer avec tous les pays amis dans le respect des intérêts de toutes les parties.* »

Un projet agricole

C'est précisément sur l'intérêt que peut représenter pour la France un apport d'investissements que les Tunisiens mettront l'accent : selon eux, la création d'usines franco-tunisiennes, principalement dans les domaines de la mécanique (des projets sont en cours d'étude avec Peugeot), de la pétrochimie et de l'informatique, auxquels pourraient être associés financièrement des pays arabes dans le cadre du trilogue que propose M. Giscard d'Estaing, représenterait des avantages certains, notamment par l'ouverture de nouveaux débouchés vers le monde arabe et — pourquoi pas ? — vers l'Afrique. Dans cette perspective le gouvernement tunisien avait déjà proposé à M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur (*le Monde* des 15 et 16 juin), la création d'une banque d'investissements franco-tunisienne, avec le concours de capitaux arabes, afin de réaliser de grands projets industriels dans le cadre des 50 à 70 milliards de francs d'investissements productifs prévus par le prochain plan.

Quant à la coopération dans le domaine agricole, pratiquement inexistante depuis la nationalisation des terres en 1964, à l'exception d'une assistance substantielle dans le domaine de la formation, Tunis souhaiterait que, à l'instar de pays comme l'Allemagne fédérale, la Belgique ou les Pays-Bas, la France prenne en charge financièrement et techniquement le développement d'un secteur dans une région déshéritée du Nord-Ouest, du Centre ou surtout du Sud, zone frontalière particulièrement névralgique où il convient d'améliorer la situation des populations et par là même de freiner l'émigration.

Tous les domaines de la coopération, que des commissions spécialisées sont chargées de définir et de programmer dans le détail, seront aussi évoqués. L'ordre du jour comprend également des échanges de vues sur la situation au Maghreb, au Proche-Orient, en Asie et en Afrique, sur la sécurité, la coopération en Méditerranée, le dialogue euro-arabe et sur les relations de la Tunisie avec la C.E.E., à propos desquelles les Tunisiens exprimeront à nouveau leurs inquiétudes à l'égard de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal et de ses répercussions sur l'écoulement de leurs produits agricoles et surtout de l'huile d'olive.

MICHEL DEURÉ.

L'U.R.S.S. PROPOSE AU JAPON DE SIGNER UN ACCORD DE COOPÉRATION

Moscou (*Reuter*). — Le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, a invité, mardi 2 septembre, le Japon à signer un accord de coopération avec l'U.R.S.S. et « *à résister à la tentation du militarisme sous la pression des Etats-Unis et de la Chine* ».

« *Sous prétexte d'une prétendue menace militaire soviétique, ils* [Etats-Unis et Chine] *poussent constamment ce pays* [le Japon] *sur la dangereuse voie du militarisme et d'actions hostiles à l'Union soviétique* », écrit le ministre dans un article de la *Pravda* destiné à marquer le trente-cinquième anniversaire de la capitulation japonaise.

Le maréchal Oustinov ajoute qu'une telle voie « *est dangereuse, non seulement pour les voisins du Japon, mais par-dessus tout pour le peuple japonais, qui a tant souffert dans le passé à cause du militarisme* (...) ».

[Il y a peu de chances que cette proposition — qui n'est pas entièrement nouvelle — soit bien accueillie à Tokyo. Le Japon et l'U.R.S.S. n'ont toujours pas signé de traité de paix. Les négociations à ce sujet se sont heurtées au refus de Moscou de faire la moindre concession sur le statut des îles Kouriles, saisies par les Soviétiques après la défaite du Japon.]

OCÉANIE

Vanuatu

- *Le premier ministre du Vanuatu,* M. Lini, qui est arrivé mardi 2 septembre à New-Delhi, pour assister à la seconde session régionale des chefs de gouvernement du Commonwealth d'Asie et du Pacifique, a indiqué que le chef du mouvement sécessionniste de l'île d'Espiritu Santo, M. Stevens, sera soit jugé, soit expulsé. Des négociations sont en cours avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour qu'elle accepte temporairement le chef rebelle.

ASIE

Vietnam

FAISANT SON « AUTOCRITIQUE »

M. Pham Van Dong dénonce les « insuffisances » et « malversations » dans la gestion de l'économie

Prenant la parole mardi 2 septembre, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'indépendance, M. Pham Van Dong s'est livré à une sévère critique de la situation économique du Vietnam. S'adressant à une nombreuse assistance réunie dans le bâtiment de l'Assemblée nationale, le premier ministre a parlé « *des insuffisances et lacunes des services responsables dans la gestion de l'économie nationale. En d'autres termes, nous faisons notre autocritique devant vous à propos de nos propres responsabilités. En même temps, nous tous devons faire valoir la critique et l'autocritique concernant le manque de responsabilité, l'indiscipline, le travail non rentable, les bas rendements, les malversations, le copinage, l'autoritarisme* (...) ». « *Nous devons,* a-t-il ajouté, *attacher une importance particulière à la socialisation de l'agriculture dans le Sud.* »

Il a aussi annoncé qu'un nouveau plan quinquennal serait lancé l'an prochain : son objectif sera de « *ramener la stabilité et de favoriser un nouvel essor de l'économie nationale, afin de permettre un vigoureux développement ultérieur* ». De nouvelles mesures de taxation vont être appliquées : « *Nous estimons de la plus grande importance d'accroître les impôts sur le revenu, surtout dans le domaine de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Nous devons combattre toutes les formes de fraude fiscale* », a-t-il précisé.

Sur le plan politique, M. Dong a rappelé la politique de son pays à l'égard de l'U.R.S.S., où doit se rendre, ces jours prochains, son ministre des affaires étrangères, ainsi qu'envers les deux autres pays indochinois, le Cambodge et le Laos, avec lesquels le Vietnam « *resserre chaque jour son union dans une lutte pour des objectifs communs* ». M. Dong s'est enfin félicité de l'envol dans l'espace d'un cosmonaute vietnamien. « *La patrie de Lénine,* a-t-il déclaré, *a donné des ailes à un citoyen du Vietnam pour qu'il effectue, avec son frère soviétique, un vol cosmique.* »

D'autre part, à Pékin, deux anciennes personnalités du régime vietnamien ont été, mardi, les hôtes d'un banquet offert par le vice-premier ministre et le premier ministre désigné, M. Zhao Ziyang. Il s'agit de MM. Hoang Van Hoan, ancien membre du bureau politique du P.C. vietnamien et ancien vice-président de l'Assemblée nationale, réfugié en Chine, et Truong Nhu Tang, qui fut ministre de la justice du G.R.P. sud-vietnamien jusqu'en 1976, et qui a trouvé asile en France. — (*A.F.P., Reuter, Tass.*)

Afghanistan

LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA GUÉRILLA AURAIT ÉTÉ RÉORGANISÉ

Le gouvernement afghan aurait adopté, la semaine dernière, une série de mesures administratives et financières destinées à réduire la résistance, déclarait-on, le mardi 2 septembre, de source diplomatique, à New-Delhi, citant des sources rebelles à Kaboul. Le pays aurait été divisé en sept secteurs ayant chacun à leur tête un membre du comité central du parti populaire démocratique. Celui-ci serait assisté d'un général de l'armée soviétique. Outre les troupes régulières afghanes, des unités d'élite soviétiques d'au moins un millier d'hommes auraient été envoyées dans chaque secteur.

D'autre part, le gouvernement afghan aurait créé des brigades de volontaires chargées d'exploiter les rivalités tribales entre les groupes de résistants, rapporte le *Times* de ce mercredi, dans une correspondance de New-Delhi. Selon le quotidien britannique, ces brigades seraient composées de très jeunes gens payés environ 7 000 afghanis par mois, soit 875 francs, alors que les soldats de l'armée régulière ne perçoivent que 500 à 600 afghanis par mois.

Ces volontaires, précise le journal, seraient engagés contre des tribus qui ont une longue tradition de rivalité avec la leur et dans lesquelles ils « *auraient déjà réussi à semer la peur* ».

En outre, trente-cinq « conseillers techniques » cubains seraient récemment arrivés à Kaboul, a-t-on appris de source diplomatique occidentale à Islamabad. Ils se seraient inscrits à l'université de la capitale, le but officiel de leur présence étant l'étude de la langue persane. Selon ces sources, ces conseillers seraient en réalité venus former les cadres de la nouvelle milice du Parcham (faction du parti au pouvoir) récemment créée pour combattre les résistants.

Dans un entretien accordé à des journalistes soviétiques à Kaboul et cité par l'agence Tass, M. Babrak Karmal, chef de l'Etat, a déclaré, le mardi 2 septembre, que « *la vie se normalise* » dans le pays, tandis que « *l'unité du parti se resserre* ». « *Quelles que soient les ruses des milieux impérialistes et des hégémonistes chinois, ils ne réussiront pas à faire marcher l'histoire à reculons* », a-t-il ajouté. — (*A.F.P., A.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Canada

- DEUX MINISTRES QUEBECOIS ont remis, mardi 2 septembre, leur démission à *M. Lévesque, premier ministre,* MM. Guy Joron, responsable du portefeuille des consommateurs, et Jacques Couture, ministre de l'immigration, déclarent avoir procédé à cette démarche « *pour des raisons d'ordre strictement personnel* ». Ces deux démissions renforcent les rumeurs selon lesquelles une une élection provinciale pourrait avoir lieu cet automne. — (*A.F.P.*)

Chypre

- L'ANNONCE D'UN ATTENTAT, le 24 août, contre M. Lyssarides, président du parti socialiste chypriote EDEK, reposerait sur un malentendu, selon un rapport de la police. Il indique que l' « attaque » était en réalité un tir de feu d'artifice par des estivants près de la maison de campagne de M. Lyssarides (*le Monde* du 26 août). — (*A.F.P.*)

Inde

- LES DIRIGEANTS DE SEIZE PAYS D'ASIE ET DU PACIFIQUE, membres du Commonwealth, doivent se réunir pour cinq jours à New-Delhi, à partir du jeudi 4 septembre. Les questions de coopération régionale dans les domaines économique, commercial, industriel et technologique seront évoquées au cours de cette réunion, ainsi que les questions liées à l'énergie, au terrorisme et à la drogue.

Italie

- UN TYPOGRAPHE A ETE TUE, le 2 septembre, dans la banlieue romaine par un commando armé qui l'avait pris pour un journaliste spécialisé dans les articles sur le terrorisme. L'attentat a été revendiqué par le mouvement néo-fasciste noyau révolutionnaire armé. La victime s'appelle Maurizio Di Leo, mais le commando croit avoir exécuté Michele Concina, journaliste du *Messaggero*, a précisé la police. — (*Reuter.*)

Mongolie

- SIX RESSORTISSANTS CHINOIS ont été expulsés de la République populaire mongole, a rapporté, le mardi 2 septembre, l'agence Tass, citant l'agence mongole Montsame. Selon cette source, il était reproché aux six Chinois d'avoir « *à plusieurs reprises* » enfreint les lois du pays, « *notamment en portant atteinte à la liberté individuelle des citoyens, en se lançant dans la production privée pour s'enrichir et en commettant d'autres actes illégaux* ». — (*A.F.P.*)

Pakistan

- LES DIRIGEANTS DE QUATRE PARTIS POLITIQUES INTERDITS ont signé, le mercredi 3 septembre, un programme commun pour la « *restauration de la démocratie au Pakistan* », qui demande la formation d'un gouvernement intérimaire civil, chargé d'organiser des élections libres avant trois mois, et la levée immédiate de la loi martiale. Ce programme a été signé lors d'une réunion organisée par la bégum Asghar Khan, dont le mari, commandant en chef en retraite de l'armée de l'air, est emprisonné. Les quatre formations qui l'ont mis au point sont la Ligue musulmane du Pakistan, le Front national de libération, l'Organisation islamique Jamiutul Ulemai, et le Tehrik-E-Istiqlal, mouvement pour la liberté (centriste). — (*A.F.P.*)

Philippines

- Le président Marcos a accepté, le mardi 2 septembre, la reddition du commandant Jamil Lucman, l'un des dirigeants du mouvement séparatiste musulman Moro (M.N.L.F.), ainsi que celle de vingt et un chefs guérilleros. Il a annoncé que ceux-ci participeront au programme gouvernemental de développement du sud du pays. Il a, d'autre part, indiqué que la conférence qui devait réunir, au début septembre, à Djakarta, en Indonésie, des responsables du gouvernement et du M.N.L.F., serait renvoyée d'un mois ou deux (*le Monde* du 3 septembre). — (*A.F.P.*)

Tchad

- M. HISSENE HABRE a déclaré que la Libye était « *le principal ennemi* » du Tchad, dans une interview publiée, mardi 2 septembre, par le quotidien sénégalais *le Soleil*. Le chef des Forces armées du Nord, qui séjourne à Dakar, a également dit que « *le gouvernement français a une grande part de responsabilité dans ce qui se passe au Tchad* ». « *La France veut un Etat fédéral ; or nous pensons que le fédéralisme équivaut à la destruction du Tchad* », a-t-il ajouté. (*Reuter.*)

Zaïre

- LE PRESIDENT MOBUTU SESE SEKO a signé, mardi 2 septembre, une ordonnance portant nomination des membres du comité central du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R., parti unique zaïrois). Parmi les cent quatorze personnes désignées figurent six membres des corps constitués, deux « compagnons de la révolution », vingt-trois commissaires politiques, dix-huit commissaires du peuple (députés) et deux commissaires d'Etat (ministres). — (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

Chine

La remise en ordre à Pékin

(Suite de la première page.)

Chacun sait que les mariages sont rarement autorisés en Chine avant des âges sensiblement plus tardifs; à la campagne comme en ville.

Les nouvelles dispositions peuvent seulement, à cet égard, donner des armes supplémentaires aux autorités dans *leur politique de limitation des naissances*. La *nouvelle* loi stipule, ce qui est une innovation par rapport au texte de 1950, que le contrôle des naissances est un *« devoir »* auquel les époux doivent obligatoirement se conformer.

Un changement de rédaction dans la même loi intervient à propos du divorce, qui peut désormais être accordé en cas de *« complète désaffection mutuelle »*, et, bien sûr, d'échec des tentatives de conciliation.

La loi de 1950 prévoyait pour sa part un divorce par consentement *mutuel, mais les difficultés*, en ce *domaine, ont beaucoup moins leur* origine dans les textes que dans la pratique sociale. Or celle-ci est sévère pour les couples qui souhaitent se séparer. Il semble seulement que le législateur s'efforce, très prudemment, de faire évoluer les mœurs en rappelant qu'il est vain, voire dangereux, de forcer *à vivre ensemble des gens qui ont cessé de s'aimer.*

Deux lois fiscales sont présentées à l'Assemblée, qui sans doute feront couler beaucoup d'encre. L'une et l'autre constituent en effet des innovations totales en Chine où la notion d'impôt *sur* le revenu n'existait pas *jusqu'à présent, et il était touchant*, mardi, de voir les porte-parole officiels du gouvernement eux-mêmes s'informer à ce sujet auprès des correspondants étrangers.

Le premier texte *concerne* les impôts sur les bénéfices *des* entreprises mixtes — *c'est-à-dire à participations étrangère et chinoise* — qui seront taxées au taux de 33 %, taux de principe en fait, et qui connaît de nombreuses exceptions : dans les *« zones spéciales »* du Guangdong et du Fujian d'abord (où le prélèvement prévu est de 15 %), *pour les compagnies pétrolières ou exploitant d'autres ressources naturelles (pour lesquelles un taux sera fixé séparément)*, en faveur de projets agricoles ou forestiers également (qui bénéficient d'exemptions plus ou moins prolongées) selon que les bénéfices réalisés sont exportés ou réinvestis en Chine (...). Le texte méritera un examen attentif quand il sera publié mais, à première vue, les prétentions chinoises sont relativement modestes ; on a eu très clairement le souci de ne rien faire qui puisse effaroucher les capitaux *étrangers*.

La loi instituant un impôt sur le revenu des particuliers baigne encore dans un flou permettant d'éventuelles adaptations, mais où s'affirme le désir de ne pas laisser échapper un dollar possible de recette fiscale.

Il est clair, en effet, que la loi ne vise pratiquement que les étrangers puisqu'elle ne s'appliquera qu'aux salaires supérieurs à 800 yuans (soit moins de 2 300 francs, *mais le traitement nominal du président Hua lui-même n'atteint pas ce chiffre*) *« perçus en Chine ou hors de Chine par des personnes résidant en Chine pour un an ou plus.* Un *« tarif progressif de 5 % à 45 % »* sera appliqué suivant des règles restant à déterminer.

D'autres catégories de revenus — *royalties*, locations, dividendes — seront imposées au taux uniforme de 20 %. Les diplomates, seuls, échappent à *cette ponction. Inutile de dire que les conversations allaient bon train, mardi* soir à Pékin, sur les moyens par lesquels les autorités chinoises pourraient déterminer le montant exact des revenus perçus par les étrangers travaillant en Chine.

Les services fiscaux d'autres pays ont déjà connu ce genre d'épreuve et de longues et multiples conversations bilatérales seront sans doute nécessaires avant que la loi puisse être *appliquées — pour un bénéfice modeste compte tenu du nombre malgré tout très limité* (quelques milliers à peine) des étrangers non-diplomates résidant effectivement en Chine.

L'ordre du jour de l'Assemblée, décidément très chargé, touchait encore à bien d'autres sujets. Les *députés ont ainsi appris que la loi électorale adoptée lors de leur dernière session — en juin 1979 —* serait appliquée dans l'ensemble du pays vers le printemps prochain. Les représentants du peuple seront alors élus directement à l'échelon du canton. Un suffrage indirect fonctionnera ensuite à l'échelon provincial, puis national.

Plusieurs lois sont encore en préparation : un code civil et un code de procédure civile notamment (dont la mise au point exigera toutefois, paraît-il, *« un temps considérable »*) et divers textes sur le fonctionnement des entreprises et les contrats commerciaux.

La fin des « quatre grandes libertés »

De surprenantes statistiques ont, en outre, été révélées par le président de la Cour suprême, M. Jiang Hua. *Un million cent trente mille cas judiciaires, datant des années* 1966-1976 — de la *révolution* culturelle à la mort de Mao Tse-toung et à la chute de la « bande des quatre », — avaient été réexaminés, a-t-il dit, à la date du 30 juin, soit 94 % des jugements prononcés pendant ces dix années. Sur deux cent soixante-dix *mille dossiers* traitant *de « crimes contre-révolutionnaires »*, cent soixante-quinze mille relevaient *« de fausses accusations ou d'erreurs judiciaires »*. Un peu moins de 10 % des huit cent soixante mille cas criminels *« ordinaires »* jugés à la même époque appelaient d'autre part rectification.

M. Jiang Hua a affirmé que des tribunaux qui se respectent ne sauraient se prononcer qu'en toute indépendance et, dans le même souffle, que les « rectifications » en cours servaient *puissamment* à dénoncer les crimes *« de Lin Biao et de la bande des quatre »*. Les *révisions* de verdicts dont il a dressé le bilan attendent encore d'ailleurs, a-t-il dit, d'être *« approuvées »*. Le président de la Cour suprême n'a pas précisé par quelle autorité, mais il semble bien qu'un sérieux bout de chemin reste à faire en Chine comme ailleurs avant que l'indépendance du pouvoir *judiciaire* devienne autre *chose* qu'un concept théorique.

Ainsi surchargés de discours, de chiffres et de projets d'avenir, les députés n'ont pu accorder qu'une attention minime à un point de leur ordre du jour portant cependant réforme d'une des dispositions les plus originales de la Constitution chinoise : l'affaire était, il est vrai, entendue depuis le 16 janvier, date à laquelle le vice-premier ministre, *M. Deng Xiaoping, avait proposé devant une conférence de travail que l'article 45 de la Loi fondamentale soit modifié afin d'éliminer ce* qui est couramment désigné en chinois comme *« les quatre grandes libertés »* — en particulier celle d'afficher des journaux muraux en grands caractères où s'exhalent *publiquement les revendications populaires (le Monde du 3 septembre)*. Les dazibaos *évoquent principalement* la révolution culturelle, et c'est à ce titre qu'ils sont condamnés. Qui veut bien toutefois se souvenir qu'ils connurent à Pékin une autre heure de gloire pendant l'hiver 1978, sur le *« mur de la démocratie »*, que *M.* Deng, à l'époque, loin de *les condamner, en fit indirectement usage pour abattre ses adversaires* et que, devant plusieurs visiteurs étrangers successifs, il affirmait alors qu'il s'agissait là d'un droit reconnu aux citoyens chinois par leur Constitution et auquel il ne pouvait être question de porter atteinte ?

ALAIN JACOB.

Corée du Sud

CORRESPONDANCES

Le sort de M. Kim Dae-Jung

UNE « MISE AU POINT » DE L'AMBASSADE EN FRANCE

A la suite de la publication d'un article de Robert Guillain sur M. Kim Dae-jung, intitulé « Un homme libre » (le Monde *du 22 août), nous avons reçu de M. Chang Duk-sang, chef du service d'information de l'ambassade de Corée du Sud, la « mise au point » suivante :*

Connaissant de longue date la probité et l'objectivité de M. Robert Guillain, nous nous étonnons beaucoup que le témoignage *« sans coloration politique »* qu'il *apporte* en faveur de M. Kim Dae-jung, dont le procès se poursuit devant la cour martiale de Séoul, soit contestable : il est certain que M. Kim *Dae-jung* n'est pas communiste du Nord, mais il était un des dirigeants politiques de l'opposition qui a cherché tous les moyens de renverser le gouvernement légal de Séoul de façon illégale.

Pour atteindre son but politique, il a fondé au Japon des organismes contestataires soutenus par la Corée du Nord et avec l'aide financière de ces organismes il a incité les troubles estudiantins en Corée. Il s'en est ensuivi des manifestations qui aboutirent aux violents incidents de mai dernier à Séoul, qui ont conduit à l'insurrection de Kwangju.

A les considérer du point de vue des démocraties occidentales, des incidents de ce genre ne sont qu'épisodes montrant la liberté dont jouissent les citoyens d'exprimer leur opinion. Et c'est ici que diffère le point de vue coréen. La Corée du Sud est en effet un pays qui depuis l'armistice de 1953, mettant fin à la guerre *contre les communistes* du Nord, vit en perpétuel état d'alerte. Les hostilités ne sont que suspendues, et la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées est fragile et a fait l'objet de nombreuses tentatives de franchissement par les Coréens du Nord. Il est évident que tout trouble intérieur pourrait favoriser une attaque militaire communiste. *D'où la loi sur la sécurité nationale*, qui interdit les manifestations politiques accompagnées d'actes de violence et qui a été enfreinte à maintes reprises par M. Kim Dae-jung *et les autres accusés du procès* de Séoul, ce qui justifie celui-ci.

C'est sous cet angle de sauvegarde de la nation qu'il faut *juger l'attitude du gouvernement* de Séoul et non sous celui de démocraties établies depuis longtemps à l'intérieur de frontières stables.

[Lisez bien : le crime de M. Kim Dae-jung est le crime d'opposition. Il a de plus agi « de façon illégale ». Comment pourrait-il en être autrement *quand toute opposition* est proscrite par des lois répressives servie par une police omniprésente ? Depuis Syngman Rhee, tous les gouvernements sud-coréens ont abusé de la législation anticommuniste pour combattre leurs adversaires. Le régime politique de Corée du Sud a fini par ressembler à celui *de* la Corée du Nord comme son image dans un miroir. N'est-ce pas aggraver le péril communiste et non l'écarter ? — R. G.]

Ecole Pigier : la bonne voie pour réussir

Formation aux métiers du Secrétariat, de la Comptabilité, de la Gestion et du Commerce, CAP, BEP, BAC G1, G2, G3, BTS.
Demandez un entretien d'orientation à

Pigier-Info
Institution d'enseignement privé
53 rue de Rivoli 75001 Paris
233.44.88

L'ÉLYSÉES EST AU ROND-POINT.

L'Elysées est au Rond-Point, façon de parler bien entendu. L'Elysées Rond-Point, c'est la nouvelle galerie du Rond-Point des Champs-Elysées. La nouvelle, ça ne veut pas dire une autre. Disons une galerie différente avec des boutiques de mode sélectionnées. Le luxe, le calme, c'est la vocation de l'Elysées Rond-Point. Venez vous rendre compte par vous même, elle est ouverte (c'est rare!) de 10 h à 22 h. Un nouveau rendez-vous parisien vient d'ouvrir ses portes.

Elysées Rond Point

Galerie Elysées Rond-Point
12-14 Rond-Point des Champs Elysées Paris.
Adam's. Alain Manoukian. Avis. Baby Charles. Le Bar de la Machine. Beylerian. La Bottega. Carel. La Carterie. La Cave d'Hédiard. Destray Opticiens. Dune. Elysées Sportswear. Gherardini. Hervé Monsigny. Kate's. Léonard cadeaux. Lucie Saint-Clair. Minelli. Neuhaus Catalin. Oner. Saint Laurent Rive Gauche. Sylviane's. Tobacco's. Valentuomo. Vera Finbert.

L'ÉCHÉANCE DE 1981

M. Chaban-Delmas n'est pas « indifférent » à la candidature de M. Debré

Alors que M. Jacques Chirac, après quelques jours de vacances au Maroc, a regagné Paris mardi soir 2 septembre, M. Jacques Chaban-Delmas est revenu mercredi matin dans la capitale. Avant de quitter Bordeaux, le président de l'Assemblée nationale a accordé une interview à FR3-Aquitaine.

L'ancien candidat à l'Elysée a essentiellement parlé de la prochaine élection présidentielle, mais il l'a fait avec une prudence extrême et une modération calculée, soulignant que son « devoir » est de « rester sur la réserve ». Aussi les éloges qu'il a faits de M. Michel Debré relèvent-ils davantage de l'hommage amical à un « compagnon » de la même génération que d'un soutien électoral déclaré. M. Chaban-Delmas ne fait guère plus que de rendre à M. Debré sa politesse de 1974, lorsque celui-ci avait approuvé le soutien de l'U.D.R. au maire de Bordeaux sans pour autant faire activement campagne en sa faveur. Aussi la comparaison des deux candidatures faite par le député de la Gironde n'est-elle peut-être pas un signe de bon augure pour le député de la Réunion. M. Chaban-Delmas ne risque-t-il pas d'apparaître indirectement désobligeant pour M. Giscard d'Estaing — et également pour les autres — lorsqu'il voit en M. Debré le candidat qui placera le débat sur « le plan supérieur des idées » et « vivifiera la démocratie » ?

En fait, M. Chaban-Delmas ne renonce pas à œuvrer entre les deux tours de l'élection présidentielle au rapprochement de l'électorat de M. Debré avec celui de M. Giscard d'Estaing en usant à la fois de sa qualité de « gaulliste historique » et de ses bonnes relations avec l'actuel chef de l'Etat.

Si le président de l'Assemblée nationale n'a pas évoqué le nom de M. Chirac, c'est non seulement en raison du contentieux qui oppose les deux hommes depuis 1974, mais aussi du fait que le maire de Paris n'a toujours pas révélé ses intentions. La déclaration de M. Chaban-Delmas, huit mois avant le scrutin, et la candidature de M. Debré ne constituent pas — c'est le moins que l'on puisse dire — des actes de nature à faciliter les éventuelles entreprises du président du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chaban-Delmas a notamment déclaré :

« Entre la présidence de l'Assemblée nationale et la mairie de Bordeaux, je n'éprouve pas le besoin de me mêler aux concerts ou à la cacophonie que vous constatez.

» La campagne présidentielle, je crois qu'il est beaucoup trop tôt pour vaticiner déjà à son sujet.

» Cette campagne, on ne parviendra pas à la soustraire à l'action, à l'influence des partis politiques, mais je pense cependant qu'il faudra essayer de la placer sur son véritable terrain, qui est celui du choix d'un homme. Alors que le P.S. et le P.C. qui, à l'époque, quand le général de Gaulle a proposé en France l'élection du président de la République au suffrage universel, ont voté contre, refusent l'esprit dans lequel le général de Gaulle avait envisagé cette élection, c'est leur droit et leur affaire. Ils désignent, ont désigné ou vont désigner un candidat très officiel. Je pense, par contre, que les autres formations politiques, celles de la majorité, devraient se borner à un soutien d'un candidat, sans aller au-delà, chacun le sien, qui aurait décidé de sa propre volonté d'être candidat.

» Michel Debré a décidé, de son propre mouvement, d'être candidat, et sa candidature ne peut laisser personne indifférent, pas plus ceux qui sont en désaccord que ceux qui sont en accord avec lui, et non seulement parce qu'il est un homme de premier rang, qu'il a rendu à la France, tant dans la guerre que dans la paix, les services les plus éminents, parce qu'il sait gouverner, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il placera le débat à son véritable niveau, sur le plan supérieur qui s'impose, celui des idées, en fonction des questions fondamentales dont les réponses commandent l'avenir de la France et des Français. A cet égard, la candidature de Michel Debré me paraît vivifiante pour la démocratie, et à ce titre elle doit, je le répète, intéresser tout le monde. »

Interrogé sur le fait que M. Debré ait soixante-huit ans et lui-même soixante-cinq, le maire de Bordeaux a répondu :

« En réalité, ce qui compte c'est l'homme, la forme dans laquelle il se trouve. Je peux vous dire une chose dont je suis certain, c'est qu'à égalité de valeur, il faut pour un choix quel qu'il soit, et encore plus quand il s'agit de choisir le responsable du destin national, le chef de l'Etat, il faut être celui qui a le plus d'expérience des hommes, des choses et des événements. Ne parlons plus de l'âge ni dans un sens ni dans l'autre, c'est un snobisme dérisoire. »

M. Chaban-Delmas a ajouté : *« En 1974, j'ai jugé en conscience que mon devoir était de me porter en première ligne et je l'ai fait. Aujourd'hui, je pense que probablement mon devoir sera de rester sur la réserve, car, en effet, à l'instant où nous parlons, le cas de figure qui est le plus probable me conduira à « passer », comme on dit au bridge. »*

● *Le comité pour l'élection de M. Jean-Marie Le Pen* à la présidence de la République a publié, mardi 2 septembre, une déclaration dans laquelle il qualifie de *« rocambolesque »* le sondage de l'IFOP publié par *le Point* le 1er septembre (*le Monde* du 2 septembre). Selon cette enquête, M. Jean-Marie Le Pen recueillerait soit 1 %, soit 0 % des intentions de vote, et le comité qui le soutient estime que le sondage est un *« faux grossier et scandaleux »*.

DÉCÈS DE M. JACQUES PIOT DÉPUTÉ R.P.R. DE L'YONNE

M. Jacques Piot, député R.P.R. de la troisième circonscription de l'Yonne, est décédé subitement mardi 2 septembre à son domicile parisien.

Né le 3 février 1925 à Saint-Fargeau (Yonne), notaire à Chéroy, dont il était le maire depuis 1965, Jacques Piot était conseiller général de l'Yonne depuis 1964. Elu sénateur U.D.R. en 1968, il s'était présenté avec succès comme candidat U.D.R. dans la circonscription de Sens aux élections législatives de 1973 et il avait été réélu en 1978. Vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, il avait été, au cours de la dernière session, le rapporteur particulièrement actif du projet de loi « Sécurité et libertés » déposé par M. Alain Peyrefitte.

Auteur ou rapporteur de diverses propositions de loi, notamment du texte « anti-casseurs », Jacques Piot avait été nommé en 1978 parlementaire en mission auprès du ministre de la justice pour étudier la modernisation du régime carcéral. En avril dernier, il avait fait l'objet de menaces de la part du groupe Action directe à la suite de l'arrestation de diverses personnes suspectées d'appartenir à cette organisation.

Au titre du R.P.R., Jacques Piot s'occupait également des relations du mouvement gaulliste avec les territoires d'outre-mer. Toujours enjoué et cordial, il était un parlementaire particulièrement actif et assidu et s'efforçait toujours à la conciliation entre les tendances diverses de son groupe.

Jacques Piot sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. André Mercier, R.P.R., cinquante-cinq ans, chirurgien, premier adjoint au maire de Joigny.

● *Les élections sénatoriales en Charente-Maritime.* — MM. Henri Moreau (Gauche dém.) et Jacques Verneuil (M.R.G.) (et non Jacques Vernouil comme nous l'avons écrit dans *le Monde* daté 3 septembre), sénateurs sortants de Charente-Maritime, ne se représente pas. En revanche, M. Josy Moinet (M.R.G.) sollicite le renouvellement de son mandat, contrairement à ce qui a été écrit dans nos premières éditions datées du 3 septembre, dans la note qui figurait sous le reportage relatif à la campagne dans ce département.

ANNIVERSAIRE

Le dimanche 7 septembre

LES ANCIENS DE LA RÉSISTANCE FÊTENT LA LIBÉRATION DE PARIS

Le comité de Paris de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance — que préside M. André Tollet, ancien président du comité parisien de libération — organise une cérémonie du souvenir le dimanche 7 septembre, à 16 heures, place du 18-Juin, devant la plaque commémorative de la reddition de la garnison allemande au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy en 1944.

Le communiqué de l'ANACR invite les Parisiens à s'y rendre nombreux. Il s'agit, dit-il, de marquer *« par votre présence votre inquiétude devant les résurgences du nazisme et les exactions des groupes qui s'en réclament ouvertement. Vous affirmerez votre désir de les voir mettre rapidement hors d'état de nuire »*.

POINT DE VUE

La logique de l'élection présidentielle

par NICOLAS BERNARD-GEORGES
et LOUIS FEUVRIER (*)

LA *classe politique* doit se demander pourquoi le septennat du doublement des prix, de la démocratie *chloroformée et de* l'indécision comme mode de gouvernement n'incite pas plus nettement la population à porter ses espoirs sur un homme d'Etat apte à battre M. Giscard d'Estaing et à donner un souffle à la France.

La raison de cette situation anormale *et pour beaucoup désespérante* est pourtant claire : il est impossible pour gagner d'ignorer la logique institutionnelle *profonde de l'élection* présidentielle *qui* est de provoquer le dialogue d'un homme avec son pays en dehors des luttes d'états-majors et des pesanteurs partisanes. En négligeant cette loi voulue par les auteurs de la Constitution et de la révision de 1962, beaucoup *risquent de rendre la tâche aisée* à l'actuel président, lui qui a bien compris les règles du jeu et qui demandera, n'en doutons pas, à l'U.D.F., « le parti du président » de se faire très humble durant la campagne afin de faire oublier qu'il est « le candidat de la moitié de la *majorité* ».

Evidemment, nous allons désormais assister à une course vers *« les hauteurs », mais il n'est guère* facile de se situer ailleurs quand, depuis six ans, on participe au spectacle de « la bande des quatre » *qui* n'a plus aujourd'hui toutes les faveurs du public.

Nombreux sont, en effet, les observateurs qui constatent que, malgré *leur désir de se situer* en dehors des partis, plusieurs hommes politiques ne peuvent faire mieux que de se tourner d'abord vers *le leur pour le* prendre à témoin et lui demander un arbitrage en leur faveur.

Ainsi M. Debré a dû écrire aux parlementaires du R.P.R. pour exposer son programme et leur demander de lui apporter une caution partisane. Ainsi M. Rocard a entrepris *une tournée des fédérations socialistes* pour tenter de convaincre les militants de changer l'équilibre interne issu du congrès de Metz. Pour pouvoir se représenter, M. Mitterrand est donc obligé de conserver sa majorité au P.S. Quant à M. Chirac, il est amené à susciter *plus tôt que prévu* les appuis des comités locaux du R.P.R.

Si bien que, malgré leurs talents *incontestables*, ces candidats potentiels risquent d'apparaître après les luttes intestines au mieux comme les représentants de leur parti, plus vraisemblablement d'une tendance de celui-ci, et au pire comme des symboles de l'hérésie partisane.

Ne parlons pas de M. Marchais, *qui n'existe que par son parti* et dont il est normal qu'il se présente comme le héraut dans une période où le P.C. retrouve la plénitude de son dogmatisme, cherche à « plumer *la volaille socialiste », c'est-à-dire* avant tout M. Mitterrand, et se contenterait finalement de la reconduction de M. Giscard d'Estaing, *le* voyageur de Varsovie.

⁂

Tout cela laisse une grande marge de manœuvre à ce dernier pour tenter, de façon inespérée, d'apparaître comme le seul candidat au-*dessus des partis et* de compenser, par cette hauteur affectée, le handicap dû à la déception ressentie par *ses électeurs de 1974 à l'égard de* sa gestion.

Du fait des habitudes partisanes, faudrait-il se résigner à sept années supplémentaires d'anesthésie dans le fonctionnement de la démocratie, d'immobilisme dans la vie sociale et culturelle, d'hésitations dans l'ac*tion extérieure et d'inefficacité dans* la lutte économique ?

Sans doute pas si tous ceux qui en *ont les moyens, dans la classe* politique comme chez les « guides d'opinion », ouvrent les yeux et acceptent l'implacable logique de l'élection présidentielle, bien comprise par une majorité de Français.

Celle-ci impose de sortir du carcan qui bloque depuis plusieurs années *la vie politique française. Cela n'est* pas un simple souhait mais une nécessité institutionnelle si l'on veut gagner. A cet égard, seul M. Giscard d'Estaing peut faire illusion aujourd'hui quant à son indépendance à l'égard des partis, du fait de sa fonction et de sa science des mots.

Pour le battre au second tour, il ne s'agit donc plus de déterminer l'appartenance ou les alliances de tel ou tel candidat possible mais de tracer les conditions d'une candidature propre à entraîner la victoire sur l'apparent favori et de poser les bases d'une politique de redressement et *de développement de la démocratie.*

Critères personnels et politiques

Dans le régime semi-présidentiel qui est le nôtre, le « portrait robot » de l'homme d'Etat susceptible de gagner en 1981 doit s'établir selon deux séries de critères :

— *D'une part, des critères personnels* permettant de justifier la confiance que les citoyens sont appelés à manifester envers un homme dans une période difficile ;

— D'autre part, des critères plus spécifiquement politiques, posant les bases essentielles du redressement.

Les critères personnels sont assez évidents, même si leur énoncé doit faire grincer les dents ici et là :

— Une honnêteté au-dessus de tout soupçon ;

— Un passé irréprochable de démocrate ;

— Une stature d'homme d'Etat *reconnue en France et à l'étranger ;*

— Une indépendance totale vis-à-vis des partis qui est seule à même d'assurer un large rassemblement des électeurs, puis un fonctionnement vraiment démocratique de nos institutions ;

— Une attitude d'opposition ferme *et sans équivoque au pouvoir actuel,* lorsque celui-ci fait preuve d'arrogance ou lorsque au contraire il tend la carotte de la décrispation.

Les critères politiques qui ne peuvent bien sûr coïncider avec le programme d'un parti doivent être à la hauteur de la fonction présidentielle et bien marquer l'attitude de respect du citoyen sans laquelle aucune *action ne sera crédible aux yeux de* ceux qui veulent le changement :

La transformation des mécanismes de décision. — Il est impensable de continuer à gérer la France de la fin du vingtième siècle avec les méthodes et les habitudes de la fin du dix-neuvième. Le citoyen doit donc *avoir* le choix entre le renoncement actuel à toute réforme significative et le projet cohérent d'adapter au *monde moderne* l'administration, les systèmes hiérarchiques, l'enseignement, l'organisation du temps, les loisirs.

Le développement de l'économie française. — Le paradoxe du régime giscardien veut que, libéral dans les mots et technocratique dans les faits, *il ne donne aux entreprises et* à l'industrie que l'apparence de la liberté en leur fermant les possibilités réelles d'expansion. Les acteurs économiques doivent donc avoir le choix entre le pseudo-laisser-faire présent et une politique économique où l'Etat prend ses responsabilités et les *moyens* de l'efficacité, que ce soit dans les domaines essentiels de la recherche, de la fiscalité, du crédit, de *l'épargne* et de la concurrence, cette velléité de M. Barre.

La recherche d'un nouvel équilibre social. — Chacun se plaît à reconnaître que les bases sur les*quelles repose notre système de rela*tions sociales répondent de plus en plus mal aux conditions économiques et aux aspirations profondes de notre époque. Loin de susciter des adaptations nécessaires, le pouvoir profite depuis six ans des blocages existants pour flatter les intérêts catégoriels, *étendre la société d'assistance* et par là même le contrôle de l'Etat. La population doit avoir le choix entre la résignation *à l'égard de l'évolution* d'une société qu'elle subit sans l'aimer et une ambition sociale digne de ce nom permettant une réalité différente du travail, un renouveau *démographique* réel, une politique de santé sauvegardée grâce à un financement de la sécurité sociale *favorable à l'emploi, fondé sur la* valeur ajoutée et un effort sans précédent en faveur de la prévention.

La redéfinition de l'indépendance. — Voici un mot qui est adopté par tous les *programmes* politiques ; et pourtant comme il est mal défini, comme il est mal appliqué ! On le *voit bien à travers les péripéties de* l'action extérieure du président de la République, tour à tour conciliant envers les Soviétiques au plus mauvais moment et atlantiste sans le dire dans les *orientations* de sa politique de défense. Les Français doivent donc avoir le choix entre la *diplomatie de la double complaisance* et la mise en œuvre concrète de *l'indépendance à l'égard* des blocs par la fermeté des attitudes, la recherche d'« une nouvelle donne internationale » avec le tiers-monde et la réforme, à l'initiative de l'Europe, du système monétaire international.

L'éloge de la différence. — Un *lieu commun consiste à souligner* que nous vivons dans une société de masse, vouée à l'uniformisation. Rien de plus faux quand on prend le temps de découvrir les initiatives individuelles ou collectives qui foisonnent et sont susceptibles de se *développer* grâce au progrès technique, et rien de plus dangereux que d'ignorer les aspirations et les refus des jeunes, comme des moins jeunes, *concernant le fonctionnement de* notre vie démocratique. Les individus doivent donc avoir le choix entre une action gouvernementale [illegible] au repli sur soi, voire à la peur au nom de la sécurité, et un nouveau rôle pédagogique de l'Etat donnant sa chance à l'imagination, respec*tant la diversité, informant* véritablement les citoyens de toutes les possibilités concernant leur avenir et diffusant *concrètement l'exemple du* respect des droits de l'homme.

⁂

C'est un grand débat national qui doit s'ouvrir sur ces thèmes au-delà des exigences doctrinaires et des ambitions personnelles. Si les respon*sables politiques ne consentent pas* à cet effort, s'ils demeurent dans leur routine, dans leur cercle de convictions, *aussi respectables* soient-elles, ou dans leurs ambitions personnelles, ils se feront dans la réalité les complices du pouvoir en place avec tout ce qu'il représente *d'égoïsme, de laisser-aller* et de renoncement national.

Personne ne peut plus éluder cette responsabilité et *s'abstenir* de ce que M. Michel Jobert appelait récemment à propos de l'esprit du 18 juin *« le simple courage et le devoir d'imprudence »*.

Cette recherche de grandes orientations collectives, et celle d'un homme capable d'en animer la mise en œuvre, est d'abord l'affaire de tous les citoyens qui doivent être plus que jamais complètement informés. Que les idées fusent, que des noms soient lancés, que l'égalité des *chances soit effective,* et *peut-être* sortirons-nous du conformisme politique ambiant qui comble d'aise le pouvoir actuel ! *L'expression du « bon* choix » était bien peu démocratique, de par le manichéisme qu'elle supposait. C'est un vrai choix que les Français doivent se voir offrir en 1981, *seule manière de respecter* la logique de l'élection présidentielle. Un vrai choix entre deux conceptions de la démocratie. Celle-ci saura toujours reconnaître les siens.

(*) Conseillers nationaux du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert.

● *M. Roger Chinaud,* président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui participait, mardi 2 septembre, à Sélestat (Bas-Rhin), à l'université des Jeunes giscardiens, a notamment déclaré : *« J'ai rencontré cet été des députés R.P.R. beaucoup plus raisonnables que certains de leurs leaders ne le laissent supposer. »* M. Chinaud a aussi déploré que, d'une manière générale, les parlementaires ne donnent plus la priorité à leur action législative et au contrôle de l'exécutif. *« Depuis une vingtaine d'années, les députés se préoccupent de plus en plus des problèmes de leur circonscription et de moins en moins des problèmes nationaux ; il faut que cela change »,* a-t-il affirmé.

OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée territoriale approuve la réforme foncière

L'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie a donné le 3 septembre un avis favorable au projet de loi relatif à la réforme foncière. Ce projet de loi sera soumis au Conseil d'Etat, au conseil des ministres et au Parlement au cours de la session d'automne. Il constitue l'un des principaux éléments de la politique menée par M. Paul Dijoud dans ce territoire. Aussi le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM se félicite-t-il de la décision de l'Assemblée de Nouméa.

« En premier lieu, déclare-t-il, *la réforme foncière est un élément capital de la promotion de la communauté mélanésienne. Le gouvernement a toujours considéré comme indispensable que les différentes communautés ethniques de Nouvelle-Calédonie aient leur juste part dans le développement du territoire.*

» On peut rappeler que, si mille exploitants agricoles possèdent 430 000 hectares, vingt-quatre mille ruraux mélanésiens vivent sur 164 000 hectares de terres.

» L'impact de la réforme foncière sera surtout sensible sur la Grande-Terre, où les Mélanésiens occupent moins de 10 % de la surface du territoire.

» La réforme foncière, en second lieu, permettra aux colons d'origine européenne, par des compromis et des concessions réciproques, d'affirmer leur position (...).

» En troisième lieu, la réforme foncière permettra la mise en valeur et le développement du sol (culture du café, élevage, installation de jeunes agriculteurs...). On considère que, actuellement, 200 000 hectares sont faiblement exploités. La réforme foncière est une pièce essentielle du plan de développement à long terme de la Nouvelle-Calédonie élaboré par le secrétaire d'Etat, M. Paul Dijoud, et les responsables élus et économiques du territoire. »

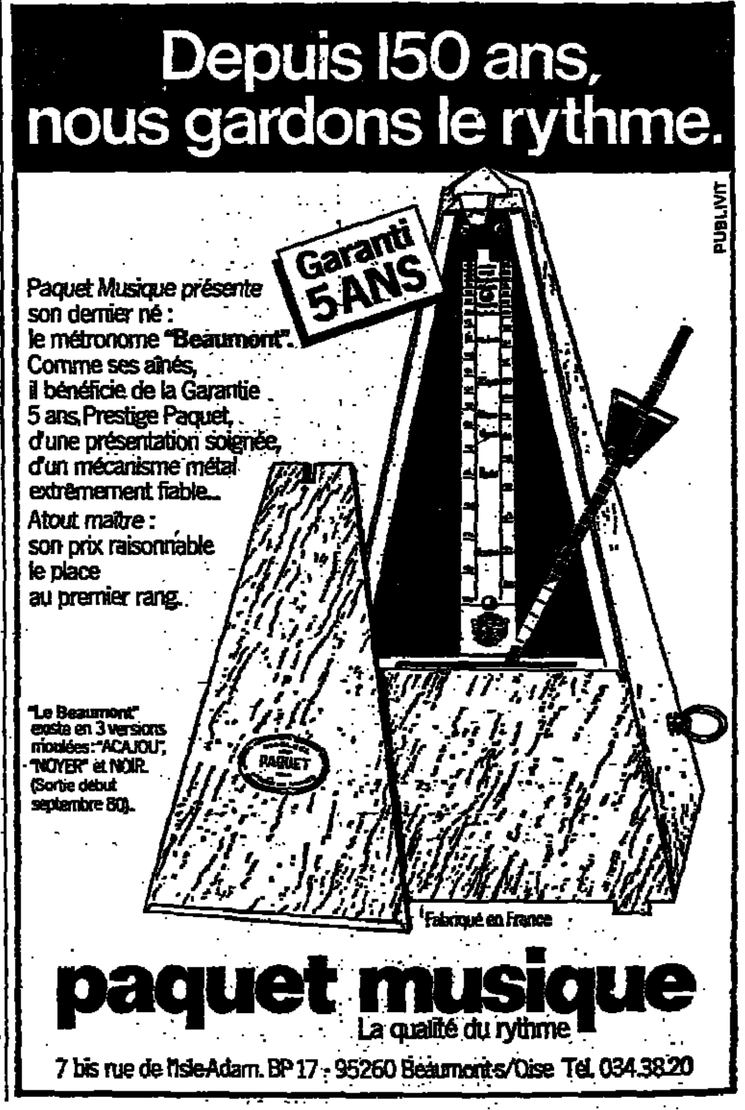
Depuis 150 ans, nous gardons le rythme.

Paquet Musique présente son dernier né : le métronome "Beaumont". Comme ses aînés, il bénéficie de la Garantie 5 ans Prestige Paquet, d'une présentation soignée, d'un mécanisme métal extrêmement fiable...
Atout maître : son prix raisonnable le place au premier rang.

"Le Beaumont" existe en 3 versions modèles : "ACAJOU", "NOYER" et NOIR. (Sortie début septembre 80).

Fabriqué en France

paquet musique
La qualité du rythme

7 bis rue de l'IsleAdam. BP 17 - 95260 Beaumont/Oise Tél. 034.38.20

PUBLIVIT

هكذا من الأهل

Le Monde

société

Groupuscule néo-nazi

LA FANE EST DISSOUTE PAR LE GOUVERNEMENT

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 3 septembre a décidé de prononcer la dissolution de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE).

Le communiqué officiel précise : *« Les manifestations violentes organisées par ce mouvement, dont l'un des buts exprimés est l'installation d'un nouveau régime nazi, l'organisation paramilitaire de cette association et ses incitations à la discrimination raciale sous les formes les plus diverses (tracts, affiches, propos publics, actions de commando), entrent dans le champ d'application des dispositions de la loi du 1er juillet 1972, qui a complété la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées. »*

La FANE avait été fondée en 1966 par M. Marc Fredriksen, employé de banque, âgé aujourd'hui de quarante-six ans, militant d'extrême droite, qui en était le secrétaire général (*le Monde* des 1er juillet et 13 août). Elle était née de la fusion de deux groupuscules affiliés précédemment au mouvement Occident.

Si le nombre de ses adhérents paraît avoir toujours été assez limité, ses activités et ses actions s'étaient multipliées depuis quelques mois et sous des formes violentes, notamment au mois de juin dernier contre des juifs dans le quartier du Marais à Paris, et par divers attentats contre le siège de mouvements comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), la commission Justice et paix.

Tout en refusant pour son mouvement la qualification de néo-nazi, M. Fredriksen ne cachait pas qu'il défendait *« les valeurs de l'Occident et l'unité raciale de la nation européenne »*. Dans le bulletin du mouvement, intitulé *Notre Europe*, le secrétaire général de la FANE avait aussi fait valoir que l'histoire du IIIe Reich comme la personnalité d'Adolf Hitler n'étaient pas aussi noires lobby juif et que les fours crématoires, le génocide nazi, étaient des mythes.

Pour un certain nombre de ces écrits dans *Notre Europe*, dont chaque publication portait en exergue le nombre de jours d'emprisonnement de *« notre camarade Rudolf Hess »*, M. Fredriksen est d'ailleurs inculpé actuellement d'apologie de crimes de guerre et doit comparaître devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris le 19 septembre prochain.

On notera enfin que la FANE, au moment où commençait à se poser la question de sa dissolution, déclarait à la préfecture de police, le 11 juillet, la constitution *de deux* associations *sœurs*, ayant leur siège à sa propre adresse... (*le Monde* du 21 août).

CINQ AFRICAINS UTILISAIENT DE BONNE FOI DE FAUSSES CARTES DE SÉJOUR

Charleville. — Les avocats de cinq travailleurs immigrés domiciliés à Sedan, soutenus par un collectif composé de la C.F.D.T., du parti socialiste, du P.S.U., de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et de la Ligue des droits de l'homme ont annoncé, samedi 30 août, qu'ils faisaient appel de la décision d'expulsion prise à l'encontre de ces immigrés.

Ces cinq Africains (trois Sénégalais, un Malien, un Mauritanien) ont été l'objet, le 22 mai, d'un contrôle d'identité. Ils ont immédiatement présenté leurs papiers, mais leurs cartes de séjour étaient fausses. Inculpés pour faux et usage de faux, ils ont été écroués. Après trois mois de détention provisoire, ils ont comparu, le 20 août, devant le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières, qui les a condamnés à trois mois d'emprisonnement ferme, peine couverte par la détention provisoire.

A leur sortie, leurs employeurs ont proposé de les réembaucher. Mais entre-temps le préfet des Ardennes avait signé un arrêté ordonnant leur expulsion. Depuis, ils vivent dans une semi-clandestinité, sans ressource, hébergés la plupart du temps à la Bourse du travail de Sedan.

Certes, disent leurs avocats, on reproche à ces hommes d'avoir possédé et utilisé de fausses cartes de séjour. Mais le tribunal a reconnu leur bonne foi : ils se croyaient en possession de documents authentiques. Ils sont donc fondés, disent les défenseurs, à s'opposer à cette expulsion qu'ils estiment injustifiée. — *(Corresp.)*

● *Les Nouvelles Éditions latines* signalent que le titre *Retour au pays natal*, de Thomas Hardy, qui vient de reparaître aux Éditions NEO (Nouvelles Éditions Oswald) « le Monde des livres » du 1er août) a été saisi et que le tribunal de grande instance leur a reconnu la propriété du texte de la traduction par Marie Canavaggia. Les Nouvelles Éditions latines exploitent ce titre, qui figure toujours à leur catalogue depuis 1934.

JUSTICE

MALGRÉ LE CARACTÈRE POLITIQUE DES DÉLITS REPROCHÉS AU JEUNE ITALIEN

L'avocat général se prononce pour l'extradition de M. Affatigato

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Etienne Doz, a examiné mardi 2 septembre la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien contre M. Marco Affatigato, le militant d'extrême droite âgé de vingt-quatre ans, arrêté à Nice le 6 août. Au cours de l'audience, l'avocat général, M. Yves Chauvy, a soutenu une thèse hardie en estimant possible l'extradition de M. Affatigato pour l'un des délits de caractère politique qui lui étaient reprochés, en l'occurrence la reconstitution de parti fasciste dissous (« le Monde » du 2 septembre). La cour rendra son avis motivé, sur la demande dont elle a été saisie, le vendredi 5 septembre (nos dernières éditions).

Peut-il être dérogé au principe de droit constant selon lequel l'extradition d'un étranger *ne peut être accordée en* France pour des infractions de caractère politique ? La jurisprudence a récemment évolué dans ce sens à l'occasion d'arrêts rendus, notamment, dans les affaires Tutti à Aix-en-Provence et Piperno et Pace à Paris, où la notion de gravité des faits reprochés aux intéressés a prévalu sur celle du mobile politique.

Dans l'affaire Affatigato soumise à l'appréciation des magistrats aixois, l'avocat général, M. Chauvy, a soutenu une thèse encore plus hardie tendant à l'extradition du jeune extrémiste italien pour le délit de reconstitution de parti fasciste dissous, qui n'est prévu ni dans la convention d'extradition franco-italienne de 1870, ni dans la loi française de 1927, relative à l'extradition des étrangers.

Dans sa démonstration, le représentant du ministère public a tout d'abord considéré que les dispositions de la convention de 1870, étaient, en quelque sorte, tombées en désuétude, et qu'il convenait de se référer à la loi de 1927 qui prévoit l'extradition lorsque les faits sont punissables d'une peine maximum de deux ans d'emprisonnement, selon la loi de l'Etat requérant et celle de l'Etat requis. Ce raisonnement n'est pas sans faille, puisque le fascisme n'est pas réprimé en tant que tel par la loi française.

L'avocat général s'est efforcé de tourner la difficulté en se référant au traité de paix avec l'Italie signé à Paris le 10 février 1947. Aux termes de ce traité *« l'Italie, qui, conformément à la convention d'armistice, a pris des mesures pour dissoudre les organisations fascistes, s'engage à ne pas tolérer la reconstitution sur son territoire d'organisations de cette nature »*. Un traité international ayant une force supérieure à une simple convention ou à la loi interne du pays requis — en l'espèce celle de 1927, — il s'ensuit, selon M. Chauvy, que M. Affatigato doit être extradé pour le délit de reconstitution de parti fasciste. *« Affatigato,* a-t-il conclu, *est l'homme d'un faisceau de funestes exaltations. Ne donnez pas refuge aux semeurs de désordre et prolongez l'œuvre des traités de paix par fidélité aux principes qu'ils ont posés. »*

De notre correspondant régional

« Pourquoi une discrimination entre les terrorismes ? »

L'avocat général s'était toutefois attaché, *« au cas où il ne serait pas suivi par la cour »*, à disjoindre les autres délits de droit commun reprochés au jeune extrémiste italien (vol et falsification de pièces d'identité et recel de malfaiteurs) de celui ayant trait à ses entreprises purement politiques. Il a également rappelé la possibilité pour les magistrats de la chambre d'accusation de donne un avis favorable partiel.

Le défenseur de M. Affatigato, Me Gabriel Dufaure de Citres, du barreau de Nice, a insisté, pour sa part, sur les circonstances de la demande d'extradition formulée contre son client : *« Il ne serait pas là,* a-t-il notamment déclaré, *s'il n'y avait pas eu le drame de Bologne. Or il n'a été accusé de participation à cet attentat que sur un seul témoignage dont la crédibilité a été anéantie. »* Pour Me Dufaure de Citres, l'extradition de M. Affatigato est impossible, tant au regard de la convention de 1870, dont la validité ne peut être *remise en cause*, que de la loi de 1927, qui a posé le principe intangible de la protection des militants politiques. *« Personne ne peut contester,* a-t-il affirmé, *qu'Affatigato est un personnage politique, au demeurant subalterne, dont la seule arme a été sa plume de journaliste. »*

Quant à la thèse de l'avocat général, Me Dufaure de Citres lui a trouvé une sérieuse faille puisqu'elle exclut les idéologies autres que celle du fascisme. « Je veux bien que l'on crie : les fascistes au poteau ! s'est-il exclamé, *mais pourquoi introduire une discrimination entre le terrorisme d'extrême droite et celui des Basques de l'ETA ou des brigades rouges ? »*

GUY PORTE.

Le tribunal de Paris se prononce sur la demande d'interdiction du film « le Bar du Téléphone »

« Toute ressemblance... »

Le tribunal de grande instance de Paris avait été saisi, le 27 août, d'une demande d'interdiction du film français « le Bar du Téléphone », de Claude Barrois. L'audience de référé a eu lieu mardi 2 septembre. Le jugement devait être rendu ce mercredi après-midi.

« Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé serait purement fortuite ou involontaire. » La formule habituelle, en blanc sur fond noir, prélude au film *le Bar du Téléphone* du réalisateur français Claude Barrois. C'est bref, mais clair. Le héros du film, Tony Véronèse, trente-cinq ans, n'aurait aucun rapport avec Roland Véronèse, trente-trois ans, dit Tony, condamné à dix ans de réclusion criminelle pour tentative de meurtre sur des policiers (1), actuellement détenu *au quartier de sécurité renforcée* de la prison de Bourgoin-Jallieu (Isère) depuis 1975.

Ce n'est pas l'avis de Me Joseph Rennemann, du barreau de Strasbourg, et de Me Siefer, qui, au nom de leur client, avaient introduit le jour de la sortie du film à Paris, une action en référé (*le Monde* du 29 août) pour obtenir la saisie provisoire du film jusqu'au jour où Roland Véronèse comparaîtra à nouveau devant les assises de la Savoie pour vols *qualifiés avec violences, faits qui remontent* à 1974. Subsidiairement, Me Rennemann demande le remplacement dans le film du nom de Véronèse par un signal sonore, comme ce fut le cas pour *le Juge Fayard dit le Shérif*, d'Yves Boisset, film qui fut retiré des salles jusqu'à ce que le mot SAC (Service d'action civique) soit remplacé par un « bip-bip » (*le Monde* du 13 janvier 1977).

L'audience du 2 septembre a eu lieu sous la présidence de M. Jean-Georges Diemer. Dans ses conclusions, Me Rennemann a fait état des *similitudes — ou des coïncidences — qu'il* voit entre le personnage du film et son client, et soutient que cette homonymie est de nature à influencer le jury de la cour d'assises, ce qui constituerait une sorte de *« préjugement »*, causant ainsi à son client un *« grave préjudice »*. De plus, les défenseurs de *Roland* Véronèse *ne sont pas loin de penser que l'auteur du* scénario, M. Claude Néron, aurait choisi le nom de son héros en connaissance de cause, en vue d'une campagne publicitaire à bon marché. *« Cette atteinte aux droits de la personnalité était peut-être préméditée »*, a conclut Me Siefer.

Au nom de la société productrice A.T.C. 3000 (Art et technique cinématographique), de la société distributrice A.M.L.F. (Agence méditerranéenne de location de films), et *du réalisateur*, Mes *Martine* Coisne, *Georges Kiejman* et *Yvette* Bourgeois, se sont opposés aux mesures sollicitées.

Publicité

Me *Coisne a soulevé* l'irrecevabilité, *dans la mesure où M. Néron, qui a choisi le nom des personnages du film, n'avait pas été assigné et* n'était donc pas là. On fera valoir lors des débats qu'une galerie d'art, non loin du domicile du scénariste, porte, elle aussi, le nom du peintre italien...

Me Coisne a ensuite indiqué qu'il n'y avait pas urgence, puisque le film est sorti dans certaines villes *depuis le 6 août* et a donc été déjà *vu par des milliers* de personnes : *elle a, d'autre part, souligné qu'il* y a peu de rapport entre des cambriolages de bijouterie et de banque, fut-ce à main armée — ce qui est reproché à Véronèse, — et le racket, les attentats commis dans des boîtes de nuit et une concurrence entre gangs rivaux, — le sujet *du film*.

Me Kiejman, pour sa part, s'adressant au président, lui a demandé de ne pas *« censurer »* ce film, estimant *que ce n'est pas une faute de donner à un personnage d'une œuvre* de fiction le *nom* d'une *personne* au demeurant peu connue : Roland Véronèse n'a pas défrayé la chronique, hormis peut-être dans la presse savoyarde. Tout au plus, selon lui, pourrait-on invoquer *« l'imprudence »*. Il s'est demandé à qui pouvait bien profiter une *campagne publicitaire* que cette *action en référé ne manquerait pas* de *provoquer*.

CHRISTIAN COLCOMBET.

---

(1) Roland Véronèse n'est en aucun cas impliqué dans la véritable affaire du *Bar du Téléphone (le Monde* du 5 octobre 1978), contrairement à ce que nous laissions entendre dans nos éditions du 29 août et du 2 septembre. Le 3 octobre 1978, jour où quatre tueurs massacraient dix personnes dans un petit bar de Marseille, il était en détention.

M. JEAN-PIERRE MICHEL EST MUTÉ A CRÉTEIL

M. Jean-Pierre Micel, magistrat à la Chancellerie, sanctionné par une mutation d'office après des poursuites disciplinaires, a été nommé par décret du président de la République en date du 1er septembre 1980 publié au « Journal officiel » du 3 septembre, substitut du procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Créteil.

Accusé d'avoir participé à une émission de Radio-Riposte, radio pirate du parti socialiste le 28 juin 1979, M. Michel avait comparu devant la commission de discipline du parquet, qui, le 30 novembre 1979, avait demandé que ce magistrat soit sanctionné par un simple blâme avec inscription au dossier. Le garde des sceaux n'avait pas voulu suivre l'avis de la commission et l'avait saisie à nouveau du dossier de M. Michel au mois de mai. Le 16 juillet, la commission avait alors décidé une mutation d'office (« le Monde » daté 20-21 juillet et 22 juillet).

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

Par décret du président de la République en date du 1er septembre publié au « Journal officiel » du 3 septembre, M. Jacques Colette, premier substitut près le tribunal de Paris, détaché pour exercer les fonctions d'avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat, est nommé substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris. Il remplace M. Maurice Fontaine, nommé procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Paris (« le Monde » du 31 juillet). M. Colette sera maintenu en détachement afin d'exercer ses fonctions d'avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat.

Il est remplacé dans ses fonctions de substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris par M. Jean-Claude Lecante, qui était premier substitut près le tribunal de grande instance de Paris.

A Lille, M. Jean Peyrat est nommé président du tribunal de grande instance, en remplacement de M. Jacques Serouart nommé premier président de la cour d'appel d'Amiens.

A Auxerre, M. Jean Thevenin est nommé président du tribunal de grande instance.

Pigier
c'est aussi le bac

Pour réussir un Bac (G1, G2 ou G3), il faut s'y préparer avec soin. L'Ecole Pigier vous aide à réussir.
Inscrivez-vous à
Ecole Pigier
Rive Droite
Institution d'enseignement privé
55 rue de Rivoli 75001 PARIS
233.44.88

MSL international
73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33

Direct Selling
Marketing Executive — France
A fast-growing British company marketing consumer durables direct to employees in their places of work and similar outlets, is now expanding in Continental Europe. To establish the project in France the Executive will recruit and motivate self-employed salesmen and personally spearhead the operation. Candidates, aged under 40 must have sales and marketing management experience in fast moving consumer goods, or durables, including modern sales force controls and motivation, particularly of self-employed salesmen. Experience of direct selling operations desirable. Fluent French/English essential. Remuneration (basic salary and commission) negotiable, around FF 300,000. Please write with career/salary details to S.W.J. Simpson ref. M 38345, Management Selection Limited, 17 Stratton Street, London W1X 6DB.

Ingénieur recherche et développement
25 à 27 ans — 50 km Nord Paris
Une société française (1500 personnes, C.A. 400 millions de F) spécialisée dans la transmission hydrostatique de puissance, recherche un jeune ingénieur pour étoffer son service recherche. Dépendant du chef de service, cet ingénieur sera responsable de la conception et de la mise au point d'ensembles hydrostatiques mécaniques ou électro-hydrauliques avec l'assistance, au départ, de deux personnes. Le candidat recherché, ingénieur diplômé, ayant d'excellentes connaissances en usinage, résistance des matériaux, dessin, appareils de mesure, aura une expérience équivalente acquise soit en stage, soit durant un ou deux ans maximum dans une société de mécanique. D'intéressantes perspectives d'avenir existent au sein de cette société pour un ingénieur même débutant. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9315 (Paris).

Chef Service Juridique
Afrique/Moyen-Orient — France Sud
Un groupe international industriel opérant sur plusieurs continents et comportant un réseau de filiales et de compagnies apparentées, recherche le chef du service juridique de sa zone Afrique/Moyen-Orient. Dépendant du directeur financier de la zone et entretenant des liaisons avec les directions juridiques européenne et internationale, le titulaire du poste participera à l'élaboration de la stratégie et des plans de développement de la société. Il fournira aux différentes filiales les informations juridiques et légales nécessaires et s'assurera du respect de la réglementation en vigueur principalement en ce qui concerne les nouveaux accords (créations, fusions, participations, etc...). Ce poste sera confié à un juriste diplômé, d'au moins 28 ans, parlant couramment anglais, ayant une expérience de plusieurs années de la législation française. La connaissance de l'Afrique francophone serait appréciée. Poste à pourvoir près de Marseille. Pour obtenir des informations détaillées, écrire à Denise Derocq, sous réf. M 194 (Paris).

Ingénieur technico-commercial
Côte Atlantique
CHAUDRONNERIE-MECANIQUE GENERALE. Un important atelier de construction mécanique, aux activités très diversifiées en mécanique générale et en chaudronnerie, recherche un ingénieur technico-commercial. Il sera un partenaire important du développement des activités de la division industrielle. Il aura pour mission, d'une part, l'identification et la prospection des nouveaux marchés, et, d'autre part, le maintien et le suivi de la clientèle existante. Encadrant une équipe de 4 techniciens, il s'intéressera, avec les donneurs d'ordre, à la définition des cahiers des charges, participera à la négociation des marchés, et en suivra la réalisation technique, ce qui lui permettra d'orienter son action commerciale selon la charge des ateliers. Ce poste s'adresse à un cadre de formation technique supérieure, âgé de 35 ans environ. Il aura acquis son expérience technique en mécanique générale et surtout en chaudronnerie dans un poste du type B.E., méthodes ou fabrication au sein d'une entreprise mettant en œuvre ce type de technologie. Outre une indéniable crédibilité technique, le candidat retenu sera doté d'un tempérament de vendeur et d'un réel esprit d'entreprise. Une bonne connaissance du secteur pétrolier (ingénierie, raffinage...) sera un atout supplémentaire. Ecrire à Hervé Zebrowski - Réf. M 11018 (Lyon).

MÉDECINE

Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?

III. — Les ambiguïtés du « secteur »

par CLAIRE BRISSET

La France n'a pas su échapper, dans l'organisation des hôpitaux psychiatriques publics, à un double travers : encombrement et suréquipement (« le Monde » des 2 et 3 septembre). Elle s'était pourtant dotée dès 1960, il y a vingt ans, d'une politique, dite de « secteur », progressiste pour l'époque.

Les ennemis de l'asile ne se recrutent plus seulement parmi les nostalgiques de mai 1968, mais dans les milieux psychiatriques les plus divers. « *Nous assistons,* dit le docteur Stanislas Tomkiewicz, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), *au refus de plus en plus net des familles de déficients mentaux de placer leurs enfants dans les hôpitaux psychiatriques. Je partage absolument ce refus! Ce n'est pas le mélange des déficients mentaux et des malades mentaux qui fait l'horreur des hôpitaux psychiatriques, c'est, avant tout, la concentration des malades, la déportation, le prix de journée relativement bas, les frais inutiles, la non-formation du personnel, la démission du corps médical...* » Bien d'autres, pour être moins sévères, n'en disent pas moins la même chose en d'autres termes.

« *Nous savons aujourd'hui,* dit le professeur Jean Sutter (Marseille), *que les grands hôpitaux psychiatriques ont vécu ; c'est une formule périmée.* » « *Dans leur style actuel,* ajoute le docteur René Angelergues (Paris), *ils sont inacceptables.* » Pourquoi ? « *C'est un système carcéral,* estime le docteur Olievenstein, *où toute action thérapeutique est stérilisée, où aucun contrôle ne s'exerce, où règne une triple complicité des médecins, des syndicats de personnel, de l'administration, pour que rien ne bouge et que les rouages fonctionnent au bénéfice exclusif des soignants...* » « *Les hôpitaux psychiatriques,* dit, de son côté, le professeur Jacques Hochmann (Lyon), *je n'y crois plus. Ce sont des structures totalitaires, qu'il faut fermer.* » « *D'ailleurs,* ajoute M. Bellini, infirmier-chef à l'hôpital de Ville-Evrard (Seine-Saint-Denis), *il n'existe, dans la vie du malade mental à l'asile, que deux « actes thérapeutiques » : l'entrée et la sortie — quand elle a lieu. Tout le reste est du remplissage.* »

Pour la majorité de ceux que nous avons rencontrés, l'asile porte en lui sa propre condamnation, par la concentration des malades qu'il groupe, la perte d'autonomie qu'il provoque. « *Il y a une surdétérioration asilaire* », dit le docteur Tomkiewicz. « *A l'hôpital psychiatrique,* estime le docteur Bernard de Fréminville, *le malade se détruit lentement, c'est un temps de non-vie, un continent à l'écart, une machine pathogène...* »

Le professeur Serge Lebovici (Bobigny), qui a été longtemps conseiller du ministre de la santé pour les questions de psychiatrie, se déclare, lui aussi, en faveur de « *la fermeture de ces immenses concentrations* ». « *Mais,* ajoute-t-il, *elles dépérissent lentement, elles mourront toutes seules ; il n'est pas sûr qu'il y faille une décision administrative.* »

« *Nous sommes assis,* estime pour sa part le docteur Michel Audisio (Rouen), secrétaire général du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, *sur un siècle de dérive, de misérabilisme, d'abandon par la société.* »

Ce qui est en cause, par conséquent, ce sont avant tout l'amalgame des situations — on a mêlé depuis des décennies les problèmes sociaux, neurologiques et psychiatriques — et le gigantisme des institutions.

Beaucoup ont imaginé un remède à ces deux maux : l'implantation de services de psychiatrie dans les hôpitaux généraux, qui présenterait l'avantage, disent de nombreux médecins, « *de réintégrer la psychiatrie dans la médecine, et de permettre un enseignement réel de la psychiatrie aux étudiants. Il faut en finir avec le ghetto* ». D'ores et déjà, 17 000 lits de psychiatrie ont été créés dans les hôpitaux généraux depuis quelques années. Cette évolution n'a été que timidement encouragée par le ministère qui connaît le poids — social et *économique* — des hôpitaux psychiatriques. Elle suppose que la tolérance à la maladie mentale devienne réalité, y compris dans les hôpitaux généraux.

Une autre solution aux problèmes insurmontables que pose l'asile — depuis peu rebaptisé pudiquement « centre hospitalier spécialisé » — avait été imaginée en 1960 lorsque, sous la pression du courant « *désaliéniste* », avait été élaborée la « *politique de secteur* ». Il s'agit désormais, lit-on en substance dans la circulaire qui fonde cette politique, de soigner le malade au plus près de son lieu de vie, donc de multiplier les formules extra-hospitalières (foyers de postcure, dispensaires, hôpitaux de jour et *de nuit, visites à domicile*) et de faire en sorte que l'hospitalisation ne soit qu'un temps dans la trajectoire de chaque malade. Chaque secteur, défini à partir de l'hôpital psychiatrique, comporte environ 70 000 habitants, trois *fois plus pour* les intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile.

« Un siècle de dérive »

Tel n'est pas l'avis de la majorité. Les docteurs Bernard Chouraqui et Patrick Mérot, respectivement président et secrétaire général du Syndicat de la psychiatrie (psychiatres en formation), estiment que « *le dépérissement spontané de l'asile n'est pas à espérer* ». Il est de fait que la population des hôpitaux psychiatriques, malgré force *déclarations triomphalistes,* ne diminue guère : 120 000 malades en 1963 ; 105 000 en 1978, un chiffre qui paraît « *stabilisé* ».

C'est que la « *demande* » qui s'adresse à l'asile n'est pas, il s'en faut, d'ordre *exclusivement* psychiatrique, ni même médical. « *Dans bien des cas,* dit le directeur de l'hôpital du Vinatier (Lyon), *nous faisons figure d'annexe de l'Armée du salut.* » Trouvent refuge à l'asile, en effet, tous ceux que la société se révèle de moins en moins apte à supporter : les grands arriérés mentaux, les déments séniles, voire des cas sociaux et des prédélinquants que l'on hésite à *placer* d'emblée dans le circuit pénitentiaire. « *Si nous ne prenons pas en charge cette population,* s'exclame une infirmière, *qui le fera ?* » « *Où,* ajoute le professeur Jean Guyotat (Lyon) *doit aller la « défectologie » ? Les vieillards incontinents, les encéphalopathes adultes ? Où ?* »

Une valse de malades

Vingt ans après, où en est-on de cette politique, qui n'a jamais été *consacrée* par *une loi ?* Là encore règne la plus grande hétérogénéité. Pour quelques secteurs qui fonctionnent activement, tels que — entre autres, — ceux du septième et du treizième arrondissement de Paris, plusieurs expériences lyonnaises et marseillaises, une réalisation de pointe à Saint-Nazaire, etc., que d'organisations purement formelles ! La notion même de sectorisation — une même équipe doit prendre en charge un même *malade quel que soit le stade* de sa maladie — a parfois un sens voyée et utilisée dans un sens ubuesque. Que la famille d'un malade « embarrassant » change de domicile, fût-ce à quelques rues près, et certains responsables *hospitaliers n'hésitent pas* à envoyer le patient encombrant dans un autre « secteur », donc vers une autre équipe soignante du même établissement. Existe enfin toute une population dite « hors secteur », instable, sans *domicile fixe, que l'on se renvoie* comme une balle de tennis. « *Il y a,* dit le docteur Pierre Bailly-Salin (Paris), *une valse absolument incroyable de malades. J'ai eu un patient qui, en deux ans, avait été hospitalisé quarante-deux fois ! Il fait huit jours ici, puis il part 40 kilomètres plus loin ; là-bas, on le renvoie...* » (1). A l'hôpital psychiatrique de Villejuif, cette population des « hors secteur » représente presque un tiers des malades hospitalisés.

Pourtant, il n'est pas interdit de penser que l'idée *du secteur* en psychiatrie reste porteuse d'espoir. A la condition qu'une définition claire en soit redonnée, et qu'un mode de financement, surtout, soit trouvé : à l'heure actuelle, les dépenses extra-hospitalières *ne sont* pas prises en charge par la Sécurité sociale, mais par les départements, selon leur bon vouloir. Aussi, les hôpitaux doivent-ils prélever ce dont ils ont besoin pour financer les dépenses de secteur sur *leurs* ressources propres, c'est-à-dire sur le prix de journée. Donc, tout l'édifice extra-hospitalier repose, pour son existence même, sur le nombre de malades hospitalisés, que l'on cherche précisément à réduire ! Il y a là une absurdité *administrative* que le ministère de la santé n'a jamais cherché à résoudre. Alors que le même ministère, cherchant à évaluer le coût du fonctionnement d'un secteur de soixante-dix mille habitants « *doté de moyens suffisants* », estimait qu'il équivaudrait « *à l'hospitalisation complète de neuf malades !* (2) »

Le remède et le mal

Ces incohérences ont un sens, ou du moins une raison d'être. Depuis vingt ans, depuis qu'un service administratif du ministère, *en étroite liaison* avec le Syndicat des psychiatres des hôpitaux, a élaboré la politique de secteur — qui constituait alors un progrès conceptuel important et visait à vider considérablement les asiles, — aucun relais n'a été pris, aucune impulsion politique de niveau national n'a été fournie qui aurait pu permettre sa réelle mise en pratique. Ce manque d'élaboration, de réflexion, d'impulsion, et, parfois, de connaissance *réelle* des faits, retentit sur l'ensemble des activités de la *psychiatrie publique* où, suivant le dynamisme ou la dépression des équipes, les malades sont pris en charge ou laissés à l'abandon.

Le monde de la psychiatrie publique reste prisonnier d'un *passé carcéral hérité du dix*-neuvième siècle : d'une époque où les sociétés agricoles européennes — traditionnellement tolérantes à la folie — donnant naissance au monde industrialisé ont rejeté, décennie après décennie, *toutes formes de déviance.* Les découvertes psychopharmacologiques majeures des années 50, qui auraient pu provoquer l'éclatement rapide du milieu asilaire, l'ont paradoxalement, en bien des points, consolidé. Les *médicaments apaisaient* les délires, soulageaient la souffrance, indéniablement, mais ils faisaient aussi tout retomber dans le silence.

Aucun pays développé n'a résolu un problème d'une telle ampleur. Des tentatives, pourtant, ont été entreprises en Grande-Bretagne, en *Italie,* en Scandinavie surtout, qui ont au moins le mérite d'avoir été imaginées. En France, le vaste travail entrepris sur ce point, tout récemment, par le ministère de la santé, permettra-t-il au moins de mettre un terme rapidement à la dichotomie entre l'hôpital et le « secteur » ?

En tout état de cause, une véritable « sectorisation » qui, jointe à un développement systématique des services psychiatriques *dans les hôpitaux* généraux — grands ou petits — permettrait seule de venir à bout du gigantisme actuel, se heurte à d'énormes résistances. Résistances politiques, administratives, électorales : un hôpital psychiatrique pèse lourd dans la vie d'une collectivité locale et les élus le savent bien, *qui déploient* souvent de multiples efforts pour éviter la fermeture de lits pourtant indispensable au développement d'activités extra-hospitalières. Il ne manque pas de ministres, par exemple, eux-mêmes élus locaux, pour faire pression en ce sens auprès de *leur collègue de la Santé.*

Mais les résistances sont aussi ailleurs : chez un certain nombre de *médecins dont l'adhésion* à la « sectorisation » a été purement verbale et qui préfèrent, de loin, conserver « leurs » malades. Chez les infirmiers psychiatriques enfin — ils sont cinquante mille en tout — inquiets de l'avenir de leur profession : bien souvent, cet avenir leur paraît indissociable de celui de *l'hôpital lui-même. Dans* certains des plus grands hôpitaux psychiatriques — à Clermont-de-l'Oise par exemple, qui a compté jusqu'à quatre mille malades — vivent de véritables dynasties, des familles entières d'infirmiers et d'infirmières psychiatriques dont l'existence est organisée autour de *l'hôpital. Le père est infirmier* dans un service, le fils dans un autre, l'épouse, la belle-sœur... De véritables villages entourent ces grandes concentrations de malades : y habitent ceux qui vivent de l'hôpital, enveloppant celui-ci d'une atmosphère d'autarcie où, depuis des décennies, le corps social l'a *oublié. Une politique de* secteur dynamique devrait permettre, entre autres, de montrer que la prise en charge des malades mentaux « hors les murs » n'est pas nécessairement synonyme de chômage pour les soignants.

Reste une ultime question : « *Prétendre raser les hôpitaux psychiatriques,* se demande le docteur Jean Ayme, président du Syndicat *des psychiatres des* hôpitaux, *ne serait-ce pas d'abord prendre une mesure conjuratoire contre la folie ?* » « *En faire les hauts lieux de l'horreur,* ajoute le professeur Michel Marie-Cardine (Lyon), *n'est-ce pas, fondamentalement, les confondre avec la folie elle-même ?* » C'est-à-dire mêler, dans le même discrédit, le remède et le mal ?

Sans doute existe-t-il là un risque, un piège dans lequel il est tentant de tomber, tant il est vrai que ce qui effraie dans le monde asilaire, c'est d'abord la *folie.* Ce sont ces regards perdus et ces corps déformés, ces cris incompréhensibles, *ces mains* agrippées à celles des visiteurs... Il n'en reste pas moins que notre société n'a pas su, elle qui s'est tant appliquée à donner depuis vingt ans un visage humain aux établissements où se traitent les *maladies* du corps, prendre en charge et regarder clairement ces hôpitaux qui sont, qui restent des asiles.

Prochain article :

APRÈS L'ASILE : RIEN, OU PRESQUE

par NICOLAS BEAU

---

(1) *Recherches,* n° 17, mars 1975.
(2) Direction générale de la santé, mars 1977.

Les régimes d'internement

Sous quels régimes juridiques vivent les quelque 105 000 malades qu'hébergent aujourd'hui les hôpitaux psychiatriques ? Ces modalités sont au nombre de trois :

● LE PLACEMENT LIBRE

Tel est le *régime* sous lequel vivent plus de 40 % des malades hospitalisés. Les *règles* de l'admission sont alors celles de tout hôpital *général.* Cette formule a été inaugurée en 1922 par Edouard Toulouse, à l'hôpital Henri-Rousselle, dans l'enceinte même de Sainte-Anne. Les malades traités en services libres peuvent cependant voir leur statut modifier en cours de traitement et faire l'objet de l'une des deux formules d'internement.

● LE PLACEMENT VOLONTAIRE (P.V.)

C'est le moins rigide des deux types d'internement. La demande *d'admission,* adressée au *directeur* de l'hôpital, est signée par un *proche* du malade (un membre de sa famille généralement, à défaut un ami, ou une *assistante* sociale) et accompagnée d'un « *certificat d'internement* » rédigé par un médecin qui ne soit ni attaché à l'établissement où sera interné le malade, ni parent du patient. Dans les vingt-quatre heures qui suivent l'internement, les médecins de l'hôpital doivent signer un certificat justifiant cette mesure. Ils sont tenus de renouveler cette procédure au terme de quinze jours. Le malade peut quitter l'hôpital sur simple demande de la famille ou sur décision d'un médecin du service : celui-ci doit simplement en aviser le préfet.

50 % environ des malades vivent sous ce régime dans les hôpitaux psychiatriques ; une proportion qui décroît au profit des placements libres.

● LE PLACEMENT D'OFFICE

Il s'agit du placement autoritaire d'un malade que son état *rend « dangereux pour lui-même ou pour autrui ».* Cette formule *suppose que le préfet ait signé* un arrêté d'internement (en cas *d'urgence,* cet *arrêté peut être* remplacé par un réquisitoire du *maire ou du commissaire de* police). L'arrêté préfectoral doit *notamment être accompagné* d'un état de renseignements sur *les biens du malade et d'un* certificat médical, théoriquement *facultatif, motivant la demande* d'internement. Comme pour les *placements* volontaires, le médecin ne doit être ni membre de *la famille ni attaché* à l'établissement. Des certificats médicaux doivent aussi être *rédigés* vingt-quatre heures, puis *quinze* jours après l'internement, *par* des médecins de l'hôpital.

Le placement d'office est levé *par un nouvel arrêté préfectoral* et une décision d'un médecin de l'établissement.

Cette procédure, extrêmement lourde, est appliquée à quelque 7 à 8 % de la population asilaire.

La loi de 1838

Les deux procédures d'internement sont réglées par la loi de 1838, *qui fonde la législation* française de l'assistance psychiatrique. *Ce système a été* complété, *pour ce qui a trait à la protection des biens des « incapables majeurs »* par une *loi de 1968.*

La loi de 1838 a été fortement *critiquée, ces dernières années,* dans les milieux juridiques notamment. En effet, *certaines* de ses dispositions sont devenues très *théoriques, par exemple* celles qui prévoient la visite, *tous les six mois, dans les* hôpitaux psychiatriques, du *procureur de la République, ou du* président du tribunal de grande *instance, du juge d'instance et* du maire de la commune, *chargés de recueillir les doléances éventuelles* des malades. Quand ces visites sont effectivement *faites, elles restent* le plus souvent de pure forme ou de bon voisinage... *Il n'est pas sûr d'ailleurs* que tel soit le meilleur *moyen d'améliorer la situation* de droit, et de fait, des malades *mentaux hospitalisés.*

Beaucoup de psychiatres se *sont accommodés de cette* vieille législation qui permet, par *sa pesanteur même, une protection* généralement efficace *des droits individuels. Ils n'en* redoutent pas moins qu'on *veuille cependant l'alourdir* encore et entraver, au nom de ces *mêmes libertés, des possibilités* thérapeutiques déjà limitées *dans la majorité des hôpitaux* psychiatriques. La voie est étroite, en effet. — C. B.

DÉFENSE

L'avion brésilien Xingu est choisi par la France pour l'entrainement de ses pilotes du transport militaire

Le ministère de la défense a choisi l'avion brésilien Xingu, du nom d'origine indienne de cet affluent de l'Amazone, pour remplacer les avions anciens, du modèle Dassault MD-315, qui servent à l'entraînement des pilotes de transport *dans l'armée* de l'air et l'aéronavale françaises. Le contrat, dont les détails sont en cours de négociations finales avec le constructeur *brésilien* Embraer, est évalué à près de 80 millions de dollars (soit 320 millions de francs) pour une *cinquantaine d'exemplaires.*

Ce marché suscite de nombreuses controverses dans les milieux aéronautiques, *par ses implications politiques* et les *répercussions* que sa conclusion ne manquera pas d'avoir sur les rapports de la France avec *le continent américain. En effet,* le Brésil, qui est déjà un client important des industries françaises de l'armement, *n'était pas le seul fournisseur* en lice : deux sociétés nord-américaines, dont l'une a concédé ses licences de fabrication à une *entreprise française, étaient en compétition et* le fait de les avoir écartées aura des conséquences sur les échanges *commerciaux avec les* Etats-Unis dans le domaine militaire.

On prête, du *reste,* l'intention à des *députés* de l'opposition de réclamer la création d'une commission d'enquête parlementaire *pour éclaircir* les conditions dans lesquelles le ministère de la défense a été conduit à opter pour l'avion brésilien.

Une décision controversée

En service depuis 1952-1953, les bimoteurs *Dassault MD-315* ne devraient pas demeurer en ligne au-delà de 1982-1983, à l'issue d'une carrière d'une trentaine d'années pour la formation des pilotes militaires de transport et pour des liaisons à courte distance. *Les besoins en avions de* remplacement sont estimés à vingt-huit exemplaires pour l'armée de l'air, seize pour la marine et six pour le groupement de liaisons aériennes ministérielles (GLAM).

Ce marché, relativement limité, ne justifiant pas la construction d'un avion par l'industrie nationale (*le Monde* du 28 mars 1980), la France s'est tournée vers des fournisseurs étrangers et trois modèles — biturbo-propulseurs — ont été retenus pour les traditionnelles évaluations techniques des services officiels : le Xingu EMB-121 de la société Empresa Brasileira de *Aeronautica* (Embraer) contrôlée par l'Etat brésilien, qui a volé pour la première fois en octobre 1976 ; le King Air C-90 de l'entreprise américaine Beechcraft, qui existe en versions civile et militaire avec certaines *modifications* ; et le Model-425 Corsair, le plus récent des trois avions en concurrence, dont le constructeur américain Cessna détient 49 % du capital de la société Reims-Aviation à laquelle il a concédé des licences de fabrication pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Accident

Très rapidement, la *compétition* s'est, en réalité, réduite à deux appareils : le Cessna Model-425 Corsair qui, selon le Centre d'essais en vol, « *présente dans l'ensemble de bonnes caractéristiques pour l'utilisation en avion-école ou en liaison* » bien que « *la mise au point n'étant pas terminée, le fonctionnement de certains systèmes n'est pas encore tout à fait satisfaisant* », et le Xingu brésilien, malgré un accident resté secret jusqu'à présent et survenu à Istres (Bouches-du-Rhône), il y a un an maintenant, *lors d'un* essai d'arrêt *volontaire* puis de remise en marche d'un moteur.

Dans une lettre à un parlementaire de la Marne qui s'inquiétait des répercussions sur l'emploi dans la région rémoise en cas de rejet du Cessna 425, le ministre de la défense a tenu à affirmer *au début de juin dernier* qu'il était « *convaincu de la capacité de cet avion à remplir les missions pour lesquelles il est proposé* ». M. Yvon Bourges précisait cependant : « *Les autres éléments susceptibles d'être pris en compte pour le choix final méritent un examen approfondi dans la mesure où la décision qui sera prise peut avoir des répercussions sur l'ensemble de nos relations en matière d'armement avec le pays fournisseur.* »

Ainsi donc, outre les avantages techniques et les performances des matériels en concurrence, qui peuvent être discutés à l'infini par les spécialistes, les considérations politiques et économiques ont constitué l'essentiel du dossier examiné par les services compétents du ministère de la *défense.* Depuis, *on* a appris au début de cette semaine que les autorités françaises avaient tranché en faveur du Xingu et que les négociations étaient ouvertes avec Embraer.

Garantie

Précisément, c'est au nom de ces *mêmes considérations* industrielles et financières que la décision de principe de M. Bourges est critiquée par les adversaires de la solution brésilienne.

Contrairement à ce que l'on avait pu croire au début des discussions avec les Brésiliens, il ne semble pas que le fournisseur *éventuel de la France soit prêt* à commander, en retour, les avions de combat Mirage-50, les moyen-courriers européens Airbus et les hélicoptères Super-Puma dont il avait d'abord été question. Empêtrée dans ses difficultés de trésorerie créées par une inflation exceptionnelle et un *endettement* extérieur consi- davantage préoccupée de main- dérable, l'économie brésilienne est tenir ou de développer un fort courant d'exportation et de réduire ses importations.

En revanche, par une lettre du 30 mai adressée au ministre de la défense, le président de Cessna s'est engagé, dans l'éventualité d'un achat de son Corsair Model 425 par la France, à commander en quatre ans, pour environ 60 millions de dollars (soit 250 *millions de francs,* à la société Reims-Aviation un total de 2 000 avions légers de tourisme et d'affaires destinés à la réexportation et payés en dollars.

Selon le président-directeur général de Reims-Aviation, M. Pierre Clostermann, qui occupe six cents ouvriers dans ses usines *et un millier de sous-traitants* « régionaux » dans la Marne, cette garantie représente l'emploi de cinq cents personnes supplémentaires pendant cinq ans, dans une région rémoise où l'on compte déjà huit mille chômeurs.

Réciprocité

Mais les risques économiques menacent d'être plus graves encore à plus long terme, car, s'il *faut en croire plusieurs industriels* français de l'aéronautique, c'est toute une stratégie d'exportations vers les Etats-Unis qui va se trouver compromise avec la solution brésilienne.

En dépit de la concurrence acharnée de sociétés américaines, la France a déjà vendu outre-Atlantique *quarante* et un avions Falcon-20 Gardian de surveillance maritime conçus par Dassault-Breguet, quatre-vingt-dix hélicoptères Dauphin de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et, plus récemment encore, quelques centaines de cibles acoustiques de la *Société française d'équipement de* navigation aérienne (SFENA). Deux marchés très importants sont en cours de prospection aux Etats-Unis : d'une part, la fourniture, pour environ 14 milliards de francs, de quelques milliers de réacteurs CFM-56 de 10 tonnes de poussée par la Société nationale *d'étude et de construction* de moteurs d'aviation (SNECMA) à l'armée de l'air américaine, qui envisage d'en équiper ses avions-ravitailleurs, et, d'autre part, la vente, pour 12 milliards de francs, à l'aéronavale américaine d'avions *d'attaque* embarqués et dérivés du biréacteur Alpha-Jet coproduit par Dassault-Breguet *et* l'Allemagne fédérale.

A la mi-août, l'un des *conseillers* du président Carter a fait savoir à des diplomates français à Washington combien les Etats-Unis étaient attachés au principe de la réciprocité commerciale. Il a rappelé aussi que les *commissions compétentes du* Congrès selon les procédures en vigueur aux Etats-Unis, *devaient* approuver les grands marchés conclus par les forces armées américaines avec les sociétés étrangères et, donc, qu'elles pouvaient *s'y opposer dans le cas où* les échanges militaires avec l'extérieur leur *paraîtraient* trop déséquilibrés.

Certains industriels *français* qui ont vendu des matériels au Brésil sont d'autant plus sensibles à de tels arguments que, se préparant à prospecter la clientèle internationale avec le projet d'un court-courrier civil de vingt à trente places, ils viennent de constater que la NASA a confié précisément une *étude théorique* sur un programme similaire à Cessna et créé ainsi une occasion *supplémentaire* de rivalité ou de coopération transatlantique.

Des *parlementaires, y compris* de la majorité, se sont inquiétés récemment du choix du ministère de la défense en faveur du Xingu, à l'heure où, d'autre part, le gouvernement demande aux industriels français d'embaucher du personnel et d'augmenter leurs ventes à l'étranger pour réduire le déficit de la balance *commerciale.* Si des sénateurs américains ont suggéré, comme un symbole, de partager le contrat en dotant la marine du Xingu et l'armée de l'air du *Cessna-425* pour conserver à la France toutes ses chances *sur les marchés* brésilien et américain, en revanche, des députés français se proposent de réclamer du gouvernement, au besoin par la constitution d'enquête parlementaire, des explications sur les raisons, autres que techniques ou économiques, qui plaident pour le Xingu.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

Nous sommes tous des Macciocchi

par MAURICE DUVERGER

Trois ans après son expulsion du parti communiste italien, Maria Antonietta Macciocchi est chassée de l'université française. Elle pourra noter que les procureurs de M. Berlinguer savent bien mieux ficeler un acte d'accusation que ceux de Mme Saunier-Seïté. *Prétendre qu'un mandat parlementaire européen ne permet pas d'assurer le service normal d'un professeur d'enseignement supérieur, n'est pas sérieux.* La pratique et la loi reconnaissent expressément le contraire pour les titulaires, dont le service est le même que celui des *associés. Mme le ministre sait fort* bien que Maria Antonietta Macciocchi et Roger-Gérard Schwartzenberg, qui siègent tous les deux à Strasbourg, sont plus à même de remplir *leurs fonctions que ceux de nos collègues qui s'obstinent à ne* pas résider dans le ressort de leur université.

Rendons hommage cependant au chef de service déclarant qu'aucun texte ne s'applique directement au cas Macciocchi. *Il sait que la loi du 7 juillet 1977 concerne seulement* les représentants français à l'Assemblée des communautés et qu'elle ne peut pas être étendue par analogie à leurs collègues italiens puisque chaque *nation définit en ce domaine les règles applicables à ses seuls* ressortissants. Il sait que l'incompatibilité entre les fonctions publiques et les mandats parlementaires qu'elle a étendue aux députés européens *a pour but d'assurer l'indépendance* des élus à l'égard de l'exécutif, lequel pourrait profiter de son pouvoir hiérarchique pour peser sur eux. Il s'agit d'empêcher les pratiques de Guizot contrôlant le vote des *députés-fonctionnaires. Mais la pression de notre gouvernement* ne risque pas de s'exercer sur un élu du peuple italien.

Dans cette affaire, on se trouve effectivement devant un vide juridique. La façon dont les services du ministère entendent le combler est tout à fait exemplaire. Elle illustre *la subordination qu'ils tentent d'imposer* à l'enseignement supérieur. Par la plume de son délégué, le ministre estime qu'un mandat communautaire remet en cause la marche du service public. *Par la parole, son préposé considère comme anormal* qu'un député étranger puisse exercer une fonction professorale en France.

Le problème n'est pas de savoir ce que l'administration pense, ce qu'elle estime, ce qu'elle considère. Le problème est de savoir ce qu'elle peut décider. Sur le plan des idées, il serait passionnant de discuter les questions précédentes avec Mme Saunier-Seïté. *Sur le plan du droit, il n'est pas admissible qu'elle impose son opinion.* Ce n'est point au ministre, mais au président de l'université en cause de veiller à ce qu'un enseignant accomplisse son service. Ce n'est pas au ministre, *mais à la commission des spécialistes*, au conseil de l'établissement, et au comité consultatif de dire si un représentant italien à l'Assemblée de Strasbourg peut exercer en France des *fonctions de professeur* associé.

Le ministre peut seulement vérifier si les formalités légales ont été accomplies, si les prescriptions réglementaires sont observées, et rien de plus. Il ne peut pas substituer son *appréciation à celle des autorités universitaires compétentes.* Ne détournons pas la question ! L'affaire Macciocchi ne concerne pas les relations entre les Neuf ni les prérogatives des organes communautaires. *Elle concerne avant tout les universités françaises.* Elle forme un maillon dans la chaîne qui se forge peu à peu pour les réduire à l'état de dépendance. Jacques Ellul a remarquablement décrit le mécanisme des *discriminations d'après le prestige*, utilisé pour la distribution des droits à délivrer les diplômes. Voilà celui des discriminations d'après la nationalité, plus limitées, et par conséquent moins *susceptibles de provoquer des réactions. Après tout, il* s'agit d'une étrangère, n'est-ce pas ?

Non. Il s'agit du droit des universités à contrôler le recrutement, le service et la révocation de leurs enseignants. Si elles laissent l'Etat transformer sa vérification de légalité en *pouvoir discrétionnaire d'en apprécier l'opportunité, il n'y a plus* de liberté intellectuelle. C'est-à-dire plus d'université. L'exclusion de Maria Antonietta Macciocchi n'est qu'un petit pas dans ce sens. *Mais il prend place dans un mouvement trop général et trop constant pour* qu'on ne le prenne pas au sérieux.

Le coût de la rentrée pour les familles : 15 à 18 % d'augmentation

La rentrée des classes, c'est aussi celle des grands magasins à Paris comme en province. Pour les familles, c'est l'heure des comptes. Cette année, les calculs des différentes organisations familiales ou de consommateurs s'accordent pour reconnaître que l'augmentation du coût de la rentrée est la plus forte enregistrée depuis plusieurs années : de 15 % pour la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) et l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) à 18,5 % pour la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) selon que l'on prend en compte les seules fournitures scolaires ou d'autres dépenses obligatoires (assurances, transports, équipements sportifs, etc.). Dans tous les cas, la hausse du coût de la rentrée dépasse le taux d'inflation.

La C.S.F., qui a fait une enquête portant sur l'ensemble des dépenses scolaires (habillement quotidien exclu), estime que l'entrée d'un enfant en sixième revient à 834 F (+ 15 % par rapport à 1979), en quatrième à 830 F (+ 14 %) et en seconde à 1 069 F (+ 15 %).

Dans l'enseignement technique, il en coûtera 2 181 F (+ 14,5 %) pour un élève entrant en seconde T1 (dessin industriel).

Sans négliger l'importance de la gratuité des manuels, désormais effective dans toutes les classes des collèges, la C.S.F. comme la C.S.C.V. revendiquent son extension aux transports et aux équipements spécifiques (professionnels, sportifs, etc.). La C.S.F. s'inquiète, en outre, de la diminution du nombre de boursiers (— 20 % depuis 1975) et de la stagnation de la part de bourse, qui, compte tenu de l'inflation, revient à une réduction.

Ces organisations demandent une extension de la gratuité

M. Barre a proposé lors du conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre de verser aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée la somme totale de 368,65 F ; elle était de 400 F l'an dernier.

Valse commerciale

Qui en douterait ? Qui nierait que la rentrée des classes soit une bonne affaire, l'enfance écolière un marché qui a déjà ses habitudes et ses traditions, et les normes scolaires tatillonnes une aubaine pour la consommation ? Les chiffres le disent, quelle que soit l'image sociale des magasins et de leurs publics. Dans la chaîne Carrefour (quarante-neuf magasins), le chiffre d'affaires des mois d'août et de septembre représente 26,28 % du chiffre d'affaires annuel du rayon livre-papeterie-disque et 24,76 % de celui du rayon enfants (textile-chaussures). Aux Galeries Lafayette, entre la mi-août et la mi-septembre, en quatre semaines, le rayon papeterie réalise 20 % de son chiffre d'affaires annuel. Au Printemps, durant la même période et pour le même rayon, comprenant toutefois, outre la papeterie, les « cadeaux », le pourcentage est de 10 %.

Il faut donc vendre. Faire vendre et faire acheter. « *C'est notre métier de créer des besoins*, dit une « acheteuse » des Galeries Lafayette, responsable du rayon papeterie. *On vise l'enfant. C'est lui qui est décisionnaire. Sans quoi, ça reste dans les placards.* » Choix des produits, prospection des fabricants, présentation des collections : la cérémonie est préparée un an à l'avance. Et les bons de commande sont signés dès le *mois de février* qui précède. Mais il ne suffit pas de s'y prendre tôt. Dans cet apprêtement de la consommation future intervient un savant dosage de « tendances » et de « supports » selon le langage consacré, où se laisse *entrevoir le commerce* de l'enfance. Les « supports » rois, ces riens qui séduisent, cette image d'une idole enfantine qui fera clin d'œil, sont essentiellement fournis par la télévision.

« *L'année qui précède la rentrée*, explique Mlle Brigitte Beylier, « *acheteuse* » responsable de la papeterie au Printemps, *les chaînes nous annoncent les feuilletons à venir et les fabricants qui ont la licence, c'est-à-dire qui ont acheté le droit d'en reprendre les thèmes sur leurs produits. Les supports nous sont imposés de l'extérieur.* » Ainsi déferlent les « Goldorak », « Albator », « Casimir » et autres « Batailles des *planètes* ». Avec des mystères, des thèmes « *plus porteurs que d'autres* » : les « Muppets » n'auraient rien donné, « *Goldorak* » aurait « marché » en jouet, pas en papeterie; à la Samaritaine « Casimir » aurait fait un « bouillon »…

Vient ensuite le monde bigarré et tortueux des « *tendances* », le mot recouvrant toutes ces incertitudes qui font la « mode » du moment. « *Chez nous, on raisonne coup d'œil et thème* », dit Mlle Beylier. S'y mêlent aussi bien l'utile et l'agréable, savoir-vivre et plaisir de montrer. Ainsi, par exemple, de deux ascensions parallèles. La gibecière, « *plus saine* », l'emporte partout désormais dans les rayons cartables : c'en est fini de ces sacs à malice et à devoirs qui arrachaient le bras. Et, au rayon papeterie, « Holly Hobbie » et « Sarah Kay », ces cahiers, carnets, et calepins fantaisie « *made in U.S.A.* », jeunes filles en fleur et tons *Liberty*, font des ravages. Parmi ces tendances versatiles, le retour au naturel, avec ses à-côtés rétro, cette « *mode à l'envers* », comme l'on dit aux Galeries Lafayette. Ainsi des cahiers recouverts de papier reliure, ou du cuir, qui, *malgré le prix*, refait surface, « *pour que ça dure plus d'un an* », dit-on. « *La qualité reste, le prix est oublié* », commente-t-on à la Samaritaine. L'univers vestimentaire est plus décevant que l'attirail scolaire, plus simple aussi.

Besoin contre fantaisie

Autant de détails routiniers. Car, en fait, l'aspect caractéristique de cette rentrée 1980 est l'intégration du coût de la vie dans les mécanismes d'achat. L'exigence des fins de mois difficiles se mue en argument de vente. Toutes les campagnes publicitaires sont axées sur ce thème et non sur la diversité séduisante des produits. Au-delà du « *faire moins cher* » que revendique tout le monde, il faut donc inventer quelques astuces, miroirs aux alouettes de la consommation. C'est donc la « *rentrée troc* » au Printemps (5 francs contre un pull à condition d'en acheter un autre) ou le « *tiercé de la rentrée* » à la Samaritaine (remises de 10 %, 15 % ou 20 %), qui a tiré un bilan négatif d'une « *banale* » campagne de « *prix exceptionnels* » l'an dernier. Aux *Galeries Lafayette, où sont* lancés les « *prix champions* », les responsables ont constaté, depuis février, « *une baisse des « achats d'impulsion ». On fait dans le besoin : la fantaisie pour la fantaisie, c'est fini. Le côté mode et gadget doit s'intégrer dans le budget général* ».

Curieusement, l'évolution semble inverse du côté des grandes surfaces plus populaires. M. Amédée Chomel, responsable du secteur textile à Carrefour, considère au contraire que « *l'angle d'attaque c'est l'assortiment. Notre image de prix moins chers est acquise, crédible (…). La crise, ça m'enchante, plus l'argent est rare, plus les gens viennent chez nous* ». Donc aucun « *produit libre* » particulier pour la rentrée.

Selon Mlle Beylier, du Printemps, « *dans le secteur scolaire, les marges bénéficiaires se réduisent sensiblement. La concurrence est vive : avant, les hypermarchés ne faisaient pas de campagne spéciale comme maintenant.* »

Valse commerciale que l'école aurait tort de considérer avec hauteur. Elle n'y est pas indifférente, loin de là : tous les responsables de grands magasins avouent leur effarement devant les listes données par les enseignants aux élèves : « *jusqu'à deux pages noircies, et même avec des précisions sur les marques demandées…* »

EDWY PLENEL.

(Publicité)

Cours du jour - du soir

PROGRAMMEUR
ANALYSTE D'EXPLOITATION
Niveau exigé : Baccalauréat
Durée : 7 à 8 mois

PUPITREUR D.O.S. INFORMATIQUE
Niveau exigé : B.E.P.C.
1re Sélection rigoureuse avec tests après 30 heures de cours

Ecole privée

FAX

6, rue d'Amsterdam, 9e, 874-95-69
94 rue Saint-Lazare, 9e

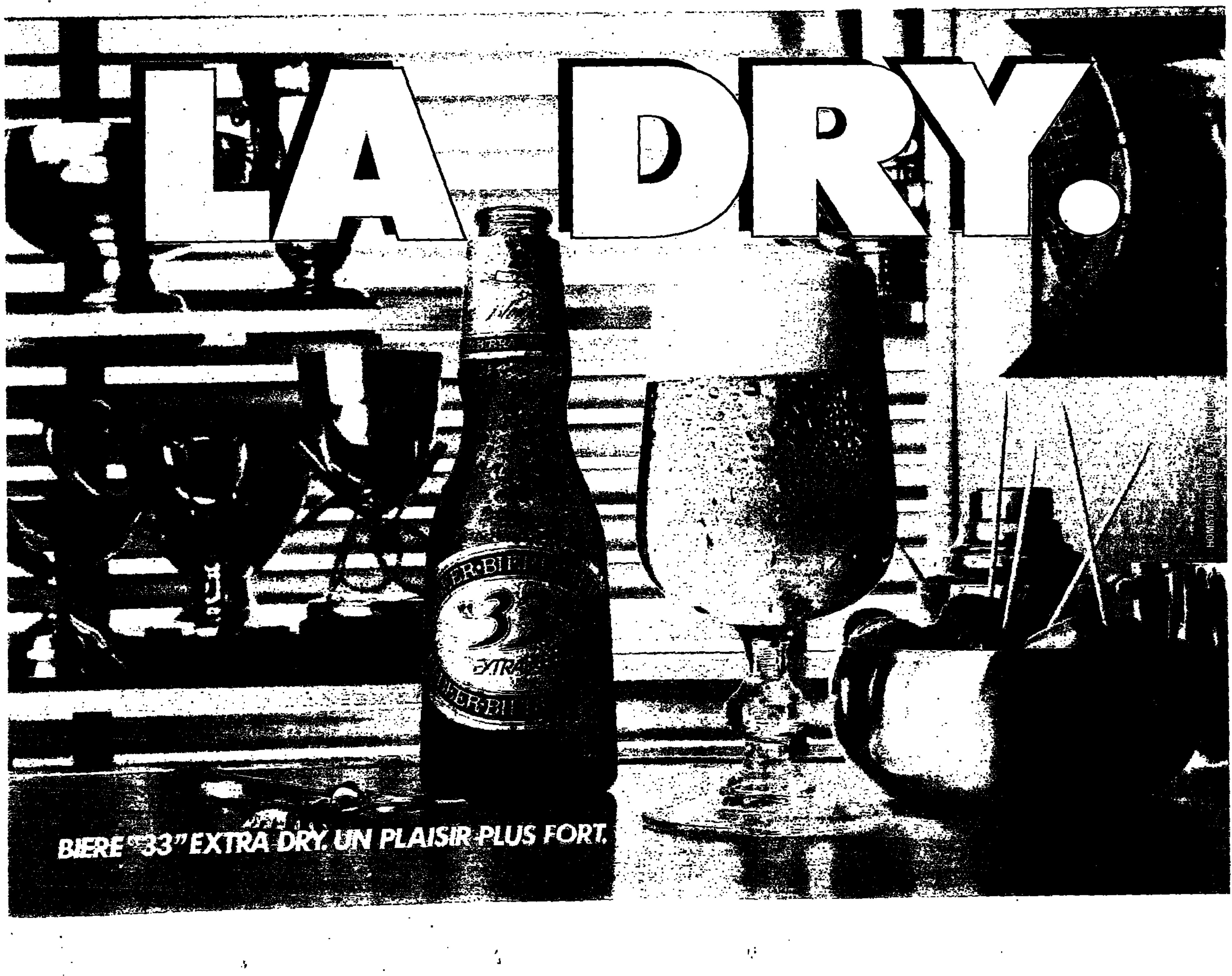

La Pompadour
NOUVELLE COLLECTION
manteaux, tailleurs, robes, impers, etc.
FEMMES FORTES
du 42 au 60
32 bis, Bd HAUSSMANN
M° Chaussée d'Antin

SCIENCES PO. Préparations
Documentation sur demande
Octobre à Juin
• Plein Temps
• Parallèle
IPEC Enseignement supérieur privé
46, bd Saint-Michel. Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

Institut de Gestion de Personnel
RECRUTEMENT DE LA PROMOTION 80-82
- un programme spécialisé d'insertion professionnelle
- deux années d'études en alternance (entreprises-école)
- une formation technique de haut niveau en liaison avec les milieux professionnels pour

25 TITULAIRES D'UN D.U.T. OU D.E.U.G.
souhaitant
- faire carrière dans la fonction humaine et sociale
- acquérir les techniques essentielles d'un métier passionnant
- s'entraîner à la pratique de relations dynamiques et efficaces dans l'entreprise

renseignements et inscriptions
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier, 75008 PARIS
RECRUTEMENT IMMÉDIAT

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

McEnroe expéditif face à Portes

Flushing Meadow. — Dernier Français en course dans les championnats internationaux de tennis des _Etats-Unis_, Pascal Portes a été battu, mardi 2 septembre, par John McEnroe. _L'Américain_ rencontrera en quarts de finale le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui a exécuté Harold Solomon. L'ultime match du quatrième tour programmé en nocturne a vu la victoire de Jimmy Connors sur le Sud-Africain Bernie _Mitton après_ qu'Eliot Teltscher eut éliminé Brian Gottfried, tête de série n° 13.

Les premiers quarts de finale devaient donc opposer, ce mercredi, Björn Borg à Roscoe Tanner et Wojtek Fibak à Johan Kriek. Ils seront suivis jeudi des rencontres McEnroe-Lendl et Connors-Teltscher.

Chez les dames, les quarts de finale opposeront Tracy Austin à Pam Shriver, Chris Evert à Mima Jausovec, _Andréa Jaeger_ à Ivanna Madruga et Barbara Hallquist à Hana Mandlikova.

De notre envoyé spécial

Est-ce *simplement* l'effet de cette touffeur, plus suffocante que jamais ? Nul ne tenait mardi sur les courts de Flushing Meadow à prolonger le spectacle, histoire de plaire à un public de toute façon trop baigné dans sa sueur pour songer à frissonner. Vite fait, bien fait : quatre matches et douze sets. Ce n'était *pas le jour à musarder des tie-break* ou à concéder bon prince, quelques *balles pour l'honneur du monsieur* d'en face.

Ivan Lendl, premier à l'appel, *premier élu du jour, a tout de suite* donné le ton. Haut, très haut. Une heure et demie et dix-neuf jeux. Un seul pour Harold Solomon, le premier, et les dix-huit suivants pour lui. Vieux marathonien des courts, connu pour son plaisir pervers à jouir des agonies en cinq sets, le Tom Pouce américain, mordant sa *raquette, en est sorti éberlué : il se* mettait en jambes qu'il était déjà l'heure de passer sous la douche...

Les cohortes des statisticiens qui sévissent à Flushing Meadow n'en *croyaient pas leurs comptes :* retenons seulement qu'au deuxième set Solomon n'aura *marqué que* neuf points — la part du pauvre, — et précisons que Lendl passait pour souffrir de la chaleur !

Les progrès du jeune Tchécoslovaque *étonnent* chaque jour davantage. Il paraît loin déjà le temps où *les entraîneurs mal intentionnés* de ses adversaires glissaient invariablement *dans l'oreille de leur protégé* de l'accabler sur son revers encore très maladroit. En deux ans, accumulant les tournois, il a beaucoup appris et fait de ce maudit revers une arme parmi d'autres. Entré dans le grand bain du tennis mondial en même *temps que Noah — qu'il battit de* justesse en finale de l'Orange Bowl juniors de 1977, il prend aujourd'hui un certain avantage sur le Française alors que leur carrière était, jusqu'à *présent,* très parallèle.

Au vu de son tennis-express contre Solomon, Ivan Lendl ne sera pas *un client* de tout repos pour John McEnroe, vainqueur mardi, sans grand-peine, de Pascal Portes. Le Français, il est vrai, a tardé à « entrer dans le match ». Funeste erreur contre un joueur de ce niveau : *quand Portes s'est enfin senti* dans le coup, il « rendait » un set de *handicap... Au deuxième, il donnait* le meilleur de lui-même et, mené 2-0, parvenait à égaliser 3-3 en prenant le service de l'Américain. Pas une mince affaire, tant McEnroe excelle à y cacher jusqu'au bout ses intentions, tournant le dos et dégainant soudain comme un desperado de Tombstone.

Portes en face, c'est le « pied tendre ». Or comme « Big Mac » *était pressé — Fleming l'attendait* pour un double, — il s'est fâché, a pris cinq *jeux de suite et puis* a terminé sur son élan. *« Le Français peut bien jouer et aider ainsi McEnroe à offrir un joli match aux spectateurs »,* notait avec délicatesse programme officiel et commenté de la journée. Mandat rempli. Portes peut *rentrer à Paris,* satisfait du voyage : en un mois d'Amérique *il a battu Jimmy Connors* à Washington ; atteint une demi-finale à Cincinnati et fini dans *les seize premiers* de l'U.S. open : une constante toute nouvelle pour lui.

Le troisième blitz de la journée fut l'œuvre d'Eliot Teltscher, visage malgrelet, *allures de collégien attardé,* énième rejeton de cette couvée de jeunes Américains poussés dans l'ombre envahissante de McEnroe. Devant lui Brian Gottfried, portrait craché de Harpo Marx et sourire... de Buster Keaton. C'est un solide pilier des phases finales dans les grands tournois. Cette fois pourtant *il a sombré avant terme,* pris au piège d'un jeu de contres, précis *et* incessant, rendu manchot par ces passings au cordeau.

Restait un match, programmé à la *fraîche. La nuit venue donc, Jimmy* Connors affrontait le Sud-Africain *Bernie* Mitton. *Classé* quarante-huitième joueur mondial, athlétique et offensif, Mitton avec son tennis naturel et limpide, lâchant tous ses coups sans vice ni sophistication, était *l'homme idéal, pour permettre* à Connors de vider son trop-plein *d'énergie et de passion. Il n'y a pas* manqué, Jimmy, courant comme un lapin, génuflexion à droite, décollage à gauche, sauts de carpe au filet... jusqu'à ce que le tonnerre gronde.

Le vent soudain levé transformait le court en bateau ivre. Journaux et papiers gras des dernières saucisses-frites voletaient alentour. Gobelets de pop-corn et boîtes à Coke dévalaient les gradins, et la balle amortie fuyait toute seule la *raquette,* *pourtant arrivée à temps,* du pauvre Mitton. Connors vainqueur d'un tie-*break au premier* set mené d'un service au second voulait « se refaire » avant l'orage : il y parvenait tout juste. Une petite heure d'entracte et l'Américain, tout frais, engageait le second *set. De nouveau mené* 4-2 au troisième, il forçait la cadence *et alignait les quatre derniers jeux.* Il était temps : deux chauves-souris venaient d'attaquer le Central : l'une plantée dans les cheveux d'une dame affolée, et l'autre tout bonnement posée dans le carré de service.

DOMINIQUE POUCHIN.

RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Borg *(Suède)* b. *Noah* (Fr.), 6-3, 6-3, 6-0 ; Tanner (E.-U.) b. Teacher (E.-U.), 6-3, 6-4, 5-7, 6-2 ; Fibak (Pol.) b. Vilas (Arg.), 3-6, 6-3, 6-4, 6-3 ; Kriek (Afr. Sud) b. Mottram (G.-B.), 6-4, 5-7, 6-3, 6-4 ; McEnroe (E.-U.) b. Portes (Fr.), 6-3, 6-4, 6-2 ; Lendl (Tch.) b. Solomon (E.-U.), 6-1, 6-0, 6-0 ; Teltscher (E.-U) b. Gottfried (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Connors (E.-U) b. Mitton (Afr. Sud), 7-6, 6-4, 6-4.

SIMPLES DAMES

Huitièmes de finale. — H. Mandlikova (Tch.) b. M. Navratilova *(apatride),* 7-6, *6-4 ;* M. *Jausovec* (Youg.) b. K. Jordan (E.-U.), 7-5, 6-3 ; C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. J. Russel (E.-U.), 6-2, 6-1 ; P. Shriver (E.-U.) b. D Fromholtz (Aust.), 3-6, 6-1, 6-1 ; B. Hallquist (E.-U.) b. L. Romanov (Roum.), 6-3, 3-6, 6-3 ; I. Madruga *(Arg.)* b. *C. Reynolds* (E.-U.), 5-7, 6-3, 6-3 ; A. Jeager (E.-U.) b. R. Tomanova (Tch.), 6-3, 6-0 ; T. Austin (E.-U.) b. V. Ruzici (Roum.), 6-4, 6-0.

PRE-NATIONAL
A ROLAND-GARROS

Quatre joueurs de première série ont obtenu mardi 2 septembre, au stade Roland-Garros, leur qualification pour le National, qui se disputera du 6 au 14 septembre à Bayonne, en battant des joueurs classés à — 15 :

Potier (Vincennes) b. Chiche (Nice), 7-5, 6-1, 3-6, 6-3 ; Brunet (Marseille) b. Bonnemaison (Nice), 6-4, 6-2, 6-3 ; Barthes (Cap-d'Agde) b. Ravel (Montrouge), 2-6, 6-4, 6-2, 6-1 ; Rafaitin (Nice) b. Kuentz (T. C. Paris), 6-3, 6-2, 6-2.

FOOTBALL. — *L'équipe de France A' a battu la sélection nationale des espoirs par 2 buts à 0, le 2 septembre à Lille Les deux buts ont été marqués par les Sochaliens Yannick Stopyra et Bernard Genghini en deuxième mi-temps. Deux mille cent trente-huit spectateurs seulement assistaient à cette revue d'effectifs.*

Dans les 9 BHV.
Du 1er au 20 septembre 1980.
CREDIT GRATUIT SUR TOUT LE FROID.
En 9 mois, à partir de 1000 F d'achats, 20% comptant, après acceptation du dossier crédit Cofinoga/BHV.
Le choix du BHV*.
• 30 réfrigérateurs 1 porte de 695 F à 3 050 F.
• 40 réfrigérateurs 2 portes et combinés de 1 575 F à 4 505 F.
• 20 congélateurs armoires de 790 F à 3 785 F.
• 10 congélateurs coffres de 1 225 F à 2 500 F.
Dans les grandes marques suivantes* : AEG, ARTHUR-MARTIN, BOSCH, BRANDT, CANDY, ELECTROLUX, FRIGIDAIRE, HALVATIA, IBERNA, INDESIT, NOGAMATIC, PHILIPS, SIEMENS, THOMSON, VEDETTE, ZOPPAS.
*Certaines marques et modèles peuvent ne pas être présentés mais tous peuvent être fournis dans les mêmes délais.
A L'EXCEPTION DES ARTICLES MARQUÉS PAR POINT VERT ET DES SERVICES.
Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs. BHV
• LES 9 BHV : RIVOLI • PARLY 2 • MONTLHERY • GARGES • FLANDRE • BELLE EPINE • ROSNY 2 • CRETEIL • VILLENEUVE-LA-GARENNE •
McCann-Erickson

هكذا من الأصل
]

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Robert Hossein monte « les Misérables » en comédie musicale

D'accord avec Gavroche et Thénardier

Après « Potemkine », « Notre-Dame de Paris » et « Danton et Robespierre », Robert Hossein monte « les Misérables », de Victor Hugo, mis en musique et en chansons par Claude-Michel Schönberg, Alain Boublil et Jean-Marc Natel. La première représentation a lieu le 17 septembre, et, depuis deux mois, Hossein vit pratiquement jour et nuit au Palais des sports, avec ses comédiens et ses techniciens.

Micro en main au milieu de la salle, tour à tour didactique, conteur, tendre ou plein d'emportements subits, allant à grandes enjambées sur le plateau travailler le personnage d'un comédien, inventer avec celui-ci chaque geste, imaginer, jongler avec des idées, des images qui tourbillonnent, se télescopent, Robert Hossein se jette tout entier, comme à son habitude, dans cette mise en scène inventée au jour le jour, sans préjugés, sans système théorique, sans message. Mais avec toute la générosité dont il est capable, avec sa manière spontanée de sentir les choses, de les visualiser, sa façon d'être à la fois désespéré et optimiste sur les gens, et de les aimer avec passion. « Trois semaines avant sa mort, *dit-il*, j'ai rencontré Brel dans un restaurant. Il se levait de table et partait. Il s'est approché de moi, il m'a dit : « *La vie est belle, hein !* », et il s'est barré.

» Quand j'ai écouté pour la première fois l'adaptation musicale de Schönberg et Boublil, *dit encore Robert Hossein*, ça m'a permis de rêver à des tas de choses qui n'avaient rien à voir avec *les Misérables*. Et puis la fin m'a fait plaisir. Ces *Misérables*, c'est une affaire sombre. Ce n'est pas une comédie musicale avec pleins feux. Ça ne véhicule pas le bonheur. J'ai eu la liberté totale d'inventer des personnages, de couper les musiques, d'imaginer des séquences muettes, de trouver des motivations au deuxième degré, de considérer des détails comme des choses essentielles, de faire des diversions apparentes. Je me suis dit : avec des « misérables », on va pouvoir parler du désespoir des uns et des autres, de types aux oriflammes calcinées. A partir de ça, je suis entré dans une espèce de tunnel.

« La mort, ici, est omniprésente. Elle vient, elle visite, elle est là, aimable, à attendre les gens, elle rôde sur les barrid' *(entendez les barricades, Hossein aime abréger les mots)*. Et puis elle rôde avec les gens quand ils aspirent à donner leur vie pour la liberté. A la fin, il y a Jean Valjean complètement enchaîné, avec un grand numéro, et tous les mômes viennent pleurer autour de lui, ils ne voient pas qu'il est dans sa défroque de bagnard, et ils s'en foutent, ils vont, viennent. Valjean, lui, il dit : « *Faut bien vous aimer* », comme le moine de *Roméo et Juliette*. Il y a alors un coup d'orage terrifiant. Les mômes ont peur et se baissent. Valjean se lève, casse ses chaînes. Et il voit la barricade avec tous les mecs morts, crucifiés.

Il n'y a plus personne

» L'autre jour, on m'a dit : « *Ah ! ils sont déjà morts quand vous donnez votre truc d'espérance. C'est trop tard.* » Eh oui ! Mon espérance aujourd'hui, elle se passe un peu au-delà. C'est pessimiste, et j'ai une passion folle pour les gens.

» Autrefois, dans mes mises en scène, l'espoir venait juste avant la fin. Raskolnikov se foutait à genoux, et disait : « *C'est moi qui ai tué la vieille.* » Dans *les Bas-Fonds*, quand l'acteur se suicidait, tout le monde jetait une poignée de terre sur son corps. Mais ici, dans *les Misérables*, il n'y a plus personne. Moi, je crois que nous allons vers la fin. On descend à toute vitesse. On est déjà dans le trou, on glisse. Toute notre intelligence, toute notre culture, tout ce qui ne passe pas par une certaine folie, une certaine foi des hommes, un amour presque naïf, grossier, banal, est sclérosé, entièrement foutu ; et je le ressens d'autant plus dans ces *Misérables* que je me laisse piéger par les personnages et par les thèmes qui se développent et qui me touchent infiniment, qui me ramènent soit à mon enfance, soit à l'époque où, « star » au cinéma, j'avais imaginé que les privilèges, le fric, les bagnoles, les appart' et la maison de campagne donnaient une certaine sécurité. Tu parles ! C'était l'enfer. Et c'est pour ça que je suis d'accord avec Gavroche ou avec Thénardier. J'ai une passion pour Thénard', il m'attendrit comme la Panthère rose. On vit au jour le jour, on se démerde. Dans la vie, je m'arrange aujourd'hui pour n'avoir rien tout en essayant de vivre le mieux possible. J'ai déjà les angoisses du propriétaire qui me sont ainsi ôtées... »

La répétition reprend. L'assistant fait dérouler la bande musicale — l'orchestre de trente musiciens ne s'intègre à la troupe qu'à partir de ce début de semaine. Sur la scène, les Thénardier s'introduisent dans l'appartement cossu où vit à présent Marius.

Hossein (au micro, s'adressant à Marius) : « Il y a un côté rassurant ici, et en même temps, c'est le seul moment dans la pièce où il y a une seconde de nostalgie, extrêmement suspecte, d'accord, mais de nostalgie quand même. »

Les comédiens reprennent une fois, deux fois, dix fois. Coups de gueule d'Hossein. Il s'attendrit, explique, raconte comment dans tel ou tel film une situation semblable était exploitée, en profite pour lancer d'autres images, développer des détails susceptibles d'être utilisés en gros plan.

« Thénard, il fait comme s'il était chez lui : il vient pleurer auprès de Marius, lui soutirer quelques biftons, et, en même temps, il fouine, il fait l'inventaire de la baraque. La seule chose qui le déconcerte un peu, c'est que, à chaque fois qu'il veut regarder quelque part, dans une pièce, puis dans une autre, il y a le valet qui apparaît. Ce qui vous passionne, toi Thénardier et ta femme, c'est le fric, et ce qui vous épate, c'est le larbin qui passe sans arrêt, qui est solide, sain, honnête et un petit peu déconcertant, et qui va finir par vous faire marcher à travers la baraque... avec, bien sûr, une espérance au bout... »

Des gueux admirables

Hossein se tourne vers les éclairagistes et leur demande de donner de la lumière sur un tableau qui, soudain, va jouer un rôle dans le comportement des Thénardier face à Marius.

« Monter une comédie musicale en France, nous dit Hossein, c'est héroïque — non, le mot est horrible — c'est stoïque. La troupe des comédiens des *Misérables* est formée par de jeunes comédiens et chanteurs qui sont venus, au bon sens du mot, comme des gueux admirables et merveilleux, et avec des voix sublimes. Certains m'ont dit : « *Moi, je ne gagne pas 3 000 balles par mois parce que je ne trouve pas d'engagement pour chanter.* » Ils sont « misérables » parce qu'ils ont envie d'exister. Ils ont une espèce de cœur qu'on ne sent plus chez d'autres qui sont déjà organisés. Ils sont comme des enfants, et tu as pour eux une tendresse absolument folle. Tu t'engueules, et puis tu viens tout près d'eux, comme ça, et tu es bien. Avec eux, tu irais partout. Ils sont prêts à toutes les aventures.

« Cela dit, après *les Misérables*, je ne sais pas ce que je vais faire. J'ai envie de monter mon Evang', un évangile qui me préoccupe beaucoup. Ça pourrait s'appeler : *Un homme, un nommé Jésus*. Mais je n'ai pas un fonds de commerce. A chaque fois, je dois recommencer à faire la manche, je dois aller voir un mec, le convaincre : « *Est-ce que vous ne voulez pas monter ça ?...* » J'ai parlé ainsi de l'Evang' pendant des heures et des heures : « *Voilà comment je le vois, comment je le sens.* » Le type m'a laissé parler, et il m'a balancé ensuite : « *Vous croyez pas qu'un phénomène de rejet...* » Textuel. D'autres m'ont dit : « *Ah ! oui, c'est sûrement formidable... Vous ne voulez pas monter* les Trois Mousquetaires ? »

» Il y a une chose qui est certaine : je refuse de mettre en scène quelqu'un qui s'installe dans le je et le moi pendant trois heures et qui parle de lui ou de ce qu'il fait. Ça m'ennuie. »

CLAUDE FLÉOUTER.

Cosette avait permission...

FONDS ET LUMIÈRES

L'absence de comédiens-chanteurs, de salles de forte capacité (quatre mille à cinq mille places) pour amortir de lourds investissements, le manque d'animateurs capables de réfléchir sérieusement sur l'adaptation d'un genre par essence américain, ont retardé l'épanouissement en France de la comédie musicale. Malgré les besoins de plus en plus affirmés aujourd'hui du public pour le grand spectacle.

Toutes les tentatives avaient été entreprises jusqu'ici dans l'Hexagone avec surtout de la naïveté, beaucoup de désinvolture et sans une impulsion originale.

Voici enfin, avec *les Misérables*, le premier travail français vraiment sérieux dans le genre. *Les Misérables* sera moderne d'inspiration et de ton. Les producteurs (l'ALAP, Lumbroso, le Palais des sports et Europe 1) ont suffisamment financé pour qu'on ne lésine pas sur les moyens. L'imagination de Robert Hossein s'est mue à l'aise dans l'univers hugolien. Hossein a pris lui-même en main la direction des éclairages (six cents projecteurs et « ambiodes » reliés à un jeu d'orgue de deux cents mémoires). Il a écarté pour les comédiens l'utilisation des micros à main qui aurait détruit les possibilités de mouvement et d'enchaînements nécessaires à la mise en scène et a adopté la technique des micros H.F. (sans fil). Enfin, secondé par un chorégraphe et un chef de chant, Hossein a rassemblé une cinquantaine d'artistes — peu sont connus : Maurice Barrier, Yvan Dautin, Jean Vallée — qui se sont lancés avec enthousiasme dans l'aventure. — C.F.

UNE SELECTION

cinéma

LOULOU
DE MAURICE PIALAT

(Lire nos articles page 18.)

PASTORALE
D'OTAR IOSSELIANI

Le grand bonheur de la rentrée, c'est de pouvoir aller voir ce film. Quatre musiciens venus de la ville s'installent un été dans un village... Iosseliani, léger et musical, simple et savant, regare la confrontation et savant, regarde la confrontation et, dans ces images de la Georgie,

ANTHRACITE
D'EDOUARD NIERMANS

Comment les jésuites, en 1952, concevaient l'éducation, l'initiation. Le réalisateur plonge dans ses souvenirs, mais aussi dans l'idée qu'il s'en fait. Il décrit l'enfermement, fait s'entrecroiser les désirs et les révoltes. Classiquement narratif, le film acquiert une certaine dimension grâce à la présence du jeune Jérôme Zucca.

La Petite Sirène, de Roger Andrieux : une adolescente se façonne un prince charmant. **Scarface**, de Howard Hawks : à voir pour refaire une évaluation. **L'Empire contre-attaque**, de Irvin Kershner : la suite de la **Guerre des étoiles**. **Extase**, de Gustav Machaty : érotisme 1930, la beauté extraordinaire de la jeune Hedy Lamarr. **Je suis photogénique**, de Dino Risi : un « vitelloni » moderne s'évade par le cinéma. **Pile ou Face** de Robert Enrico : *duel de super-vedettes sur toile de fond policière*. **Rosy la bourrasque**, de Mario Monicelli : *les amours voltigeantes d'une catcheuse et d'un boxeur*. **Le Troupeau**, de Zeki Okten : *un grand voyage tragique à travers la Turquie d'aujourd'hui.*

théâtre

LA RENTRÉE A PARIS

La rentrée se fait à petits pas avec, à la Gaîté-Montparnasse, **V comme Vian**, l'édifice, de Raymond Cousse, et le one man show de **Jean Benguigui** au Lucernaire, **Bonjour les monstres**, de Bernard Campan et Bruno Chapelle, aux 400 Coups, **la Traversée**, de Christian Binder, avec Françoise Bette et Serge Valetti au Studio d'en face (102, boulevard de La Villette). Avec la reprise de **l'Aide-mémoire** au Saint-Georges, de **Joyeuses Pâques** au Palais-Royal. Et toujours, à l'Œuvre, **Un habit pour l'hiver** de et avec Claude Rich, Georges Wilson, Claude Piéplu, **le Premier** au Poche, et, au Palais des glaces, **Jean-Paul Farré** siffle toujours trois fois.

musique

SEMAINE FRANÇAISE
A CASTRES

Réputée déjà pour son Festival *de guitare*, la ville de Castres choisit décidément la voie de l'originalité en ajoutant désormais à cette manifestation annuelle une Semaine de musique française dont le programme, avec des pages de Déodat de Sévérac, Guy Ropartz, *Charles Bordes, Chausson et Albéric Magnard, sort tout à fait des sentiers battus. La musique ancienne y trouve naturellement sa place (ensemble Mondonville le 11 septembre), mais aussi celle du vingtième siècle, à travers les compositeurs de la région* Midi-*Pyrénées* : Fauré, Chaynes, *Darasse*, Carles (le 16 septembre). Ouverte avec *un récital d'orgue* par Georges Robert le 10 septembre, la Semaine française s'achèvera le 18 septembre en accueillant le prestigieux orchestre du Capitole de Toulouse (au programme : Berlioz, Saint-Saëns, Magnard), mais, entre les deux, le récital de Françoise Thinat (œuvres pour piano de Chausson, Ropartz et Dutilleux le 14), ou la soirée de mélodies par Jacques Mars (de Duparc à Ibert le 15), méritent à plus d'un titre de retenir l'attention des mélomanes curieux. Renseignements : tél. (63) 59-92-44.

SEPTEMBRE
EN FRANCHE-COMTÉ

Avec trente-trois ans d'expérience, le Festival de Besançon demeure l'une des grandes manifestations musicales de l'été. Le concours des jeunes chefs d'orchestre, du 6 au 10 septembre, attire toujours un public fidèle ; comme l'an passé déjà, c'est l'Orchestre philharmonique de Lorraine qui *servira de révélateur*. Le Festival s'ouvrira le 5 septembre avec un concert de l'orchestre et le chœur de la *Philharmonie nationale de Varsovie dont le programme réunira Mozart et Bruckner. Le Quatuor Melos se produira le 8 à Ornans et le 7 à l'abbaye de Montbenoît, tandis qu'à Besançon S. Richter donnera un récital au théâtre (le 7), auquel succédera, le 8 septembre, un concert de la Grande Ecurie et de la Chambre du Roy.*

Parmi les formations invitées cette année, il faut *citer notamment* l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne (le 13), le Consortium antiquum de Belgique (le 13 à Belfort, le 14 à Besançon), le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (les 14 et 15), celui du Sudwestfunk (le 16), l'Orchestre national de France (les 18 et 21) et le Scottish Chamber Orchestra (le 19 à Montbéliard, le 20 à Besançon et le 21 à Vesoul). Renseignements : (81) 80-73-26.

Au Festival estival de Paris, concert de viole de gambe et de clavecin par J. Savall et T. Koopmann, le 4 septembre à Saint-Merri ; récital de P. Badura-Skoda au piano forte, le 8 septembre, salle Gaveau. L'Orchestre de chambre bulgare, en tournée dans les Alpes-Maritimes, visitera tout le département du 3 au 12 septembre (renseignements : tél. (93) 87-55-53). La Philharmonica Hungarica sera pour trois soirs au festival de la Chaise-Dieu, les 5, 6 et 7 septembre, sous la *direction de T. Hungar et de Cziffra junior, avec, en solistes,* I. Gitlis, J.-P. Collard et G. Cziffra. *La violoncelliste Reine Flachot se produira en duo avec H. Sakal, pianiste, le 5 septembre à l'Orangerie du château de Sceaux. L'Orchestre de chambre de Vienne (chef et soliste* P. Entremont) *sera l'hôte du Festival de Guebwiller le 6 septembre.* L'Orchestre *symphonique de Lyon* et les chœurs de la session 1980 donneront deux concerts dans le cadre du 15e Festival J.-S. Bach, sous la direction de J. Aquino, le 6 septembre à Saint-Pons et le 7 à Mazamet *(renseignements* : téléphone (63) 61-27-07). Récital de *piano* par Brigitte Engerer, le 7 septembre au château de Breteuil (*renseignements : téléphone* : 052-05-11). *Le Quatuor Melos se produira le 9 septembre à Ascain et le 10 à Anglet.* « Airs de cour » par R. Jacobs et W. Christie, le 10 septembre à l'abbaye de Royaumont (renseignements : 035-30-16). Le Festival de Montmartre présentera **la Religieuse portugaise** de P. Duclos et **le Pauvre Matelot** de Milhaud, le 10 septembre au square Willette.

expositions

GROMAIRE

AU MUSEE D'ART MODERNE
DE LA VILLE DE PARIS

(Voir notre article pages 16 et 17.)

INGRES A MONTAUBAN

Au musée Ingres, un palais rose dominant le Tarn, une exposition rétrospective à l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre. Autour des œuvres du chef d'école, sa descendance.

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE...

Avec cette exposition de quatre-vingt-dix statues et masques africains, le musée Message biblique reste fidèle à sa vocation de rassembler des expressions hautement spirituelles de tous les peuples : les œuvres ont été sélectionnées dans les collections nationales et étrangères pour leur pouvoir à évoquer les esprits, les génies et les dieux, et leur force plastique.

... JEAN-BAPTISTE CARPEAUX
A NICE

Une exposition réalisée avec les Carpeaux des collections niçoises, notamment celle du musée Jules-Charet, riche en terres, plâtres, dessins, aquarelles et huiles du sculpteur.

HARTUNG
AU MUSEE D'ART MODERNE
DE LA VILLE DE PARIS

Les œuvres de 1922 à 1938. Les débuts *du peintre qui*, de Dresde à Paris, *dans la solitude et l'isolement, prépara la montée de la peinture abstraite lyrique de l'après-guerre*.

GEORGES BRAQUE
A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

LES DESSINS D'ARTAUD
AUX SABLES-D'OLONNE

Certains sont connus, d'autres pas, notamment ceux proches des dessins qui illustrent les cahiers, où les images symboliques et les textes librement associés nous mettent au plus près du monde déchiré de l'écrivain.

BOLTANSKI A CALAIS

Un artiste d'avant-garde de la photographie depuis dix ans. Où le cliché sert un discours sur le souvenir, l'enfance, la reconstitution d'images stéréotypées.

jazz

STÉPHANE GUÉRAULT
A L'HOTEL MÉRIDIEN

Stéphane Guérault présente du 1er au 15 *septembre son quintette auquel collabore le trombone* Benny Vasseur. *Autres musiciens du groupe* : Alain Fougeret *(piano)*, Marc Benois *(basse)*, Jean Martin *(batterie)*.

FORTUNES ET INFORTUNES DES ACADIENS EN FRANCE

Le système du serpentin

Si la ligne droite est le moyen le plus court d'aller d'un point à un autre, d'économiser au mieux la fatigue et le temps, ce genre de logique semble avoir complètement échappé à tous ceux qui, jadis et naguère, ont tracé nos routes et nos chemins, nos sémillantes départementales et nos fières nationales dont la croupe se recourbe en replis tortueux qui leur vaudront le petit liséré vert des cartes Michelin, véritable Légion d'honneur du pittoresque ambulatoire, néo-romantique et subalpin.

Alors même que le relief ne le réclame pas, la courbe commande notre réseau routier, celui de l'Italie, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne plus encore où le système du serpentin dépasse bien souvent les limites de l'extravagance. Et, lorsque vous abordez une ligne droite, au lieu d'appuyer bêtement sur ce qu'on appelait, dans mon enfance, le champignon, arrêtez-vous, consultez vos archives, faites appel à l'érudit local. Vous êtes presque toujours en présence d'un fait d'histoire, incisif et daté, qui ne s'inscrit pas dans les longues durées, les tâtonnements, les prudences, les méfiances infinies de l'histoire agraire.

La première explication qui vient à l'esprit est celle de l'ancienne voie romaine. Il en est d'autres. Par exemple, vous descendez vers le Sud-Ouest. Vous êtes à Châtellerault (quel adorable petit troufignon de ville !) et vous décidez d'éviter les horreurs de la R.N. 10 pour gagner la Charente, ses beaux bras ronds et dorés, ses vignes, ses champignons, son cheptel glorieux entre tous les chefs-d'œuvre romans.

Deux routes s'offrent à vous. L'une, qui est la plus fréquentée, descend vers Chauvigny en passant par les délicieux ombrages de Bonneuil-Matours et vous permettra d'aller voir le château de Touffou qui, nous dit le Guide bleu, « occupe une magnifique situation au-dessus de la rive gauche de la Vienne ». Et c'est bien vrai : il n'est rien de si beau que Touffou. Touffou, le plus cher de mes rêves, et la route épouse, en servante amoureuse et docile, la longue paresse, le sommeil voluptueux de la rivière au milieu des arbres et des prés.

Une innocence patriarcale

L'autre route qui, après la Puye, rejoint Saint-Savin, Angles-sur-l'Anglin, Fontgaubault et son abbaye, Montmorillon et son octogone, a moins de charmes immédiats. Terrain plat, ligne droite, un véritable coup de rasoir à travers les brandes poitevines. C'est aujourd'hui la D 9. Ce fut autrefois la ligne acadienne.

On connaît l'histoire des Acadiens, de ces laboureurs et artisans d'Anjou, de Touraine, du Haut-Poitou que Richelieu envoya fonder au Canada la première colonie française d'Amérique du Nord. Ils y asséchèrent les marais, firent souche, fondèrent fermes et villages et demeurèrent fidèles à leur religion et à leur langue, bien que, dès 1713, le traité d'Utrecht eût fait de l'Acadie une colonie britannique.

Comme ils étaient gens fort paisibles et laborieux, les Anglais, qui les appelaient les « neutral French », les laissèrent quelque temps tranquilles. Mais, en 1757, les dirigeants de la Nouvelle-Angleterre décident leur déportation et lorsque, en 1763, le traité de Paris eut scellé l'abandon du Canada, il ne resta aux Acadiens qu'à émigrer, qui en Louisiane, qui au Québec, ou à rentrer en France.

Que faire d'eux ? On les secourut d'abord d'argent, de vivres, de demeures de fortune au Havre, à Cherbourg, dans les ports bretons. Puis l'on songea à un établissement plus durable. L'époque est celle des physiocrates, de ces esprits vertueux et éclairés qui pensaient que toute richesse vient de la terre et que le salut du royaume passait par le défrichement des terres et des landes incultes, encore si nombreuses à l'époque en France.

Pour une telle entreprise, les Acadiens étaient tout indiqués et quelques grands propriétaires s'empressèrent de les accueillir, ainsi le duc de Nivernais, Choiseul à Chanteloup et même, à Combourg, le père de Chateaubriand. Mais une telle dispersion (il y eut des Acadiens jusqu'en Corse) signifiait la perte de l'identité acadienne et le responsable de l'agriculture, Bertin, persuada un de ses amis poitevin, le marquis de Pérusse des Cars, d'accueillir l'ensemble des familles acadiennes dans les terres qu'il possédait au sud de Châtellerault.

Soutenu par l'intendant du Poitou, Blossac, et par Turgot, le marquis de Pérusse se prit au jeu, installa son monde, fit tracer des routes, créa même une école d'agriculture, rêvant sans doute de transformer sa Gâtine en une colonie agricole qui serait un exemple d'innocence patriarcale et le microcosme d'une société parfaite. D'où la ligne acadienne et ces belles fermes construites sur le modèle des chaumières d'Acadie que l'on voit encore du côté de Monthoiron et d'Artigny.

L'histoire de la colonie fut cependant assez décevante. Beaucoup d'Acadiens quittèrent assez vite la région à tel point qu'il ne restait, en 1776, que vingt-cinq familles sur les cent cinquante qu'on y avait établies. Comme l'expérience coûtait fort cher à l'Etat, Necker finit par couper les crédits et l'un des voyageurs les plus attentifs de l'époque contemporaine, Ardouin-Dumazet, qui parcourut le pays en 1901 à la recherche des Acadiens, écrit que « leur souvenir est à peine conservé en Poitou ».

Le souvenir a revécu. Grâce à d'excellentes initiatives locales, et à la conviction d'un des maires de la région. Grâce à la fidélité des Acadiens du Canada, qui sont aujourd'hui deux cent trente mille au Nouveau-Brunswick, qui y ont conservé leurs usages et leur langue, langue et usages qu'ils retrouvent en Poitou où ils se sentent évidemment plus à l'aise qu'à Paris ou Saint-Tropez. Le pays, qu'Ardouin-Dumazet voyait presque désolé, paraît prospère et l'une des fermes a été transformée en un petit musée qui aurait enchanté Rousseau et devrait ravir les amateurs d'écologie. Entouré d'arbres magnifiques, le lieu est singulier, très prenant, parfaitement évocateur d'une des plus curieuses expériences d'agronomie dirigée qu'ait tentée le dix-huitième siècle.

Les Acadiens, avons-nous dit, étaient gens fort religieux. S'ils ne construisirent pas de sanctuaires, c'est que ceux-ci étaient fort nombreux dans la région et que l'un d'entre eux, l'abbaye de l'Etoile, leur était particulièrement cher. Fondée vers 1120, d'abord bénédictine puis cistercienne, l'abbaye de l'Etoile tient son nom de l'un de ses abbés, Anglais d'origine, Isaac de l'Etoile, qui fut un élève d'Abélard et dont l'œuvre est bien connue de tous les médiévistes.

Moins âpre et retiré que la plupart des sites monastiques, le lieu est superbe de noblesse, d'ampleur, de bienfaisante solitude, d'eurythmie dans la disposition des arbres et des bâtiments, de l'endroit où prier et de la terre à féconder. L'Eglise elle-même, dont le portail est classé, est d'époque romane, la salle capitulaire, elle aussi classée, du premier gothique et les autres édifices (la porterie, les granges, le moulin, le logis abbatial) datent du dix-septième siècle. Mais quel dix-septième siècle ! Le plus simple et le plus beau, celui de Port-Royal, de cette architecture rustique de grands toits et de murs parfaits à laquelle Ledoux a donné, aux salines de Chaux, sa dernière expression. Rien de tout cela n'est classé.

L'exil renouvelé

Et l'on voit ici la première, l'incroyable folie qui fut longtemps (ce n'est plus tout à fait le cas) celle du service des monuments historiques : classer, protéger par détails en laissant le vandalisme ou l'incurie faire leur œuvre pour les ensembles. Qu'est-ce que cela peut faire qu'il y ait un tigre dans le moteur si c'est un âne qui est au volant ? Qu'est-ce que cela peut faire que l'on classe une fenêtre si on laisse le bâtiment s'écrouler ?

C'est ce qui est en train de se produire à l'Etoile. L'abbaye est, depuis longtemps, semble-t-il, une exploitation agricole, ce qui est presque normal en France où les chapelles transformées en étables ou appentis de garage sont légion. Ce qui l'est moins, c'est que le propriétaire n'entretient pas les bâtiments et a même éventré l'un d'entre eux, le plus beau, le logis abbatial, pour y récupérer un escalier à vis et quelques cheminées anciennes vendues à un antiquaire.

Ce qui l'est moins encore, c'est qu'aucune réaction n'a été enregistrée ni du côté des monuments historiques, ni du côté de la direction régionale des affaires culturelles, ni du côté de l'environnement, ni du côté de la culture, ni du côté de ces divers organismes qui constituent l'invraisemblable système de serpentin, pour y revenir, mis en place par la réforme d'Ornano et entre lesquels se dilue la responsabilité en matière de protection du patrimoine. Refus de classement, refus d'inscription, refus de crédits : c'est dire que ce magnifique ensemble est voué à une perte certaine. Et cela malgré les avertissements répétés d'élus et d'habitants de la région, d'autant plus étonnés par cette carence que l'état dans lequel se trouvait il y a quelques années l'abbaye permettait, à frais raisonnables, sa sauvegarde et sa restauration.

ANDRÉ FERMIGIER.

GROMAIRE AU MUSÉE D'ART

Le peintre qui

Gromaire avait eu une chance : trouver un collectionneur qui s'intéresse à sa peinture. Dès 1920 et jusqu'à la crise du début des années 30, le docteur Girardin, un dentiste, amateur d'art moderne qui animait une galerie, rue La Boétie, avait acquis auprès du peintre une centaine de tableaux. En fait, une bonne part du meilleur de sa production. En ces années, les collectionneurs faisaient le travail de collecte des œuvres d'art que les musées ne faisaient pas. Toute cette collection (avec bien d'autres tableaux) fut donnée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et c'est elle qui nous est présentée dans cette rétrospective. Gromaire est né en 1892 et mort en 1968, à l'âge de soixante-seize ans. Cette exposition est sa première grande sortie en solo d'un long purgatoire.

C'est l'envers du service du docteur Girardin : toutes ces toiles entrées dans un seul musée ne favorisent pas la circulation et donc la connaissance du peintre. Pourtant, on ne saurait faire une exposition sur l'art de l'entre-deux-guerres et, particulièrement sur le réalisme, qui fut comme un « retour à l'ordre » après le bouillonnement novateur de l'abstraction et du surréalisme, sans évoquer Gromaire. Et, en fait, longue est la liste de ces manifestations où on a fait jouer à ce peintre les figurants d'une époque. Cette première rétrospective est une sorte de réparation. Mais elle est aussi un signe de l'évolution des choses : le purgatoire de Gromaire venait de modes esthétiques qui avaient agité le monde de l'art contemporain durant des lustres. Et une certaine lassitude du mouvement de balancier qui voit des courants naître et mourir après une brève vie donne de l'intérêt à cet art pictural ancré dans la tradition.

En quelque sorte, c'est un second retour à l'ordre qu'on observe, tant dans la création picturale du côté des artistes, que dans l'activité muséale du côté des conservateurs. On multiplie les expositions historiques sur les réalismes de ces années 20-30, derniers témoignages de la peinture figurative avant la grande dissolution de l'image par l'abstraction. Ainsi, « La nouvelle subjectivité » en Allemagne et « Les années 30 » en Angleterre, à la Tate Gallery de Londres, et bientôt la grande fresque des « Réalismes » que prépare le Centre Georges-Pompidou.

Des idées et des gens

Et il est pour le moins intéressant de voir les salles de Musée d'art moderne de la Ville de Paris pleines de visiteurs recueillis devant la peinture âpre et sombre de Gromaire. Le tableau qui, chez lui, est un drame à trois personnages — la nature qui émet la sensation, le peintre qui la transfigure et le spectateur qui l'accepte ou la refuse — agit, dit-il, « *de suite ou tardivement* » ; son action peut subir des éclipses sans que son potentiel soit atteint, sans que sa qualité soit en cause.

La « théorie » a dirigé sa peinture, lui a donné son élévation. Et, très tôt, il n'a voulu peindre que ce qu'il a appelé les gens de son pays, les gens du Nord. Sa couleur, disait-il, il la devait à son pays. Sa peinture lui a été, en quelque sorte, imposée depuis l'enfance. Quelques couleurs terres de tuiles salies, des bleus-gris de ses Flandres natales... Et, par la suite, il y avait ajouté — comme d'autres — ces couleurs de parti pris culturel qui sont les rouges et les bleus des vitraux des cathédrales gothiques. Il les a peints, ces gens du Nord industrialisé comme Georges de La Tour les paysans du dix-septième siècle, pas à l'électricité, mais comme à la lumière de bougie, avec des personnages immobiles telles des statues, dont on discerne la présence, tapies dans l'ombre picturale.

Sa philosophie régionaliste du Nord tient dans les quelques lignes d'un discours prononcé, en 1949, chez les Rosati, dont Gromaire faisait partie, et qui parle de « *la magique lumière de nos Pays-Bas (...), lumière parfois taciturne, mais génératrice de ces contrastes subtils qui sont la vie de la peinture* ».

Et puis, il y a cette morale sociale de l'homme de pays où la vie doit être gagnée tous les jours sur un milieu dur. Les personnages de Gromaire ont été ces rudes hommes des champs, de la mer, du charbon, du fer et du textile du Nord. Pour Gromaire, cette appartenance enseigne au peintre de ne pas s'éloigner des gens, de faire un art social qui parle d'eux, en quelque sorte collectivement en même temps qu'il parle au peintre.

MUSÉE NATIONAL MESSAGE BIBLIQUE MARC CHAGALL
Esprits et dieux d'Afrique
jusqu'au 3 novembre NICE (93) 81-75-75

DES ADRESSES POUR APPRENDRE A DANSER
LE RETOUR DE BALANCHINE,
LES TROYENS DE BERLIOZ
LES MEILLEURS LIVRES SUR LE ROCK
LES EXPATRIES DU JAZZ,
INTERVIEW IMAGINAIRE DE BRAHMS,
LA POLOGNE DE SZYMANOWSKI
L'OPERA SELON JEAN-PIERRE PONNELLE
LE NOUVEAU SOUFFLE DE L'ACCORDEON

Au sommaire du numéro 26 du Monde de la Musique, des conseils et des adresses pour tous ceux qui veulent apprendre à danser, du classique aux claquettes.

Les Troyens de Berlioz : un « peplum » lyrique qui, depuis l'époque romantique, n'a jamais cessé de faire scandale.

Brahms : de notre envoyé spécial à Hambourg, l'interview à peine imaginaire d'un compositeur de trente ans découvert par Schumann.

Szymanowski : un jalon essentiel dans l'évolution de la culture slave et dans l'histoire de la musique polonaise après Chopin.

Egalement dans ce numéro, un grand reportage sur les musiciens de jazz d'origine américaine expatriés en France, un panorama des nouveaux répertoires de l'accordéon, un choix des meilleurs livres sur le rock actuellement disponibles avec, évidemment, l'actualité des disques parus cet été.

LE MONDE
DE LA MUSIQUE

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

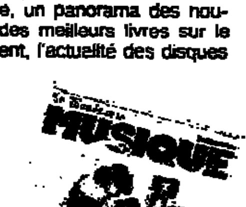

EN EGYPTE
AU TEMPS
DE FLAUBERT
les premiers photographes
1839/1860
au Centre Kodak d'Information
38 avenue George V, 75008 Paris
du lundi au vendredi de
9 h 30 à 18 h 30
jusqu' au 19 septembre.

"En Egypte au temps de Flaubert" est l'une des 27 expositions présentées actuellement en France sous la signature de Kodak-Pathé.
Peut-être, parmi celles-ci, avez-vous vu : J. H. Lartigue 8 x 80/E.J. Marey, la photographie du mouvement/La reconstitution photographique de la Tombe de Nofretari.

Kodak

OPERA NIGHT DISCOTHEQUE
30, rue Gramont (angle Bd. des Italiens) Metro: Richelieu-Drouot
Tel: 296.62.56 et 296.87.35
LA NOUVELLE DISCOTHEQUE DE PARIS
Piste lumineuse - Light show - Diaporama
Lasers - Jeux electroniques - Films musicaux - Bars - Attractions.
Pour recevoir une entrée gratuite envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse. La Direction se réserve le droit de refuser les personnes ne présentant pas un aspect ou une attitude convenable.
Ecrire à Parispectacle Opera Night 5 Bd des Italiens 75002 PARIS.

LE MARAIS - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
HARRY LANGDON
PAPA D'UN JOUR
(THREE'S A CROWD)
en complément HIS FIRST FLAME avec HARRY LANGDON

AU
CAFÉ DE LA GARE
41 RUE DU TEMPLE. METRO HOTEL DE VILLE TEL. 278 52 51 RELACHE DIMANCHE ET LUNDI
LE FENOMENAL BAZAAR ILLIMITED PRÉSENTE 2 SPECTACLES
20h30 CRÉATION MONDAINE
LA TRANSATLANTIDE
22h30 REPRISE DU SUCCÈS 79 !
LE BASTRINGUE etc... de Karl VALENTIN

MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

venait du Nord

Gromaire a donc des convictions sur l'endroit d'où il vient et des certitudes sur les moyens de les dire. Sa peinture en est en quelque sorte l'illustration. Mais, pour peindre et dépeindre cette France laborieuse du nord, Gromaire s'abstrait de toute la France qui est en pleine révolution industrielle. C'est un régionaliste, mais qui traverse les frontières. Il parle de tradition du Nord, reliée à la sensibilité culturelle germanique. Pour lui, la Renaissance est une sorte de désastre culturel qui a relié la France à la tradition romaine. Vieux débat qui opposait les constructeurs de cathédrales gothiques à ceux des cathédrales romanes (mais on sait que l'Allemagne nazie avait émis la théorie d'un art gothique inventé d'abord de l'autre côté du Rhin avant de descendre la vallée de la Seine !).

A la lumière du Midi, pays où tout est donné, avec la violence de ses contrastes, il oppose les irisations de la mer du Nord. Gromaire avait trouvé ses moyens esthétiques, des formes, des couleurs, une lumière, et s'y était tenu sa vie durant. Mais, comme il le disait lui-même, *« il n'y a pas de mauvais moyens, il n'y a que de mauvais peintres »*. Gromaire n'est pas Matisse, qui pourtant, lui aussi, est un homme du Nord, mais que la lumière de Nice avait changé. Matisse « tout entier peintre » qui taille avec aisance, aux ciseaux, dans la couleur-lumière, porté par une inépuisable inspiration picturale. Gromaire n'avait pas de ces facultés.

Pour peindre et agir, il lui fallait des certitudes, certitudes morales et moyens techniques sûrs. Et ses dessins préparatoires, accrochés par Marie-Odile Briot sur des cimaises d'accompagnement, près des tableaux, montrent la façon dont il procédait. Il dessine d'un trait de laboureur sur son champ « le faucheur » penché sur son outil, la femme qui s'apprête à entrer dans sa baignoire, le personnage assis près d'une fenêtre, le portrait du critique et poète Florent Fels. Puis il le peint. De la petite feuille de papier à la grande toile, de l'esquisse à sa phase définitive, l'image ne change pas. Il ne lui manque que « ton et teinte ». Ces mêmes teintes terre et nuit avec leur lumière intérieure, dont il s'est imprégné dès l'enfance et auxquelles il est resté fidèle.

Gromaire fut une figure de proue de ce retour à l'ordre du réalisme qui a suivi l'éclatement d'une avant-garde erratique. C'est le repos après la tempête. Il n'aime pas les moyens paresseux du rêve surréaliste qui n'est pas la vie intérieure. Il a le goût de l'effort. Son rythme est celui de la terre, du carré de glèbe qui le porte et qu'il peint dans son tableau. Gromaire est resté sourd et aveugle à tous les mouvements qui avaient agité ces années. Il suit son chemin. La stylisation primitive empruntée à l'art nègre par les cubistes, la ligne mécanicienne de l'art déco, la coulée des formes chez Matisse, tout cela il ne connaît pas. Mais la rétrospective a ceci de fascinant qu'elle montre, à l'intérieur de la continuité, les ruptures, voulues ou non, qui n'étaient pas décelables au jour le jour.

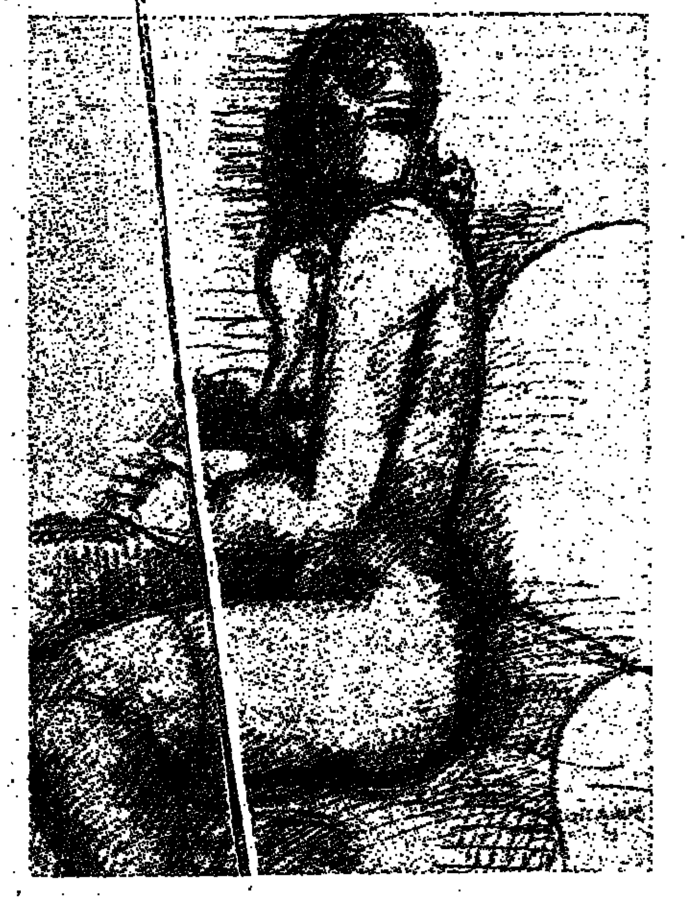

Nu, assis au fauteuil (1931).

Être d'aujourd'hui et de demain

Et on y voit bien, au-delà de son populisme paysan, que l'esthétique de Gromaire a des rapports avec l'art déco, avec ses fêtards de cabaret, ses bourgeoises de salon, femmes du monde et du demi-monde ; que l'art nègre a joué son rôle dans la simplification de ses formes expressives ; qu'il a quand même peint les « terribles mécaniques » du monde moderne, bien que, étrangement, d'un regard rétrograde ; le simple pare-brise de l'auto des années 25 a la présence d'un tracé d'arcs-boutants de cathédrale gothique !

On peut dire que chaque tableau de Gromaire est un document social en même temps que le témoignage des préoccupations esthétiques du moment.

Mais regardons la femme qui s'apprête à entrer dans sa baignoire... Bien sûr, Gromaire n'est pas Bonnard, Bonnard qu'il admirait et qui, lui, peignait la quiétude de l'intérieur bourgeois avec des couleurs infusées de subjectivité vibrante. Le bain de Gromaire est froid, lugubre. Chez lui, le printemps semble l'hiver. Gromaire, peintre social, atteignait le plus haut de son art en pleine crise du capitalisme industriel qui frappait durement les travailleurs, y compris les artistes.

Il ne devait pas voir venir ce monde moderne, comme Léger qui en peignait gaiement les reflets d'acier. L'artiste doit bien plonger dans la réalité pour en rapporter son témoignage. Et c'est ainsi que Gromaire nous garde l'image prenante du chômeur ou du gréviste (comme Pignon peignait l'ouvrier mort) durant ces années du Front populaire, où sa peinture joua son rôle d'entraînement. Mais après coup, le paradoxe veut que l'évolution esthétique donne raison à ces artistes qui, tout en étant de leur temps, semblent l'avoir trahi en prenant leur chemin particulier : Cézanne avec ses pommes, Matisse ses odalisques, pendant que tout allait si mal, Chagall, quoiqu'il arrive, sa petite musique peinte, et Braque ses compotiers de citrons jaunes.

En vérité, Gromaire avait aussi son rêve intérieur : peindre des figures réelles, mais tendre à force de dépouillement à une sorte d'abstraction. Il voulait être d'aujourd'hui et de demain. Inventer un art qui ait pour la peinture la permanence qu'a le gothique en architecture. Chez Gromaire, les idées préconçues dominent l'imagination et la sensibilité. Il a beau parler de l'esprit des peintres du Nord, on retrouve chez lui la forme linéaire d'un Modigliani, via l'art nègre, lorsqu'il peint un nu déhanché, la taille bien prise, sans visage, sans regard, comme une statue grecque ! Mais les soldats dans les tranchées, immobiles et massifs comme des monuments, n'appartiennent qu'à lui : résultat surprenant de quelque aberration de sa logique stylistique. C'est du Gromaire tout pur, avec un dessin tracé durement comme s'il taillait la pierre et le tout baignant dans un grand jus brunâtre émaillé de couleurs de nef de cathédrale. Le temps passe, rien ne bouge. C'est le cliché monumental, lent et pénétrant, qui semble là depuis toujours et devrait demeurer pour les temps à venir.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Gromaire au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par *Marie-Odile Briot. Jusqu'au 28 septembre.*

Une thèse sur les « Salons » de Diderot

La verve critique

De 1759 à 1781, Diderot fut critique d'art pour *la Correspondance littéraire* de son ami *Grimm*, qui avait quinze ou seize abonnés, tous étrangers, princes ou fils de princes, qu'il entretenait à l'occasion de morale civique, sans se faire toutefois trop d'illusions sur la valeur *d'exemple* d'une œuvre d'art édifiante. Enthousiasmé par Greuze, il inventait en 1763 la « peinture *morale* », on le lui a beaucoup reproché depuis. Mais trois ans *plus tard*, il n'y croyait plus et reportait tous ses espoirs de *réforme* sur la peinture d'histoire, le « *grand genre* », qu'il n'avait pas inventée et qui était depuis peu remise à l'honneur.

Else Marie Bukdahl, qui publie à Copenhague, en français, *une* énorme thèse sur les *Salons*, *a voulu faire de leur auteur, contre l'opinion courante, un critique méthodique*, toujours cohérent. Elle a montré d'abord tout ce qu'il doit au goût de son temps, marqué par une désaffection pour le rococo, la « petite manière » de Boucher, et par le fameux retour à l'antique. Le premier chapitre, le plus développé (avec des identifications nouvelles des œuvres commentées par Diderot et plus de cent reproductions), va dans ce sens, en soulignant que chaque peintre ou groupe de peintres, suivant la hiérarchie officielle, fait l'objet d'une étude poursuivie d'un Salon sur l'autre.

Mais la clarté de la démarche a son inconvénient : pour avoir accentué la prise de parti contre Boucher et le style décoratif, l'auteur n'a pas su éviter quelques simplifications qui ôtent de son originalité à Diderot. *Il est vrai que l'originalité est difficile à saisir, tant s'y mêle de respect pour la tradition*, d'emprunts divers. Une *confrontation précise* avec les critiques contemporains était indispensable, elle fera l'objet d'un second volume.

Les yeux et l'âme

En attendant, il est dommage qu'une lecture plus attentive des *Salons*, éclairée par l'analyse, fort bien menée dans la troisième partie, des principes spéculatifs », n'ait pas permis de dégager un vocabulaire de Diderot critique d'art. Le résumé *trop schématique, les raccourcis* gomment le détail significatif, la *nuance. Devant tel œuvre d'un artiste qu'il n'estime qu'à moitié, les esquisses de Saint Grégoire de Carle Vanloo*, Diderot *s'enthousiasme. Ce n'est pas seulement satisfaction de voir que le peintre sait interpréter des sujets religieux* monumentaux.

En réalité, il découvre une œuvre forte, imprégnée de l'esprit de simplicité, de rusticité qui convenait *au sujet*, et que Deshayes, « *le plus grand peintre d'église que nous ayons* », ou Vien, *tous deux mis plus haut, avaient su exprimer dans leurs portraits de saint* André et de saint Denis. E. M. Bukdahl, *à l'autre bout de son livre, a bien noté l'idéal de démocratie* rurale développé par Diderot contre le luxe des villes, des « peintres d'éventails » et de leurs clients. Il n'est pas étonnant de le retrouver dans le vocabulaire du critique, la définition qu'il se plaît à donner du caractère des œuvres, des expressions, des physionomies.

« La peinture, dit-il, *est l'art d'aller à l'âme par l'entremise des yeux. Si l'effet s'arrête aux yeux, le peintre n'a fait que la moitié du chemin. »* Il ne négligeait pas la qualité d'exécution, comme on l'a trop dit, il recherchait d'abord l'unité de l'œuvre, mais à *côté de la partie technique il faisait place à la partie idéale. Il se voulait inventif autant que critique, proposait des compositions*, se *donnait accès à une partie au moins de « cette grande machine de la peinture »*, comme disait Félibien au dix-septième siècle : l'invention. Le genre de la critique était depuis peu constitué, il y mit son enthousiasme et sa verve.

Dans la littérature d'art, Diderot compte peut-être moins qu'un Félibien, qu'un Roger de Piles ; il venait dans une période intermédiaire, trop tôt ou trop tard, pour ne pas se tromper sur Fragonard, pour comprendre toute la nouveauté qui était en germe chez Vien, le maître de David ; il admirait les « fanatiques » comme Winckelmann, mais il restait plus souple, il ne pouvait trouver une formule et s'y tenir. Il n'avait pu choisir entre la réalité et l'idéal, et c'est toute sa force d'avoir su varier son œil et sa plume.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ E.-M. Bukdhal. *Diderot, critique d'art*. Rosenkilde et Bagger, éd. Copenhague, 560 pages.

la Ville de Paris
présente
FESTIVAL INTERNATIONAL
DE DANSE DE PARIS
en co-production avec le
FESTIVAL D'AUTOMNE
du 10 au 21 septembre
15 représentations exceptionnelles
THE NEW YORK CITY BALLET
chorégraphies
George Balanchine - Jérôme Robbins
TROIS PROGRAMMES
10-11-14-16 à 20 h 30 - matinée le 14 à 14 h 30
DIVERTISSEMENT : LE BAISER DE LA FÉE
MONUMENTUM PRO GESUALDO - CONCERTO POUR VIOLON
SYMPHONIE EN TROIS MOUVEMENTS
musiques Igor Stravinsky - chorégraphies George Balanchine
12-13-19-21 à 20 h 30 - matinée le 13 à 15 h
CAPRICCIO
musique Igor Stravinsky
chorégraphie George Balanchine
AGON
musique Igor Stravinsky
chorégraphie George Balanchine
LA CAGE
musique Igor Stravinsky
chorégraphie Jérôme Robbins
LES QUATRE SAISONS
musique Giuseppe Verdi
chorégraphie Jérôme Robbins
17-18-20 à 20 h 30 - matinées le 20 à 15 h, le 21 à 14 h 30
THE DREAMERS Opus 19
musique Serge Prokofiev
chorégraphie Jérôme Robbins
KAMMERMUSIK N° 2
musique Paul Hindemith
chorégraphie George Balanchine
APOLLON MUSAGETE
musique Igor Stravinsky
chorégraphie George Balanchine
TCHAIKOVSKY SUITE N° 3
musique P. I. Tchaïkovsky
chorégraphie George Balanchine
ORCHESTRE COLONNE
direction Robert Irving - Hugo Fiorato
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
LOCATION-THEATRE TEL 720.03.43 ET AGENCES

réouverture lundi 15 septembre à 10h30
COURS de l'ATHENEE-LOUIS JOUVET
direction d'acteurs Pierre Reynal
mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 10h30 à 13h30
mercredi de 17h30 à 19h30
inscriptions - renseignements Théâtre de l'Athénée 24 rue Caumartin tél. 742.67.81

MARIGNAN PATHÉ - GAUMONT HALLES - LES NATIONS
CAMBRONNE PATHÉ - OLYMPIC ENTREPOT - IMPÉRIAL PATHÉ
SAINT-GERMAIN-VILLAGE - LES PARNASSIENS - TRICYCLE Asnières

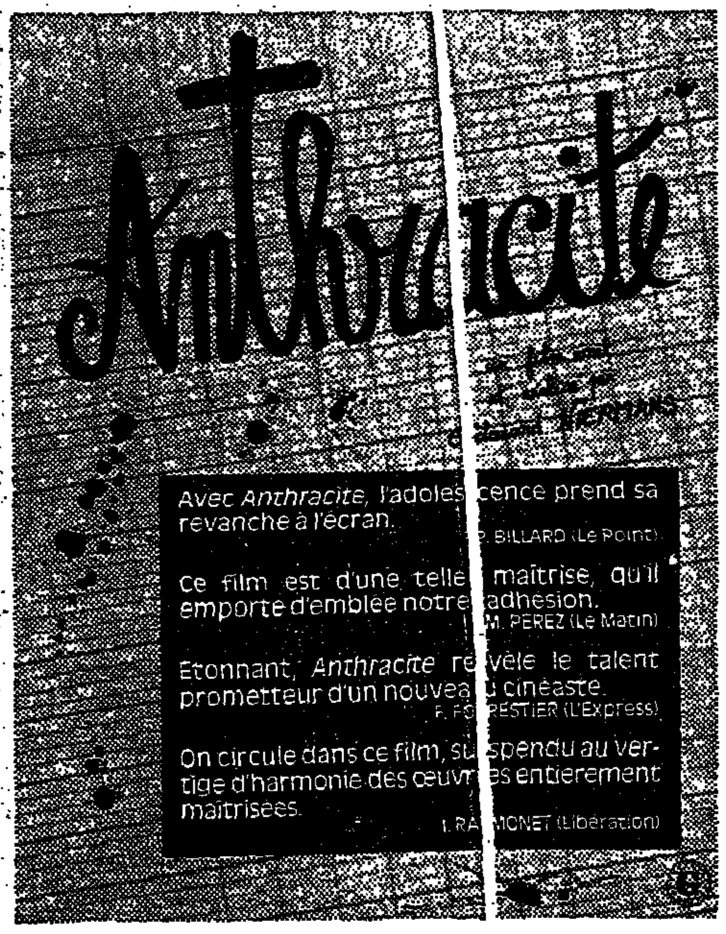

Avec *Anthracite*, l'adolescence prend sa revanche à l'écran.
P. BILLARD (Le Point)

Ce film est d'une telle maîtrise, qu'il emporte d'emblée notre adhesion.
M. PEREZ (Le Matin)

Etonnant, *Anthracite* révèle le talent prometteur d'un nouveau cinéaste.
F. FORESTIER (L'Express)

On circule dans ce film, suspendu au vertige d'harmonie des œuvres entièrement maîtrisées.
L. RAMONET (Libération)

V.O. : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES - OLYMPIC SAINT-GERMAIN
SAINT-GERMAIN HUCHETTE - MOVIES LES HALLES
OLYMPIC ENTREPOT - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - 7 PARNASSIENS
14 JUILLET BASTILLE

LE PLUS GRAND FILM DE GANGSTERS
DE L'HISTOIRE DU CINÉMA
SCARFACE
UN FILM
DE HOWARD HAWKS

GAUMONT COLISEE - A.B.C. - QUINTETTE
CLICHY PATHE - CAMBRONNE / ALPHA ARGENTEUIL

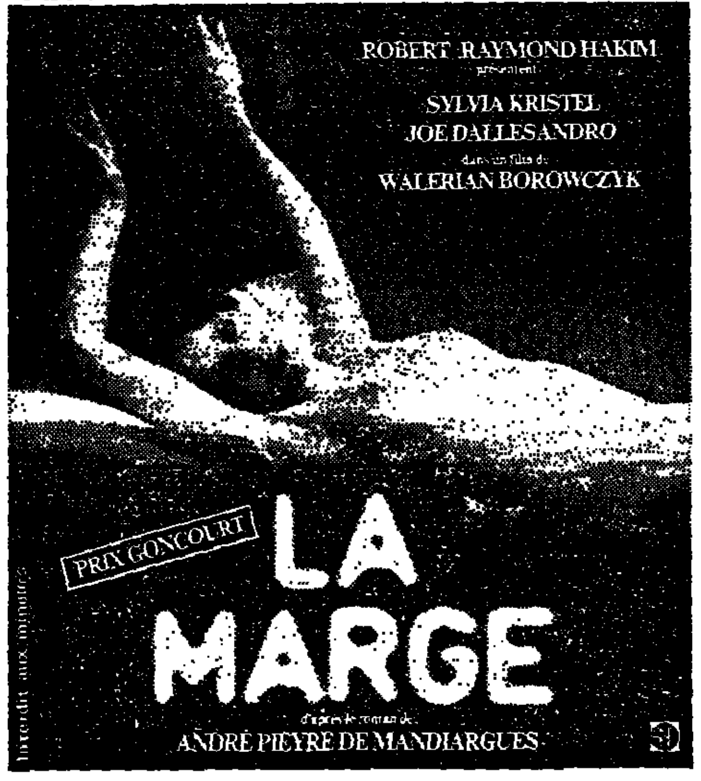

« LOULOU », UN FILM DE MAURICE PIALAT

La vérité des êtres

Tout le monde était épuisé à la fin du Festival de Cannes, lorsque fut présenté — dans une copie hâtivement sortie du laboratoire, dont ni les images ni le son n'étaient satisfaisants — *Loulou*, de Maurice Pialat, dernier film de la sélection française. Si quelques critiques en sentirent instinctivement l'importance et l'originalité, l'accueil général fut plutôt mitigé, disons même maussade, comme le temps qu'il faisait là-bas. Et pourtant, *Loulou* avait bien sa place à Cannes, aux côtés de *Mon oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais, et d'*Une semaine de vacances*, de Bertrand Tavernier. Il aurait dû, même, y cueillir des lauriers.

La sortie à Paris va remettre les choses en place. Le film, dont les copies sont *maintenant* tirées comme il faut (on peut apprécier le modelage des couleurs et des ambiances par Pierre William Glenn, et Jacques Loiseleux, le travail de la prise de son), est admirable. C'est bien l'événement de la rentrée et cela ne surprendra pas tous ceux qui, depuis *l'Enfance nue*, ont suivi la carrière de Maurice Pialat, cet auteur qui ne s'est jamais soucié des modes et des écoles, et qui a poussé de plus en plus loin la création d'un langage cinématographique débarrassé de toute description psychologique, de tout effet technique, pour ne s'attacher qu'à la mise en scène des comportements.

Le cinéma de Maurice Pialat ne ressemble à aucun autre, pas même à celui de Jean Renoir, dont il semble se rapprocher par certains côtés. Et ceci pour une raison fondamentale : qu'il ait ou non travaillé avec des scénaristes, Pialat s'est toujours inspiré d'éléments autobiographiques (*l'Enfance nue*, *Nous ne vieillirons pas ensemble*, *la Gueule ouverte*) ou de préoccupations personnelles sur des faits de société (*Passe ton bac d'abord*). Une seule exception : *la Maison des bois*, feuilleton réalisé pour la télévision en 1971, situé pendant la guerre de 1914 et porté par une intrigue romanesque. Encore y retrouve-t-on parfois le même style : l'éclatement de la douleur de Jacqueline Dufranne apprenant la mort de son fils, tandis que Pierre Doris titube dans l'herbe sans pousser une plainte, voilà une façon de filmer qui a ses correspondances dans *la Gueule ouverte* et dans *Loulou*.

Cinéaste moderne, contemporain, Pialat tire du fond de lui-même, de ses obsessions, un réalisme émotionnel qui capte aussi bien l'imprévu des situations intimistes que les éclats de violence verbale et physique. C'est ce qui donne à toute son œuvre, avec la fidélité à une thématique, une profonde unité. C'est ce qui donne aussi l'inconfort moral, destructeur de conformismes dramatiques, sentimentaux, sociaux, qu'on peut éprouver devant les actes de ses couples désunis, la démystification d'une agonie et d'une mort encombrant toute une famille, ou des films sur l'adolescence. Pialat dénude, jusqu'à une banalité « intolérable » par sa justesse même, la vérité des êtres que le cinéma-spectacle esquive ou pare de faux-semblants. La mise en scène est, pour lui, une catharsis. Mais ce défoulement n'est pas une complaisance. Il nous atteint, il nous concerne parce qu'il enfante, dans la rigueur et le dépouillement, un univers et des personnages humains.

« Comme toutes les femmes »

Loulou est le plus fort, le plus étonnant, le plus novateur, le plus maîtrisé des films de Pialat. Une nouvelle version de *Nous ne vieillirons pas ensemble*, où l'homme invisible qui séparait le couple Jean Yanne - Marlène Jobert apparaîtrait, cette fois, en position dominante.

Dans la pénombre et la cohue bruyante d'un bal populaire, Nelly (Isabelle Huppert), femme d'un publicitaire, danse avec Loulou (Gérard Depardieu) traîne-patins à cheveux longs et à carrure de garçon boucher, ce qui provoque la colère d'André, son mari (Guy Marchand). Début fulgurant d'une aventure qui n'est pas, comme on l'a dit un peu vite, celle de la bourgeoise s'encanaillant avec un loubard. Pialat ne s'intéresse pas au choc des classes à travers l'attirance sexuelle. Bien que socialement définis (on ne trouvera dans un aucun autre film français autant d'informations sur la condition, l'habitat, la façon de s'habiller, le salaire, les liens familiaux, données au fil de la mise en scène), les personnages de cette aventure existent d'abord et intensément par *leurs actes* et *leurs pulsions* intimes. Le conflit vient de ce que le monde de Loulou investit brutalement celui d'André et de Nelly, conditionne tout.

Or Loulou n'est pas un instable, un révolté, un asocial. C'est un garçon bien dans sa peau, vivant selon son bon plaisir, n'ayant pas envie de travailler, tout juste un peu délinquant sur les bords, un garçon sympathique, aimant bien sa mère, son frère, ses copains. Il donne une impression de liberté et de disponibilité qui pousse Nelly vers lui. En faisant l'amour avec Loulou, elle cherche à conquérir cette liberté et cette disponibilité que ne lui apporte pas son mari. Mais ni Loulou ni André ne le comprennent. Pour le loubard, fanfaron de prouesses érotiques, Nelly est « comme toutes les femmes » attirée par son phallus. Pour le mari dépossédé, l'explication est la même.

De ce fait, ces trois êtres ne peuvent pas communiquer par le langage, culturellement limité chez Loulou, réduit à des injures et des paroles crues chez André, obsédé de jalousie. Double et même langage auquel Nelly, pour aimer ou se défendre, doit se mettre à l'unisson. Entre les jeux du lit et les disputes, les reproches, il y a toute une critique mordante de Pialat sur la préoccupation lancinante de la sexualité dans la société moderne. De scène en scène, le film fait progresser, avec parfois des modulations subtiles où affleure ce qui *ne peut être dit* (la détresse réelle d'André, la bonté naturelle de Loulou, les aspirations de Nelly), l'affrontement de la jeune femme et de deux attitudes masculines aliénantes. Au moment où André semble se résigner à leur séparation, Nelly perd ses illusions : c'est l'extraordinaire séquence du repas en banlieue, où, enceinte de Loulou, elle a, pour la première fois, au milieu des agapes familiales, le temps de regarder et de *voir* son amant tel qu'il est. Elle sort de son rêve. Sans un mot, sans une explication préalable, on la retrouve à la clinique où elle vient de se faire avorter.

Tourné en décors naturels, avec une caméra très mobile, le film de Pialat n'a rien de « documentaire » ni d'improvisé. Les plans-séquences sont magnifiquement réglés et, lorsque la caméra se déplace très vite, pour suivre les mouvements, les heurts des personnages, les cadrages, sont toujours d'une précision, d'une construction stupéfiantes. Il n'y a pas un temps mort, pas une bavure dans le découpage et les liaisons des scènes. Stupéfiant aussi ce que Pialat a obtenu de ses interprètes. Isabelle Huppert, dont nous savons — ce n'est pas d'aujourd'hui — qu'elle est une grande comédienne, se transforme complètement, éclate de féminité, de passion, de désir et de lucidité. Gérard Depardieu n'a jamais été aussi vrai, aussi remarquable. Guy Marchand devrait trouver la consécration qu'il mérite depuis longtemps. Et pas un « second rôle » ne passe inaperçu.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

La scène du repas, avec Isabelle Huppert et Gérard Depardieu.

Le déroulement d'un scénario

Un entretien avec Arlette LANGMANN

Arlette Langmann est la scénariste de « Loulou ». Elle a commencé à travailler avec Maurice Pialat en 1968, sur « l'Enfance nue » dont elle a fait le montage. *Depuis, elle a monté tous ses films,* (sauf celui-ci), participant également aux scénarios et aussi « l'Elève Minkowski », de Pascal Thomas. Elle a également été scripte sur le tournage de « Un moment d'égarement », de Claude Berri.

« C'est simple, j'ai aimé le cinéma très jeune, *dit Arlette Langmann*, à *quatorze ans je séchais les cours* pour aller voir trois films par jour, et j'ai commencé comme tout le monde, j'ai fait un stage en laboratoire, des stages sur des films. J'ai appris le montage.

» Je n'aime pas les cloisonnements et j'aide toujours à la préparation des films, au casting. Ce qui m'intéresse, c'est suivre un film de l'écriture à la sortie, m'occuper éventuellement de la publicité. La seule chose qui ne me convienne *pas c'est le travail de scripte* — travail d'huissier (vérifier les raccords, les costumes, les fenêtres ouvertes, les fenêtres fermées), sauf avec Pialat, parce que la scripte devient une complice plus qu'une super-secrétaire.

» Truffaut dit que c'est un handicap pour une monteuse d'assister au tournage parce qu'on aura le souvenir de ce qui a été tourné, mais je ne crois pas. Quand je vois un plan, il est détaché de la scène écrite, c'est une matière en elle-même, et on oublie le scénario.

— Avant Loulou, *vous aviez écrit un premier scénario, mais il n'a jamais été tourné.*

— Le film était difficile à faire, il demandait beaucoup de moyens et *il était* compliqué. C'était l'histoire de quatre ou cinq filles qui devaient être des gamines au début du film et presque des femmes à la fin. Cela demandait beaucoup de moyens parce que cela se passait dans les années 60, on ne pouvait pas le transposer de nos jours : car les mentalités ont changé.

» Si le film avait été tourné et *réussi, il aurait été lyrique*, et pourtant c'était une histoire très simple. C'est très prétentieux à dire, mais *les Filles du faubourg* aurait tenu de *la Règle du jeu* et des *Noces de Figaro*, je pense à l'opéra à cause de l'ampleur. Mais on ne pouvait pas le réussir en faisant un film fauché.

» « Faubourg », c'était sous-entendu Faubourg - Poisonnière, les parents des filles savaient à peine lire et écrire, ils travaillaient pour *leur faire faire des études*, elles allaient au lycée avec l'espérance de faire des études poussées.

— Comment écrit-on une histoire ?

— Quand on écrit une histoire, je ne pense pas qu'on puisse la réussir s'il s'agit d'un sujet à thèse, si l'on part d'une idée. Pour moi, il s'agit de partir de la vie, de l'expérience, *il s'agit de ressentir les autres de* l'intérieur, d'exprimer les choses sans les énoncer, sans qu'elles soient dites. Comme dans la vie : il se passe beaucoup plus de choses qu'on n'en dit. Je ne vais pas faire le partage de la communication, mais, quoi, est-ce qu'on dit un tiers *de ce qu'on ressent ?*

» Si vous lisiez le scénario, vous verriez que très peu de choses sont dites. Comment expliquer ? Il y avait une grande complicité avec Maurice Pialat, avec les acteurs. Et jamais je n'ai écrit « *tel personnage ressent telle chose* ». J'indique le comportement, l'action et les dialogues. En même temps, je savais *ce que les personnages sentaient*, ressentaient : ce n'était pas la peine de l'écrire.

» Des gens m'ont reproché le personnage de Nelly : ils l'ont trouvé sec, pas suffisamment sympathique, parce qu'elle n'explique rien. Mais *elle ne serait pas capable de s'expliquer*. Et elle n'avait pas à se justifier ni à plaire. Les gens la ressentiront comme ils voudront. Ce n'est pas une obligation de plaire. Le scénario, oui, on a envie qu'il plaise. Si on vous dit : « *Ah, le personnage n'est pas sympathique* », cela fait de la peine. *Mais plaire*, ce n'est pas un but.

» *J'écris un déroulement* : une fille est avec un homme auquel elle est attachée mais qu'elle ne supporte plus. Elle rencontre un autre homme, tombe amoureuse, c'est réciproque, *elle fonce. Elle tombe enceinte* et soudain se rend compte que c'est extravagant. On m'a dit que l'avortement vient tout à coup, mais la scène du repas, juste avant, est la *scène-clé. L'avortement est évident*, dans son cheminement intérieur. Pendant le repas, elle s'est mise à regarder ce qui l'attendait. Elle s'était lancée dans une histoire, comment il vivait, d'où il sortait, qu'il travaille ou pas, ça lui était égal. Là, elle est mise en face de *la réalité, comme le spectateur, oui*.

» Je suis touchée soit par une *histoire, soit par un personnage*. Et j'écris, menée par quelque chose qui n'est pas une réflexion, une préméditation. Ce n'est pas une construction, mais un milieu, des personnages, qui s'écrivent comme de l'eau qui coule.

— Mais choisir de montrer plutôt que de dire, c'est avoir une idée sur le cinéma. Dans quelle mesure le montage aide-t-il à écrire ainsi ?

— Au montage, on sait ce qui passe dans les collures, on sait qu'il y a une *musique* des plans, un *rythme*, une *logique particulière*, qui fait qu'une scène placée avant ou après telle autre n'a pas la même charge *émotionnelle*.

» Le montage aide à visualiser, et à être concis, à aller à l'essentiel : on a pris l'habitude de repérer dans les films les scènes que l'on *coupe, parce qu'il ne s'y passe* rien.

» Un scénario, ce n'est pas un roman. Le roman, je trouve ça dangereux parce que l'on a la possibilité d'exprimer ces choses intérieures, on court le risque d'être ennuyeux, de se perdre, de raconter ses états d'âme. Cela me fait un peu fuir, et je n'aime pas beaucoup la *littérature féminine. Un scénario* est beaucoup plus dynamique qu'un roman : on sort de soi-même, ce sera interprété par les acteurs, il y aura les spectateurs qu'il faut *accrocher, au bon sens du mot.* Imaginez *Loulou* en roman. Le personnage de la fille serait expliqué davantage, et la vie, ce n'est pas ça (on a des comportements, on fait du bien et du mal, on ne s'arrête pour réfléchir que lorsque l'on craque). Ou alors il faudrait être un *grand auteur : les gens, chez* Balzac, ne savent pas qui ils sont, seul Balzac a une vision de ses personnages.

— Comment voyez-vous le personnage de Nelly ?

— A la fois je l'aime bien et je la juge sévèrement. Mais je ne l'accable pas non plus. Lui est plus *attachant, c'est quand même elle* la coupable. Elle a une excuse : ce milieu de Loulou, elle ne le connaissait pas. Sans réfléchir, elle s'est lancée, elle n'a pas eu de préjugés, elle ne s'est offusquée de rien. Elle n'a pas réfléchi qu'elle lui ferait du mal. Dix ans plus tard, *elle aurait fait attention à ça*, et cette histoire ne serait pas arrivée.

— Pourquoi dites-vous « coupable » ?

— Parce que l'amour que Loulou a rencontré, cette fille, c'était pour lui une porte de sortie, or ça ne peut pas durer (est-ce qu'on le comprend, à la fin du film ?). Sur les tournages, il se passe exactement la même chose. On travaille avec les gens, les jeunes, on est *une respiration pour eux*, et puis un jour on s'en va, et ils se retrouvent tout seuls à Lens (1).

— Vous connaissez bien le milieu de Loulou ?

— Il m'est arrivé de rencontrer des gens du milieu de Loulou. Ce qui m'a frappé dans cette misère, c'est le manque d'issue.

» Moi, j'aime bien m'amuser, et j'ai plus de contacts avec les gens dans la rue qu'avec les gens du spectacle, qui m'ennuient profondément *parce qu'ils ne sont pas dans* la vie, même s'ils ont une famille. Les professionnels du cinéma ne vivent que pour leurs projets. Ils se fréquentent entre eux, ils sont *comme des voyeurs*, toujours un peu extérieurs. Je suis (et Maurice Pialat l'est aussi) fondue avec n'importe qui. Ce que j'écris, ce qu'il a filmé, était une façon de s'exprimer à la place des autres. Loulou ne traite pas d'un sujet, mais de rencontres, de gens qui nous attirent, *dans un milieu où ils n'ont* ni l'idée ni la possibilité de s'exprimer. Un film sur eux, c'est une façon de leur donner une existence. De les magnifier, aussi.

» Je connais mal le milieu bourgeois, je ne dis pas que les gens riches sont moins intéressants que les gens pauvres, *simplement*, je n'ai jamais eu l'occasion de les rencontrer. Je dis « pauvres », mais je ne pense pas à l'argent. C'est plutôt être intégré ou pas. Quand *on est mal intégré, on est tout* seul, ça va avec le manque d'argent. Quand on est intégré, on se débrouille mieux. Dans le cinéma, mes amis sont des gens mal *intégrés, marginaux : Maurice* Pialat, Jacques Rozier. Dans la rue, les gens qui m'attirent, ce ne sont pas les gens *qui sont contents* d'aller au restaurant le samedi soir, et qui sont bien dans leur peau. Je n'ai pas de contacts avec ces gens-là.

— Vous vous en tiendrez toujours au réalisme ?

— Chacun a ses talents et ses limites. C'est ce qui me demande le moins d'effort et qui m'attire. Dans ce qui se fait aujourd'hui, je ne sais pas ce qui n'est pas réaliste. On peut le transposer, comme dans certains films italiens qui deviennent des *fables* — pas les fables politiques, qui m'ennuient, mais, par exemple, le scénario de *l'Argent de la vieille* était formidable.

— A quel moment passerez-vous à la réalisation ?

— *Il faudrait que j'écrive une* histoire et que j'ai envie de la tourner. Je ne suis pas pressée. Je suis plus orgueilleuse qu'ambitieuse, et, pour moi, la mise en scène n'est pas une fin en soi. Peut-être je le ferai, peut-être dans dix ans, ou dans vingt ans. Il n'y *a pas d'âge, ça n'a pas d'importance.* »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

---

(1) « Passe ton bac d'abord ».

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14 JUILLET PARNASSE

UN FILM DE MIZOGUCHI
LA RUE DE LA HONTE
Nef Diffusion

Un piano droit pour 8900 F ttc
Larges possibilités de crédit personnalisé.
Venez visiter nos 5 étages d'exposition offrant le plus grand choix de marques de Paris.
Neuf • Occasion • Vente • Achat
• Réparations • Accord • Transport.
hamm
Le piano... et toute la musique.
135-139 r. de Rennes, 75006 Paris
Tél. : 544 38-66 - Parking près Montparnasse.

COSMOS 76, rue de Rennes Tél. 544.28.60
MERCI A LA PRESSE !
dont l'action incessante, courtoise et efficace nous a permis de présenter ce film
PASTORALE
Film d'Otar IOSSELIANI
Version géorgienne S.T. français
"Pour faire sortir un film comme le mien il faut dépenser de l'énergie pendant 3 ans." IOSSELIANI
"IOSSELIANI... l'un des phares du cinéma soviétique." Michel COURNOT

En V.O. - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - RACINE
YILMAZ GÜNEY
le Troupeau
Plus rien ne compte devant cette simplicité, cette vérité, cette beauté. (Télérama)
A voir absolument (Le Point)

LA CANNE A SUCRE
BAB 23.25
DINER-SPECTACLE

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 21 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 21 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 15 septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu'au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DÉTOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 18 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 décembre.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939 ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 18 h. 30. Du 5 au 28 septembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre jusqu'au 17 septembre.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, Faubourg-Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN ou TERRASSE

FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	19 h. à 22 h. 30. Vue agréable. Jard. Spécialités danoises et scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon, Mignon de renne. Canard.
LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e. T.l.j.	Poissons et Fruits de mer TOUTE L'ANNEE. Spécial. : Magret de Canard pommes rouergates. Dîners. Soupers. Ambiance musicale.

DINERS

RIVE DROITE

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er 296-04-29	35 F : Salade aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa Carte. Ses Desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées. Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon. Salle climat. On sert j. 23 h 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs	Menu à 34,90 F s.n.c. Grande Carte. Desserts dont mousse au chocolat à volonté. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
GASPARD DE LA NUIT 277-98-33 6, rue des Tournelles, 4e. F/dim.	Synthèse des Cuisines Nouvelles et Traditionnelles. Menu : 90 F tout compris et Carte.
PONTCARRAL 720-67-89 18, rue Quentin-Bauchart, 8e.	On y dîne pour 100/120 F. Une table digne de votre gourmandise, surtout si vous tenez compte des suggestions du Chef.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, rue Pierre-Demours, 17e.	Dans un pavillon de chasse, cuisine traditionnelle, cassoulet, magret, crêpes soufflées. Salons pour réceptions. Parking.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cadre typ., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisse et Franç. trad. MENUS des MAYENS av. viande séchée. Raclette et Fendant, 96 F. t.c.
RELAIS BELLMAN. F/s. et dim. 37, rue François-Ier, 8e. 723-54-42.	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climatisée. Cuisine française tradit. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
DOUCET EST 206-40-63 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.j.	J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée. Brasserie, menus 32 F s.n.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses poissons.
LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/mardi	Déjeuner, Dîner, Souper apr. minuit. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
LE BISTRO DE LA GARE 30, rue Saint-Denis	Propose trois menus au choix 34,90 F s.n.c., grande carte de desserts. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet. Ses Grillades, ses Poissons et Plats du jour - PARKING proche.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire. 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 227-61-50 23, avenue Wagram, 17e. T.l.jrs	J. 23 h. Terrasse d'été. Menu 105 F T.C. Carte Morue à l'espagnole, filet barbue à l'oseille, magret canard, paella langouste, soufflé aux framb.

RIVE GAUCHE

AU BŒUF GRILLE 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours jusqu'à 2 heures. Un Cadre Rustique pour une viande surchoix. Ambiance musicale. Environ 70 F T.T.C.
HIEP LONG 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours. Cuisine fine vietnamienne. Grande carte. Environ 60 F.
AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade. Chipirons à la basq. Sa cave P.M.R. 80 F.
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, qu. Gds-Augustins, 6e. F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'Affaires 100 F. Menu Dégustation : 180 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LE SYBARITE 222-21-56 6, rue du Sabot, 6e. F/dim.	Nouveau à St-Germain-des-Prés. Garbure 15. Feuilleté aux poireaux 18. Queue de bœuf à l'estouffade 38. Rumsteak à la crème d'estragon 39.
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Réouverture le 4 septembre. Cuisine marocaine de FFS. Pastilla Couscous/Beurre - DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h.
LA BERGERIE 551-93-06 51, qu. Gds-Augustins, 6e. F/dim.	J. 22 h. Repas d'affaires. Dîners aux chandelles. Spéc. de POISSONS. Tripes aux morilles 38 F. MENU 47,50 F. S.C./B.N.C. P.M.R. 100.

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31, 71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots mais aussi son Banc d'huîtres et ses Poissons. Tous les jours.
CHATEAU DE LA CORNICHE**** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres. F. le lundi. Tél. : 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-90
8, bd Saint-Denis. F/mardi.
Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Parking privé assuré par voiturier.

BRASSERIE - TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Gratinée - Bière Löwenbrau.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h
Huîtres - Coquillages tte l'année
LE RESTAURANT DE LA MER

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14
9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades.

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 354-21-68
Au piano : Yvan Mayer

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille. 344-32-19.
Cadre élégant et confort. T.l.jrs.
De midi à 1 h. 15 mat. Grill. Pois.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

WEPLER 14, place Clichy. 14 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poisson

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS
BANC D'HUITRES toute l'année.
Spéc. de viandes de bœuf grillées

BOFINGER 272-87-82. Ouv. dim.
5, rue de la Bastille.
Salons pour réception.
Parking facile. American Express.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er, 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 28, pâté en croûte à la strasbourgeoise 28. coq au riesling 38, ses 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APEL. LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50) De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — **IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830.** — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE - INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 13 septembre.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847 - 1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.

MAGNY - LES - HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musé. Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

En province

AIX - EN - PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-26-27). Jusqu'au 14 septembre.

ANNECY. La statuaire religieuse en Haute-Savoie, collection du musée — Hommage à André Jacques, graveur savoyard (1880-1960). Jusque fin septembre. — Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1970-1980. Jusqu'en décembre. Château-musée (45-35-56). — Annecy, une ville et son patrimoine. Palais de l'Isle. Jusqu'à fin septembre.

ANTIBES. Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARC-ET-SENANS. Les architectes comtois du dix-huitième siècle. Jusqu'au 15 septembre. — Le pain et le sel. Jusqu'au 15 septembre. — Ledoux à Paris. Jusqu'au 30 septembre. Salines royales (80-25-43).

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre. — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre.

AUXERRE. Raymond Mason. Sculptures et dessins. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.

BEAULIEU - EN - ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980. Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Été.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, du seizième au vingtième siècle. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Septembre.

BORDEAUX. L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'à fin décembre.

BOURG - EN - BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres d'Avoscan, Viseux, Lovato, Coulentianos, Caniato, etc. — Grand cloître de Brou (22-22-31). Jusqu'en octobre.

BRAUX - SAINTE - COHIERE. Dix ans d'animation au service du patrimoine. — Mathurin Meheut, peintre du patrimoine. — L'art de la médaille en France. — Château (60-83-51) Jusqu'au 15 septembre.

CAHORS. Vierges de pitié du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, rue Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1970-1980. — Musée (97-99-00). Jusqu'au 6 octobre.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — Architecture et vie monastique au temps de Cluny. — Ancien cloître de l'église prieurale. De 10 h. 30 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

CHARTRES. Bois polychromes. — Musée (21-41-39). Jusqu'en septembre. Premier salon du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns, 5, rue du Cardinal-Pie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; vendr. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHENONCEAUX. André Brasilier. — Château. Jusqu'au 15 octobre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

CUSSAC (Haute-Vienne). Vierges à l'enfant assises. Chapiteau de La Fontanelle. Jusqu'au 15 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.

GUERET. Ouverture de la salle Fernand-Mailland (1863-1948). — Musée, 22, avenue de la Sénatorerie (52-07-20).

HONFLEUR. Honfleur 1750-1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41 - 46 - 50). Jusqu'au 9 novembre.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Été.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1978. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Été.

LE CREUSOT. Dessin... technique. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. Mémoire de l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yvré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre. — La sculpture française au dix-septième siècle. — Pierre Vaneau, 1653-1694. Baptistère Saint - Jean (09-38-81). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.

LYON. Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — Europe 80 : Flanagan, Burgin, Tremblett, Leisgen, Bincke. ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Splendeur des costumes du monde. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-33). Jusqu'au 5 octobre.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent dessins du musée Fabre. — Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). Septembre. — Saveur et charme de la vieille épicerie. — Galerie F.-Bazille (Théâtre municipal). Septembre.

MORLAIX. L'atelier Jean-Louis Nicolas (1842-1912). Soixante-dix ans d'art décoratif et de vitrail dans le Finistère. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 30 novembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00 - 31 - 49). Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Majolika, la manufacture de Karlsruhe. — Musée des Beaux-Arts (35-55-53). Jusqu'au 21 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 30 septembre. — Jean - Baptiste Carpeaux (1827 - 1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

NIORT. Costumes, coiffes et parures traditionnelles en Poitou-Charentes : de la Révolution à 1914. Musée du Donjon (24-46-15). Jusqu'au 15 septembre.

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale G. Courbet. Été.

PERIGUEUX. Un caricaturiste périgourdin : Sem. Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 1er décembre.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 octobre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95 - 45 - 20). Jusqu'au 31 octobre.

RATILLY (Yonne). Gérard Schlosser. Rétrospective. — Centre d'art contemporain. Château. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts, Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en décembre.

SAINT - MAXIMIN - LA SAINTE - BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

SOUILLAC. Quercy-bénédiction : objets religieux du douzième au dix-huitième siècle. — Tour porche, abbatiale Sainte-Marie. Jusqu'au 15 septembre.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — Hélène Valentin. Jusqu'au 20 septembre. Musée, 20, bd Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — Les Jeux aux seizième et dix-septième siècles. Jusqu'au 28 septembre. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).

TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Jusqu'au 10 septembre.

UZERCHE. Le paysage regardé. **VIGEOIS.** Le paysage dessiné : Cueco. Jusqu'en septembre.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramique de Erdödi. — Centre d'art et culture - Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VASSIVIERE (Haute-Vienne). Tapisseries de Jean Lurçat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

VENCE. Max Ernst. — Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 26 septembre.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'à fin septembre.

VILLENEUVE - LEZ - AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellier musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIECA, Chartreuse (25-05-46).

Danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56) jeud., vendr., sam. 21 h. : Les ballets historiques du Marais (dern. le 6).

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Conciergerie, les 4, 8, 9, à 18 h. 30 ; le 10, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert.
Eglise Saint-Merri, le 4, à 20 h. 30 : J. Savall, viole de Gambe, T. Koopman, clavecin (Marin Marais, Duphly, Forqueray) ; le 5, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. : Ch. Parncombe (Rameau).
Station Auber - R.E.R., le 5, à 16 h. 30 : Sextuor de clarinettes Leblanc (Haydn, Stamitz, Poulenc, Chaynes, Mozart).
Salle Gaveau, le 5, à 18 h. 30 : Trio Kantorow-Rouvier-Muller (Beethoven, Ravel) ; le 8, à 20 h. 30 : P. Badura-Skoda (Mozart).
Ranelagh, le 6, à 18 h. 30 : Trio Novalis (Mozart, Baumgartner, Schumann).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 9, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Academia Claudio Monteverdi (Gabrieli, Lassus, Galilei, Vicentino, Vecchi, Gastoldi).

FESTIVAL D'ART MODERNE 80

Square Girardon, les 3, 4, à 21 h. : Piaf parmi nous ; le 7, à 21 h. : Spiel Klezmeri Spiel, chansons et poésie yiddish.
La Maison verte, le 9, à 20 h. 30 : Mario Litwin, piano.

ALSACE

GUEBWILLER

Eglise des Dominicains, le 6 à 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Vienne, dir. : P. Entremont (Haydn, Mozart).

AQUITAINE

Septembre en côte basque

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Eglise, le 3 à 21 h. : Orchestre de chambre de Vienne, dir. : P. Entremont (Mozart) ; le 8 à 21 h. : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. : R. Benzi, sol. : J. Rhodes (Berlioz).

BIARRITZ

Casino Bellevue, le 6 à 21 h. : P. Amoyal, J. Fonda, P. Fournier (Schubert, Brahms). Hôtel du Palais, le 4 à 21 h. : Orchestre de chambre de Vienne, dir. : P. Entremont (Haydn, Strauss).

SAINT-PEE-SUR-NIVELLE

Eglise, le 5 à 21 h. : D. Ranki (Mozart, Schumann, Chopin).

ASCAIN

Eglise, le 9 à 21 h. : Melos Quartet de Stuttgart (Mendelssohn, Ravel, Brahms).

SAINT-LEON D'ANGLET

Eglise, le 10 à 21 h. : Melos Quartet de Stuttgart (Haydn, Schubert, Mozart).

AUVERGNE

XIII° Festival de musique française

LA CHAISE-DIEU

Abbatiale, le 3 à 21 h. : Orchestre philharmonique de Varsovie, dir. : K. Kord, sol. : L. Grychtolowna (Mozart, Honegger) ; le 4 à 21 h. : G. Cziffra, piano (Chopin, Liszt, Schumann) ; le 5 à 21 h. : Philharmonia Hungarica, dir. : T. Hungar, sol. : I. Gitlis (Ravel, Chausson, Lalo, Franck) ; le 6 à 21 h. : Philharmonia Hungarica, dir. : T. Hungar, sol. : J.-P. Collard, piano (Ravel) ; le 7 à 11 h. : H. Delorme, orgue (Lanes, Lebègue, Jullien, Muffat, Couperin) ; à 21 h. : Philharmonia Hungarica, dir. : Cziffra junior, sol. : G. Cziffra, piano (Wagner, Chopin, Liszt, Moussorgski, Ravel).

BRETAGNE

IV° Festival national du livre vivant

FOUGERES, couvent des Urbanistes, les 3, 4, 5, 6, 7 et 8 à 20 h. 30 : le Vicomte de Bragelonne.

CENTRE

Eté en Loir-et-Cher

BLOIS, château, le 6 à 21 h. 30 : Festival Strings Lucerne.
CHARTRES, XXIX° Festival des samedis musicaux, collégiale Saint-André, le 6 à 20 h. 30 : Cl. Bolling et le Show Big Band.
Festival de patrimoine en patrimoine
CHATEAUDUN, château, le 5, à 20 h. 30 : Ensemble polyphonique de France C. Ravier (de Bertrand).
BELLEGARDE, Château, le 6 à 20 h. 30 : voir Châteaudun le 5.
TALCY, Château, le 7 à 16 h. : voir Châteaudun le 5

POITOU-CHARENTES

8es nuits musicales d'Oléron

DOLUS D'OLERON

Eglise, le 6, à 21 h. 30 : P. Caire, orgue.

PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

ANTIBES

Pinède, les 4, 5 et 6, à partir de 10 h. : Festival mondial de la chanson française. A 21 h. : V. Lagrange, Zachary Richard, Mama Bea, M.-P. Belle, H. Auffray, Odeurs, Starshooter, D. Lavoie, G. Lenorman...

ARLES

Rencontres méditerranéennes

Théâtre Antique, le 5 : A. Ionatos, Ch. Aghjalese ; le 6 : Jacinta, El Mouvahidja ; le 7 : Al Tail ; le 8 : Talip Ozkan ; le 9 : Fawzi Al Ayedi, Talip Ozkan, Antonio Negro ; le 10 : Suma Vesuviana, S. Lainakis, K. Kapadakis.

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON

Eglise Sainte-Madeleine, le 5, à 20 h. 30 : Orchestre et Chœurs de la Philharmonie nationale de Varsovie, dir. : K. Kord (Mozart, Bruckner).
Casino, les 6 et 7, à 9 h. 30 et 14 h. 30, et le 9, à 9 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine (Berlioz, Rossini, Wagner) ; le 8, à 14 h. 30, et le 8, à 9 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine (Brahms, Tchaïkovsky, Schumann).
Eglise Saint-Just d'Arbois, le 6, à 15 h. 30 : Melos Quartet de Stuttgart (Mendelssohn, Ravel, Brahms).
Eglise d'Ornans, le 6, à 20 h. 30 : Chœurs de la Philharmonie nationale de Varsovie, dir. : H. Wojnarowski (Palestrina, Bruckner, Liszt).
Maison des arts et loisirs de Sochaux, le 6, à 21 h. : Orchestre de la Philharmonie nationale de Varsovie, dir. : K. Kord, sol. : L. Grychtolowna (Mozart, Chopin, Honegger).
Abbaye de Montbenoît, le 7, à 11 h. : Manécanterie de Sainte-Madeleine, dir. R. Merlilot : à 15 h. 30 : Melos Quartet de Stuttgart (Mozart, Chostakovitch, Schubert).
Théâtre, le 7, à 20 h. 30 : Richter (Beethoven, Schumann) ; le 8, à 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Rameau, Bésard, Bach) ; le 10, à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine (Bartok, Rachmaninov, Ravel).

CHALAIN

Domaine, les 6 et 7, à partir de 12 h. : la Falaise des fous ; Saltimbanks 80.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ANIANE

Eglise St-Sauveur, le 7, à 18 h. : J. Bétoulières, orgue (Lanes, Boëllmann, Alain).

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES

Eglise Notre-Dame de la Platée, le 10, à 21 h. : G. Robert (Marchant, Grigny, Franck, Vierne, Severac, Litaize, Messiaen, Alain).

2° Festival de musique en Béarn

MORLANNE

Cour du Château, le 7, à 17 h. : R. de Sayas et A. Perret.

ORTHEZ

Eglise Saint-Pierre, le 5, à 21 h. : Trio Vidom.

TOULOUSE

De messidor à vendémiaire. — Cloître des Jacobins, le 3, à 21 h. : Capella Coloniensis (Telemann, Vivaldi, Bach, Schubert, Neruda) ; le 6, à 21 h. : Capella Coloniensis (Telemann, de Boismortier, Quantz, Hoffmeister, Bach) ; le 9, à 21 h. : D. Lively (Schumann, Haendel, Brahms, Ravel, Fauré, Debussy) ; le 10, à 21 h. : A. Imaï (Mozart, Chopin, Bartok).

Concerts

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Katia Koleva, piano (Schubert, Beethoven, Sagaëv, Chopin).

JEUDI 4 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Mozart, Telemann, Bach).

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Michaël Rudy, piano (Liszt).

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J.-B. Welch (Tournemire, Vierne, Alain, Parker, Nanney, Christiansen).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : C. Hugonnard-Roche, piano (Debussy, Bach, Beethoven, Brahms).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Agrupacion Musica (Misa Criolla).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : M. Tissot, orgue (Bach).

LUNDI 8 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.

MARDI 9 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Telemann, Vivaldi, Bach, Barber).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 7, à 17 h. : B. Engerer (Beethoven, Schumann, Brahms).
ROYAUMONT, abbaye (035-30-16), le 5, à 21 h. : M. Leonhardt, violon baroque ; T. Koopmann, clavecin (Rameau).
SCEAUX XXII° Festival (660-07-79), Orangerie du Château, le 5, à 21 h. : R. Flachot, violoncelle ; H. Sakaï, piano (Boccherini, Schubert, Debussy, Kodaly). — Le 6, à 17 h. 30 : Duo G. et B. Picavet, pianos ; J. Barthe et G. Besnard, violoncelles ; M. Garcin-Marrou, cor (Chopin, Schumann, Liszt, Rachmaninov, Boccherini). — Le 7, à 17 h. 30 : les Ménestriers (musique française des XV° et XVI° siècles).

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 8 et 10, à 15 h. 30 ; les 6 et 7, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : R. Desnos.
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Bons bourgeois.
ASTELLE-THEATRE DU XIX° (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.
CONCIERGERIE (633-61-77) (J.), 21 h., mat. dim., 18 h. 30 : la Rose et le fer (dern. le 7).
DUNOIS (584-72-00), 21 h. : Théâtre innocent.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : Histoires vraies.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire ; 22 h. 30 : la Révolte des colombes.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15 : Rufus ; (D.), 22 h. : V comme Vlan.
HUCHETTE (874-76-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Molly Bloom ; II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double inconstance ; III : 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : Notre-Dame de l'informatique.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Cage aux folles ; Petite salle (L.), 22 h. : Triboulet existe.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : le Farre sifflera trois fois.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques (à partir du 9).
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Aide-mémoire.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), 20 h. 45 : Compartiment non-fumeurs.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis clos.
THEATRE DE POCHE (548-92-97) (D.), 20 h. 30 : le Premier.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 30 : E. Sarda Génération Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
BLANCS MANTEAUX (887-15-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : G. Cuvier (D., L.) ; 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D), I. : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. II. : 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J Charby
LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : E. Barret.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 50 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : Talkie walkie ; 22 h., les 3, 4, 5, 6 : Melina, les 8 et 9 : P. Delettrez.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I. : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. II. : 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, D. 22 h. : Susanne, ouvre-moi.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot de « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX ANES (606-10-26), (mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole-âne.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (dim. soir) 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Shalom Israël 80 (dern. le 7).
GALERIE 55 (326-63-51) (dim. soir, lund.) 21 h. mat. dim. 15 h. : Requiem.
OLYMPIA (742-25-49) 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Magic and Co (dern. le 7). A partir du 9, 21 h. : Peter Gabriel.

Les comédies musicales

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (dim. soir, lund.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Ta bouche.
MOGADOR (285-28-80) les 5 et 6 à 20 h. 30, mat. les 6 et 7 à 14 h. 30 : Cent ans d'opérettes.
RENAISSANCE (208-18-50) les 5 et 6 à 20 h. 30, le 7 à 16 h. 30 : Viva Mexico.

Jazz, pop, rock, folk

CAFE DE LA GARE (278-52-51) les 7, 8, 21 h. : S. Lacy, S. Potts, K. Carter, O. Johnson.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (dim.) jeud., lund. 20 h. 30 : L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J.-F. Jenny Clark, B. Lubat, H. Texier. Le 4 à 20 h. 30, avec J. Vidal, F. Sylvestre, P. Lemoal, E. Lelanne. Le 5 à 20 h. 30, avec F. Marmande, S. Guerineau. (dim.) 22 h. 45 : Los Salseros.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) le 3 à 20 h. 15 : Anches Doo Too Cool. A partir du 8 : Trio Caratini-Fosset-Delaporte. Les 4, 5, 6 à 20 h. 15 : Ethnic Duo.
GIBUS (700-78-88) les 5, 6 à 22 h. : D.K.P.
GOLF DROUOT (770-47-25) le 6 à 22 h. : Elixir.
DREHER (233-48-44) 21 h. 30 : J. Lyons Quartet (à partir du 6).
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 22 h. : D. Lockwood, Novos Tempos (jusqu'au 7).
RIVERBOP (325-93-71) (dim., lund.) 22 h. 30 : J.-P. Jedon, L. Jeanne, J.-L. Chapalon, M. Terier, P. Smadja ; le 9, à 22 h. 30 : C. Escoudé, D. Lockwood.
SLOW CLUB (233-84-30) (dim., lund.) 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

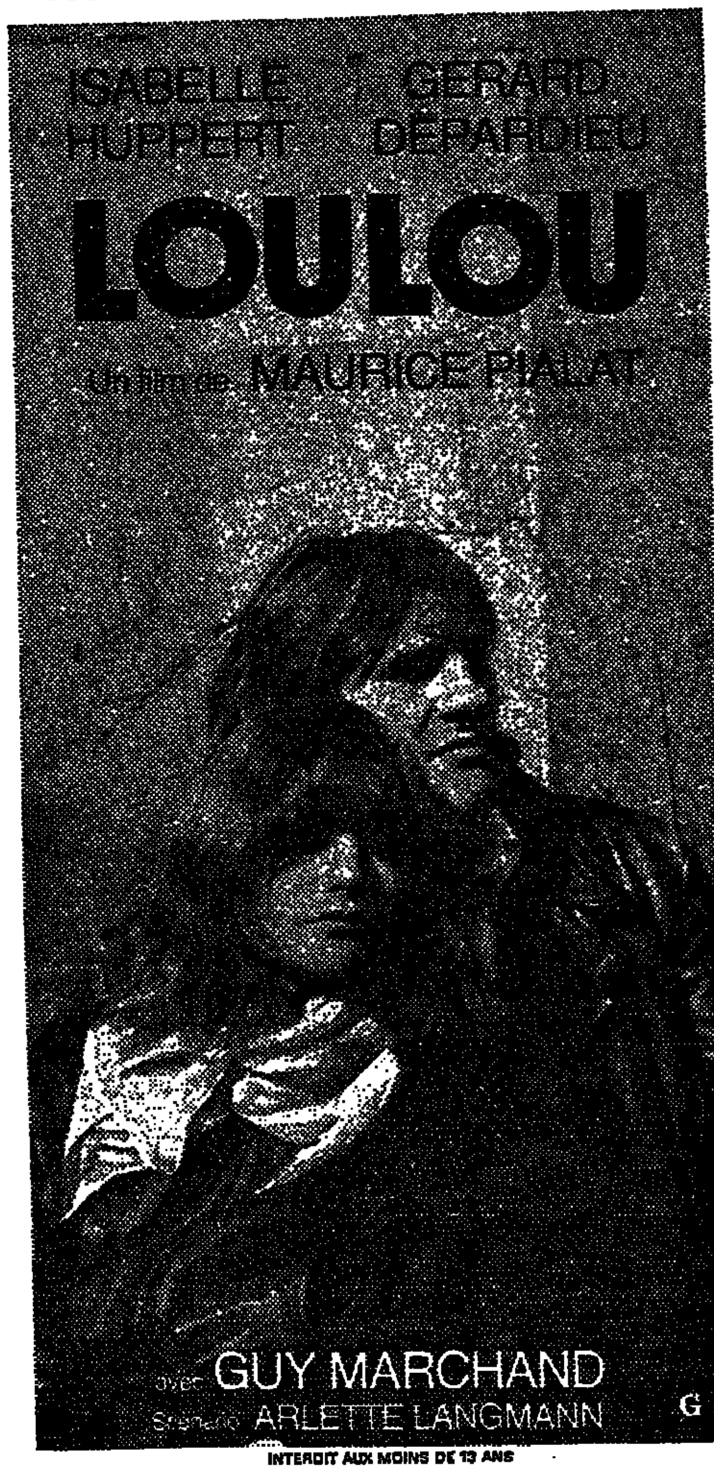

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

PARAMOUNT CITY TRIUMPH v.o. - STUDIO MÉDICIS v.o.
PARAMOUNT MARIVAUX v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f.
PARAMOUNT GALAXIE v.f. - PARAMOUNT MAILLOT v.f.
SAINT-CHARLES CONVENTION v.f. - PASSY v.f. - VILLAGE Neuilly
PARLY-2

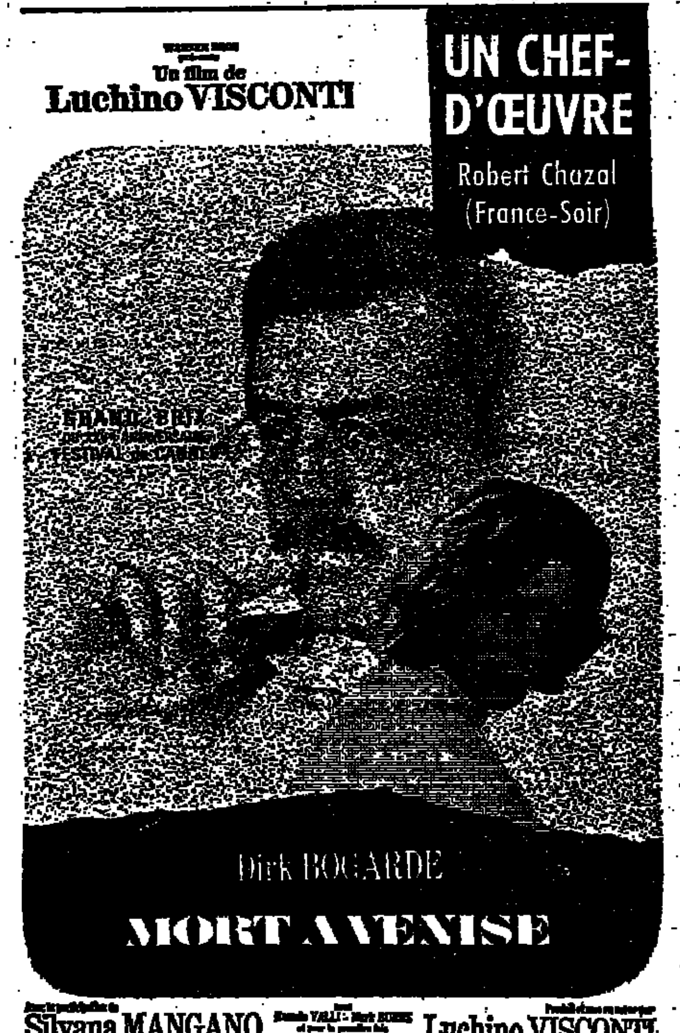

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

elle soutient...
LA BANQUIÈRE
MARIE-FRANCE PISIER
il traque...
LA BANQUIÈRE
CLAUDE BRASSEUR
il défend...
LA BANQUIÈRE
JEAN-CLAUDE BRIALY
il trahit...
LA BANQUIÈRE
JEAN CARMET
il affronte...
LA BANQUIÈRE
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
il est aimé de...
LA BANQUIÈRE
DANIEL MESGUICH
il protège...
LA BANQUIÈRE
JACQUES FABBRI
ROMY SCHNEIDER
DANS
LA BANQUIÈRE
UN FILM DE FRANCIS GIROD
GEORGES CONCHON
ENNIO MORRICONE

هكذا من الأصل

LE MONDE DES SPECTACLES

Cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

15 h. : Ramuntcho, de R. Barberis; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Tour, de R. Clair; Nogent, Eldorado du dimanche, de M. Carné ; A propos de Nice, de J. Vigo et B. Kaufmann ; Brumes d'automne, de D. Kirsanoff ; Mer des Corbeaux, de J. Epstein ; 21 h. : Nosferatu, fantôme de la nuit, de W. Herzog.

JEUDI 4 SEPTEMBRE

15 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Age d'or, de L. Bunuel ; 21 h. : Hello sister, d'E. von Stroheim.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

15 h. : Nez de cuir, d'Y. Allégret ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : David Golder, de J. Duvivier ; 21 h. : Shanghai-Express, de J. von Sternberg.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

15 h. : la Marquise d'O, d'E. Rohmer ; 17 h. : le Roman de Werther, de M. Ophuls ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Chienne, de J. Renoir ; 21 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

15 h. : les Lois de l'hospitalité, de B. Keaton ; 17 h. : le Cri du sorcier, de J. Skolimowski ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 21 h. : Sweet Movie, de D. Makavejev.

LUNDI 8 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 9 SEPTEMBRE

15 h. : Paracelse, de G.-W. Pabst ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Fin du monde, d'A. Gance ; 21 h. : Rétrospective 1960-1980 du Festival d'Annecy.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Arabesque ; Disque 957 ; Thèmes et variations, de G. Dulac ; la Perle, de G. Hugnet ; Fleurs meurtries ; l'Histoire d'Agnès, de R. Livet ; 17 h. : les Frères et Sœurs Toda, de Y. Ozu ; 19 h. : Journeys from Berlin, de Y. Rainer (en sa présence).

JEUDI 4 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : la Petit Lise, de J. Gremillon ; 17 h. : Vers le bonheur, de M. Stiller ; 19 h. : le Masque de fer, d'A. Dwan.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français ; L'Or des mers, de J. Epstein ; 17 h. : les Proscrits, de V. Sjostrom ; 19 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Taris ou la Natation, de J. Vigo ; le Mile, de J. Lods ; les Pirates du Rhône, de Charbonnier et J. Aurenche ; 17 h. : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 19 h. : Cauchemars et superstitions, de V. Fleming ; 21 h. : Umberto, de V. de Sica.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : le Parfum de la dame en noir, de M. L'Herbier ; 17 h. : Fraternité, de K. Vidor ; 19 h. : le Prince étudiant, de E. Lubitsch ; 21 h. : le Baiser, de J. Feyder.

LUNDI 8 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Poil de Carotte, de J. Duvivier ; 17 h. : Loin vers l'Est, de T. Browning ; 19 h. : Histoire d'un acteur ambulant, d'Y. Ozu.

MARDI 9 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (325-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ANTHRACITE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 5e (633-97-77).

LA BANQUIERE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BAR DU TELEPHONE (F.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-71-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CALIGULA (It.-Ang.) (**) v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40). Monte-Carlo, 8e (225-09-93). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Lumière, 9e (246-49-07). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CAN'T STOP THE MUSIC (A.) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-58-93). Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-79-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CARABINE NATIONALE (Esp.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Haussmann, 9e (770-47-55).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.) v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40). Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A.) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DOIGTS DU DIABLE (A.) (*) v.o. : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIC CITY, film américain de Louis Malle (v.o.). — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-12). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

LOULOU, film français de Maurice Pialat (*) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46)) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PASTORALE, film soviétique de Otar Iosseliani (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NORMANDIE vo - UGC BIARRITZ vo - UGC DANTON vo - UGC ODEON vo
CAMEO - REX - UGC OPERA - MIRAMAR - MAGIC CONVENTION
UGC GARE DE LYON - 3 MURAT - MISTRAL
CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - Artel Nogent - ARTEL Créteil - VELIZY II

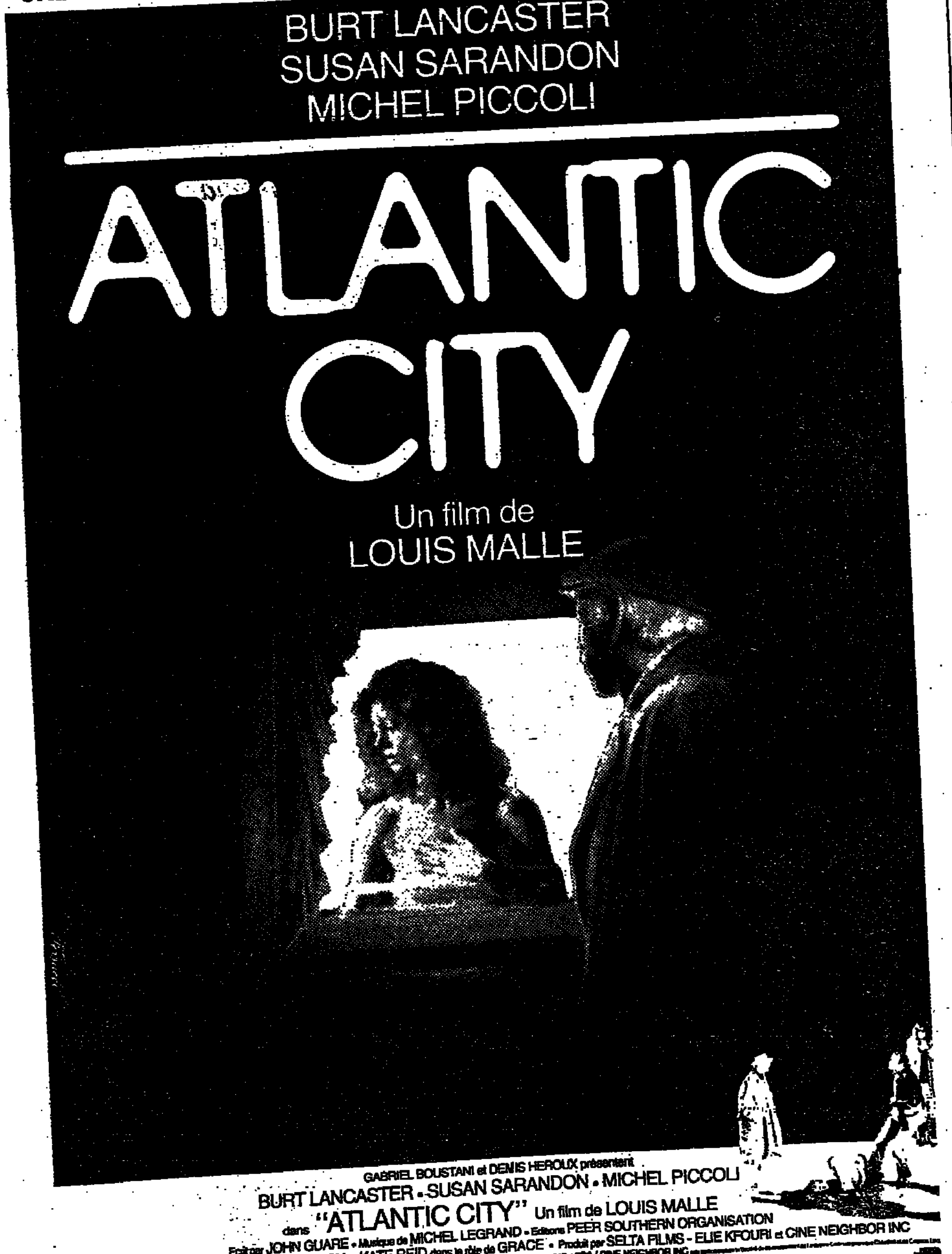
BURT LANCASTER
SUSAN SARANDON
MICHEL PICCOLI
ATLANTIC CITY
Un film de
LOUIS MALLE
GABRIEL BOUSTANI et DENIS HEROUX présentent
BURT LANCASTER • SUSAN SARANDON • MICHEL PICCOLI
dans "ATLANTIC CITY" Un film de LOUIS MALLE
Ecrit par JOHN GUARE • Musique de MICHEL LEGRAND • Editions PEER SOUTHERN ORGANISATION
avec HOLLIS MAC LAREN • ROBERT JOY et KATE REID dans le rôle de GRACE • Produit par SELTA FILMS - ELIE KFOURI et CINE NEIGHBOR INC
Producteurs associés JOHN KEMENY • JOSEPH BEAUBIEN • Producteur exécutif GABRIEL BOUSTANI
Une co-production SELTA FILMS / FFS / CINE NEIGHBOR INC
Distribué par PLANFILM

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

EXTASE (Tchéc., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-43-27).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589 68-42).

LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98)

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32).

NEW-YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA NUIT, UN RODEUR (Austr., v.o.) (*) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42)

ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90)

LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

ROSY LA BOURRASQUE (Fr., It.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) h. sp.

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) h. sp.

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

LE TONNERRE ROUGE (Can.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA DEROBADE (F.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D., 20 h.

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua Champo, 5e (354-51-60).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (743-60-33) : Cambronne, 15e (734-42-96).

LA LUNA (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA MARGE (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON ONCLE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

QUINTET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LE SUCRE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

THE GETAWAY (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LE TIGRE DU BENGALE (A.), **LE TOMBEAU HINDOU** (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) en alternance.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60)

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

ACCATONE (It., v.o.) : Olympic, 1e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).

ACCIDENT (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h (sf S., D.).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 05.

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 20 h.

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J. 16 h., 21 h. 30.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., D. 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mer., 17 h. 50 et 22 h.

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D. 17 h. 45.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 10 (sf D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Seine, 5e (325-95-99). 22 h. 15.

Cinéma

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LILY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LULU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

MACBETH (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 19 h.

MAHLER (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Amboise, 11e (700-89-16), S., 0 h. 20

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77)*, 10 h., 12 h., 24 h.

Les festivals

W.C. FIELDS, (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78). Mer. : Sans peur et sans reproche ; jeud. : Si j'avais un million ; vend. : Parade et rire ; sam. : Passez muscade ; dim. : *Mine de rien* ; Lund. : Les joies de la famille ; Mard. : Mon petit poussin chéri.

STUDIO 28, 18e, (v.o.) (606-36-07), mer. : American gigolo ; jeud. : Lulu ; vendr. : Le plus secret des agents secrets ; sam. : Le Christ s'est arrêté à *Eboli* ; dim., lundi : Bienvenue mister Chance.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v.o.), 12 h. : Amarcord ; 14 h. 15 : Délivrance ; 16 h. 15 : Le troisième homme ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : *Rocky Horror Picture Show.*

L'INDE, REVE ET REALITE, v.o., Action-République, 11e (805-51-33), mer. : India Song ; jeud : Shakespeare Wallah ; vendr. : Calcutta ; sam., dim. : Inde fantôme ; lund. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; mard. : Autobiographie d'une princesse.

JACQUES TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : Les vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), tous les jours (sf L.), 21 h. 45 : le Locataire ; Ven., 18 h. : *l'An 1* ; Mar., 18 h. : les Doigts dans la tête ; Sam., Dim., 18 h. 30 : Sex o'clock U.S.A. ; Sam., 24 h. : la Grande Bouffe.

REGARD SUR LE JAPON (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Lun., 16 h. 45 : le Goût du saké ; 19 h. : la Vengeance d'un acteur ; 21 h. 15 : Kwaidan ; Mar., 15 h. 45 : Fin d'automne ; 17 h. 45 : la Pendaison ; 20 h. : Nuit et Brouillard au Japon ; 22 h. *15 : la Cérémonie.*

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.), Dim., 19 h 30 ; Mar., 19 h. : l'Ile nue ; Mar., Mer., 21 h. 15, Jeu., 19 h., Dim., 17 h 15 : Satyricon ; Mer., 19 h., Jeu. et Sam., 21 h. 15 : Music Lovers ; Ven., 19 h., Dim., 21 h 15 : Délivrance ; Mer., 17 h. 15, Sam., 14 h. : The Kid ; Sam., 17 h. 15, Lun., 19 h. : Lisztomania ; Ven., Lun., 21 h. 15, Sam., 19 h. : les Diables.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Plumes *de cheval* ; Jeu. : Chercheurs d'or ; Ven. : la Soupe au canard ; Sam. : Un jour aux courses ; Dim. : les Marx au grand magasin ; Lun. : Une nuit à l'opéra ; Mar. : Monkey Business

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., Jeu. : Passage to Marseille ; Ven., Sam. : le Trésor de la Sierra-Madre ; Dim., Lun., Mar. : le Port de l'angoisse.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : If ; 16 h. (+ sam. 0 h. 15) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h 05 : l'Epouvantail ; 20 h 05 (+ vend. 0 h. 15) : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : American Graffiti. — II. 14 h. 10 : A l'est d'Eden ; 16 h. 15 : les Hauts de Hurlevent ; 18 h. 15 : Un après-midi de chien ; 20 h 10 (+ ven 0 h. 25) : Marathon Man ; 22 h. 15 (+ sam. 0 h 25) : Love.

FILM NOIR *(v.o.)*, Grands Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : le Privé ; ven., sam. : le Baiser du tueur ; dim., lun. : Témoin à charge ; mar : Manpower.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Burt Reynolds et Richard Gere. Mer. : la Cité des dangers ; sam., jeu. : Délivrance ; ven. : les Moissons du ciel ; dim. : A la recherche de Mr. Goodbar ; lun. : Yanks ; mar. : Plein la gueule.

CALYPSO, 17e (380-30-11), 13 h. 15 : Molière (1re partie) ; 15 h. 30 : Molière (2e partie) ; 17 h. 45 : Tendre combat ; 20 h. 10 : Nos plus belles années ; 22 h. *10 : Une* étoile est née ; ven., sam., 24 h. 20 : la Honte de la jungle.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.). I : 13 h. 45 : Glissements progressifs du plaisir ; 15 h. 45 : Easy Rider ; 17 h. 30 : Violence et passion ; *19 h. 50 :* Macadam cow-boy ; 21 h. 50 : A la recherche de Mr. Goodbar ; ven., sam., 24 h. 10 : The song remains the same. — II : 14 h. : Moderato Cantabile ; 16 h. : l'Autre ; 18 h. : les Moissons du ciel ; 20 h. (+ ven., sam., 24 h 15) : Délivrance ; 22 h. : Midnight Express.

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o., v.f.), mer. : Anna et les loups ; la Cousine Angélique ; jeud. : Le marchand de quatre-saisons ; Despair ; le Rôti de Satan ; Effi Briest ; vendr. : Cul de sac ; Répulsion ; El Topo ; Damien ; la Malédiction ; sam. : Le chagrin et la pitié ; J'irai comme un cheval fou ; Sweet Movie ; l'Exorciste ; Frissons d'outre-tombe ; Chair pour Frankenstein ; dim. : El Topo ; Ludwig, Requiem pour un roi vierge ; Damien ; la Malédiction ; l'Exorciste ; Suspiria ; lund. : la Roulette chinoise ; Gibier de passage ; la Troisième Génération ; le Droit du plus fort ; les Larmes amères de Petra von Kant ; Tous les autres s'appellent Ali ; mard. : la Ballade de Bruno ; les Nains aussi ont commencé petits ; l'Enigme de Kaspar Hauser ; le Couteau dans la tête.

REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), mer. : Pink Narcissus ; jeud. : Outrageous ; vendr. : A Bigger Splash ; sam. : Myra Breckinridge ; dim. : Je t'aime, moi non plus ; lund. : Parlons-en ; mar. : Sébastiane.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L. Jouvet (952-28-37) : le Shérif et les extra-terrestres.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C (972-60-96) : le Bar du téléphone (*) ; les Guerriers de la nuit (**) ; Trinita ne pardonne pas.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Petite sirène ; Mort à Venise ; les Guerriers de la nuit (**) ; Pile ou face ; le Bar du téléphone (*).

ELANCOURT, Centre (062-91-24) : James Bond contre Dr No ; Nimitz ; les Petites fugues.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Loulou (*) ; Pile ou face ; les monstres de la mer (*) ; l'Empire contre-attaque.

MANTES, Normandie (477-02-35) : les Dix Commandements. — Domino : (092-04-05) : le Bar du téléphone (*) ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Banquière ; les Guerriers de la nuit (**) ; Loulou (*) ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?...

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : Pile ou face ; l'Empire contre-attaque.

VELIZY, CC (946-24-26) : Atlantic City ; Pile ou face ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque.

VERSAILLES, Cyrano (950-86-66) : Atlantic City ; Rien n'arrête la musique ; la Banquière ; les Monstres de la mer (*) ; Pile ou face ; l'Empire contre-attaque. — V., S., 24 h. : le Shérif est en prison. — C2L (950-55-55) : Loulou (*). — Club (950-17-96) : les Nouveaux monstres ; le Retour de la panthère rose.

LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : l'Incroyable randonnée ; les Sous-doués ; le Shérif est en prison. — Médicis (976-09-15) : The Rose.

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Macadam cow-boy.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Banquière ; Pile ou face ; le Bar du téléphone (*) ; Rien n'arrête la musique.

BURES-ORSAY, Ulis (907-64-14) : Loulou (*) ; les Dix Commandements ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*).

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Pile ou face ; le Bar du téléphone (*) ; l'Empire contre-attaque.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Loulou (*) ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; les Dix Commandements ; Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?

GIF - SUR - YVETTE, Val-Courcelles (907-44-18) : Vaudou aux Caraïbes (**) ; Goldfinger ; Sacrés Gendarmes.

GRIGNY, Paris (905-79-80) : Kramer contre Kramer.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Vol au-dessus d'un nid de coucou (*) ; la Bonne Fortune.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Pieds plats sur le Nil ; Goldfinger ; les Enfants du capitaine Grant ; Lawrence d'Arabie.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Commando de Sa Majesté ; Deux Super-Flics.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; Anthracite.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ?

CHAVILLE, Ciné (750-51-95) : Nimitz.

COLOMBES, Club (784-94-00) : Pile ou face ; le Bar du téléphone (*) ; Loulou (*) ; Rien n'arrête la musique.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Mort *à Venise.*

RUEIL, Artel (749-48-25) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; Studio (742-19-47) : le Bar du téléphone (*) ; Pieds plats sur le Nil ; Goldfinger.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Je vais craquer ; Prends l'oseille et tire-toi.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : l'Incroyable randonnée ; l'Etalon noir ; *Mon oncle d'Amérique* ; Bienvenue M. Chance.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone (*) ; les Dix Commandements ; Prado (866-80-60) : le Commando de sa Majesté ; J. soir : le Grand embouteillage.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Mon oncle d'Amérique ; Une femme italienne.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : la Banquière ; Loulou (*) ; les Dix Commandements.

GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : l'Etalon noir ; Kramer contre Kramer.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Caligula (*) ; Bons baisers de *Russie* ; *les Guerriers de la nuit* (**).

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Pile ou face.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : le Bar du téléphone (*) ; la Femme intégrale ; Rien n'arrête la musique ; *les Monstres de la mer* (*) ; les Guerriers de la nuit (**) ; l'Empire contre-attaque.

ROSNY, Artel (528-90-00) : l'Empire contre-attaque ; la Banquière ; le Bar du téléphone (*) ; Pile ou face ; les Sous-Doués ; Vaudou aux *Caraïbes* (**).

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (663-13-68) : Bons Baisers de Russie ; mard. : Fantastica (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : *Loulou* (*) : *l'Empire contre-attaque* ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Dix Commandements ; la Banquière.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Atlantic City ; Pile ou face ; Goldfinger ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone (*).

LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Rien n'arrête la musique ; le Bar du téléphone (*) ; Pile ou face.

MAISONS-ALFORT, Club 123 (376-71-70) : Caligula (*) ; Borsalino ; les Sous-Doués.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Atlantic City ; les Monsles Guerriers de la nuit (**) ; tres de la mer (*) ; Pile ou face ; Port : Rien n'arrête la musique.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Rien n'arrête la musique ; le Bar du téléphone (*) ; Centre socio-culturel (687-33-66) : Que la spectacle commence ; Cinq soirées.

LE PERREUX, Palais du parc (327-17-04) : les Dix Commandements.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Loulou (*) : L'Empire contre-attaque ; les Enfants du capitaine Grant ; les Dix Commandements ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ? la Banquière.

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Barry-Lyndon ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; The Rose.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : L'empire contre-attaque ; la Petite Sirène ; les Cicatrices de Dracula.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : le Chaînon manquant.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : la Banquière ; Pile ou face ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*) ; la Petite Sirène ; Cicatrice de Dracula (*). — Gamma : l'Empire contre-attaque ; le Bar du Téléphone (*) ; les Dix commandements ; la Marge.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Banquière ; les Monstres de la *mer* (*) ; l'Empire contre-attaque ; Loulou (*).

ENGHIEN, Français (417-06-44) : la Banquière ; le Bar du Téléphone (*) ; Pile ou face ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ? ; l'Empire contre-attaque ; Atlantic City ; *Loulou* (*).

GONESSE, J.-Prévert (985-21-92) : le Shérif et les extra-terrestres.

SARCELLES, Flanades (961-80-55) : les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer ; le Bar du téléphone (*) ; la Banquière ; *l'Empire contre-attaque.*

ST-GRATIEN, Tolles (989-24-42) : le Guignolo ; Que le spectacle commence ; Vol au-dessus d'un nid de coucou (*).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le métier de l'éternel espoir

Un acteur, c'est quelqu'un qui a de la santé et de la chance. Et le talent ? Silence sur le plateau. Le talent, c'est au public de le reconnaître. L'acteur ne se choisit pas, il est choisi par le groupe qui, un jour, lui demande : « Refais-nous ton truc, fais-nous rire encore. » *Ou pleurer, mais sur le plateau des « Dossiers de l'écran » étaient réunis des comiques, des copains d'Yves Robert, dont le film* Salut l'artiste *servait de prétexte au débat. On y voit Marcello Mastroianni et Jean Rochefort répéter dans un théâtre en faillite, faire de la synchro, de la pub, des panouilles, des numéros miteux... Il faut avertir les jeunes comédiens que ces activités annexes font partie du métier. Elles aident à survivre en attendant le grand coup qui vient ou ne vient pas. Dans le film, Jean Rochefort abandonne pour un métier stable et bien payé la promotion d'une marque de pâtes, Mastroianni, père et amant irresponsable, s'ancre dans la solitude et la ringardise.*

Sur le plateau sont réunis des gens installés. Pas des stars, des vedettes populaires : Jean Carmet, Roger Carel, Guy Piérauld, Maria Pacôme et Muse Dalbray qui raconte ses anecdotes comme des fables de La Fontaine dans un parler désuet dont elle use avec coquetterie. Les autres sont là, un peu cérémonieux comme pour un dîner de famille. Une famille unie par une longue complicité et des bons souvenirs. Pas de vacheries, pas de perfidies entre eux ni envers les autres. Ils se savent regardés et n'en ont pas envie. La réussite ne leur a pas enflé la tête, elle a émoussé le tranchant de leurs dents. La santé, la chance... On n'a pas parlé de l'ambition.

D'instinct, ils ébauchent une pièce et s'attribuent les rôles. Muse Dalbray en aïeule vivace, Yves Robert en philosophe. Mais quoi, l'avocat dans son bureau, le colonel dans sa caserne jouent eux aussi le rôle de leur fonction même si en privé ils font les fous. Eux qui font les fous sur scène, ici font les sages. Sous les masques embourgeoisés demeure une grâce inquiète, se devine la fragilité. L'acteur est disponible, patient, perpétuellement mis en danger dans son métier et dans sa famille. Les mésaventures de Mastroianni réveillent des blessures causées par les regards des proches. Quand on est un comique, on n'est pas un héros, c'est dur à supporter pour ceux que l'on aime, surtout dans les moments pas reluisants de la carrière.

Ils parlent avec tendresse, avec effroi, des éternels trimants soutenus par un éternel espoir. On a toujours en exemple quelqu'un qui a trouvé son emploi sur le tard, des histoires de vieux comédiens qui bon pied, bon œil, à quatre-vingt seize ans font des projets d'avenir. Mourir en scène, le plus tard possible...

Ils sont restés pudiques, un peu trop discrets. La vie d'artiste est vulnérable, pleine de tabous superstitieux. « L'acteur, c'est quelqu'un qui vit en double file » *a dit Yves Robert. Lui et ses copains nous ont joué une pièce « mélancomique », le mot qu'il a trouvé pour définir son film. En y mettant du sien, on y voyait du Tchékhov.*

COLETTE GODARD.

MULTI CINÉ

LA BANQUIÈRE

LE FRANCE-ELYSEES
STUDIO SAINT-GERMAIN
HAUTEFEUILLE
3 NATIONS
SAINT-LAZARE PASQUIER
7 PARNASSIENS

SCARFACE

SAINT-GERMAIN HUCHETTE
7 PARNASSIENS

ANTHRACITE

SAINT-GERMAIN VILLAGE
7 PARNASSIENS
3 NATION

MON ONCLE D'AMÉRIQUE

ELYSEES LINCOLN
HAUTEFEUILLE
7 PARNASSIENS
SAINT-LAZARE PASQUIER

Mercredi 3 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.
Interview de M. Raymond Barre, premier ministre.

20 h 30 Série : « les Dames de cœur ».
Réal. P. Siegrist. Avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure...
Un émir riche et puissant est conduit à commettre un crime par passion de la peinture.

21 h 30 Magazine : « l'Evénement ».
De E. Marque et J. Besançon.
Au sommaire : les travailleurs de la mer ; la famine en Ouganda ; l'extrême droite en France ; la situation en Italie après l'attentat de Bologne ; la voie polonaise ; Ronald Reagan et sa famille.

22 h 30 Série : « Grand-mères ».
Emission de J. Frapat, réal. L. de Kermadec.
Une grand-mère, qui a l'accent du Midi, qui est metteur en scène, qui a l'esprit clair, et qui est pudique. Une jeune « vieille dame » qui a le goût de la vie.

23 h 10 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde, à Besançon.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : « En r'venant d'l'expo ».
De J.-C. Grumberg, réalisé par N. Lilienstein et interprété par la troupe du Théâtre du Campagnol, avec notamment François Perrier, Liliane Derval, Claude Merlin.
L'histoire d'une famille de comiques troupiers entre 1900 et 1914. La période de de l'Exposition universelle qui a eu lieu en 1900, jusqu'à la déclaration de la première guerre mondiale et la naissance du syndicalisme.

22 h 30 Variétés : Ritchie Family au Palace.

23 h 5 Histoires courtes : La confesse.
De P. Remy.
Un homme saute d'un train et entre dans une maison. Il raconte une histoire d'amour dont il veut se débarrasser à un inconnu assis devant un miroir.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek : Carroyage.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle Don Camillo) : « Don Camillo Monseigneur ».
Film italien de C. Gallone (1961), avec *Fernandel, G. Cervi, A. Rigneault, G. Rovere.*
Don Camillo, « monsignore » au Vatican, et Peppone, sénateur à Rome, regagnent leur ancien village pour y régler un conflit entre la paroisse et la municipalité.
Une recette comique épuisée, une réalisation essoufflée, des numéros de routine de Fernandel et Gino Cervi.

22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : « l'Incontro improviso », opéra de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. : A. Dorati.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Chorégies d'Orange 1980 : « Symphonie n° 3 », de Mahler, par l'Orchestre national de France, la London Choral Society, le Chœur d'enfants de la chapelle royale de Windsor.

23 h., Les Nuits d'été : Prague.

Jeudi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Garder la forme.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 35 Série : « King ».

14 h 45 Objectif santé : les crèches.

17 h 5 Wickie le Viking.
L'île de Robin Cruson.

17 h 25 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h 30, Isidore le lapin ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h. 50, Samson et Goliath.

18 h Une femme, une époque : un itinéraire Chanel.
De R. Milcent (rediffusion).

19 h Caméra au poing.
Des manchots au travail.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Opérette : « A la Jamaïque ».
Livret de R. Vinci, musique de F. Lopez, réal. P. Renti. Avec J. Villamor, M. Candido, N. Capri...
Un romancier à la mode, un séduisant planteur jamaïquain, des jolies filles, une série de rencontres qui se terminent par la fête du rhum à la Jamaïque.

22 h 30 Des courts métrages racontés : l'avenir du court métrage.
Deux petits films, « Narcissus », de P. Foldes, « Drame de la forêt », de T. Mallinson, présentés par P. Braunberger. Et autois de considérations sur le court métrage et l'évolution de l'écriture audio-visuelle.

22 h 45 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde à Besançon.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : « Une affaire pour Mannix ».
Un système supérieur.

14 h Aujourd'hui, madame.
Visiteuses de prison.

15 h 5 Feuilleton : « L'aventure est au bout de la route ».
Explosion.

15 h 50 Sports.
Tennis ; Cyclisme sur piste.

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Dino boy ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Na ».
Film français de J. Martin (1973), avec J. Martin, D. Evenou, M. Bouchez, H. Crémieux, L. Raimbourg, G. Chamarat, T. Bilis.
Un ancien de la guerre d'Algérie, également ancien séminariste, cherche à remplir les églises, vides le dimanche, de Nice, et milite en faveur de vieillards qu'une grève de la Sécurité sociale prive de leurs retraites.
Un film démagogique qui part un peu dans tous les sens et dont la fantaisie est souvent appliquée.

22 h 25 Fenêtre sur... : Quoi, ça existe encore ?
Le don gratuit de son temps, réal. F. Bouchet.
A l'heure où l'argent est roi, il est encore des gens pour défendre le geste gratuit. Lionel Jacob, cinquante-six ans, ancien maçon, aujourd'hui libraire à Chelles, donne quatre heures chaque jour à la Croix-Rouge.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. John Lewis et Hank Jones.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le jardin du voisin.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle C. Bronson) : « C'est arrivé... entre midi et trois heures ».
Film américain de F.D. Gilroy (1975), avec C. Bronson, J. Ireland, D.V. Powley, S. Hams, D. Douglas, H. Moralès.
Pendant que ses complices attaquent une banque et se font prendre, un bandit passe trois heures dans la maison isolée où se trouve, seule, une jeune veuve, qu'il parvient à séduire. Autour de ces trois heures, la femme va bâtir une légende.
Un film satirique prenant à parti les mythologies de l'Ouest et des romances sentimentales. Excellent, remarquablement interprété.

22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

14 h. 5, Un livre des voix : « la Banquière », de J. Noli.

14 h. 47, Départementale : A Saint-Quentin-en-Yvelines.

16 h. 50, Actualité : l'œil d'un photographe.

17 h. 32, Libre parcours récital : M.-C. Milan et G. Bonnston-Ibanez, piano (Ravel, Milhaud, Poulenc).

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Dernier amour du prince Genghi », de M. Yourcenar, lu par R. Faure.

19 h. 30, *La route et le fleuve.*

20 h., Le Journal occulte de Strindberg, de P. Oger. Avec E. Scob, A. Cuny, P. Constant.

22 h. 30, Nuits *magnétiques.*

FRANCE - MUSIQUE

14 h., Les Paysans et Martin Luther : œuvres de Paumann, Senfl, Isaac, Fabricius et des anonymes ; 15 h., Racines musicales : la Tchécoslovaquie et la Pologne ; 15 h. 45, Les fils de J.-S. Bach.

17 h. 30, Concert donné le 9 mai 1980 à Francfort par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, Chœur John Alldis : Webern, Mozart, Tchaïkovski ; 19 h. 5, Kiosque soir.

20 h., Concours international de guitare : Œuvres d'Attaignant, Sor, Anido, Roncalli, Terzi.

20 h. 30, « Sinfonia n° 4 », *de Gluck*, par l'Ensemble instrumental C. Diederich ; « An die ferne geliebte », de Beethoven, par D. Fischer-Dieskau.

21 h., Semaines internationales de musique de Lucerne 1980 : « Ouverture de l'opéra « Axur re d'Ormus », de Salieri ; « Concerto pour piano et orchestre n° 21 », de Mozart ; « Mozart et Salieri », de Rimski-Korsakov ; « Kyrie en ré mineur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle, dir. : M. Bamert ; Die Luzerner Vokalsolisten, dir. : H. J. Jans : le Luzerner Singen.

22 h., Les Nuits d'été : Prague.

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage
de Poirot-Delpech

XIII. — Vieillards pompettes

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Après avoir découvert l'Algérie en compagnie d'émigrés et d'expulsés de France, le docteur Rieux a retrouvé son ami Saïd, qui hésite entre les deux pays, et il a subi l'assaut troublant d'une certaine Djamila.

Mercredi 3 septembre.

L'Airbus Alger-Paris survole Minorque. D'où Rieux est assis, l'aile semble une lame, effleurant les criques. Sur son épaule pèse la tête de Djamila. Il sort de sa poche le carnet à spirale où elle l'a vu griffonner une partie de la nuit dernière, et lors de leur pèlerinage d'adieu à Notre-Dame d'Afrique, sur les hauteurs d'Alger.

« Je peux lire », demande-t-elle en suivant du doigt la trace d'une veine sur sa main.

« Je préfère si c'est moi », dit-il.

Avec une force qui vise à couvrir le sifflement des réacteurs, mais aussi à servir le souffle oratoire qu'il a cru mettre dans sa prose, Rieux lit :

« 2 septembre, Notre-Dame d'Afrique. Adieu, basilique de brique que le dix-neuvième siècle mercantile, au lieu de laisser sourdre l'absolu, a couverte d'ex-voto, ces reconnaissances de dettes ! Adieu, tombes grises de Saint-Eugène, éboulées comme les rêves d'empire et de pastèque qui dorment sous les pinceaux séchés des cyprès ! Et toi, stade en forme d'oreille, dont la clameur rageuse, quand se marque un but, n'a pas l'innocence fraternelle, je regrette, que lui trouvait Camus ! Adieu, ruissellement de toits, de chiffons bariolés et d'enfants aux mollets mats ! Familles attroupées sur les seuils autour d'un nouveau-né qui n'est jamais le dernier, que regardez-vous passer, qui laisse sur vos visages une paix résolue ? Serait-ce la certitude que l'avenir, forcément, vous appartient ? Et toi, Djamila au ventre bombé et sombre comme un bouclier sarrazin, était-ce le poids suant de l'immémorial conquérant du Nord que tu retrouvais en moi, et qui nouait ta gorge, qui changeait ton plaisir en grimace ?… »

« C'est tout sur nous, s'excuse Rieux. *Je continue ? »*

Djamila fait oui en mordant ses lèvres et en montrant, sous un nuage annonciateur d'Europe, le sillage d'un paquebot blanc.

« On dirait l'El Djezaïr, s'amuse Rieux. *La boucle est bouclée. »*

Il se souvient de la dernière fois qu'il est rentré d'Algérie par avion, en 1957. L'appareil était un Breguet Deux-Ponts : avec le recul, un engin du temps de Jules Verne ! A côté de lui, à la place de Djamila, voyageait Edmond Michelet, alors sénateur. *« Savez-vous que l'armée est contrainte à des méthodes qui ruinent toutes nos raisons de rester ? »*, disait Rieux. *« Je ne le sais que trop,* répondait l'ancien déporté. *Comme parlementaires, nous ne pouvons qu'éviter le pire cas par cas. Je me fais l'effet de l'ambassadeur de Vichy auprès des Allemands, une sorte de de Brinon ! »* Avait suivi une conversation chaleureuse sur un thème que Rieux a souvent médité par la suite : il est des cas où la démocratie, si elle n'accepte pas de perdre, se perd elle-même.

الغريب

Il note en marge de son carnet : *« Placer quelque part la rencontre avec Michelet. »* Il continue sa lecture, plus saccadée.

« Depuis un quart de siècle, j'avais choisi de ne plus penser à l'Algérie, las d'y avoir trop pensé en pure perte. Un stupide réflexe de père inquiet m'a remis soudain sur son chemin. Une famille de onze enfants m'a invité à sa table sur le ferry, un émigré parisien m'a donné de découvrir son pays avec ses yeux neufs ; et tout s'est enchaîné. Après mes travaux de laboratoire, la réalité entrevue et l'engrenage miraculeux des rencontres m'a littéralement soûlé. En deux semaines, je me sens changé, sans bien savoir en quoi. Ainsi, le dégoût qui m'a saisi dans le gourbi de Mansourah, voilà qu'il se retourne, à la veille de rentrer, contre l'Europe repue et flapie qui m'attend. Les cathédrales que j'appelais dans mon cauchemar, je leur trouve une couleur d'os ; à notre cher « patrimoine » : une odeur de révolu. L'efficacité glacée des techniciens et des marchands à attaché-case a tué l'âme. (Développer ce thème du génie saccagé, qui flatte la plume et dont le public semble raffoler.) Qu'as-tu encore à dire, vieux continent, sous tes lustres grelottants que n'agitent même plus les valses ! (Reprendre ici l'image du Titanic employée devant Saïd.) Paquebot éventré d'où ne s'élève plus aucun cantique ! Nous veillons une aïeule mourante, à la peau jaune foncé, ce jaune des pianos qu'on n'accorde plus… Plus rien à dire, nos hommes de paroles ! Et pourtant regardez-les s'accrocher à leur privilège, comme à leur micro les vieux de l'hôpital où je prenais ma première garde d'interne, un soir de réveillon… Plus rien à chanter que, éternellement les Filles de Camaret *et* la Digue du cul *— rires sans dent, sucés de l'intérieur, au mot « cul » — et refusant pourtant d'aller se coucher ! Ce qui m'attend au retour, sous leurs allures de dirigeants bronzés que rien ne prend au dépourvu : des gâteux ayant perdu le sens du réel, quoi qu'ils disent, autant que l'art du songe ; rien que des vieillards pompettes !*

» Leur dernière malice piètre : croire qu'ils sombreront après les autres, sauver des marchés à défaut de faire rêver le monde, asservir une dernière fois, sans que cela se voie trop, les basanés qui ont eu le front de se passer d'eux… »

« Le reste, s'empêtre Rieux, *ce ne sont encore que des notes. Je partirai d'une phrase de Braudel : « L'Europe » devient incompréhensible sans ses » esclaves ». Je chercherai les liens cachés d'assujettissement mondial des pauvres par les riches. Pas dans un esprit de contrition périmé et louche, mais en chercheur furieux d'être dupe, même de ce qui l'arrange. J'y arriverai. Depuis le temps que je rêve de publier sur autre chose que la mononucléose ! Je le tiens, mon premier livre d'humaniste ! Comme titre, je vois :* la Dernière ruse, ou le Tiers-Monde et nous. *Je t'ennuie ? »*

Djamila s'est assoupie. Pas au point de ne pas suggérer :

« Pourquoi pas : Saïd et moi ? *Ça dirait la même chose, et ça intriguerait davantage. Au fait, il y a quoi, entre Saïd et toi ? »*

Rieux *s'interroge* tout haut. Il y a d'abord *eu* l'étonnement de pouvoir parler avec quelqu'un de vingt ans, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps. Ensuite sont venues la fatigue de se retrouver une fois de plus *du côté des vaincus*, et l'envie de vivre par procuration les amours commençantes de Saïd et de son peuple.

Djamila marque un silence. Ils sont convenus hier soir qu'ils ne se reverront pas à Paris ; *jamais*. L'avion *amorce* sa descente vers Orly. Le temps presse. La vérité gagne à ces parenthèses minutées.

« Moi aussi, dit Djamila, *leur situation, à Saïd et les autres, me faisait envie. »*

Un aveu suit, qui laisse Rieux pantois. En réalité, Djamila s'appelle Arlette Mollard ; Lelette pour sa famille, « Française comme c'est pas permis ». *Cela fait des mois qu'elle s'est infiltrée à* Barbès avec cette identité empruntée d'Algérienne, plus précisément de Kabyle. Elle ajoute, en se cachant dans la veste de Rieux :

« Mon psychanalyste prétend que j'ai choisi de me faire passer pour Kabyle parce qu'aux yeux des Français ça rachète d'on ne sait quelle tare. Il dit que je veux rester maître de mon faux statut de réprouvée, que je joue avec…

— Parce que tu… te fais psychanalyser ? Tu y crois ?

— A cause de mes vols, j'ai tout essayé. Pourquoi ? Ça te dégoûte ? Ça nous aidera à nous oublier ! »

Ils s'embrassent quand les roues touchent terre ; et jusqu'à ce que les réacteurs s'éteignent…

الغريب

Rieux monte en titubant le couloir mobile de débarquement. Il tient à la main le colis confié par le père de Saïd pour son cousin Mustapha. Soudain, *il* voit sa femme *Caroline* assise sur la barrière *du* hall d'arrivée, sa robe remontée haut sur ses cuisses bronzées, désirable comme elle sait l'être. Il se retourne pour voir si Djamila le suit : elle a disparu ! A la recherche de son billet, il tâte son *porte-feuille* : disparu aussi ! La seconde disparition le soulage presque, tant elle garantit la première. Il réserve à plus tard de se demander en *quoi l'ont atteint ces quelques heures* de passion truquée *entre* deux Français bizarrement jaloux du tiers-monde.

Caroline prend Rieux par la taille. *« Plouc et comique, mais touchant, ton côté Père de Foucauld ! »*

Elle *ne* le laisse pas *placer un mot.* Elle sent bon. Il *avait oublié* la musique apaisante d'aéroport que font ses babillages.

« Mamiche a eu un malaise cardiaque. Son nez se pinçait comme jamais vu. Ça a beau être maman, ça fait quelque chose. J'ai appelé Gonthier-Bonneuil : en vacances, bien entendu. Même Binet n'est pas là ! Personne n'est rentré pour le 1er septembre. Paris est vide. D'ailleurs, je vais repartir quinze jours avec Anne-Sophie. Notre magazine et notre émission de télé attendront. J'espère que tu n'as pas ramadan demain, c'est le remariage de ton patron, à la campagne, avec sa petite de vingt-six ans. Tu verras : Anne-Sophie m'a vendu sa robe fendue de partout. Faut bien amortir mon bronzage intégral ! »

الغريب

Ils passent devant le tableau d'affichage *des départs*. Rieux *n'écoute* plus. Ce mariage bien parisien lui était sorti de l'esprit. Il cherche ce qu'il a oublié d'autre, de plus important. Le colis de Mustapha lui scie les mains. *Caroline a des tas de projets* :

« Si on déménageait ? A Passy, il ne reste plus que des vieillards proprets et des fillettes qui tirent sur les pointes de leur chemisier bleu roi. Maintenant, ça se passe ailleurs, aux Halles. Anne-Sophie a visité là-bas un hangar dément, tout en poutrelles… »

Elle l'embrasse sous l'oreille.

« Et Saïd », demande-t-elle.

Rieux montre le colis.

« Resté à Alger jusqu'à ce soir. Nous avons rendez-vous demain pour porter ça à son cousin, dans le quinzième.

— Dame d'œuvre, à présent ! Je t'adore. »

Rieux sait enfin ce qu'il oubliait :

« Et Isabelle ? »

Caroline éclate de rire. Rieux regarde ses seins bouger librement sous la robe, comme s'il ne les avait jamais vus.

« Rentrée ! C'est fini avec Omar ! Mais tu ferais bien de te renseigner sur les horaires de Dakar, et de prévoir une suite africaine à ton voyage.

— … ?

— Le nouveau s'appelle Diop. C'est en lui ouvrant la porte, que Mamiche a eu son malaise.

— … ?

— Il est noir comme un Steinway. »

Demain :

CRAVATE NOIRE

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 septembre à 0 heure et le jeudi 4 septembre à 24 heures :

Les *conditions* anticycloniques persisteront sur l'ensemble de la France. Elles atténueront l'activité d'un front froid venant de l'Atlantique, qui touchera nos régions du Nord-Ouest et du Nord, tandis que nos régions méridionales demeureront en bordure des masses d'air humide et instable qui recouvrent l'Espagne et la Méditerranée occidentale.

Jeudi 4 septembre, les régions situées au nord de la Loire auront un ciel un peu plus nuageux que les jours précédents. Le temps deviendra également plus nuageux sur nos régions pyrénéennes et méditerranéennes avec un risque d'orages en fin de journée dans le Sud-Ouest et le Sud. Les périodes ensoleillées prédomineront toutefois sur l'ensemble du pays et, après une matinée plutôt fraîche, *localement brumeuse*, les températures enregistrées l'après-midi seront du même ordre que celles de mercredi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 2 septembre* ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 27 et 13 *degrés* ; Biarritz, 30 et 18 ; Bordeaux, 28 et 14 ; Bourges, 24 et 10 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 23 et 8 ; Cherbourg, 20 et 10 ; Clermont-Ferrand, 24 et 9 ; Dijon, 23 et 8 ; *Grenoble*, 24 et 11 ; Lille, 22 et 7 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 20 et 4 ; Nantes, 25 *et* 11 ; Nice, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 29 et 15 ; Perpignan, 24 *et 15* ; Rennes, 24 et 9 ; Strasbourg, 21 et 5 ; Tours, 25 *et* 10 ; Toulouse, 27 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 *et* 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 21 et 7 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Le Caire, 35 et 24 ; îles Canaries, 30 et 22 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 29 et 17 ; *Londres*, 22 *et* 10 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 7 et 4 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 34 et 24 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 19 et 13 ; Téhéran, 37 et 32.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 3 septembre, à 8 heures : 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

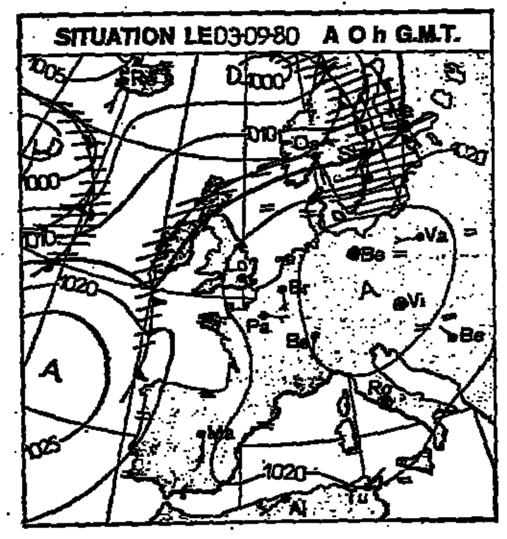

SITUATION LE 03-09-80 A 0 h G.M.T.

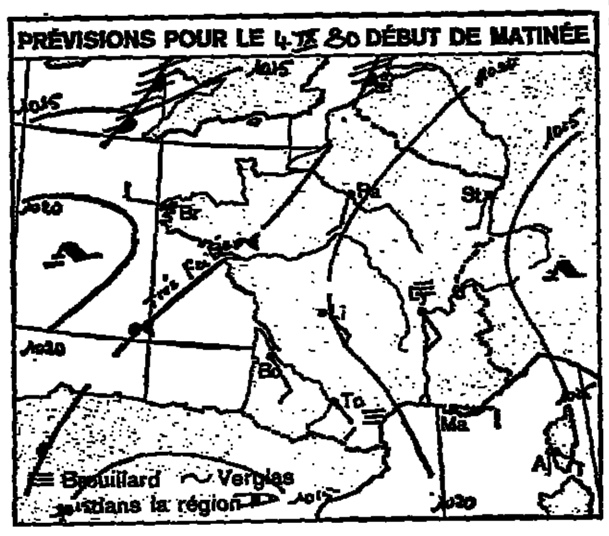

PRÉVISIONS POUR LE 4-IX-80 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

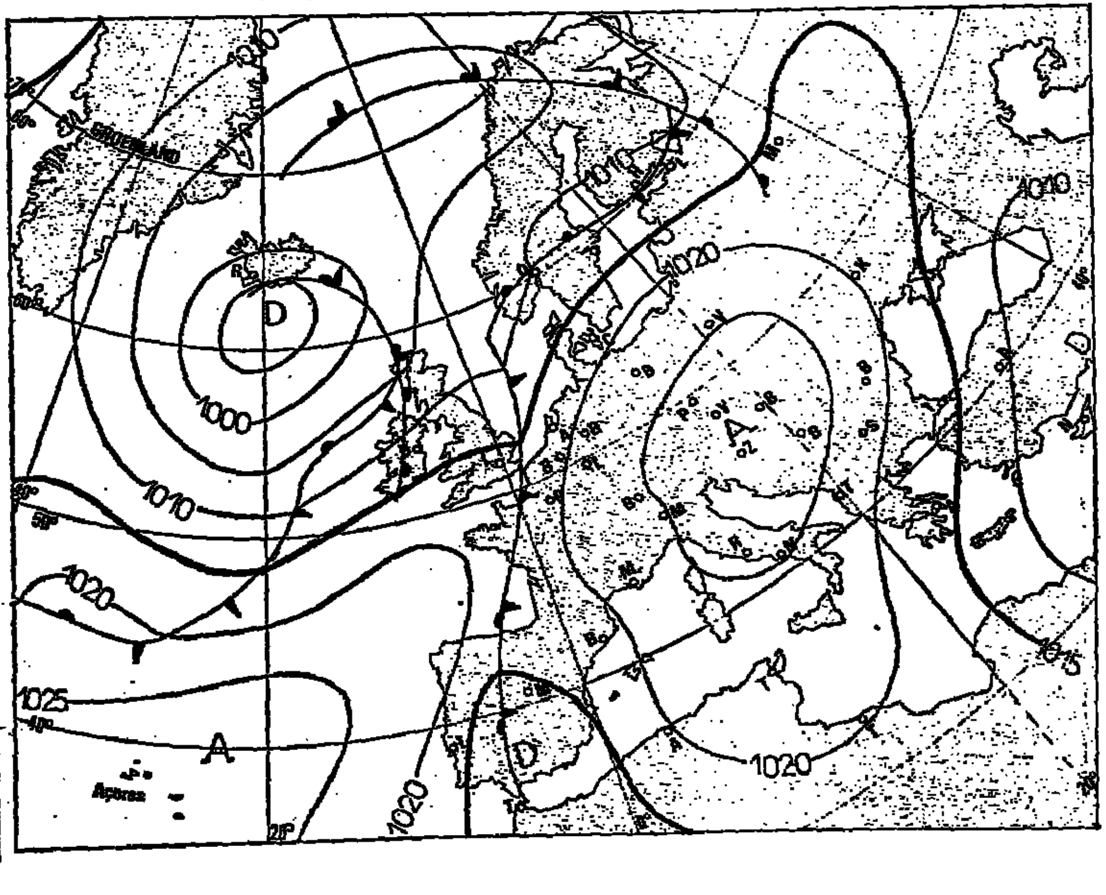

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 749

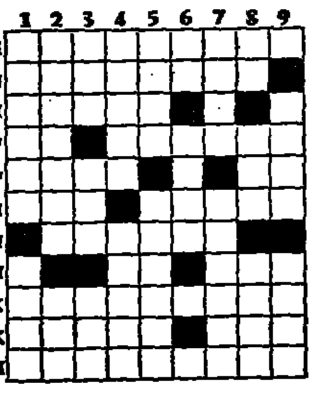

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui peuvent déplorer de ne pas avoir de garçons. — II. Qui peut donc cogner. — III. Capable de rouler. — IV. Participe ; Qui a donc trop attendu. — V. On lui doit un célèbre passage ; *Dieu*. — VI. *Coule à Londres* ; Un langage qui manque de pureté. — VII. Qui risque d'être accueilli par des éclats. — VIII. Peut courir dans les champs ; Ne rumine plus. — IX. Faire revenir. — X. Peut être miellée ; Possessif. — XI. Ne fait jamais la manche.

VERTICALEMENT

1. Utile pour serrer les livres ; Souvent pris en grippe. — 2. Ce n'est pas jouer ; Est difficile à plaquer. — 3. *Comme un prix* vraiment élevé ; Poème ; Empire en grandissant. — 4. L'enfer ; Inquiète *toujours* celui qui a des boutons. — 5. Circulait en Chine ; Dompte. — 6. Préfixe ; Endroit où l'on peut poser la culotte. — 7. Bon quand il n'y a rien de cassé ; Peut s'affoler quand ça va mal. — 8. Note ; Opération postale ; *Crier comme un pauvre* hère. — 9. Nom de roi ; Anneau.

Solution du problème n° 2 748

Horizontalement

I. Honnêtes. — II. Ivoire ; Io. — III. Râteliers. — IV. Sie ; Al ; Es. — V. Ur ; Enlisé. — VI. Té ; Agen. — VII. Bue ; Tue. — VIII. SAR ; Nient. — IX. Main ; Bris. — X. Domino. — XI. Fée ; Sens.

Verticalement

1. Hirsutisme. — 2. Ovaire ; Aa. — 3. Note ; Bride. — 4. Nie ; Eau ; Noé. — 5. Erlangen. — 6. Teille ; Ibis. — 7. Interne. — 8. Sires ; Union. — 9. Osselets.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 SEPTEMBRE

« Le quartier de la Défense », 14 h. 30, hall du R.E.R., devant le tabac, Mme Allaz.

« L'église russe *orthodoxe* », 15 h., 12, rue Daru, Mme Bachelier.

« Musée Georges-Pompidou », 15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons.

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, façade de l'église, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée d'art moderne », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« *Montagne* Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

« *La* Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange *de lettres franco-britannique* du 29 mai 1979 concernant l'application à l'île Jersey de la convention de sécurité sociale du 10 juillet 1956 ;

● Relatif aux personnels de *direction* et d'enseignement des écoles nationales d'ingénieurs des travaux dépendant du ministère de l'agriculture et portant statut particulier des professeurs *et chefs* de travaux de ces établissements (modification) ;

● Portant classement parmi les sites pittoresques dans les départements de la Charente-Maritime et de la Dordogne.

UN ARRETE

● Relatif au budget du parc national de la Vanoise.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUX

Problème n° 29

« La chat-rade »

Le mot *charade* vient, selon Dauzat, du languedocien et provençal *charrado* : « bavardages, causeries dans les veillées », de *charrà* : « causer ».

Le Dictionnaire de l'Académie n'accueillit le mot que dans l'édition de 1799, alors que ce genre de divertissement était déjà fort en vogue. En effet, ce n'est qu'avec les dernières années du dix-huitième siècle que la charade s'imposa, en particulier dans les feuilles du *Mercure galant* et du *Mercure de France*.

La charade est une sorte d'énigme qui consiste dans la décomposition d'un mot en syllabes ou parties ayant chacune une signification. A partir de définitions plus ou moins vagues, selon le degré de difficulté que l'on veut conférer à l'énigme, il faut retrouver les différentes divisions du mot, puis le mot tout entier.

Les parties du mot découpé sont désignées successivement par les formules *mon premier*, *mon deuxième*, etc., jusqu'à *mon dernier* — le mot pris dans son ensemble étant dénommé *mon tout* ou *mon entier*.

La charade peut être fort simple, telle celle-ci, attribuée à *Voltaire* :

Mon premier marche;
Mon second nage ;
Mon tout vole.

Réponse : Hanneton (âne-thon).

Ou cette autre, due à Ampère :

Mon premier est une voiture ;
Mon second voiture ;
Mon tout est une voiture.

Réponse : Carrosse (car-rosse).

Une charade est, le plus souvent, décomposée en syllabes, mais il arrive que le mot soit découpé en éléments de longueur différente, très différente si la réponse constitue non un mot, mais une phrase. Dans son remarquable volume, *l'Art de la charade à tiroirs* (J.-J. Pauvert; Livre de poche, 1972, n° 3431), Luc Etienne cite la désopilante (et introuvable) charade ci-dessous :

Mon premier est un oiseau ;
Mon second est ce que disait *Alexandre Dumas fils* à *son père*, quand il lui demandait de faire voir l'heure à leurs domestiques *sans ouvrir la porte*.
Mon tout est ce qu'on dit quand on a perdu sa montre à *Nogent-le-Rotrou*.

Réponse : J'ai perdu ma montre à Nogent-le-Rotrou (geai- « Père Dumas, montre à nos gens l'heure au trou » [= par le trou de la serrure]).

La charade dite « à tiroir » [on écrit aussi « à tiroirs »] est fondée sur les calembours. A titre d'exemple, en voici une, due à Victor Hugo :

Mon premier a été volé ;
Mon deuxième se bourre comme
[une pipe ;
Mon troisième vaut cent
[francs ;
Mon tout est une voiture
[légère.

Réponse : tilbury. (Mon premier est *til*, parce qu'*alcali volatil* [Alcali vola Til] ; mon deuxième est *bu*, parce que *Bucéphale* et que *Phalsbourg* [Bu, c'est Phale, et Phale s'bourre] ; mon troisième est *ry*, parce que *Rivoli*, que *lycée Saint-Louis*, et que *cinq louis, c'est cent francs* [ry vaut ly, ly c'est cinq louis...].)

⁂

Nous soumettons à nos lecteurs trois charades (dont une « à tiroir ») et aussi un rébus « sans image », car ce type de divertissement ne pouvait pas être oublié dans notre série des « Jeux de l'été » du *Monde*.

I. — *Charades classiques* (la première, déjà ancienne, n'est pas de nous, mais nous ne résistons pas au *plaisir de la soumettre aux* lecteurs, car c'est un excellent exemple) :

1) Mon premier est ce que
[disaient les Corses à
[Napoléon ;
Mon deuxième est ce que
[disait Napoléon en voyant
[des Corses ;
Mon troisième est ce que dit
[une mère pour inciter son
[enfant à dormir ;
Mon quatrième est ce que
[répond l'enfant à sa mère.
Mon tout se vend en
[pharmacie.

2) Mon premier fatigua ;
Mon deuxième se vit
[pardonné par un empereur
[généreux ;
Mon troisième est un chiffre
[pair ;
Mon quatrième n'aime pas
[faire du bien ;
Mon cinquième ne suit pas
[toujours son cours, en
[Italie ;
Mon sixième cause ;
Mon septième n'est pas
[cultivé ;
Mon huitième est toujours
[voûté, même jeune ;
Mon neuvième est feuilleté ;
Mon dixième est un petit
[carré ;
Mon dernier arrose
[généralement des territoires
[de langue espagnole ou
[portugaise.
Mon tout est un fait divers
[tragique survenu dans la
[décennie 1890-1900.

II. — *Charades « à tiroirs » :*

Mon premier protège les mains;
Mon deuxième est né à
[Biarritz ;
Mon troisième a quelqu'un dans
[son collimateur ;
Mon dernier joue à la roulette.
Mon tout fut académicien et
[homme politique (XIXe-XXe
[siècle).

III. — *Rébus sans image :*

DANS LE GRNDoooo, MA NECE DEV I SE, DE FAON, LIÉ
—— *AVEC LE BUCERON.*
100 C'

Ce rébus décrit une conversation sérieuse entre une parente aux pieds nus de l'auteur et un homme des bois désarmé portant le nom d'un patriarche byzantin.

J.-P. COLIGNON.

Solution du problème n° 28

« Tosca à Ascot... ou l'anagramme à l'Opéra »

1. « Les Palais » : *Paillasse* [*I Pagliacci*], opéra en un prologue et deux actes du compositeur italien Ruggero Leoncavallo (1858-1919), également auteur du livret. Première représentation : Teatro Dal Verme, à Milan, le 21 mai 1892.

2. « Oreille » : *Lorelei* [*Die Lorelei*], opéra en quatre actes du compositeur allemand Max Bruch [pas de tréma sur l'*u*] sur un livret d'Emanuel Giebel. Première représentation : le 14 juin 1863 au Hoftheater de Mannheim.

3. « Loyers nets » : *les Troyens*, poème lyrique en deux parties et cinq actes d'Hector Berlioz, qui en écrivit le livret d'après l'*Enéide* de Virgile. Première représentation [sous la direction du compositeur] : Théâtre lyrique de Paris, 4 novembre 1863 [mais seule la *seconde* partie fut jouée].

4. « Jardinée » : *Déjanire*, tragédie lyrique en quatre actes de Camille Saint-Saëns (1835-1921) sur un livret de Louis Gallet. Première représentation : Théâtre du *Casino, Monte-Carlo*, 14 mars 1911.

5. « Cher élu » : *Hercule* [*Hercules*], *drame musical en trois* actes de Georg Friedrich Haendel [graphie plus usuelle que Händel : *on ne colle pas l'a et l'e : « Haendel »*]. Livret de Thomas Broughton. Première représentation : *King's Theatre de Londres, le* 5 janvier 1745.

Rappelons que le rôle d'Hercule doit être tenu par un contre-ténor, ce qui est tout de même plaisant. On attendrait plutôt une basse !

6. « Le Pâté » : *Platée*, comédie-ballet de Jean-Philippe Rameau, sur un livret de Jacques Autreau [ou : Hautreau] et A.J. Le Valois d'Orville. Première représentation : le 31 mars 1745 à Versailles.

Cette œuvre fut reprise au Festival d'Aix-en-Provence, en 1956, avec l'excellent ténor Michel Sénéchal dans le rôle-titre.

7. « Idole à cuire » : *l'Oie du Caire* [*l'Oca del Cairo*], œuvre oubliée de Mozart sur un livret de Giambattista Varesco (1783).

Cet opéra en deux actes n'a pas été achevé, Mozart ayant peut-être délaissé un livret peu étoffé.

8. « Plate ire » : *le Pirate* [*il Pirata*], opéra en deux actes du *compositeur italien Vincenzo* Bellini, sur un livret de Felice Romani, d'après le drame *Bertram de T.C. Maturin. Le titre a* peut-être été adopté à partir d'un roman de Walter Scott : *The Pirate*.

Première représentation : Scala de Milan, le 27 octobre 1827, avec de très grands interprètes (Henriette Meric-Lalande, Giovanni Battista Rubini).

9. « Le Vert Roué » : *le Trouvère* [*il Trovatore*], fameux drame en quatre actes de Giuseppe Verdi. Livret de Salvatore Cammarano [achevé par L.E. Bardare après la mort de Cammarano], d'après la tragédie *El Trovador* de l'Espagnol Antonio Garcia Gutierrez. Première représentation : Teatro Apollo de Rome, 19 janvier 1853.

10. « Le Sidi gris » : *Grisélidis*, opéra en trois actes de Jules Massenet. Livret de Paul Armand de Silvestre et Eugène Morand, d'après *le Fresne*, un des lais de Marie de France. Première représentation : Opéra-Comique de Paris, le 20 novembre 1901.

11. « Délester » : *le Désert* [*Il Deserto tentato*], *mystère en un* acte de l'Italien Alfredo Casella (1883-1947) sur un texte de Corrado Pavolini. Première représentation : Teatro Vittorio Emanuele le 6 mai 1937.

12. « Errata » : *Tarare*, opéra en un prologue et cinq actes du compositeur italien Antonio Salieri (1750-1825), sur un livret de Beaumarchais. Première représentation : Paris, 8 juin 1787.

A la demande de l'empereur Joseph II, Salieri en fit une adaptation pour l'Opéra italien de Vienne. Cette nouvelle version reçut le nom de *Axur, re d'Ormus*.

13. « Ingrate ! » : *Tigrane* [*Il Tigrane* ovvero *L'egual impegno d'amore e di fede*], opéra en trois actes d'Alessandro Scarlatti sur un livret de Domenico Lulli. L'argument est tiré des *Histoires philippiques* de Justin (IIe siècle après J.-C.).

Première représentation : Teatro San Bartolomeo de Naples, le 16 février 1715.

14. « Savanes » : *Vanessa*, opéra en quatre actes du compositeur américain Samuel Barber sur un livret de Giancarlo Menotti. Première représentation : Metropolitan Opera de New-York, le 15 janvier 1958.

15. « le Monde » : *le Démon*, opéra en trois actes du compositeur russe Anton Grigorievitch *Rubinstein (1829-1894)*, qui fonda les conservatoires de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Livret *de P.A. Viskovatov*, d'après l'œuvre poétique du même nom de Mikhail Lermontov.

Première représentation : Théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, le 25 janvier 1875.

16. « *Ma ride* » : *Armide*, opéra en un prologue et cinq actes de Jean-Baptiste Lully [l'orthographe *Lulli* est également correcte], sur un livret de Philippe Quinault. Première représentation : Académie royale de musique, à Paris, le 15 février 1686.

On doit aussi un *Armide* [*Armida*] au compositeur italien Tommaso Traetta (1727-1779). Il s'agit d'un opéra en un acte sur un livret de Giacomo Durazzo et G. Migliavacca, inspiré du texte de Quinault. Première représentation : Burgtheater de Vienne, 3 janvier 1761. Le compositeur allemand Christoph Willibald Gluck [pas de tréma sur l'*u*] s'inspira également de Quinault *et écrivit à son tour un Armide*, drame héroïque en cinq actes qui fut donné pour la première fois *à Paris, lors d'un séjour* de Gluck dans la capitale française, à l'Académie royale de musique, le *23 septembre* 1777.

17. « Garde ! » : *Edgar*, opéra en quatre actes de Puccini sur un livret de *Ferdinando Fontana*, d'après *la Coupe et les Lèvres*, drame en vers d'Alfred de Musset. Première représentation : Scala de Milan, le 21 avril 1889. Cet opéra fut un échec, et Puccini le remania la même année en le réduisant à trois actes.

18. « Décanter » : *Tancrède* [*Tancredi*], mélodrame héroïque en deux actes, première œuvre importante de Gioacchino Rossini. Livret de Gaetano Rossi d'après la tragédie du même nom de Voltaire écrite en 1760. Première représentation : Teatro La Fenice, à Venise, le 6 février 1813.

J.-P. C.

MODE

Du 5 au 27 septembre au Forum des Halles

UN SHOW TÉLÉVISÉ POUR LE PRÊT-A-PORTER

Le Forum des Halles inaugurera pour son premier anniversaire une opération de communication publique appliquée à l'un des secteurs les plus typiquement français : la mode. Du 5 au 27 septembre, grâce à l'utilisation de la video, une émission d'information sera diffusée dans divers points de l'enceinte.

Le programme « Video-collection », d'une durée de cinquante-huit minutes, est constitué de séquences tournées lors d'une trentaine de présentations de la collection automne-hiver, en avril 1980, et de *séquences complémentaires* prises au Forum, en juillet dernier. Les plus grands noms de *la haute couture y présentent* plusieurs de leurs modèles prêt-à-porter, ainsi que des magasins qui *exposent au Forum*.

Sous le patronage de SERETE-aménagement, une équipe américaine *a réalisé ce show télévisé*, assorti de quelques courtes interviews de grands couturiers et de *commentaires visuels* présentant les grandes tendances de la mode.

La diffusion publique du programme sera assurée en permanence aux heures d'ouverture du Forum :

— Sur cinq « points forts » installés porte Lescot (niv. 1), porte Rambuteau (niv. 1), porte Berger (niv. 3), porte Lescot (niv. 3), rue Basse (niv. 3) ;

— *Dans* deux salles d'accueil (niv. 1, Grand Balcon, et niv. 2, porte Rambuteau) ;

— *Dans* trente vitrines de magasins.

Une quarantaine de magnétoscopes, quatre télé-projecteurs et cent quarante téléviseurs seront nécessaires à cette diffusion.

Durant la même période, des rencontres de créateurs et de sociologues, des interventions de journalistes, des émissions de télévision et des projections intégrales sur certaines projections seront diffusées.

Le groupement des « habitants » du Forum des Halles ont financé cette expérience de communication qui, si elle est concluante, pourra être reprise à d'autres occasions.

Pour sa part, la firme américaine qui a réalisé ce *show* télévisé sur la mode française compte l'utiliser plus largement aux *Etats-Unis, où elle a créé le* premier magazine video destiné au grand public : *Video Fashion Quartely*.

CLAUDE DURIEUX.

TRANSPORTS

Du rail à l'autocar

LA S.N.C.F. SUPPRIME HUIT LIGNES OMNIBUS

La S.N.C.F. vient d'annoncer le transfert sur route — *en services* d'autocars — de huit lignes omnibus déficitaires du réseau ferroviaire, à partir du 28 septembre. Ces 497 kilomètres ne représentent que 0,45 % de l'ensemble du trafic omnibus. *Ces mesures font* suite au transfert, le 1er juin dernier, de 439 kilomètres de lignes déficitaires.

Ces mesures concernent les lignes suivantes : Thouars-Niort, 38 km (22 passagers en moyenne par train) ; La Roche-sur-Yon - La Rochelle, 103 km (22 passagers) ; Poitiers-Parthenay, 50 km (18 passagers) ; Ballan-Chinon, 39 km (30 passagers) ; Cahors-Capdenac, 70 km (12 passagers) ; Draguignan - Les Arcs, 13 km (14 passagers) ; Pont-de-Dore - Arlanc, 64 km (19 passagers) ; Rodez-Severac-le-Château, 44 km (15 passagers).

La ligne Buzançais - Luçay-le-Mâle, 35 km (6 passagers) sera supprimée sans remplacement, les charges étant vingt-quatre fois supérieures aux recettes.

Trois liaisons routières de substitution seront supprimées : Bar-le-Duc - Lerouville ; Igney - Avricourt - Moussey ; Dunkerque - Bray - Dunes.

DOCUMENTATION

Se loger à Paris

On peut obtenir de la Ville de Paris, sous-direction *du logement, bureau de l'information*, des aides au logement et études générales, 50, rue de Turbigo, 75141 Paris Cedex 03, tél. : 274-21-21 (ouvert du lundi au vendredi de 8 h. 45 à 17 heures).

DES NOTICES SUR :

— Les travaux ne rendant pas les locaux inhabitables et ne nécessitant pas une autorisation administrative (notice n° 1) ;

— Les travaux rendant les locaux inhabitables et nécessitant une autorisation administrative (notice n° 2) ;

— La vente par appartement et le droit de reprise (notice n° 3) ;

— Les loyers des locaux *anciens après travaux d'amélioration* (notice n° 4) ;

— Les travaux d'amélioration que vous pouvez exécuter et les travaux d'entretien courant qui vous incombent (*notice n° 5*) ;

— Le calcul du prix des loyers des locaux soumis à la loi du 1er septembre 1948 (notice n° 6) ;

— Le droit au maintien dans les lieux (notice n° 7) ;

— La révision du coefficient d'entretien des locaux soumis à la *loi* du 1er septembre 1948 (notice n° 8) ;

— Le sursis aux expulsions (notice n° 9) ;

— Le droit de reprise (notice n° 10) ;

— Les échanges d'appartements (notice n° 12) ;

— Les personnes âgées face à leur problème de logement à Paris (notice n° 13) ;

— Les charges locatives (notice n° 18) ;

— Les baux à loyer libre dans les locaux anciens (notice n° 20) ;

— Droits des locataires et occupants d'immeubles anciens en cas de congé, travaux, vente du logement occupé ;

— L'aide personnalisée au logement (A.P.L.) ;

— *Le prêt conventionné (P.C.)* ;

— Le prêt aidé à l'accession à la propriété (PAP) ;

— Les aides que la Ville de Paris peut éventuellement vous octroyer pour améliorer votre logement.

DES DEPLIANTS SUR :

— La prime de déménagement et de réinstallation ;

— L'allocation de logement (familles, personnes âgées, infirmes, jeunes travailleurs de moins de vingt-cinq ans) ;

DIVERS DOCUMENTS :

— Le protocole entre l'Etat et les organisations représentatives des propriétaires d'immeubles ;

— Les rapports entre propriétaires et locataires ;

— Les recommandations de la Commission technique nationale chargée de clarifier les rapports entre propriétaires et locataires ;

— Les textes législatifs et réglementaires intéressant le logement.

CARNET

Naissances

— M. Norbert CARRASCO-SAULNIER et Mme, née *Christine* Burban, Thomas et Servan ont la joie d'annoncer la naissance de
Eléonore.
Châtellerault, le 26 août 1980.
Représentation de la France auprès l'O.A.A. à Rome.

— Jürgen WALTER et Mme, née Marie-Claude Schaefer, Martine et Annette ont la *joie de faire part de* la naissance de
Dominique, Pierre,
le 2 août 1980.
24, rue d'Orbey, 67100 Strasbourg.

Mariages

— M. et Mme Jean-*Claude* DUBOST,
Me Jean GOUJON,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Béatrice et Olivier.
Nîmes, le 6 septembre 1980.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Anne POTEZ,
fille du docteur
et de Mme Henri Potez,
avec
M. Luc DESMOULIÈRE,
fils de Mme André Desmoulière.
Saint-Jean-de-la-Neuville, le 6 septembre 1980.

Décès

— Mme Jacques Aron,
M. Jean-Jacques Aumont et ses enfants,
M. et Mme Michel Aron,
M. et Mme Daniel Aron et leurs enfants,
M. et Mme Denis Le Conte et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jacques ARON,
membre d'honneur
du Rotary Club de Nancy,
survenu à Monte-Carlo le 29 août 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 3 septembre au cimetière israélite de Nancy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, boulevard Albert-Ier,
Monte-Carlo.

— Nous apprenons le décès, le 1er *septembre* à Orsay, de
Pierre BOITEAU,
professeur à l'université
d'Antananarivo.

[Né le 3 décembre 1911 à Cognac (Charente), Pierre Boiteau devient, en 1935, directeur du parc botanique et zoologique de Tananarive. Interdit de séjour à Madagascar en 1946, il rentre alors en métropole et sera élu, en 1947, conseiller de l'Union française dans le groupe communiste. En 1968, il devient directeur du laboratoire d'identification *des végétaux du Centre national* de la recherche scientifique (Muséum national d'histoire naturelle). Depuis 1977, il était professeur de botanique à l'université d'Antananarivo. Auteur d'une « Contribution à l'histoire de la nation malgache », Pierre Boiteau était spécialiste de la *flore malgache et néo-calédonienne* ; il fut notamment à l'origine de la découverte d'une plante malgache, Centella Asiatica produidant une substance naturelle, l'asiaticoïde, très utilisée en dermatologie. Membre de l'Académie malgache, Pierre Boiteau était commandeur de l'ordre national malgache.]

— Mme Claude Gligseliger,
M. et Mme Michel Frydman,
Mlle le docteur M. Gligseliger et M. D. Chemla,
Rafaele et Jérémy Frydman,
M. et Mme Louis Lévy,
M. et Mme Raphaël Salmons,
M. et Mme Jean Dasque,
M. et Mme Jean-Pierre Kneler,
M. et Mme René Ambus,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, sœur, beau-frère, beaux-parents, neveu, nièce, cousin, cousine, parents et alliés, ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le 1er septembre 1980, de
M. René GLIGSELIGER,
engagé volontaire,
ancien résistant,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille d'argent
de la Ville de Paris,
expert près la cour d'appel de Paris,
membre du bureau national
et vice-président
de la Chambre syndicale
des détaillants en chaussures
de Paris et de l'Ile-de-France,
chef de relais de la Protection civile,
membre du bureau national
et vice-président
de la Fédération de Paris du M.D.S.,
membre du comité du 8e arrondissement
de l'U.D.F.,
trésorier des Amitiés radicales.
La levée de corps aura lieu le jeudi 4 septembre 1980, à 8 h. 30, à la clinique de l'Orangerie, 11, boulevard Anatole-France, Aubervilliers (93).
Les obsèques seront célébrées au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale du cimetière (97e division).
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
28, rue de Leningrad, 75008 Paris.

— Mme Rémy Lemaire, son épouse,
M. et Mme Robert Caille,
M. et Mme Michel Lemaire,
M. et Mme Pierre Jollois,
M. et Mme Eric Lemaire,
ses enfants,
Ses petits-enfants, frères, sœurs,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès du
capitaine de vaisseau (E.R.)
Rémy LEMAIRE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
survenu subitement à Lisbonne, le 18 août 1980.
Une messe sera dite à sa mémoire en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris, le vendredi 12 septembre 1980, à 18 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Liberman, Richard, Bear, Genty, Aviel et Pinhas ont la douleur de faire part du décès de
M. David LIBERMAN,
leur époux, père, beau-frère, oncle et cousin, survenu à l'âge de soixante-quinze ans, le 30 août 1980.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, le jeudi 4 septembre, à 9 heures.

— Nous apprenons le décès, survenu le lundi 1er septembre à Saint-Renan (Finistère), de
M. Lucien THUILLIEZ,
compagnon de la Libération,
dont les obsèques ont eu lieu mercredi matin 3 septembre à Saint-Renan.

[Né le 25 janvier 1915 à Bar-le-Duc (Meuse), Lucien Thuilliez est sous-officier de l'infanterie coloniale au Niger lorsque, se ralliant à la France libre, il passe au Tchad dès juin 1940. Il participe à la prise du Gabon et, avec la colonne du futur maréchal Leclerc, aux campagnes du *Fezzan*, de *Tripolitaine* et de *Tunisie*. Il débarque en Normandie avec la 2e division blindée en juin 1944, contribue à *libérer* Paris en faisant notamment prisonniers les officiers allemands de l'hôtel Majestic, où siégeait l'administration d'occupation, et il participe ensuite aux combats en Alsace.

Le 2 juin 1943, l'adjudant Lucien Thuilliez est fait compagnon de la Libération *au titre de son engagement* dans la 1re division française libre.

Après la fin de la guerre, il reste dans l'armée et sert en Afrique, principalement au Cameroun et au Tchad jusqu'en 1960, date à laquelle il quitte le service actif avec le grade de capitaine.]

— Mme Jacqueline Pillet-Will a la *tristesse de faire part du rappel* à Dieu de son père,
le marquis
de VASSAL-MONTVIEL,
pieusement décédé à Paris, le 27 août 1980.
58, rue de Monceau, 75008 Paris.

— Mme Nicolas Zahar,
M. et Mme Jean-*Claude* Zahar et leurs enfants Nicolas, Emmanuel et Caroline,
M. et Mme André Zahar et leurs enfants Frédéric et Alexandre,
Mlle Antoinette Zahar,
M. et Mme Nicolas Pilanthos et enfants,
M. et Mme de Laroche et enfants,
Toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Nicolas Dimitri ZAHAR,
survenu subitement le dimanche 31 août 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 3 septembre 1980, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre à Paris.

10, rue Duphot, Paris (1er).

Anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès de
Maria CARITA,
une messe sera dite le samedi 6 septembre, à 8 h. 30, en l'église de la Madeleine à Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SCHWEPPES :
un homme averti en veut deux,
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

DEMANDEURS D'EMPLOI
STAGE D'ALLEMAND
rémunéré par l'état
8 SEMAINES à LYON
+ option 4 semaines dans une entreprise en Allemagne
PROCHAIN STAGE :
du 15 SEPTEMBRE au 31 OCTOBRE
Consultez-nous :
R.A.E.U.
[illegible]

Listes de Mariage
260.39.30—poste 233
AUX TROIS QUARTIERS

OPÉRATION SPÉCIALE
3 costumes (2 pièces)
1200F
Tout laine à partir de 500F
[illegible]
3 pantalons 350F
[illegible]
3 chemises 140F
polyester et coton
CLUB DX 131
TOUT LE PRÊT A PORTER MASCULIN
ouvert tous les jours sauf dimanche de 10 h à 18 h 30
CLUB DX 131
131, rue du Fg St Honoré
75008
Mo St Philippe du Roule

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,49

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Télécommunications MARSEILLE
INGENIEUR COMMERCIAL

Notre Société conçoit, produit et commercialise des systèmes et réseaux de télécommunications mettant en œuvre des techniques de pointe.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons : 1 INGENIEUR COMMERCIAL.

Assisté d'une petite équipe et disposant d'une large délégation, il sera responsable du lancement d'un produit nouveau appelé à un grand développement.

Ce poste implique des contacts à haut niveau sur le plan régional, un goût affirmé pour l'animation commerciale (notamment auprès de distributeurs) et un sens profond de l'organisation.

Ce poste est basé à MARSEILLE.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur et âgé d'au moins 28 ans.

Il possèdera des connaissances approfondies en électronique.

La dimension de notre Société ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière pour un homme de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 68920 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Important groupe industriel français
fabriquant des produits électromécaniques
en grande série
recherche le

GESTIONNAIRE

de l'une de ses usines située région Rhône-Alpes

Ce poste comporte principalement le suivi, l'analyse et le contrôle :
- des budgets
- des prix de revient et des marges
- des investissements
- des stocks

Les candidats devront être diplômés d'une école d'ingénieurs et avoir une formation complémentaire en gestion type IAE.
Débutant ou ayant quelques années d'expérience, le candidat retenu pourra développer sa carrière dans une autre branche du groupe après avoir passé 2 ou 3 ans sur le poste.

Ecrire avec CV détaillé et photo sous Nº 2382 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SECTEUR TERTIAIRE
RÉGION OUEST

recherche

HEC, ESSEC

Pour développer le CONTROLE DE GESTION, l'audit, les études économiques, le contrôle des filiales..., la Direction financière souhaite s'adjoindre un jeune collaborateur débutant ou ayant une première expérience.

Il s'agit en fait, en collaboration avec la Direction, de participer à la gestion des activités du groupe ; c'est-à-dire, dans une perspective marketing, de suivre de près l'élaboration et le contrôle des prévisions.

Belles perspectives d'avenir, direction d'une filiale par exemple, pour qui réussira.

comes

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions sous réf. 2.314 au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

IBM

recherche pour son Centre d'Etudes de La Gaude,
près de Nice,

jeunes ingénieurs grandes écoles

hommes ou femmes

pour activités de DEVELOPPEMENT
ELECTRONIQUE et, à terme,
de MANAGEMENT.

- Une bonne connaissance de l'Anglais sera demandée.
- Une formation complémentaire Technique ou Economique acquise à l'étranger serait appréciée.
- *Les candidats(tes) peuvent être débutants(tes) ou avoir 3 / 4 ans d'expérience professionnelle.*
- *La mobilité sera un des éléments importants de la carrière.*

Ecrire avec détails à J.-J. Segal, Service du Personnel
IBM — 06610 LA GAUDE

Nous sommes une Société de Services en Informatique à très fort taux d'expansion. Nous recherchons pour assister rapidement l'un de nos très gros clients dans la conversion de ses programmes à partir de trois centres de traitement situés à Lorient, Nantes et Angoulême :

10 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ils sont familiarisés avec les matériels SIEMENS 4004 et H.B. 64 DPS, objets de la conversion.
- Connaissances nécessaires : PROTEE et COBOL
- Expérience appréciée : GIP et STRATEGE.

Cette mission d'un an environ donne la possibilité à des candidats de valeur d'être réintégrés par la suite dans notre équipe parisienne.

Envoyez votre dossier de candidature
en précisant la ville retenue sous réf. 1119 M à :

SOURCES

108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra.

Urgent

SOCIETE DE CONSEILS
recherche pour AVIGNON

JEUNES INGÉNIEURS EN GESTION ET ORGANISATION

(Diplômés grandes écoles : Centrale, T. P. ou équivalent)

- Désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects les plus fondamentaux ;
- Ouverts aux études générales et techniques (environnement, T. P., *audiovisuel*) ;
- Personnalités *dynamiques*, esprit de synthèse prononcé.

Adresser C.V. + prétentions + photo avec date de disponibilité à :
QUOTA - ASSISTANCE, Centre d'affaires de Cap - Sud, bâtiment Orion - 84000 - Avignon.

RECHERCHONS

VENDEUR HAUT NIVEAU

Matériels terrassements
Région Marseille.
Envoyer C.V. HAVAS nº 27-84
13100 AIX

Industriel fabriquant
Meubles Design
à ossature aluminium
haut de gamme
propose poste d'

ATTACHÉ (E) CCIAL (E)

pour rég. Paris et Nord
2 ou 3 ans d'expérience
de vente souhaitée.
Salaire *fixe + intéress. au* C.A.
Ecrire RIVINOX M.R.B.
49160 LONGUE

Impte S.S.C.I. recherche
pour région Marseille
PROGRAMMEURS EXPERIM.
1) IBM 34 (GAP II), 8100, 38
2) CII/HB 66 (Cobol, TSS, DM4)
3) SOLAR 16 (PL 16, BOS, RTES).
Ecrire à Mlle MARTIN,
B.P. 165
13275 MARSEILLE CEDEX 2.

---

offres d'emploi

Instrumentarium oy
Finnish International Group
Net Sales 1979 : 100 Millions U.S. dollars

Is looking for its PALOMEX DATEX Division which manufactures and markets through its distributors a wide range of electronic and X-Ray equipment, for an

area manager

"FRANCE AND SPAIN"

Aged 30 (minimum) **Fluent knowledge of the English language**

The Position will be attributed to a top level Graduate applicant having a few years experience of the hospital and medical equipment market, a sound practice of sales and high level negociations and the characteristics of a real Marketing Manager.
Living in France, he will be attached to the International Director of Marketing.
Secondary responsibility area : Spain.
For more information and possible interview, call:
INFORMATION CARRIERE 763.11.15
reference : 929
If you prefer, send your application to :

INFORMATION CARRIERE SVP

SVP
RESSOURCES
HUMAINES
7, rue de
Logelbach
75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
DE PEINTURES ET REVÊTEMENTS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BATIMENT

Pour fonctions technico-commerciales, lancement et promotion de systèmes techniques auprès des prescripteurs et entreprises à échelon régional.

POSTE BASE A MARSEILLE
Déplacements de courte durée.

Envoyer lettre man., C.V., et photo à nº 69.748 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra Paris 1er.

Une des premières sociétés françaises pour les grands projets *d'hydraulique et d'équipement de complexes industriels*, en France et à l'Etranger recherche pour faire face à son expansion

jeunes ingénieurs de fabrication

formation type ARTS & METIERS

Ils prendront en charge les problèmes de fabrication d'une usine au niveau techniques.
Postes à pourvoir à Marseille et à Montpellier.

jeunes ingénieurs travaux

formation type T.P.

Ils seront responsables de chantiers de pose de canalisations et assureront leur suivi.
Postes à pourvoir dans le Sud-Est et en Tunisie.

Pour les candidats performants, la formation assurée par la Société ouvrira de larges perspectives tant en France qu'à l'Etranger.

bonna

Ecrire avec c.v. et photo à
Société des Tuyaux Bonna
Boite Postale 371-08
75365 Paris Cedex 08.

THOMSON-CSF

Division
des ACTIVITÉS SOUS-MARINES
à BREST
recherche

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
GRANDE ÉCOLE

Quelques années d'expérience en études de systèmes électroniques. Techniques analogiques et numériques pour études de matériel *sonar*, conception et réalisation de maquettes d'expérimentation. Essais à la mer. Dépouillements statistiques sur ordinateur. Connaissances en traitement du *signal* appréciées.

Envoyer C.V., photo + prétentions à
THOMSON CSF - DASM
Route du Conquet - 29200 BREST.

UN(E) JURISTE
HF

Nous sommes une SICOMI, l'une des filiales d'un important Groupe financier

Nous souhaitons accueillir immédiatement dans notre équipe de Paris un Cadre Juridique de niveau Licence *ou Maîtrise*, ayant *plusieurs années d'expérience dans le Secteur Immobilier - Pratique de la fiscalité appréciée.*

Poste évolutif au sein du Groupe.

Adresser votre C.V. et vos prétentions à notre Conseil en Recrutement *sous réf. 30M166*

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

---

emplois internationaux

hors départements d'Outre-Mer

ASSISTANT CONTROLLER
SALARY : F.F. 140 000 +

One of the 20 leading American industrial groups (dealing in high *technology equipment*) requires a financial *executive* for its European headquarters located in Paris (turnover US $ 800 M). He will assist in the financial control of several subsidiaries throughout Europe.

This involves review of financial forecasts and plans, monitoring *of financial performances* and assistance to help solve local operating problems.

The position is *based* in Paris but implies a certain *amount of travelling.*

Candidates should be aged minimum 27-28, have a recognised accounting qualification or expertise with two to three years experience in a company working with operational problems.

French, European or US business school diploma appreciated.

Nationality is unimportant but candidates must be fluent in French and English.

This position will provide excellent career opportunities for ambitious good *performers.*

Please send C.V. to A.M.P. sous référence 9896/S
40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS.

Société Industrielle
filiale d'un groupe international
situé à 100 km à l'Ouest de Paris
recherche

SON CHEF DU PERSONNEL

Expérience dans la *même fonction serait* appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. réf. 453, MARIGNAN, 26, rue Bennequin, 75017 Paris, qui transmettra.

ÉVREUX

Entreprise moyenne recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

EXPERIMENTE

Adresser C.V. détaillé, prétentions,
photo (indispensable), *sous référence 8021 à :*

LAMCO Conseils d'Entreprises
78 Champs-Elysées 75008 PARIS

Filiale d'un groupe industriel important à vocation internationale recherche pour sa DIRECTION DE VENTES un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Anglais souhaité, diplômé A.M., VIOLET, SUDRIA ou équivalent ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine pétrolier ;
- Connaissance en protection cathodique et CND.

Le candidat aura pour *fonction* d'animer et de développer sa clientèle.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
PETROCONSULT 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY.

Créer la fonction Communication-Image de marque

dans une entreprise industrielle française de renommée internationale.
C'est le challenge que nous offrons à un

SPECIALISTE CONFIRME DE L'AUDIOVISUEL

capable de vendre ses idées et de les faire appliquer dans un contexte difficile.

Nous ne souhaitons pas un philosophe, mais un *praticien qui imagine et réalise.*

Il met en place les différents moyens de communication : montages audiovisuels, films, photos, revues, journaux internes, plaquettes, campagnes de publicité, etc. . .

Nous étudierons les candidatures d'horizons *divers, mais nous préférerions un professionnel* de la publicité dans l'industrie.

Merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 8788 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des *sociétés de conseil et de services* par le développement et les résultats, offre à

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Télécom).

Débutants ou expérimentés

formation théorique et pratique
- aux disciplines de l'informatique ;
- aux méthodes et outils de la CGI ;
- aux techniques de gestion.

carrière personnalisée dans des domaines avancés
- télématique ;
- mini et micro-ordinateurs ;
- bureautique ;
- gestion de l'entreprise.

CGI

Adresser C.V. et photo à Madame JAMET, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

HAVAS CONTACT

---

régie presse

La vente de nos produits nécessite
une argumentation convaincante,
un équilibre à toute épreuve,
une adaptation à une clientèle variée.
Vous savez trouver des mots simples
pour communiquer.
Vous êtes dynamique
Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède,
joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Ecrire no *600 M* REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

électronique professionnelle **PARIS**

INGENIEUR COMMERCIAL

Notre société commercialise en France des biens d'équipement électronique destinés à une clientèle variée.

Nous recherchons pour seconder notre Directeur Régional Ile de France UN INGENIEUR COMMERCIAL de haut niveau.

Il sera responsable dans un premier temps du développement d'un portefeuille de *clientèle composé d'administrations et de grandes sociétés. Il devra également* élaborer des propositions complexes et assurer la maitrise d'œuvres des affaires importantes.

Ce poste évoluera rapidement vers l'animation d une équipe commerciale et d'un. réseau de distributeurs.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur d'une grande école à vocation électronique) et possédera au moins 3 à 4 ans d'expérience industrielle et commerciale.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 68922 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

RECHERCHE

UN CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat sera âgé *de 30 ans environ, de* Formation Supérieure (école de commerce, école d'ingénieur, et aura une expérience de deux à trois ans dans le domaine de la distribution.

Il sera chargé, après un bref séjour au Service Central de gestion au siège social du groupe, d'assurer le contrôle de gestion et l'organisation de l'activité de la distribution.

Le poste est situé à PARIS

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous le nº 67.663 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

jeunes ingénieurs grande école

Ingénieurs conseils en propriété industrielle «brevets d'invention et protection des innovations, organisation légale et défense des transferts de technologie en France et à l'étranger» nous sommes un cabinet de groupe.

Nous cherchons, pour PARIS, des ingénieurs grande école, débutants ou ayant deux à trois ans d'expérience de l'industrie. Ces ingénieurs auront rapidement un statut de profession libérale. Il faut parler l'anglais, lire l'allemand, avoir bien sûr le goût du droit et être résolument attiré par l'exercice autonome de sa profession.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 150 LM/2.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

HAVAS CONTACT

ORGACONSEIL

recherche pour son activité

LOGISTIQUE

INGENIEUR-CONSULTANT

Ingénieur diplômé ayant au minimum 3 ans d'expérience en conception de systèmes de manutention, stockage et expédition.

Préférence donnée à candidat issu Ingeniérie/ensemblier ou Service études logistiques

Adressez curriculum vitæ détaillé à
ORGACONSEIL
64, rue du Ranelagh 75016 PARIS

Contrôleur de Gestion Expérimenté 140 000 F/an +

Nous sommes une société industrielle très orientée à l'exportation (C.A. 400 millions de francs - *3* usines en France et *filiales à l'étranger), un* des leader en notre domaine. Nous recherchons pour notre siège social à Paris un CONTROLEUR DE GESTION.

Rattaché au Directeur Financier, et en liaison étroite avec les départements opérationnels, il sera responsable de l'animation du système de gestion actuellement en place et devra jouer un rôle moteur dans son évolution.

De formation supérieure (Sup. de Co. ou équivalent), âgé d'au moins 30 ans, il a une expérience effective des techniques de contrôle de gestion industrielle, acquise pour partie en usine.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 80 221 M à François CORNEVIN, qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Chargés de l'utilisation de microprocesseurs pour constituer des équipements de traitement de données et de l'élaboration des logiciels correspondants.

Ils auront une bonne connaissance du matériel et du logiciel et si possible une expérience de 2 à 3 ans mais pas exigée.

Lieu de travail : **Banlieue SUD**

Adr. C.V. et prétent. s/nº 69.624, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche

CHEF DE MISSION

Ayant deux à trois ans d'expérience confirmée dans cabinet structuré.

Travail sur dossiers de toute importance *(C.A.C. et E.C.)*

Connaissance de l'anglais souhaitable.

Envoyer C.V. et prétentions à Nº TO 21854 M, *REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

JACQUES RIBOUREL

recherche

UN INGÉNIEUR
EN INFORMATIQUE
DE HAUT NIVEAU

Conseiller de la direction générale pour :
- le plan informatique
- le choix des systèmes
- la conception des réseaux de télécommunications.
- la préparation et l'évaluation des budgets.

Responsable de :
- la rédaction des cahiers des charges des applications.
- la négociation des applications avec les sociétés de service.
- la réception des applications.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant exercé au moins la responsabilité de chef de projet ou dirigé l'informatique d'une importante organisation.
Il faudra faire preuve *de très réelles qualités de négociateur.*

Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite (réf. 610)
+ C.V. détaillé + photo et prétentions à :

Jacques Ribourel S.A.
120, Champs-Elysées
75008 Paris.

JACQUES RIBOUREL

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR
CONNAISSANT
LA NCR 8250

- pour superviser l'exploitation de ces systèmes installés en province.
- pour former les utilisateurs.
- pour conseiller les responsables sur l'organisation des services informatiques.
- pour assurer la maintenance des applications.

De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir.

Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite
(réf. 620)
+ C.V. détaillé
+ photo et prétentions à :

Jacques Ribourel S.A.
120, Champs-Elysées
75008 Paris.

LABORATOIRE DE RECHERCHES DU C.N.R.S.

recrute

UN DESSINATEUR PROJETEUR

Niveau B.T.S. ou équivalent
dégagé des O. M., pour études d'appareillages expérimentaux (système en ultra vide, techniques optiques et mécaniques fines).

Poste stable 5 × 8 heures, cantine.

Ecrire avec C.V. ou téléphoner pour rendez-vous
C.N.R.S., Laboratoire Lure, bât. *209 C.*,
Université Paris Sud, 91405 ORSAY Cedex.
Téléphone : 941-82-70, poste 694.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche

2 FISCALISTES 1 SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIETES

POUR GRANDES VILLES DE PROVINCE

Formation universitaire et expérience professionnelle indispensables.

Situations intéressantes, stables offrant de larges perspectives d'avenir.

Ecrire C.V. avec photo et prétentions s/réf. 8016 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

UN ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL

ayant en charge notamment les affaires sociales et humaines des entreprises adhérentes (Sociétés d'Etudes et de Service de haut niveau employant au *total 40.000 personnes) recherche son*

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SOCIALES ET HUMAINES

PARIS **140.000 F +**

Dépendant directement du Délégué Général, il sera chargé, au sein d'une petite équipe de permanents et en liaison avec les Dirigeants des entreprises adhérentes :

- de suivre l'application et les adaptations d'une Convention Collective Nationale ;
- d'animer les commissions paritaires et des groupes de travail ;
- d'informer, renseigner et conseiller *les entreprises des professions* concernées sur tous les problèmes de personnel et sociaux.

Ce poste de responsabilité et de confiance ne peut convenir qu'à un Diplômé d'Etudes Supérieures, 35 ans minimum, ayant acquis en entreprise, puis ensuite si possible dans un organisme professionnel, l'expérience du droit du travail, des relations avec des syndicats professionnels et de la négociation.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à nº 69.417 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL
(3000 personnes)

en pleine expansion. Occupant une place prépondérante sur son marché, recherche pour renforcer l'une de ses divisions de composants électroniques

UN TECHNICO COMMERCIAL

EXPERIMENTE

Pour assurer le développement et le suivi de la clientèle en Région Parisienne.

De formation technique, le candidat retenu devra avoir de réelles aptitudes à la vente.

L'importance de la société et son expansion assure à des candidats de valeur des possibilités d'évolution intéressante.

Envoyer C.V. et prétentions à No 69216 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEURS PROJET

***Formation* GRANDES ÉCOLES**

avec expérience en laboratoire et/ou chantiers et maîtrise des techniques :
- *digitales* ;
- traitement du signal (microprocesseurs) ;
- radar, départ des informations et visualisation.

Ces ingénieurs auront pour tâche :
- L'étude du besoin du client.
- L'élaboration d'un projet en relation avec les services techniques.
- La participation aux négociations au niveau technique.

Anglais exigé.
Déplacements fréquents.
Lieu de travail banlieue SUD-OUEST.

Envoyer C.V. et photo à nº 69.791 CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 *PARIS CEDEX 01.*

etap

4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur grande école pour futur poste de direction
référence LB 133 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, LEADER DANS SON DOMAINE, *poursuit une politique active de diversification et étoffe ses structures dans cette optique.*

Nous recherchons un **Ingénieur Diplômé Grande École,** ayant 3 à 5 ans d'expérience comme chef de projet (études et réalisations), capable d'effectuer, avec autonomie, les études préalables à la création d'une filiale, puis d'assurer le démarrage et la direction d'une de celle-ci. Situation très intéressante pour un candidat ayant qualités de rigueur, de contact et de dynamisme.

Ingénieur marketing et promotion des ventes
référence UE 127 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SECTEUR MÉCANIQUE (600 personnes) offre une intéressante opportunité de carrière à un **Ingénieur AM** ou école équivalente (formation complémentaire en économie appréciée), ayant une première expérience professionnelle (ou débutant si formation et stages intéressants).

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité :
- des études de marché,
- de l'assistance au réseau de ventes : élaboration de méthode de ventes, établissement des prévisions, formation des technico-commerciaux...,
- des liaisons avec les fournisseurs.

Poste formateur, impliquant qualités d'homme d'études et de terrain et permettant d'accéder ultérieurement à des responsabilités plus importantes.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste à Paris.

Ingénieur service équipements
référence JT 118 CM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS étoffe son service central des matériels (chargé d'étudier, faire réaliser et installer les équipements de fabrication) et recherche un **Ingénieur Électro-Mécanicien.**

Dans le cadre d'objectifs définis, cet ingénieur sera responsable de projets depuis l'étude jusqu'à l'installation dans le domaine du formage des métaux et de l'automatisation de lignes de fabrications. Poste actif et varié pour un ingénieur diplômé AM ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience en bureau d'études dans un domaine similaire, capable d'initier des progrès techniques.

Poste : ville 100 km Paris.

Responsable vente export haut niveau
référence CS 148 AM

L'AIR LIQUIDE
recherche pour sa Division Engineering un **Responsable de Ventes Haut Niveau.**
Il sera chargé de promouvoir dans une grande zone géographique, la vente de grands ensembles de génie chimique et de négocier les contrats correspondants.

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, ayant 5 à 10 ans d'expérience de ventes de biens d'équipement (de préférence dans le domaine du génie chimique). Situation très active et intéressante pour candidat dynamique, ayant des qualités marquées de vendeur et négociateur.
Connaissance de l'anglais nécessaire et de l'espagnol très souhaitable.

Base : banlieue Est Paris.

Ingénieur chimiste confirmé
référence PZ 123 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE recherche un **Ingénieur Chimiste** (P.C. ou école de niveau équivalent), ayant une première expérience en production. Après avoir acquis une solide expérience des produits, il **assumera des responsabilités importantes dans le domaine de la qualité et de l'animation d'équipes de chimistes.**

Ce poste implique de nombreux contacts, tant avec les laboratoires des usines du groupe qu'avec les clients et les organismes officiels. La réussite dans ces fonctions nécessite les qualités d'un opérationnel alliées à de très solides compétences techniques et à de bonnes capacités de contact.

Poste : Rhônes-Alpes.

Ordre de grandeur de rémunération : **130.000 F +**

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

---

etap

4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur des affaires sociales et juridiques
référence TD 126 CM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR MÉTALLURGIQUE, siège à Paris, plusieurs établissements en *province, effectif d'environ* 3.000 personnes, *recherche son* **Directeur des** ***Affaires Sociales et Juridiques.***

Poste de haut niveau qui conviendrait à un candidat, de formation supérieure, minimum 40 ans disposant de solides connaissances juridiques et environ 15 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions analogues lui ayant permis d'acquérir de réelles compétences afin d'être en mesure : de proposer la politique sociale et de veiller à son application, de mener les principales négociations, de traiter les questions juridiques (assurance, contentieux...).

Poste à Paris.

HEC, ESSEC, ESCP... débutant
référence MC 134 AM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS, *plusieurs filiales France et étranger, offre dans le cadre de sa gestion prévisionnelle, à un* ***Jeune*** *Cadre Financier* ***débutant,*** *la possibilité de se former au* contrôle de gestion.

son intégration impliquerait de travailler au siège ou sein de différents services financiers et de se préparer à assurer dans une des filiales du groupe ou au siège, un poste de Contrôle de Gestion. Ce poste conviendrait à HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, débutant, intéressé par les études financières et le contrôle de gestion.

Lieu de travail : ville Centre France.

Cadre organisation
référence KS 104 AM

UN TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT A VOCATION INDUSTRIELLE (études, fabrication, réparations), **plus de 5.000** **personnes** propose une situation stable de **Cadre Organisation.**

La fonction s'exercera sur l'ensemble de l'établissement par des actions de simplification des procédures, amélioration des circuits d'information, mise en place de méthodes et solutions nouvelles.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grandes écoles, ENSI ou équivalent, ayant exercé au moins 5 ans dans des fonctions d'organisation générale acquises en milieu industriel. Une bonne connaissance des possibilités offertes par l'informatique est nécessaire.

Lieu de travail : ville côte méditerranéenne.

Études industrielles Mines, ECP, AM, IDN...
référence RB 124 AM

Sections progrès techniques Mines, ECP, AM, IDN débutants
référence SC 125 AM

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIE LOURDE, NOMBREUSES USINES, accueillerait dans son unité de production la plus récente dotée de moyens technologiques évolués, de JEUNES INGÉNIEURS à FORT POTENTIEL, **désirant s'associer à l'effort de développement des technologies de pointe dans des conditions économiques compétitives.**

Nous recherchons :

pour le Service Études Industrielles, *un* **Ingénieur grande école** *Mines, ECP, AM, IDN... disposant d'une première expérience professionnelle dans l'industrie lourde.*
Il sera chargé des études à caractère général *concernant l'évolution des outils et des procédés à MT et LT ainsi que de l'élaboration des dossiers d'avant-projet d'investissement.*

pour poursuivre la création et la mise en œuvre des sections de progrès techniques *dans les différentes branches de fabrication, un* **Ingénieur grande école débutant** *intéressé par un rôle d'assistance auprès des opérationnels afin :*
- *d'analyser les méthodes de fabrication et d'entretien,*
- *d'améliorer les outils et procédés à CT et MT,*
- *d'effectuer les essais sur le site.*

Développements intéressants de carrières vers des postes de production à larges responsabilités pour des candidats dynamiques et performants.

Lieu de travail : ville Nord France – logement assuré.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

LABORATOIRES INDUSTRIELS
recrutent
polytechnicien
Cette fonction de **de très haut niveau**
dans domaine **énergies nouvelles**
exige :
- Expérience d'un établissement industriel de l'armement
- Intérêt pour la **mécanique** et la **thermique**
- Qualités de décideur et d'animateur efficace
- Aptitude aux contacts extérieurs.

Poste à pourvoir REGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous référence HN 80 à CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE
FRANCAIS
UNE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche

3 techniciens électroniciens

BTS - DUT ELECTRONIQUE.

Ils seront chargés de la mise au point et de l'intégration HARDWARE de maquettes de systèmes électroniques.

Ces postes conviendraient à des techniciens ayant 1 à 2 ans d'expérience en électronique.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous réf. BAD3à No 69239 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL
EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- *célibataires, dégagés des obligations militaires*
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE
UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation rémunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 68.537, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour poste
Banlieue Sud région Parisienne

INGÉNIEUR
DE BUREAU D'ÉTUDES

- Formation Arts et Métiers.
- Expérience 5 ans minimum en hydro-pneumatique, électro-technique domaine aéronautique.

Adresser C.V., photo et prétentions
sous réf. 626 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
activités internationales

recherche

CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
135.000 F

LE POSTE :
Diriger un service de 12 personnes ayant responsabilités comptabilité générale informatisée de la société mère et de trois filiales.
LE CANDIDAT (E) :
— D.E.C.S. complet exigé,
— 10 ans d'expérience,
— Pratique fiscale indispensable,
— Anglais apprécié.

Merci d'adresser C.V., photo récente et salaire actuel s/nº 69.321, *Contesse Publicité,*
20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er)

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
RÉGION DE POISSY (YVELINES)
2.200 PERSONNES - 600 MILLIONS DE C.A.
recherche

DIPLOME D.E.C.S.

ayant une expérience de 5 ans minimum. Après une mission ponctuelle d'environ 6 mois en province, l'intéressé se verra confier au sein du Service Comptable le suivi d'un certain nombre de comptabilités nécessitant des déplacements en province.

Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78300 POISSY.

IMPORTANTE
SOCIETE D'ELECTRONIQUE
LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Sous l'autorité du responsable de plate-forme, il sera chargé avec une équipe de techniciens, de la mise au point et de la maintenance des différentes maquettes d'intégration d'un système nouveau de télécommunication de technologie avancée. Ce poste sera confié à un ingénieur possédant 2 à 3 ans d'expérience dans le développement du matériel électronique.

Envoyer C.V. détaillé et photo avec prétentions sous référence BAD à No 68.636 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ASSUREUR - CONSEIL
recherche

DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS

- 1 poste :
  Expérience 2 ans minimum, si possible *sur HB 64 ou 66.*
- 1 poste :
  pour débutant libéré O.M.

Niveau D.U.T. minimum
Connaissances COBOL

Lieu de travail :
Tour Pariféric, porte de la Villette.

Envoyer C.V. et prétentions à
GRAS SAVOYE
Service du Personnel
B.P. 129, 92202 NEUILLY

Nous appartenons à un groupe de Sociétés de Services en Informatique et Bureautique. Notre vocation est de mettre à la disposition des premières entreprises françaises des services *spécifiques et l'assistance* technique leur permettant de faire face rapidement à leurs nouveaux besoins.

Le rôle de nos informaticiens (dont 50 % sont ingénieurs) va de l'analyse programmation jusqu'à la conception de systèmes.

Pour faire face à notre expansion dont le taux dépasse 50 % par an, nous recherchons des

INFORMATICIENS CONFIRMES

diplômés de grandes écoles, maîtrise ou DUT d'informatique,..., pouvant justifier de 1 à 5 ans *d'expérience dans le domaine* Bases de données et Télétraitement et sensibilisés par les larges possibilités de développement qu'offre la fonction de conseil.

GIS
GROUPE DATAID

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous référence IC 80 ..

48, avenue Raymond Poincaré
75116 - Paris

SOURCES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *recherche*

CADRE DE PERSONNEL

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Formation souhaitée : Supérieure ou éventuellement Technique.

Collaborateur direct du Chef du Personnel, il participera au sein d'une équipe, à l'ensemble des tâches de *gestion et d'administration du Personnel.*

Disponibilité et contacts faciles, goût des statistiques, aptitude au commandement seront des qualités appréciées.

Ce poste comporte des possibilités nombreuses d'évolution de carrière au sein d'un groupe important.

Lieu de travail : Banlieue NORD-OUEST.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 69.600 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

engineering

recherche

3 ingénieurs de projets

AM - ENSI - CHIMIE - ENSM...

pour leur confier l'organisation et le suivi de projets industriels dans les domaines pétrochimique, chimie organique et minérale.

Ces postes doivent mener des candidats de forte personnalité à prendre rapidement des responsabilités de chefs de projets.

3 à 5 ans d'expérience réussie dans une société similaire.

Lieu de travail : La Défense.

Adresser CV en indiquant prétentions, sous réf. 10174, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE
BIJOUTERIE OR PARIS
recherche

JEUNE

CADRE-EXPORT

Il devra, en équipe avec le responsable de l'exportation et la Direction générale, participer à toutes les activités de promotion des produits de la Société à l'étranger : prospection et suivi de *clientèles, recherche, sélection et soutien* des réseaux commerciaux..., plus particulièrement en Allemagne dans un premier temps.

Ce poste convient à un jeune de niveau Ecole Supérieure de *Commerce* ayant *déjà prouvé* sa valeur dans une première expérience commerciale en France ou à l'étranger.

La maîtrise parfaite de l'anglais et de l'allemand *est indispensable.* La *connaissance du japonais* serait fortement appréciée

Perspectives d'avenir très intéressantes pour qui réussira à ce poste.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES.
19, rue de la Paix
75002 PARIS

(sous référence 2315)

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES

comes

Une des premières sociétés d'ingéniérie
située à *Paris* recherche

Ingénieur Débutant

(Option automatisme et informatique)

Pour participer à la conception et à la réalisation d'installations d'automatisation et d'instrumentation appliquées au domaine du pétrole (EXTRACTION et TRAITEMENT).

Intégré au sein d'une équipe, cet Ingénieur sera associé aux études d'avant-projets et de projets.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo sous réf. 4914 à : S.C.S. JONCTION 9, rue des Halles 75001 Paris qui transmettra.

Près Porte de Saint-Cloud
étendant ses activités de Recherches et Développement
IMPORTANTE
SOCIETE DE METALLURGIE
ET DE MECANIQUE
recherche

INGENIEUR ARTS et METIERS

pour créer un laboratoire d'essais et de mesures

Le candidat :
dégagé des O.M. pourra avoir une première expérience de l'Industrie.
Anglais nécessaire.

Le poste :
le titulaire sera chargé de concevoir et *d'animer* un laboratoire d'essais et de métrologie.

- Il participera en outre, aux activités de «services» à la clientèle du groupe
- *Formation initiale assurée*
- Il pourra évoluer vers des activités de production ou vers d'autres fonctions.
- Déplacements en usines et en clientèle.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2478 à
Madame LAMY

ANIAN VNIVN
35, rue du Rocher
75008 PARIS

SOCIETE ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
recherche pour faire face à une forte expansion

ingénieurs chefs de produits

pour promotion et vente de matériel informatique et de contrôle de processus
Grandes Ecoles souhaitées, large autonomie.

ingénieurs technico-commerciaux

1) *POUR VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE*

2) POUR PROMOTION ET VENTE D'INSTRUMENTS ELECTRONIQUES DE MESURES ET DE COMPOSANTS ACTIFS ET PASSIFS.

POUR TOUS LES POSTES CI-DESSUS, UNE CONNAISSANCE CORRECTE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE

La rémunération (salaire + primes) sera à la hauteur des candidats.

Envoyer curriculum-Vitae détaillé à :
E.S.S.A – B.P. 26 – 92380 GARCHES.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE *FRANCAISE*
leader dans sa spécialité, recherche un :

Ingénieur commercial expérimenté

pour suivre clientèle de constructeurs Auto (CA. 130 MF)

Le poste comporte :

- négociation de prix
- suivi et développement des affaires
- liaisons avec usines.

Le candidat devra justifier d'une expérience commerciale réussie auprès de grandes entreprises de fabrications grandes séries (Auto, *Electroménager).*

L'importance du groupe auquel nous appartenons offre de réelles perspectives de carrière.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Assurée d'une discrétion absolue, votre candidature (CV et prétentions) est à adresser sous réf. 7155 M à : rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
(Filiale d'un groupe financier)
recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES

Ce cadre de 28 ans min. devra être diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce + I.C.H.) et, en outre, avoir une expérience de 3-4 ans dans cette même fonction. Il assurera la gestion complète des opérations du permis de construire à leur achèvement sous les aspects :

- juridiques (S.C.I., assemblées, rapports de gérance... ;
- *fiscaux* (recherche *des solutions les mieux* adaptées) ;
- financiers (bilans, prévisions de trésorerie, suivi des coûts d'objectif) ;
- techniques (appels d'offres, marchés, suivi des chantiers) ;
- commerciaux (contrôle des vendeurs, mise en place de la publicité) ;
- gestion des dossiers acquéreurs.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous le n° 68.988, Contesse Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat recherche

PROFESS. AGRÉGÉS

PHYSIQUE, CHIMIE, BIOLOGIE pour classes préparatoires grandes écoles.
Ecrire Publicité Meesters, sous n° 9019, 113, rue de Reuilly.
75012 Paris,
qui transmettra.

CHEF COMPTABLE

CONFIRME
Expérience P.M.E.
Rémunération attrayante.
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/no T 021800 M, Régie-Presse
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société recherche, pour sa branche pharmaceutique

DOCUMENTALISTE

possédant de bonnes notions de biologie et connaissant les systèmes documentaires automatisés.
Anglais indispensable.
Niveau : agent de maîtrise.
Ecr. n° 9.876 « le Monde » Pub.
5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

BILINGUAL SECRETARY

Bilingual (french/english) secretary (english mother tongue) is need for the small international office of a US scientific computer company Working with the Manager (US nationality) and a technical support engineer, she will need the experience and versatility to fill a variety of roles and to mainten the flow of work during the Manager's frequent world wide travels.
Working place : Asnières
Send resume to : CSPI c/o METROLOGIE Tout d'Asnières
92606 ASNIERES Cedex.

Cab d'expertise comptable Paris Saint-Lazare, rech.

STAGIAIRES

travaux variés et formateurs, DECS + 2 ans exp. cabinet.
Env. C.V. + prétentions à *INTERCONSEIL, 37, rue d'Amsterdam, Paris-8e.*

Sté location véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche

J.H. AGENTS COMPTOIR

dégagés O.M., notions comptabilité et commerciales, référ. exigées. Libre de suite Permis V.L. Ecrire no 99735 M.
BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Société ELECTRONIQUE banlieue Sud Paris *recherche*

UN ACHETEUR

ayant connaissance composants électroniques.

UN TECHNICO-CCIAL

en travaux de bureau d'études électronique et en études de Micro Systèmes.
Ecrire avec C.V. no 3.483, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02.

GESTION 2000
plate-forme offshore

INGÉNIEURS

Tuyauterie pétrole machine tournante, électricité.
Tél. : 246-42-01.

Société électronique *banlieue sud Paris* recherche

UN A3 ou ATP

Etudes Hard et Soft
Ecrire avec C.V. sous no 3485 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS
5 000 personnes
chiffre d'affaires 1,4 milliard
recherche

JEUNE CADRE DE GESTION

ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Afin de lui confier diverses missions juridiques administratives et de gestion financière et comptable.
Les candidats âgés de 28 ans minimum auront une formation supérieure (ESSEC - E.S.C. - Sciences Eco ou équivalent) et posséderont quelques années *d'expérience acquise* en entreprise.

Adresser lettre manuscr. C.V., photo et prétent. sous réf. 391 *à PUBL. LAROCHE, 39, rue* Périer, 92120 Montrouge, q. tr.

SOCIETE PHONOGRAPHIQUE
recherche

DIRECTEUR FINANCIER

ayt expérience contrôle de gest. cabinet d'audit et informatique légère.
Disponibilité immédiate requise.

Envoyer C.V. détaillé incluant prétentions à *Mme G. FILLON,* 32, r. François-Ier, 75008 Paris.

URGENT, Société recherche

AGENT DE VOYAGES CONFIRMÉ (E)

T. (16-32) 51-15-87 *M. Montourcy.*

Organisation professionnelle industrie biens de consommation recherche

ANALYSTE FINANCIER

2 à 4 ans d'expérience
Ce poste implique sens des relations humaines *en vue négociation* et rapprochements d'entreprises.
Déplac. en province fréquents.

Envoyer C.V., photo et prétent. *no T 027.815 M Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Analystes programmeurs

LA DIRECTION INFORMATIQUE DU PRINTEMPS
propose des postes d'Analystes Programmeurs dans le domaine de la gestion. Ces postes s'adressent à :

- des MIAGES DEBUTANTS.
- des titulaires du DUT INFORMATIQUE.
- des titulaires d'une MAITRISE DE MATHEMATIQUES (formation assurée).

Evolution possible vers un poste d'analyste concepteur ou chef de projets.

Adressez CV, photo et prétentions au Service Recrutement des Cadres
60 rue Caumartin - 75009 PARIS.

Printemps

raos carrières

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour conception et réalisation de systèmes et équipements en communications civiles et militaires

ingénieurs grandes écoles

ENST, ESE, etc...
CONFIRMES ou DEBUTANTS

Connaissance en transmission - radio - cables - fibres optiques, traitement du signal, micro-informatique, simulation de systèmes, codage et traitement de la parole.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 69459 au
Laboratoire Central de Télécommunications B.P. 40
18, rue Grange Dame Rose
78140 Velizy Villacoublay.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS
recherche

GRADÉ (ÉE)

POUR SERVICE ETRANGER
ayant 5 à 10 ans de pratique documentaire.
Adr. lettre manusc., C.V., photo, no T 21.336 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collège banlieue sud
recherche

PROFESSEURS

MATHS PHYSIQUE CHIMIE *ALLEMAND*
Expérience pédagogique exigée.
Véhicule indispensable.
Tél. : 484-94-36/35-81
Collège International *de Bonnelles*
78830 BONNELLES.

SOCIETE FRANÇAISE
1 200 personnes rech. pour comptabilité centrale, un (e)

CHEF COMPTABLE

cadre position 2 expérimenté précis méthodique, niveau DECS, pour centralisation comptes départements, déclarations fiscales et travaux d'Audit.
(travail avec un comptable)
Adr. C.V., photo, prétentions à TISSEMETAL, 312, bureau de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex, tél. pour R.-V. à Mlle CONIN - 602-56-50

GROUPE GESTION INFORMATISÉE

DIVISION G. - INFO

INGÉNIEURS
TEMPS REEL
connaissant le traitement de texte.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
systèmes transactionnels de gestion à base de mini-micro

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IRIS 80 - HB 66 - IBM 43/31

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125225 - SOLAR

INGÉNIEURS
étude téléphonie, confirmés

INGÉNIEURS MICROS
MOTOROLA 6800 INTEL 80/88

INGÉNIEURS MINI 6

Salaires 100 000 à 160 000 F/an.
Lieu de travail :
PARIS - PROVINCE ETRANGER.
Ecr. à no 282 Publicités Réunies 112, bd Voltaire
75011 PARIS qui transmettra

Administration Paris recrute

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

niveau DEA ou gestion en vue des travaux statistiques et économiques sur entreprises industrielles.
Une bonne capacité d'analyse et synthèse et de rédaction, bonnes connaissances statistiques économiques compt. et financières exigées.
Env. C.V., prétent. et liste des travaux réalisés sur réf. 1030 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

CHEF CONTROLEUR D'AGENCES

pour région parisienne permis VL et PL
Connaissance matériel roulant.
Expérience du personnel.
Notions cciales et comptables.
Ecrire sous le no 99.736 M, BLEU, 17, rue Lebel
94300 Vincennes

Urgent. P.M.E. 8e arrt Paris recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

50 ans, pour occuper rapidement le poste de chef de service de la comptabilité.
Adr. C.V., photo récente et prét. *sous le no 99.892 M* BLEU, 17, r. Lebel - 94 Vincennes

---

IMPORTANT CABINET

de révision comptable *français*
recherche
pour ses différentes équipes

COLLABORATEURS

2 ans expérience *minimum.*
Connaissance comptable de base devant être considérée comme acquise.
Pratique d'une langue étrangère appréciée.
Ecrire à Mlle KERMORVANT, 66, rue Caumartin
75008 Paris

Entreprise Bât. rech. ADJOINT TECHN. DIR. Agence BLOIS, C.V. + photo, à J.-C. SAVOIE, B.P. 113, 37170 CHAMBRAY.

Ecole *Militaire,* ch. Personne pr enfant 3 ans lundi au vend. de 16 à 19 h (+merc. tte jour.). 705-91-89 - av. 10 h, après 20 h.

Organisme de Prévoyance *Militaire en expansion offre poste actif à :*

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Envoyer C.V. à S.V.B.M.
49, av. Hoche - 75008 Paris

IMPORTANT GROUPE
spécialiste des traitements de surfaces, chimiques, électrolytiques, revêtements organiques, leader européen
15 USINES

recherche

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXPERIMENTES

Pour contacts industriels
Travail intéressant
Entreprise dynamique

Ecrire no 52.343, sur enveloppe,
J.R.P. 39, rue de l'Arcade (8e) qui transmettra

WABCO-WESTINGHOUSE

recherche pour sa Division FERROVIAIRE

COMPTABLE qualifié

niveau B.T.S., ayant quelques années d'expérience en comptabilité industrielle. Envoyer C.V. détaillé, à Mme GRELE, réf. 5.109, Directeur du Personnel, B.P. No 2, 93270 Sevran.

P.M.E., Bureau d'Etudes Electroniques recherche :

Pour ADJOINT P.-D.G. UN INGÉNIEUR E.S.E.

ou formation équivalente, avec connaissances informatique, processus.
2 ans d'expérience.
Téléph. : 749-89-11

OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES
embauche :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Domaines d'activité :

- Mécanique du vol et automatique (guidage et *pilotage d'engins)* ;
- Aérodynamique appliquée (avions, *hélicopt.,* missiles) ;
- Aéroélasticité (hélicoptères). Contrôle du vol en *turbulence* ;
- Traitement du signal en mécanique des vibrations;
- Aérodynamique des turbomachines ;
- *Thermodynamiques et mécanique* des fluides.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou DOCTORATS

- *Métallurgie physique.*
- *Physico-chimiste.*
- Chimie macromoléculaire.

Adresser C.V. et photo à la Direction du Personnel
29, av. de *la Division-Leclerc,* 92320 CHATILLON.

P.M.E. BATIMENT
filiale groupe international
recherche
à BAGNEUX. URGENT :

CHEF COMPTABLE

- B.T.S. ou niveau D.E.C.S.,
- 30 ans environ,
- Solide expérience et goût de la gestion,
- Connaissance bâtiment appréciée.

Adr. C.V. + lettre + prétent. à M.M.N., 113, rue Jean-Marin-Naudin - 92220 Bagneux

---

secrétaires

BANQUE ETRANGERE
Champs-Elysées
recherche d'urgence

SECRÉTAIRES-DACTYLOS

niveau BAC ou équivalent
Pour différents services :

- Crédit documentaire, expérience anglais indispensable ;
- Trésorerie, change, anglais *souhaité* ;
- Comptabilité (connaiss. de comptabilité appréciées).

TEL. : 225-75-00.

SECRETAIRE de DIRECTION 25 ans. Bilingue franc.-anglais + ital., arabe, esp. 4 a. expér. dont 3 a. au Moyen-Orient (secrétariat, contacts clients, traduction et suivi de contrats), rech. poste au sein d'une DIRECTION INTERNATIONALE Base Paris. Disp. pr déplacem. Libre à partir du 1-10-1980. Ecrire à Mlle N. MICHON, 23, av. J.-Jaurès, 75014 Paris.

CABINET CHAPELLE
45, av. Trudaine 75009
(285-72-77)
recherche

STÉNODACTYLO

exp. petit secrétariat.

SECRETAIRE

TRILINGUE

ANGLAIS-ALLEMAND
Adr. C.V., photo et prét. à Comité Français des Expositions 22, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e

---

Recherchons

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Bilingue anglais.
Tél. pr R.-V. 563-92-99

représent. offre

Editions Glénat cherche représ. librairie exp. Rég. Rhône-Alpes. Env. C.V., 6, rue Chenaron. 38000 GRENOBLE.

proposit. com. capitaux

Société hôtelière « Résidences sous la mer » cherche participation financière F 800.000 pour *achèvement études techniques* et commerciales.
VIAGER IMMOBILIER
8, r. Gal-Ducrot, 67000 Strasbourg
Téléphone 16/88/60-63-46.

Sté parisienne de distribution production originale en bois traité pour l'équipement de l'habitat recherche sociétés ou partenaires disposant de capitaux pour accroître son développement France et Export.
Adresser propositions sous réf. DIFF à M. Thiébault, 108, r. Garenne 91230 Montgeron.

Homme de terrain, 30 ans, autodidacte, réussite prouvée, disposant petit capital, rech. nouv. activité dans secteur art, spectacle, loisir. YVIN, 11, rue des Ormes, 94220 CHARENTON.

Grossiste en matériel électrique cède affaire avec stock et clientèle, rayon d'activité 93 et 95. Tél. pour r.-v. 988-76-45.

Docteur en psychologie recherche associé (ée) pour créations structures nouvelles. - Téléphone : 755-98-15.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE GLE PEINTURE
STE L.D.P. exécute rapidement
Ts TRAVX *PEINTURE,* décoration, agenc. Personnel qualifié.
DEVIS GRATUIT - 885-14-38

automobiles

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE BMW

PRESENTATION et ESSAIS de

TOUTE LA GAMME

NEUVES, DISPONIBLES
NOMBREUSES OCCASIONS
GARANTIE BMW

BMW OCCASIONS

320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728
Mod. 80 peu roulé garanties
Auto Paris XV. - 533-69-95
62, r. Desnouettes, Paris-15e

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

Homme, 38 ans, marié, 6 ans expér. prof. ch. emploi

TRADUCTEUR

Dipl. trad. gestion comm. Intern.
Couramment anglais, allemand.
Notions espagnol, italien, néerlandais.

DISPONIBILITÉ TOTALE

Ecrire nº 8.880 « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE SUPÉRIEUR 47 ans, ex-Directeur général établ. financier (170 pers.)

- — Homme de caractère, dynamique, décisionnaire, goût des contacts ;
- — Expérience : économie et gestion des entreprises, relations humaines, négociations avec partenaires sociaux, secrétariat général, marketing.

Recherche poste de responsabilité exigeant fort engagement personnel — Déplacements acceptés.

Ecrire nº 8.885 LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

25 ANS

- Maîtrise d'enseignement/lettres modernes.
- Expérience : 7 ans surveillant d'externat.

CHERCHE EMPLOI

PROFESSEUR LETTRES MODERNES

de préférence dans premier cycle

- Etudierait toutes propositions :
  - — SURVEILLANT.
  - — CONSEILLER D'EDUCATION.
  - — PROFESSEUR.

Ecrire nº 6.972 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

J.F. 25 ans, licence anglais + *chambre commerce britannique*, 3 a. exp. enseignement + 1 a. exp. Canada angl., cherc. emploi secrét. bilingue ou trad. Paris *ou banl. proche*. Ecr. nº 2536 « le Monde » P., 5, r. It., 75427

CADRE DE BANQUE CLASSE 7 spécial. financ. sur base march., négoce internat., crédits docum., opérations back to back. Rech. poste à resp. dans banque désir. de dévelop. ce *genre d'opérat.* Réponses nº 2576 « le Monde » P. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F. 29 a., bilingue anglais, 6 a. ens. France et étranger, exp. *édition journalisme, conn. dact.* cherche emploi presse rédaction, traduction, *étudie ttes* proposit. 271-33-47 le matin ou après 18 h.

J. F. sérieuse, 21 ans, expér. 2 ans *milieu médical*, recherche emploi stable secrétaire assist. *ou médicale. Salaire minimum :* 3 500 F. Téléphoner après 20 h au 473-99-40.

J.F., 34 ans, parl. angl., conn. allem., très b. expér. secrétar., aimant voyager, rech. travail indép. avec initiat., responsab. Ecr. *nº 2.578 « le Monde »* Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

LICENCIE droit, DES, 31 ans, expér. cciale, étudie offre emploi outre-mer. Rossow 234, av. rue de la Lanterne, 82 NICE.

MARSEILLE, E S C
32 ans, 5 ans d'expérience
Transport et Import-Export,
Anglais courant,
cherche poste
Direction commerciale.
Téléphone : (91) 77-23-25.

INGENIEUR méc. spéc. fluides sanit., 29 ans, nationalité suisse, expérience 3 ans pays arabes, angl.+allem., ch. poste Afrique ou Moyen-Orient, préférence sur site éventuell. sous-trait. eng.

Ecr. ss chiff. S 18-115352, à PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

25 ans, trilingue, enseignement supérieur, exp., rech. situation attachée relations extérieures, modes, disques, cosmétiques ou représentation, groupe solide. Ecr. nº 97.335 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre de banque, classe 5, spécialiste financements *sur* bases marchandises, négoce international, créd. docum., opérations back to back., recherche poste à responsabilités dans *banque* désir. de dév. ce genre d'opérat. Ecr. nº 6.976 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09, qui transmettra.

Jeune femme cherche *emploi* secrét. ou dactylo - aide-compt., avec de bonnes *notions* sténo, standard, région Sud de Paris (Evry, Corbeil). Tél. : 943-50-52.

Rédacteur journal, 29 ans, rech. poste stable presse/édition/privé desk (*vacations de nuit* poss.), rewriting info, techn., littér., préparat., adapt. copie, rapports techn., synthèse, rech. et enrichissement *documentaire*. Ecr. nº 977.330 M, à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre supérieur, expér. approf. *création*, production, administr. programme radio et télévision, rech. emploi impliquant dynamisme et respons. Koultchenko, 19, r. Eugène-Varlin, 75010 Paris, Téléphone 239-37-21.

Pharmacien, 30 ans, nat. franç., expér. hospit., parlant français-anglais-arabe, étudie toutes propositions France et étranger. Ecr. nº 97.368 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Commercial de terrain et de *gestion, capable d'augmenter* rapidem. votre C.A., introduit *depuis 20 ans ds* les meilleures firmes françaises.
Prétentions modestes
en raison 55 ans.
Ecr. nº T 021801, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 29 ans, Maîtrise Philo *Conn.* anglais, italien, dactylo, bonne présentat. Libre de suite. *Etudierait toutes propositions.* Téléphone 329-04-67.

Prof. certifiée lettres *mod.*, *5 a.* d'enseign. en collège et lycée, cher. à enseigner à Paris et banlieue proche pour rentrée 80 dans institut. privée. Téléph. Mme Colin : 790-02-43+733-75-87.

Cadre cclal, 57 ans, licencié pr *cause économique*, 20 ans exp. domaine véhicules industriels, rech. poste à *responsabilités*. Tél. pour rend.-vs : 528-81-24.

J.F., 26 ans, niveau DECS
6 ans expérience, cherche
place comptable mi-temps.
TEL. : 360-50-95.

J.H., 23 ans, rech. emploi
Tech. BTS électronique
Dég. O.M. Libre de suite.
Tél. 780-32-69 à partir de 17 h.

Jeune femme comptable, 8 ans expérience, G.B., B.O., C.C.M.C. cherche emploi P.M.E. 4.500 F. par mois. 13 mois. Tél. 875-07-70

HOMME, 32 ans

6 ans chef des ventes, presse *périodique, grande expérience* gest. abonnement, publi-postage, opérat. promotions, salon, etc.
CHERCHE EMPLOI
Ecr. nº 6.974 *Le Monde* Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL

36 ans, formation juridique et Sciences Politiques.
EXPER. market., publ., Cclal, Impt-expt, juridiq. et assuranc. Anglais, espagnol, conn. Marché espagnol et Amérique latine. Capacités de direct. et de gest. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.
Libre de suite.
Ecr. nº 6.975 « le Monde » Pub. 5, *rue des Italiens*, 75427 Paris.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée
MIGRATIONS (LM)
2, rue de Montyon, Paris 9e

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

CHANTILLY GOUVIEUX
en forêt
à 28 minutes PARIS-NORD
Immeubles à la "Mansart"
appartements 1 à 6 pièces - Duplex avec cheminée
3 tennis - piscine
proche golf et chevaux
le parc des aigles
sur place : (4) 457.32.82
au siège : 387.52.11

5e arrdt.

BD SAINT-GERMAIN (près) Pptaire vend DBLE LIVG + 2 CH. TT CFT, 118 m2, *refait* neuf. Immeuble de caractère. *950.000 F - 280-26-23*

Part. vd 3 pces 75 m2 + cave + débarras. Terrasse. *Tél.* : 325-87-13. Prix 800.000 F.

CENSIER 4 P. + 5 P. *en duplex ou* en 2 appts séparés de 90 m2, asc., bon état. - 231-89-46.

6e arrdt.

RUE BREA
DANS LUXE, RENOVATION
2 p., cuis., wc, bains. A partir *de 490.000 F - 522-95-20*

VANEAU - Ds imm. pierre de t. BEAU 3 P., cuis., bains, chff. *centr. Refait neuf,* 580.000 F. URGENT - 325-75-42

PRES LUXEMBOURG

MAISON 230 m2. Jardin 100 m2. Calme. Profess. libér. 260-34-47.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS
Double réception, 2 chambres, 2 bains, en duplex, grande terrasse Sud-Ouest.
705-61-91

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. *Du STUDIO au 4 P. GARAGES.* Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

9e arrdt.

AVENUE TRUDAINE
Vue imprenable. Part. à part. 200 *m2. 7 pces, 2 s. de bains,* chauffage indépend. Très bon *état, 5e étage. Intermédiaire* s'abstenir. T. 526-54-53, apr. 20 h.

TRES BEAU 5 p. 160 m2. Imm. pierre de taille, asc., gd standg. 1.470.000 F - 340-72-06

10e arrdt.

950.000 F
151 m2 - 6 PIECES

DONT 4 chbres, 2 bains modernes, 2 wc, cuis., chff. central. Appt de caract., état neuf. Moquette. Bel imm. avec ascens., *concierge*, tapis escal. Voir le pptaire : 5, bd de MAGENTA, *mercr.*, jeudi, 14 h. 30 à 19 h.

14e arrdt.

MAINE MONTPARNASSE
dans très belle rénovation
2 DUPLEX
de caractère aménagés av. luxe (poutr., cheminée, marbre, asc.)
EUROVIM PROPRIETAIRE
(Agence acceptée) 555-92-72.

15e arrdt.

RUE SAINT-CHARLES
TRES BEAU 2 P. CONFORT.
Prix : 285.000 F - 577-96-85.

129, r. St-Charles, calme, soleil, appt 3/4 p. symp., c. équ., s. b., s. d., wc. 516.000. V. 5/6, 14-19 h

FRONT DE SEINE

VUE IMPRENABLE S/SEINE *Moderne 3 p. 75 m2. Impec.* MICHEL et REYL au 265-90-05

16e arrdt.

Vends, Bd MURAT (16e), grand Duplex 190 m2, tout confort, *6 P., 2 bains. Prix : 1 M. 16.* Libre vente.
La Diffusion Immobilière
6, fg National, Strasbourg
Tél. (16-88) 32-00-57 (le matin).

MUETTE *Imm. réc., ét. élevé,* balcon, verdure, *élégant living,* chbre, parking. H. LE CLAIR - 359-69-36

TROCADERO, vue imprenable *sur tour Eiffel.* 170 m2. *Magnifique* récept. 2 400 000 francs. *Ecr. à Télex P.A. 34, boulevard* Haussmann, 75009 Paris, qui *transmettra sous référ. D. 161.*

Près Mairie 16e, 5e étage. Grand living, 3 chambres, 2 bains. Chbre serv. Parking. *705-24-10.*

17e arrdt.

Wagram/Péreire, Pierre de T. Appt 220 m2 environ + serv. possib. division 175 m2 + 45 m2 environ. 563-79-66.

PEREIRE

DS IMM. PIERRE DE TAILLE
5e ETAGE. ASCENS. BALCON
GRAND 5 P. : LIVING + 3 CHAMBRES
A RENOVER - SERVICE
PRIX 1.050.000 F
Vis. jeudi, vendredi, 14 à 18 h :
49, BOUL. PEREIRE 723-96-05

20e arrdt.

20e, très original, ancien atelier aménagé, cour et jardinet privatif. 329-85-86.

77 Seine-et-Marne

CHELLES 77

15' gare Est, superbe appt dans résidence, F5, surface habitable 105 m2, cuis., s. bains, séjour 35 m2, 3 chbres + balcon. Cave.
Prix : 300.000 F
Tél. : 020-85-46, après 19 heures.

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS
95 M2, tout confort, caractère
4 PIECES Prix 550.000 F 950-48-99

92 Hauts-de-Seine

92 — BOULOGNE
11 *bis, rue Neuve* - St-Germain entrée 105, rue Point-du-Jour. Pptaire *vd* beau *studio* 41 *m2* + balcon. Visite jeudi de 16 h à 19 h. Tél. 504-02-52.

Idéal célibataire, couple seul, appart. 72 m2, décoration soignée avec *poutres,* moquette, tissus, belle terrasse 25 m2. *Soleil. Limite* Neuilly-Levallois. 800 000 F. Tél. 255-01-44 H.B.

NEUILLY SABLONS

Directement propriétaire
Imm. standing, pierre de taille, 110 m2. Living double + 2 ch. + chbres serv. Px : 1.100.000 F. Sur place ce jour, 11 h. à 17 h., 17, rue Angélique-Vérien

BOULOGNE Imm. stand., 3 P., *cuis., w.-c.,* bains, park. 755.000 F. EIS, 226-15-19.

NEUILLY Résidentiel 265-13-05
Prestigieux triplex 850 m2 + terrasse, vue fabuleuse. *Convendrait à personnalité.*

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS, proche R.E.R. et bois Im. 3e étage, *hal, séj., bureau, 2 chbres, cuis.,* w.-c., s. bains, balcon, boxe. *760 000 F. 345-82-72.*

Province

HOULGATE ds villa normande prix exceptionnel, grand appt. 770-79-97.

HTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS
Station été-hiver près les Gets
Studios à partir de 190 000 F.
Avec 19 000 F compt. + crédit.
Location et gestion assurées
par société spécialisée.
ERIGE-VENTE B.P. 18
74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE
5/7 pièces tt. cft. 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL ET REYL 265-90-05

RECH. appts 1 à 2 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. comptant chez notaire. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, Paris, bon quartier, avec ou sans conf. *Mme* LEULIER T. 261-48-81 ou téléphoner le soir : 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, avenue *de La Motte-Picquet, 15e,* téléph. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e *pr bons clients appts ttes surf.* et immeubles. Paiement compt.

POUR VENDRE
votre appartement à Paris
GRIMALDI FRANCE
124, bd Haussmann, Paris (8e)
522-32-64

locations non meublées Offre

Paris

Proxim. GARE SAINT-LAZARE 4 p., s. de bains, wc. Prix : 2.700 F - Téléph. : 242-84-67.

TRES GRAND STANDING
Vidéophone
100 mètres environ
CHAMPS-ELYSEES
STUDIOS et APPTS à partir de 3.200 F ch. compr. - 562-69-81.

PTE TERNES - Stdg. 120 m2. Gd livg, 2 chbres, cuisine équipée, tout confort - 344-73-25.

LIBRE IMMEDIATEMENT
PR. BOIS VINCENNES et Mo *(Pte-Charenton et Michel-Bizot)*, 2 PIECES 45 M2. Neuf. Sur jardin planté. *Tt confort.* 1.750 F + charges - Téléph. : 344-75-97 *entre 11-12 h. et 18-19 h.*

AV. MOZART. Beau living double + 2 chbres, cuis., bains + douche. 3.800 F net. 578-17-38.

Région parisienne

SYNDIC LOUE : studettes, studio, duplex, 2 p. dans luxueuse rénovation, jamais habité. Réf. exig. 25 bis, rue R-du-Temple, Vincennes, 150 m Mo et bois. Sur place de 11 h. à 19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune Médecin toulousain ch. à louer studio à PARIS. - Ecrire : 951, hall « Dépêche », 42 bis, r. d'Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades - 705-54-78.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. : 285-11-08

Etudiant préparant entrée Ecole Vétérinaire recherche pr rentrée septembre chbre ou studio (prix modéré), Paris 13e (pl. d'Italie ou porte d'Italie) de préfér. et/ou 14e. Tél. (16) 65-56-00-11 ou écrire s/nº 6.973, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

immeubles

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUEREUR
Tél. : le matin au 747-42-97
ou écrire : Noël AUFMAN
21, rue Le Peletier, PARIS-9e

bureaux

19e, Bureaux 100 m2. Loyer 450 F h.t./m2/an. Charges : 600 F/mois. Sogestimo 772-67-39.

VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois.
CONSTITUTION DE SOCIETES
G E I C A
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.
Téléphone : 296-41-12 +

ILE DE LA CITE
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute propr. 9 P. 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Téléphone 887-08-21.

Votre **SIEGE SOCIAL**
BUREAUX MEUBLES, TELEX
PARIS 8e, 9e, 15e.

CONSTITUT. STES
prix compét., détails rapides.
ASPAC 281-18-18 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales **355-17-50**
Tous services

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
BURX MEUBLES, SIEGE STES
av. Secrétariat, tél., télex, etc.
ACTE S.A. - 261-80-88 +

Boutiques

CENTRE Saint-Germain-en-Laye mag. 30 m2, tte activ. 180 000 F. Tél. : 973-74-00 de 15 à 20 h.

fonds de commerce

Part. vend Strasbourg centre, fonds Tabac - Presse - Cadeaux Librairie - Papeterie, affaire *except.*, C.A. 5,5 millions en const. progress. Emplac. prem. ordre. Logem. *confort.* 4 pces. Prix 1,5 million justifié. Téléphone 88 - 97-04-14.

Cédons cause double emploi belle affaire en S.A.R.L. ECOLE DE CONDUITE MOD. sur carrefour très important *bureau de réception* de 15 m2, salle de projection 35 m2 env., *cab. de toil.*, w.-c., *et* 2 pièces à usage de bureau ou logement, *sol marbre, agc. compl. récent.* gr. C.A. prouvé (act. 5 monit.) .Px 195.000 F. T. 830-48-41 de 12 h. à 13 h, ou après 20 h. ou écrire Mme SALVATORE, 38, r. A.-Rimbaud, 93300 Aubervilliers.

Cession de 2 baux neufs locaux à usage de bureaux dans Paris-10e De 45 et 100 m2 Tél., chauffage, toilette Tél. : 209-99-71, à part. de 20 h.

pavillons

Maurepas, exceptionnel pavillon récent plain-pied, liv. double + 2 chbres combles aménagés, garage, jard. Prix 400 000 F. + C. F. Monet 050-29-15.

maisons individuelles

NATION VENTE 5 p., 3 cabinets toil., 1 salle de bains, terrasse, garage 2 voit., grand sous-sol. - Tél. 340-35-83.

villas

Var - Saint-Raphaël. Villa provençale. Très belle vue sur mer. Séjour, 3 chambres, 3 s. de bs. Garage. Piscine. Beau jardin. DUMONT (94) 95-19-61 repas.

BOIS-D'ARCY, 180 m2 HAB. compr. : entrée, séj. 40 m2, cuis. équipée, 5 chambres, salle de bains, 3 w.-c., buanderie, cave, atelier, garage 2 voitures sur 680 m2 terrain clos. BELLE AFFAIRE 975 000 F I.N. 045-29-69.

LE VESINET
Résidentiel - Très agréable PPTE, récept. 60 m2, 4 chbres, bains, chbre service. Gar. 3 voit. Confort. Jardin boisé 1.450 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

10 km VERSAILLES VILLA 1972 plain-pied, 175 m2, séj. 40 m2, cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains, garage 2 voit., chauffage gaz. Jardin 800 m2, calme, soleil. Prix 735.000 F - 954-68-08.

COLOMBES
RESIDENTIELLE
style Mansart, 6 pièces, 180 m2 gar. 3 pces. Jardin 1.000 m2. prévoir travaux. Tél. 242-80-77.

viagers

Rég. MONFORT-L'AMAURY propriété 5 pièces + grenier aménageable, 1 518 m2, parc. occupé 230 000 - 2 500 F rente Lodel 355-00-44.

Boulogne près Mo, appt neuf 2 p. et. 40 m2, occupé 33 000 F 2 500 F rente, Lodel 355-00-44.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES PAV. 4 P., bains, jard. 680 m2, gar. Sera libre au décès. 82.000 F CPT + rente 2.000 F - 885-33-97.

LIBRE MONTIGNY-LES-CORMEILLES PAV. 5 P., jard. 1.400 m2, gar. 240.000 F + rente 2.500 F. Impeccable - 805-33-97.

propriétés

Strasbourg, 2 mn par autoroute partic. vend superbe manoir, *13 pces, 560 m2 habit.* objet rare sur parc 30 ares, 1,2 million F *justifié. Tél. (88) 97-04-14*

BELLE DEMEURE
1 h. 30 PARIS-SUD
10 p. conf. parc 31.000 m2
1.000.000 F. (86) 63-64-39

Landerneau (29) *Mais. en pierre* 7 pièces, 1.000 m2. Tél. (98) 85-05-68 (le soir)

77 BARBIZON

- — Près centre, directement sur forêt doman. Parc 6.000 m2.
- — MAISON PRINCIPALE.
- — MAISON ANNEXE.
- — ECURIE.
- — Discothèque, etc.

Visites sur rendez-vous : 864-02-00 - 052-34-46.

TARN

DEMEURE SEIGNEURIALE 13e, 16e et 18e siècle, 35 km d'Albi, entièr. restaurée, tt cft, vue magnifique, calme, terrain 2.900 m2. Px 680.000 F. Docum. Dr F. VOOREN, MIDDENDUINENDAALSEWEG 29, Bloemendaal, Holland.

NORMANDIE (près Lisieux) Belle maison aménagée 200 m2, 2 granges. Prairie de 6.000 m2. Très belle vue. Prix 450.000 F. Tél. à Me PERRON, St-Julien-le-Faucon - T. : 16 (31) 63-81-53.

VAUCRESSON Belle propriété 1900 sur 2.700 m2 terrain, réception 60 m2, 7 chbres. Possib. prof. libérale. Très calme. Près gare. Prix : 2.300.000 F. Agence Régionale - 741-70-78

2 H PARIS
Magnifique **PROPRIETE**
Site des ALPES MANCELLES
Grande maison granit 380 m2 habitables, sur 1 HA bordé rivière et forêt. Prix 680.000 F, avec 120.000 F comptant.
C.I.O. 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS
Tél. (16-43) 24-79-16

DANS MONTS DU BEAUJOLAIS
Part. vend CHATEAU (ancien monastère) + nombr. dépend.
— Avec 1 ha : 700.000 F ;
— Avec 10 ha + pièce d'eau : 1.100.000 F.
DOLIVEUX - Tél. (74) 04-60-77.

100 km de PARIS
Particulier vend (près de Château-Thierry) presbytère XVIIIe, 200 m2 habit., poutres apparentes, gde cheminée, four à pain, chf. électr., tout conf. tél., dépend. sur jdin clos 1.100 m2, 630.000 F. Visite W.-E. Tél. en semaine : (1) 880-31-20 entre 20 h. et 22 h. ou vendredi : (23) 71-43-31.

maisons de campagne

Hameau Lubéron, bien exposé, particulier vend 700 000 francs bergerie restaurée, cuis., salon, 3 chbres, 2 s. de bains, 120 m2 utiles, gar., remise, cave, cour. Tél. (90) 75-23-56, 20 h à 21 h.

domaines

Suis acheteur vaste DOMAINE Bois et plaines. 250 km maxi sud Paris. Ecrire nº 200633 ORLET, 136, aven. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

châteaux

BOURGOGNE
Particul. vend château XVIIIe, région A 6 Pouilly, 15 pièces principales, nombreuses dépend. Verger, parc, rivière, 4 ha. Prix 950.000 F, tél. (80) 90-06-73.

l'agenda du Monde

Animaux

Vends jeune chien (4 mois). Pinscher nain. Vacciné, en parfaite santé. Ecr. nº 8.882 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Vends CHATONS CHARTREUX pedigree, vaccinés, 4 mois. T. : (16-54) 78-48-63 ap. 20 h.

Artisans

POUR TOUS VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, chauff., plomb., électricité, menuiserie. TEL. TRU. 00-75.

Auto-radios

FLASH AUTO-RADIO
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Téléphone 836-18-36 propose à des px superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Autovox, Clarion, Pioneer, chaîne Roadstar (avec garantie cinq ans). Crédit simplifié, montage 1 h. sans rendez-vous.

Bateaux

Péniche 27 m., 100 m2, aménagé tt confort, Diesel, 50 CV, perm. navig. Vis. Paris, T. 634-63-47.

Beauté

SOINS ESTHETIQUES solarium U.V.A. Institut J.N. 70, r. de Ponthieu, 562-98-94.

Collections

ACHAT CARTES POSTALES avant 1920 et actions anciennes. TEL. : 549-72-79.

Cours

CINEMA : stages de montage d'une semaine à PARIS sur 16 mm professionnel. Téléph. : 355-94-44 et 387-02-77.

Fourrures

VISON FONCE « LAPIDUS » Collection récente, T. 40, petite femme. Téléphone : 355-82-42.

Livres

Particulier achèterait le(s) livre(s) lettres complètes « ABELARD ET ELOISE » parues Edition Garnier Frères. Textes français uniquement. Tél. : (97) 57-62-10 heures bureau, ou 57-63-33, heures de bureau.

Psychologie

LA RENTREE
ET SES PROBLEMES
PROFESS. ET PERSONNELS
exige de vous
UN BILAN SINCERE
et un plan de campagne
POUR VAINCRE
LA PSYCHOLOGIE
EST LA
POUR VOUS AIDER :
psychologue conseille privé et conseiller de carrière à votre écoute.
Téléphoner pour rendez-vous : 755-98-15.

Occasions

Vends très beau TECK DANOIS 1 fauteuil, 1 canapé pour convertible, recouv. tissu + 1 table basse + 4 chaises. Px 3.500 F. à débattre. Téléphoner heur. b. Mme MUTELET : 246-32-34.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

CLUBS WEEK-END
A DEAUVILLE
deux formules simples, économiques de location de studio occupé.
— Club 4, 1 - six week-ends 2.000 F, le 7e gratuit.
— Club 43 pour 8.000 F. : week-end illimités de sept. 80 à fin juin 81.
Inscriptions limitées.
Renseignements et document. à
LOCATIONS ORION
39, rue de Suresne,
75008 PARIS.
TEL : 266-32-24.

Croisières

Avec **SHEHERAZADE**
COTES TURQUES
Croisière à la voile. Septembre, octobre, 14 jours : 3.000 F pers.
FORCE 4 11, rue Boudreau 75009 PARIS.
TEL : 742-33-57.

Photos

Vends glaceuse rotative Vitau Sprint, diam. cylindre : 70 X 70 sur table 220 V.
Thermostat de chauffe bon état 800 F. Téléphone : 781-69-68.

La belle saison va commencer
AUX ANTILLES
ALPHEE, voilier 16 m., propose croisière avec skip. : 1.600 F. jour 4 pers., 1.200 F 2 pers., nourriture comprise.
FORCE 4, 11, rue Boudreau, 75009 PARIS.

Tennis

TENNIS ROYAL COURT
Location tennis couvert. Quelques heures libres saison 80-81. Renseignements 631-09-58.

Dès le 1er Oct. 80
TENNIS
UNE FORMULE DE STAGE ADAPTEE
A LA VIE PARISIENNE
● Choisissez votre heure hebdomadaire
journée ou soirée
● 5 centres ● Tous niveaux
S.I.T.T. 246.16.55 +
20, r. Richer 75009 Paris

Le Monde

économie

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

Les grévistes de Boulogne-sur-Mer se prononcent sur les suites à donner au mouvement

Après une nuit de négociations-marathons à Paris entre les syndicats des marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer, les armateurs et les représentants des pouvoirs *publics*, on est *arrivé* ce mercredi matin, vers 5 heures, à un projet d'accord que la C.F.D.T. hésite à avaliser et que la C.G.T. a, pour sa part, complètement rejeté. Ce sont les marins-pêcheurs eux-mêmes qui décideront de leur réponse dès cet après-*midi* puisqu'ils *seront* réunis en assemblée générale à Boulogne.

De leur côté, les artisans pêcheurs ont manifesté leur colère hier après-midi dans les rues de Paris, où la seule réponse qu'ils ont obtenue a été l'intervention des forces de l'ordre. De brefs mais violents incidents ont eu lieu à la porte du ministère des transports, où des élus du littoral étaient reçus, sans résultat, par M. Bertrand Landrieux, chef de cabinet de M. Joël Le Theule, ministre des transports. *Les* pêcheurs sont repartis dans la soirée en annonçant qu'ils entreprendraient de nouvelles actions.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES NÉGOCIATIONS

Pêche industrielle : un salaire minimum pour les marins débarqués

Les marins salariés de la pêche industrielle de Boulogne-sur-Mer devaient se prononcer à bulletin secret, ce *mercredi* 3 septembre, sur le projet d'accord rédigé dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 lors de la *troisième* réunion de la commission nationale de conciliation.

La C.G.T. a déjà clairement indiqué qu'elle se prononcerait contre. La C.F.D.T. a une position moins tranchée. « *Nous présenterons le projet plus objectivement aux marins ; c'est eux qui se prononceront.* » En fait, le conseil syndical du syndicat C.F.D.T. des marins de *Boulogne* doit se réunir avant l'assemblée générale pour tenter de mettre au point une position précise.

La décision ne sera pas facile à prendre. Quel accueil pourront faire les marins — qui sont sans ressources financières depuis au moins sept semaines — au texte qui leur sera soumis ? Ce texte prévoit une sortie immédiate des *chalutiers avec vingt-deux hommes* à bord, *c'est-à-dire* les effectifs traditionnels, mais il indique aussi clairement que ce nombre diminuera à partir du 1er octobre prochain. Et jusqu'alors les pêcheurs salariés ont toujours refusé d'envisager une telle réduction.

La C.F.D.T. voulait trouver une porte de sortie. Mardi, à l'ouverture de la troisième réunion de la commission nationale de concilia*tion qui se tenait sous* la présidence de M. François Essig, directeur général de la marine marchande, M. *Louis Copin*, le secrétaire fédéral de l'union maritime C.F.D.T., s'est immédiatement déclaré convaincu qu'une solution était possible. Il maintint cet optimisme malgré les aléas de quatorze heures de négociations.

La C.G.T. affirmait le contraire. *D'abord* parce *qu'elle ne pouvait* admettre l'éventualité d'une réduction des effectifs ; ensuite, parce qu'elle *continuait* à affirmer qu'il fallait une négociation globale sur les difficultés de la pêche française et sur l'octroi d'une aide au carburant, alors même qu'elle savait que cette réunion ne pouvait être le lieu d'une telle discussion. Il ne fut *donc jamais question* pour la C.G.T. d'approuver un protocole d'accord. D'où son embarras quand, un moment, *il* apparut *que* le texte proposé par M. Essig pouvait donner largement satisfaction aux demandes syndicales.

Le directeur général de la marine marchande chercha, en effet, tant en réunion plénière qu'au cours de longues suspensions de séance, à trouver une formule pouvant satisfaire tout le monde. Il lui fallait fournir à la C.F.D.T. assez d'arguments pour convaincre les marins bou*lonnais qu'il était temps* d'arrêter leur mouvement. Pour ce faire, il dut plusieurs fois taper du poing sur la table face aux armateurs. Ceux-ci tenaient à avoir un engagement précis sur une réduction progressive des équipages.

A 5 heures du matin, un « procès verbal » était enfin mis au point que les délégués des marins et des armateurs se sont *contentés d'« enregistrer »*. Plusieurs points :

● *Les chalutiers de la pêche* industrielle de Boulogne vont reprendre la mer avec dans l'immédiat vingt-deux hommes à bord comme par le passé. C'est ce que voulaient les syndicats. C'est une concession des armateurs ;

● D'ici au 1er octobre, les uns et les autres vont négocier des amendements à la convention collective. C'est un délai court qui convient aux armateurs ;

● Ces négociations prévoient qu'il n'y aura aucun licenciement, que l'organisation du travail à bord sera revue et que seuls les trois plus hauts salaires seront diminués ;

● *« Les effectifs seront aménagés »*, ce qui en clair veut dire qu'ils seront réduits. C'est la grande conception de *la C.F.D.T.*, mais aucun chiffre précis n'a été avancé ;

● Des marins resteront à terre à tour de rôle, mais un salaire minimum leur sera garanti. De l'ordre de 3 500 F par mois contre 6 500 F en moyenne quand ils sont en mer. M. Essig s'est engagé à ce que l'État prenne en charge la plus grande partie de cette somme par l'intermédiaire du Fonds national de l'emploi, qui aide le chômage partiel. C'est la seule concession du gouvernement mais elle est importante.

Les sept cents marins de la pêche industrielle *boulonnaise* vont donc devoir se prononcer ce mercredi après-midi sur ce projet d'accord. Pour la première fois depuis le début du conflit, les responsables locaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont eu une attitude différente. Cela aura des *conséquences importantes*. Certes, la C.F.D.T. est majoritaire à Boulogne, mais, justement, la C.G.T. lui conteste cette suprématie. *La* centrale d'Edmond Maire peut-elle prendre le risque, dans le contexte politique et syndical actuel, de se voir désavouée par ses troupes boulonnaises ?

L'évolution actuelle de l'ensemble du conflit de la pêche industrielle et artisanale aura probablement de sérieuses répercussions sur les rapports syndicaux. Les pêcheurs artisans, qui, pour l'instant, sont les grands perdants, auront quelque raison de reprocher à leur leader de les avoir laissés se lancer dans cette aventure, voire *de* les y avoir poussés.

Pour eux, le gouvernement ne veut rien céder. Les mesures annoncées le 28 août par M. Le Theule ne coûteront pas un sou à l'État dans l'immédiat. Et le premier ministre a fait clairement *savoir aux différents* représentants des pouvoirs publics, qui continuent à discuter avec les marins-pêcheurs, qu'il n'était pas question d'accorder quoi que ce soit de plus que ce qui a déjà été donné... Même par le biais d'aménagements techniques.

Pêche artisanale : une avance de 24 millions de F

Pour ce qui concerne la pêche artisanale, M. Essig a indiqué, mardi matin, aux membres du conseil de gestion du FIOM (Fonds d'intervention *et* d'organisation des marchés des produits de la pêche) que les mesures qu'il leur annonçait, et qui avaient été mises au point la veille à Matignon, étaient à prendre ou à laisser. Pourtant, les représentants de l'administration sont en minorité dans ce conseil ; mais le gouvernement dispose d'un droit de veto. Il a suffi de menacer *d'en faire usage. La* C.G.T. était absente, la C.F.D.T. s'est abstenue, les autres professionnels ont *accepté le* plan gouvernemental même s'ils l'ont jugé tout à fait insuffisant. Que prévoit-il ?

● Le FIOM garantissait jusqu'alors que les revenus que les marins tiraient de la pêche de trois espèces choisies par les organisations locales de producteurs augmenteraient tous les ans de 10 %. Pour les quatre prochains mois, la hausse sera de 15 % et s'appliquera à dix espèces. Mais pas question de garan*tir, comme* le *demandaient* les professionnels, leurs revenus « toutes espèces confondues ». C'est *contraire* aux « principes » du gouvernement de garantir la totalité d'un revenu.

● Normalement, les organisations de producteurs doivent fournir 55 % des sommes ainsi attribuées aux pêcheurs. Comme elles n'ont plus d'argent, le FIOM leur avancera d'ici à la fin de l'année 24 millions de francs, *dont* 4,5 millions dès cette semaine et autant avant la fin du mois.

● En janvier, on examinera comment cette avance sera remboursée. Cela *pourra* être l'occasion d'un « geste ».

● L'État fournit à peu près les deux tiers du budget du FIOM. Le reste provient d'une taxe *parafiscale dont* la *moitié* est payée par les producteurs eux-mêmes. Ils vont donc financer une partie du « cadeau » qui leur est fait.

● *Pour le reste, on grattera les* fonds de tiroir du FIOM. On utilisera ainsi le reliquat (8 millions de francs des 25 millions que M. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait accordés en 1976 au FIOM pour qu'il crée un fonds de garantie à l'occasion d'une précédente *crise de* la pêche. Le « laxisme » financier que M. Barre reproche tant à son *prédécesseur* a des « restes » parfois bien utiles.

Le gouvernement ne pourra pas prétendre avoir été financièrement généreux avec les pêcheurs artisans.

THIERRY BRÉHIER.

PARMI LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE LA MER DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aide au carburant : de 10,5 centimes à 35 centimes par litre

Les députés membres du groupe de la mer, réunis mardi 2 septembre à l'Assemblée nationale, ont demandé la création d'une *commission d'enquête parlementaire* sur la crise des pêches maritimes, ainsi qu'un débat public du *Parlement* dès la première semaine de la prochaine session budgétaire.

M. Guy Guermeur, député (R.P.R., Finistère), a présenté ses propositions après avoir rejeté la responsabilité du conflit actuel sur le gouvernement, qui *« n'a pas pris à temps les mesures susceptibles d'arrêter ce conflit »*. Soulignant que *« cette crise, qui était permanente depuis plusieurs années et affectait profondément l'ensemble des pêches françaises, n'était pas le reflet d'un problème de type de pêche ou de type de port »*, comme l'avait indiqué M. Le Theule, M. Guy Guermeur a proposé une série de mesures destinées à sauver les pêches maritimes françaises.

Elles concernant notamment une augmentation de l'aide au carburant, qui passerait de 10,5 centimes à 35 centimes par litre ; l'indemnisation des dégâts subis par les bateaux lors de l'intervention de la marine nationale : la création d'un ministère de la pêche ou d'un secrétariat d'État rattaché au ministère de l'agriculture.

Elles visent également à faire prendre en charge par les pouvoirs publics le coût des infrastructures portuaires, supportées aujourd'hui à 65 % par les pêcheurs et les mareyeurs, ainsi que la mise en place à Bruxelles d'une véritable politique communautaire de la pêche comprenant une clause de sauvegarde face aux importations des pays tiers.

Les représentants du groupe *socialiste*, s'ils *se sont* déclarés d'accord sur ces mesures immédiates, ont regretté que le groupe de la mer ne vote pas un texte qu'ils avaient proposé. Ce texte soulignait que *« le gouvernement avait la plus large responsabilité dans l'impasse actuelle en refusant d'ouvrir des négociations sereines avec la profession, en provoquant délibérément les pêcheurs et en essayant de tromper l'opinion sur les enjeux du conflit »*. Le gouvernement a, selon eux, *« volontairement poussé au durcissement du conflit et au pourrissement de la situation »*. Quant aux communistes, ils avaient annoncé dès lundi qu'ils ne participeraient pas aux travaux du groupe de la mer (*Le Monde* du 3 septembre 1980).

URBANISME

A Paris

Le permis de construire du centre des sports de Bercy est signé

M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, vient de signer le permis de construire du centre international des sports qui doit être réalisé sur une partie des anciens entrepôts de Bercy dans le douzième arrondissement.

L'État vient donc de donner son feu vert au projet des architectes Andrault Parat et Guvan. *« Nous avons voulu faire un centre des sports qui respecte le site de la Seine. Nous avons donc choisi des matériaux simples : béton, charpente métallique et verre. Nous espérons pouvoir attaquer le chantier dans un an, afin que ce centre des sports soit réalisé en 1983 »*, déclaraient au mois de novembre 1979 les architectes après avoir remporté le concours organisé par la Ville de Paris.

En fait, le bâtiment, dont la hauteur ne dépassera pas 30 mètres, aura l'allure d'une pyramide tronquée entourée de talus plantés. Il sera situé sur un terrain de 4 hectares, entre le boulevard de Bercy et la rue de Chalon, et son coût ne devrait pas dépasser, *selon la mairie de Paris*, 300 millions de francs. La R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris) sera chargée de la construction, et les premiers coups de pioche *seront donnés* au *mois d'octobre* prochain.

Dans ce futur centre sportif, vingt-trois disciplines pourront être pratiquées. Le 21 avril dernier, le Conseil de Paris a approuvé les propositions du maire concernant l'aménagement des 33 hectares restants. Ce plan prévoit la réalisation d'un parc d'environ 15 hectares situé au centre des entrepôts *et* aux abords du Palais des Sports. Il sera composé de l'essentiel des plantations existantes *et des bâtiments* intéressants à conserver. Cela suppose donc le respect de l'ancienne trame du dix-huitième siècle comprenant les principaux éléments des voies pavées à l'intérieur des entrepôts.

Le plan approuvé par les élus prévoit également la construction de deux mille logements à caractère social, situés en partie au *nord des entrepôts* et en partie sur les terrains S.N.C.F. limitrophes. Enfin, au-delà de la rue de Dijon, c'est-à-dire au-delà du parc, et à l'opposé du Palais des Sports, sera *maintenue une* activité vinicole. Une activité traditionnelle du quartier qu'il aurait été dommage de supprimer définitivement.

JEAN PERRIN.

Faits et chiffres

Affaires

● *Commande pour C.I.I.-H.B. en Algérie.* — *La* compagnie C.I.I.-Honeywell Bull vient d'obtenir une commande groupée du ministère des P et T algérien pour l'installation d'un réseau informatique de traitement des comptes chèques postaux. Trois ordinateurs de moyenne puissance, sept mini-ordinateurs, des imprimantes et des terminaux seront ainsi livrés à l'Algérie. Le *contrat (matériel* plus services) représente une vingtaine de millions de francs.

● *Manufrance :* le Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.) demande au ministre de l'économie de *favoriser le plan proposé* par *le* conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance en débloquant l'aide de 150 millions de francs prévue par les pouvoirs publics.

Dans un communiqué publié mardi 2 septembre, le S.N.P.M.I. indique que les mille deux cents entreprises déjà victimes du premier *dépôt de bilan de la société « ne peuvent admettre de voir définitivement disparaître leurs 200 millions de francs de créances. Notre organisation serait disposée à favoriser la mise sur pied d'un pool de fournisseurs et à rechercher les industriels susceptibles de gérer les services de production et de vente par correspondance de Manufrance »*, ajoute le communiqué.

Etranger

● *Vers un « plan papier » en Grande-Bretagne.* — L'industrie papetière *britannique* connaît, elle aussi, une très grave récession. Les déficits s'accumulent, les licenciements se multiplient, et le géant papetier Bowater n'est pas épargné. Aussi les *« pressions »* se font de plus en plus vives sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures de *soutien en faveur* de cette industrie. Il serait donc envisagé, d'une part, de raccourcir les délais d'attribution aux entreprises papetières, de certaines aides financières régionales et, d'autre part, de réduire le montant d'une taxe indirecte *(« National Insurance Surcharge »)*.

Dix minutes de fureur pour une journée de dupes

Ils étaient plus d'un millier, en tenue de travail, chandail rayé sous vareuse bleue ou ocre, venus à Paris pour manifester, pour dire leur colère. Mardi, les artisans pêcheurs arrivés de tous les ports de Normandie, de Granville à Fécamp en passant par Port-en-Bessin, *s'étaient* regroupés en fin de matinée au pied de la tour Eiffel.

Peu après 14 heures, les marins-pêcheurs *partaient en direction* du ministère des transports, précédés de nombreux élus locaux, députés, *maires, conseillers* généraux, au premier rang desquels — était-ce l'heure de la réconciliation ? — M. Guy Guermeur (R.P.R., Finistère), M. François d'Harcourt (U.D.F., Calvados), M. Claude Willequin (P.S., Pas-de-Calais). Des slogans rythment la marche : *« Le Theule au poteau ! », « Barre-Giscard, assassins ! », « Nous voulons vivre de la mer ! »*...

Très vite, la manifestation atteignait la rampe d'accès qui relie le pont de Bir-Hakeim à l'avenue du Président-Kennedy, où un cordon d'une quinzaine de policiers, en simple chemise et képi, était chargé d'interdire *l'accès au ministère. Comme* la police refusait de laisser avancer le cortège, les marins-pêcheurs, à l'appel de M. Jean Bardol (député P.C.F. de Boulogne), bousculaient le petit cordon à coups de poing et à coups de pied, auxquels répondaient les premiers coups de matraque.

Ainsi, ils devaient se retrouver à l'entrée du ministère, où s'engageaient les pourparlers avec le commissaire du 7e arrondissement. *« Je peux vous faire une vacherie,* dira le policier. *Je vous laisse entrer et je coffre tout le monde. Reculez, je vous laisse les quais. »*

Les marins reculèrent et firent face aux forces de l'ordre tout *en bloquant en contre-bas la* voie express rive gauche. Dans le même temps, une délégation d'élus entrait au *ministère*, où elle était reçue par M. Landrieu, chef de cabinet de M. Le Theule. A l'extérieur, les policiers interdisaient l'accès du ministère. C'en était trop pour les pêcheurs, qui, après avoir brûlé le drapeau tricolore, enfonçaient le barrage, *jetaient* des pierres, attaquaient les forces de l'ordre avec les hampes — de gros calibre — de leurs banderoles. Cet affrontement qui ne *devait* pas durer *plus de dix minutes, fit six* blessés du côté de la police.

Une demi-heure plus tard, la délégation sortait du *ministère*. MM. Guermeur et d'Harcourt annonçaient que, une fois de plus, on n'avait rien obtenu. Les artisans pêcheurs, furieux, repartaient malgré tout vers la tour Eiffel en criant : *« Rendez-vous à Antifer ! »* Plus de trois cents d'entre *eux décidaient* de bloquer le quai Branly et le pont d'Iéna en renversant sur la chaussée des barrières *métalliques. Peu* après 18 heures, tout était terminé.

Qu'elle était furibonde, la mine des pêcheurs derrière les vitres des cars qui les ramenaient vers les ports normands ! Personne ne pouvait dire vers quels nouveaux affrontements s'en allaient les artisans, convaincus, s'il en était encore besoin, qu'on s'acharnait à *« les faire crever »*...

OLIVIER SCHMITT.

ÉNERGIE

LE MEXIQUE EST DEVENU LE CINQUIÈME PRODUCTEUR MONDIAL DE PÉTROLE

Mexico. — Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, a annoncé le lundi 1er septembre que son pays *disposait de réserves potentielles de* pétrole atteignant 250 milliards de barils (1). Dans son message annuel au *Parlement, le chef de l'État* mexicain a précisé que les réserves prouvées atteignaient 68,1 milliards de barils et les réserves probables 38,1 milliards, ce qui assure au Mexique une marge de sécurité de plus de soixante ans, la plus importante au monde.

***La production maximale du Mexique* atteindra, dès l'année prochaine, 2,7 millions de barils par jour (135 millions de tonnes par an), objectif qui ne devait, à l'origine, être atteint qu'en 1982. Actuellement, le Mexique extrait plus de 2,3 millions de barils par jour (115 millions de tonnes par an). Il occupe la cinquième place mondiale pour la production et la sixième pour *les réserves certifiées*.**

---

(1) Il y a en moyenne 7,3 barils dans 1 tonne de pétrole.

POUR DEVANCER DEMAIN

S.I.T.E.F

SALON INTERNATIONAL
DES TECHNIQUES
ET ENERGIES DU FUTUR
DECIDE
PAR LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE

Domaines concernés
ENERGIE
MATERIAUX
COMMUNICATIONS TRANSPORTS
AERONAUTIQUE
INGENIERIE
INFORMATIQUE
SPATIAL
BIOLOGIE
ELECTRONIQUE
MEDICAL
HABITAT & CADRE DE VIE
AGRO INDUSTRIE
MECANIQUE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

TOULOUSE
du 20 au 25 OCTOBRE 1981

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse
(direction industrie) BP 1506 Toulouse Tél. (61) 25.21.00

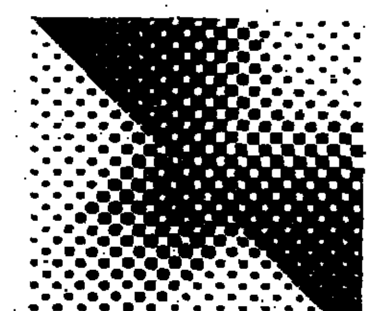

SOCIAL

La Maglum en Franche-Comté : « Choisissez entre 265 et 857 licenciements »

De notre correspondant

Vesoul. — Comme beaucoup de ses camarades de Ronchamp et de Conflans-sur-Lanterne (Haute-Saône) et de Giromagny (Territoire de Belfort), M. Claude Lemercier, laveur de pièces, gagnant 2 400 *francs par mois*, a déjà, malgré ses vingt-huit ans, connu les affres du licenciement. Les trois établissements de fabrication d'accoudoirs et de pare-soleil de la S.A. Maglum, qui travaille en sous-traitance surtout avec le groupe Peugeot, étaient en effet jusqu'aux années 60 des houillères et des usines textiles.

Voilà *quelques* années, ils étaient mille *cinq* cents à la Maglum, société qui a son siège à Neuilly-sur-Seine et qu'on n'a jamais présentée comme un modèle de gestion. Ils ne sont plus que huit cent cinquante-sept. Après le dépôt de bilan, l'administrateur provisoire vient d'annoncer *deux cent soixante-cinq congédiements, « prix à payer »* pour que le seul nouveau partenaire éventuel, la SEIM-Rottin de Romans (Drôme) accepte de reprendre l'affaire en gérance libre. A l'annonce du règlement judiciaire le 27 août, la quasi-totalité du personnel *s'était mis* en grève ; après celle *du* plan *de* licenciement, les trois usines sont occupées depuis lundi soir.

Pourtant, la SEIM-Rottin, spécialisée dans les équipements électriques automobiles, a fait savoir que dès les premiers « *troubles sociaux* » elle se retirerait, entraînant alors la liquidation de biens. Et, le lundi 1ᵉʳ septembre, ce qui reste de l'ancienne *direction* de la Maglum a exhorté les ouvriers à reprendre le travail « *dans les quarante-huit heures* ». Le préfet lui-même, M. Pierre Costa, a, de son lieu de vacances, mis en garde les grévistes : « *Tout prolongement de l'arrêt d'activité dans les établissements aurait des conséquences très graves sur la mise en œuvre de la solution permettant le maintien de six cents emplois.* »

L'argumentation est juridique : le paiement des salaires par l'association pour la garantie des salaires n'est possible que jusqu'à la fin août. Pour la période de l'administration *provisoire*, qui va jusqu'au *6 septembre, le 1,2 million de francs*, représentant les rémunérations des six cents non-licenciés, doit être assuré par les fonds propres de l'entreprise. Or la quasi-totalité des ouvriers étaient en grève jusqu'à l'occupation.

Le secrétaire de la section *C.G.T. d'entreprise de Ronchamp*, M. André Ruiz, parlait, mardi soir, de « *chantage odieux* », et la C.G.T. « *attend fermement* » la réunion du comité central d'entreprise le 4 septembre, à Neuilly-sur-Seine, qui doit entériner le dernier choix de la SEIM-Rottin entre la gérance libre avec deux cent soixante-cinq licenciements et la liquidation de biens avec huit cent *cinquante-sept lettres recommandées*.

Quant à la C.F.D.T., qui n'a pas davantage été invitée à négocier par le candidat à la reprise, elle dénonçait le 3 septembre, par son secrétaire fédéral, M. Pierre Emann, « *l'inadmissible atteinte au droit de grève* » L'U.D. C.F.D.T. devait être reçue *ce mercredi* après-midi à la *préfecture*, « *car il est impensable que les pouvoirs publics accordent 1,5 milliard d'aide à la SEIM pour reprendre, sans assurance à moyen terme, une entreprise qui licencie le tiers du personnel* ».

Après avoir voté contre l'occupation comme une bonne partie du personnel *de Giromagny*, la C.G.C., quant à elle, a choisi : « *Il faut tirer les suites logiques de ce qui se passe.* »

ANDRÉ VIVIAN.

LE TRAVAIL A REPRIS A L'EX-FRANCO-BELGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Le travail a repris ce mercredi 3 septembre à l'ex-Franco-Belge, à Raismes, reprise en location-gérance par la Soferval (Société ferroviaire du Valenciennois). Mardi, les dirigeants de la nouvelle société, MM. Jacques Bedel, *président*, et Claude Vacherot, directeur général, ont participé à un comité d'établissement qui avait été convoqué par les syndics pour expliciter les conditions du redémarrage de l'usine. Des explications ont été données sur la constitution de la société de location-gérance *(le Monde* du 3 septembre).

Le capital, qui est *de* 20 millions de francs, se répartit comme suit : Alsthom-Atlantique : 6 millions ; Ateliers du Nord de la France : 5 millions ; De Dietrich : 3 millions ; Arbel : 2 millions, et la Compagnie électro-*mécanique : 4 millions.*

En ce qui concerne les *conditions* de reprise, il a été *précisé* que les horaires seront de trente-quatre heures par semaine, au lieu de quarante heures, les heures perdues étant indemnisées à 50 %, et que les licenciements seront limités à vingt et une personnes, dont quinze en préretraite à *cinquante-sept ans. Le* personnel gardera les *mêmes* conditions de rémunération que précédemment, y compris les gratifications mensuelles et les primes de vacances. — G. S.

(Publicité)

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
Subdivision des Etudes Foncières et de Topographie
32, quai Gallieni - 92151 SURESNES CEDEX
ROUTE NATIONALE 186
Tête Rive Gauche du Pont de CHATOU
Echangeur avec la Route Nationale 190
(dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique
pour la réalisation de l'autoroute A-86)

ENQUÊTE PARCELLAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Le Préfet des HAUTS-de-SEINE,

Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre *1939-1945*,

Vu *le Code* de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles L.12-1 à L.12-6 et R.11-19 à R.11-31,

Vu le *décret* n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière et notamment ses articles 5 et 6,

Vu la liste des commissaires enquêteurs établie par arrêté préfectoral du 31 décembre 1979,

Vu le décret en Conseil d'Etat *en date du 18 décembre 1978*, qui a déclaré d'utilité publique la construction de l'autoroute A-86 entre le Pont de Rouen à NANTERRE *et* la R.N. 190 à RUEIL-MALMAISON,

Vu le décret en date du 2 janvier 1976 qui a prorogé *les* effets de la *Déclaration d'Utilité* Publique susvisée jusqu'au 31 décembre 1980,

Vu le plan parcellaire des terrains à acquérir *sur le territoire* de la commune de RUEIL-MALMAISON, ainsi que la liste des propriétaires dressée en application de l'article R.11-19 du Code précité, sur la proposition du Secrétaire général.

ARRETE

ARTICLE PREMIER. — Il est procédé à l'enquête parcellaire prescrite par les articles R.11-19 à R.11-31 du *Code* de l'Expropriation *pour cause* d'utilité publique sur le projet relatif à l'aménagement de la Route Nationale 186 à la Tête Rive Gauche du Pont de CHATOU — *échangeur avec* la Route Nationale 190 — sur le territoire de la commune de RUEIL-MALMAISON, dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A-86 entre le *Pont de* Rouen à NANTERRE et la Route Nationale 190 à RUEIL-MALMAISON.

ARTICLE 2. — Est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur : M. MELIN Pierre, inspecteur divisionnaire hors classe à la S.N.C.F., *demeurant* 1, rue Pissaro, 75017 Paris.

ARTICLE 3. — Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés à la Mairie de RUEIL-MALMAISON pendant VINGT ET UN jours consécutifs, du 10 septembre au 30 septembre 1980 inclus, où ils pourront être consultés :

- du lundi au vendredi : de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. ;
- le *samedi* : de 8 h. 30 à 12 h. (dimanches et jours fériés exceptés).

ARTICLE 4. — Pendant le délai et aux heures indiqués à l'art. 3, chaque intéressé *pourra* éventuellement consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Pendant ce même délai, les intéressés *pourront, s'ils le souhaitent*, adresser leurs observations par écrit au Commissaire Enquêteur ou au Maire, qui les joindra *au registre*.

ARTICLE 5. — A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre sera clos et signé par le Maire et transmis dans les VINGT-QUATRE HEURES avec le dossier d'enquête au Commissaire Enquêteur, qui transmettra dans les TRENTE JOURS le dossier et le registre au Préfet des HAUTS-DE-SEINE - Direction Départementale de l'Equipement - Subdivision des Etudes Foncières et de Topographie, accompagnés *de son* avis sur l'emprise des ouvrages projetés et du procès-verbal de l'opération.

ARTICLE 6. — Le présent arrêté sera affiché à la porte de la Mairie de RUEIL-MALMAISON et publié par tous autres procédés en usage dans cette commune pendant toute *la durée de* l'enquête. Il sera, en outre, inséré en caractères apparents dans l'un des journaux publiés dans le département. Ces formalités devront être effectuées avant le 9 septembre 1980 et justifiées par un certificat du Maire qui sera annexé au *dossier* à la clôture de l'enquête.

ARTICLE 7. — M. le Secrétaire Général des *HAUTS-DE-SEINE*, M. le Maire de RUEIL-MALMAISON, M. le Commissaire Enquêteur et M. le Directeur Départemental de l'Equipement des HAUTS-DE-SEINE sont *chargés*, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

le Préfet des HAUTS-DE-SEINE.

Fait à NANTERRE,
le 20 juin 1980,

Signé : Jean TERRADE.

ÉTRANGER

AGGRAVATION DU DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR ITALIEN

Le déficit *de* la balance commerciale italienne pour les six premiers mois de l'année a atteint 7 784 milliards de lires (38,2 milliards de francs) contre 1 345 milliards de lires (6,6 milliards de francs) pour le premier semestre de 1979. Au cours de cette même période, les exportations n'ont augmenté que de 16,7 %, tandis que les importations *croissaient de 38,4 %.*

Alors que, au premier semestre 1979, l'Italie avait un excédent commercial avec les autres pays *de* la C.E.E., la tendance s'est complètement renversée et le déficit atteint cette année 1 932 milliards (9,5 milliards de francs). Le déficit de l'Italie dans ses échanges avec la France a été multiplié par dix, atteignant 641 *milliards* de lires, soit 3,1 milliards *de francs.*

Avec les pays de l'OPEP, le déficit a presque doublé, passant de 1 824 *milliards* à 3 286 *milliards*, soit de 9 milliards de francs à 15,7 milliards de francs.

● *La production mensuelle d'automobiles japonaises a dépassé un million d'unités* pour la première fois en juillet, atteignant exactement 1 039 770 unités, soit 23,5 % de plus qu'en juillet 1979. Au cours des six premiers mois de l'année la production japonaise a *atteint 5,464 millions* d'automobiles, dépassant ainsi la production américaine (4,271 millions).

LES BÉNÉFICES DES COMPAGNIES ÉTANT « EXORBITANTS »

La fiscalité pétrolière va être alourdie en R.F.A.

Bonn *(A.F.P.)*. — Les autorités ouest-allemandes veulent alourdir sensiblement la fiscalité frappant les compagnies qui extraient du pétrole et du gaz du sol allemand. Actuellement, ces entreprises acquittent une taxe à la production de 17 %. *Le* ministre des *finances*, M. *Matthoeffer, estime* que l'impôt *devrait être plus que* doublé et porté à 40 % pour taxer « les bénéfices exorbitants » réalisés par ces compagnies, qui profitent de l'envol des prix de l'énergie sur le marché mondial.

La proposition du ministre n'a toutefois valeur que de recommandation, car seuls les Laender sont compétents pour fixer le niveau de cette taxe. *Ils* en reçoivent le *montant* intégral, soit 447 millions de marks en 1979, a précisé le ministère des finances.

Le Land de Basse-Saxe, sur le *territoire duquel sont extraits* 95 % du gaz et du pétrole ouest-allemands, est le principal intéressé par cette majoration des impôts. C'est son gouvernement qui ouvrira, jeudi 4 septembre, des négociations avec les représentants de la Fédération ouest-allemande des *industries* pétrolières *et* gazières.

Pour l'instant, les principales compagnies pétrolières se refusent à la *moindre déclaration, ne voulant vraisemblablement* pas abattre leurs cartes avant l'ouverture des négociations avec les autorités de Basse-Saxe. Tout au plus, les industriels font-ils remarquer que le taux de la taxe de production a déjà été porté, le 1ᵉʳ janvier, de 15 % à 17 %.

En 1979, la R.F.A. a extrait de son sol 26,9 milliards de mètres cubes de gaz (34 % de son approvisionnement), et 4,8 millions de tonnes de pétrole brut (4 % de ses besoins). Pour cette année, les autorités estiment que la taxe à la production, à *son niveau* actuel, *devrait rapporter entre 600 et 700 millions de marks*

● *Les premières enchères de pierres précieuses* se sont déroulées à Colombo fin août. Plus de trois millions de dollars de pierres — saphirs, rubis (...) — ont été proposés aux acheteurs, *locaux* et étrangers, en particulier japonais, américains, singapouriens et thaïlandais. Le ministre des finances, M. Ronnie de Mel, a déclaré vouloir faire de son pays un centre international de vente des pierres précieuses, dont Sri-Lanka est un important producteur. *Il souhaite ainsi* lutter contre une contrebande qui a permis, jusqu'à présent, l'exportation illégale des plus belles pierres de l'île. — *(A.F.P.)*

● *Le groupe Alsthom-Atlantique vient d'obtenir* un contrat de plus *de* 100 millions de francs pour la construction d'une centrale électrique Diesel, en Indonésie.

RÉVISION EN BAISSE DU DÉFICIT 1979 DE LA BALANCE DES PAIEMENTS BRITANNIQUE

L'Office central des statistiques britannique annonce qu'après révision en hausse des recettes « invisibles », qui ont totalisé 1,54 milliard de livres (15,4 milliards de francs) et non 993 millions de livres comme il avait d'abord été indiqué, la balance des paiements courants a enregistré un déficit de 1,86 milliard de livres en 1979, au lieu de 2,32 milliards (voir « le Monde » du *8 mars 1980*). En 1978, la *balance des paiements* s'était soldée par un excédent de 628 millions de livres.

Ces statistiques définitives, contenues dans un « Livre rose » officiel, signalent que les recettes au titre du « shipping », de l'assurance, du tourisme, de la banque, ont totalisé 3,58 milliards, contre 3,49 milliards de livres en 1978. Les corrections apportées *montrent en revanche que* la balance commerciale de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 3,40 milliards de livres, et non pas de 3,31 milliards de livres, comme annoncé précédemment. — (Agefi.)

● *Ford investit en Grande-Bretagne.* — *Ford* va investir 352 *millions* de dollars (1,4 milliard de francs environ) en quatre ans dans son usine de Halewood près de Liverpool, dans laquelle est montée sa nouvelle voiture Escort.

NEW YORK, MONTREAL, ATLANTA, DETROIT, CHICAGO

Le réseau d'affaires que seule la Sabena vous offre

L'Amérique du Nord par Sabena

Cinq destinations-clés pour atteindre, le même jour, la plupart des villes américaines.

Le 15 août 1980, la Sabena inaugurait la première liaison directe entre Bruxelles et Chicago, enrichissant ainsi, à nouveau, son réseau en Amérique du Nord.
New York, Montréal, Atlanta, Détroit et aujourd'hui, Chicago, un réseau unique spécialement conçu pour le voyageur d'affaires, un choix de destinations et des horaires soigneusement étudiés qui permettent de relier Bruxelles au quatre coins du continent nord-américain le jour même du départ.
Dans le Nord, la Sabena offre une alternative intéressante. Elle dessert, bien sûr, New York et Chicago, les points d'entrée traditionnels aux Etats-Unis, mais aussi Détroit (Michigan), un aéroport moins encombré que ses grands voisins, qui offre cependant un éventail aussi large de correspondances.
Dans le Sud, la Sabena a choisi Atlanta, le principal aéroport de transit aux USA, et le centre d'une région en plein essor économique.
Outre Anchorage en Alaska, Montréal renforce ce réseau desservi hebdomadairement par plus de vingt liaisons directes.
Mais la Sabena ne se contente pas de vous amener à destination. Elle met également à votre disposition une trentaine de bureaux, répartis dans l'ensemble du continent nord-américain, pour rendre votre séjour plus agréable, organiser votre retour ou simplement vous venir en aide.

Le réseau aérien de la Sabena : un réseau sur mesure pour les voyageurs d'affaires.

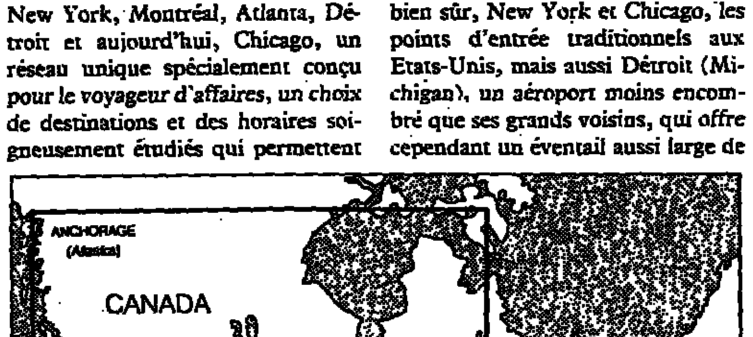

Les bureaux de la Sabena sont à votre service à Anchorage, Atlanta, Boston, Charlotte, Chicago, Cincinnati, Dallas, Denver, Detroit, Hartford, Houston, Long Island, Los Angeles, Manhattan, Memphis, Miami, Montreal, New Jersey, New Orleans, New York, Ottawa, Philadelphie, Pittsburgh, Quebec, San Francisco, Toronto, Washington, Westchester,...

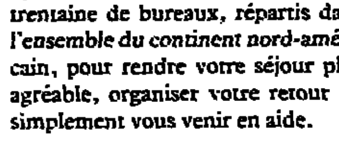

SABENA
belgian world airlines

IMPACT-FCB Belgium/SNI 1316

AFFAIRES

Des intérêts malaisiens sont en passe de prendre le contrôle de Dunlop

Il se confirme que des intérêts malaisiens sont en passe de prendre le contrôle de la firme britannique Dunlop Holdings, quatrième fabricant mondial de pneumatiques (*le Monde* daté 27-28 juillet). Selon des informations en provenance d'Extrême-Orient, ces intérêts détiendraient, d'ores et déjà, 40 % du capital de Dunlop, des sources britanniques ramenant ce pourcentage à 20 % environ. Toujours est-il que des achats massifs de titres Dunlop ont été enregistrés depuis quelques mois à la Bourse de Londres. Les principaux acheteurs sont deux groupes animés par M. Ghafar Baba, ancien ministre de l'agriculture de Malaisie : Kompleks Kewangan, société d'investissement contrôlée par l'État, qui gère les intérêts des indigènes d'ethnie malaise (*Bumiputras*), et Goudxield Holdings, propriété personnelle de M. Ghafar Baba.

Ce dernier est également vice-président de la United Malays National Organisation, et secrétaire général du Front national, parti politique au pouvoir.

Cette double appartenance indique bien que l'opération en cours, visant à la prise de contrôle de Dunlop, s'inscrit dans le cadre d'une « malaisianisation » des entreprises étrangères opérant en Malaisie. Dunlop y possède en effet plus de 23 000 hectares de plantations d'hévéas, sans compter une usine de pneumatiques, de gros intérêts dans l'huile de palme et d'importantes sociétés d'investissement.

Conséquence logique de l'opération, les représentants des acheteurs malaisiens se sont rendus en Suisse, le mois dernier, pour conférer avec les dirigeants du fabricant de pneumatiques italien, Pirelli, qui est associé à Dunlop en Grande-Bretagne.

L'ÉTAT ACCORDE AU GROUPEMENT EUROPÉEN DE LA CELLULOSE (GEC) UNE AIDE FINANCIÈRE SUBSTANTIELLE

Les pouvoirs publics ont accordé au Groupement européen de la cellulose (G.E.C.) une aide financière. Ce soutien « *provisoire* » pourrait atteindre le montant maximum de 40 millions de francs. Il revêtira diverses formes (prêts, subventions, etc.).

Premier producteur européen de pâte à papier, le G.E.C connaît depuis dix ans, des difficultés endémiques. Ses pertes et son endettement s'accumulent. Son actionnaire principal (34,4 %), le groupe papetier canadien Mac Millan Bloedel, a l'intention de se retirer, et le 19 août, le GEC a été admis au bénéfice de la suspension provisoire des poursuites (*le Monde* du 21 août).

Cette décision donnait aux pouvoirs publics et aux divers intéressés un délai pour trouver une — ou des — solution industrielle. Mais les difficultés de trésorerie du G.E.C. ont inquiété ses fournisseurs. Nombre de ces derniers (notamment les forestiers qui approvisionnent l'usine de pâte à papier de Strasbourg) avaient donc décidé de ne plus livrer de bois tant que leurs anciennes factures n'étaient pas réglées. Pour éviter l'asphyxie et l'arrêt des activités, il fallait donc accorder un « ballon d'oxygène » au G.E.C. C'est ce que viennent de faire les pouvoirs publics.

Reste maintenant à mettre à profit ce répit pour mener à bien les négociations en cours pour une reprise du G.E.C. En fait, aucun industriel ne s'étant manifesté pour reprendre le groupement dans son ensemble, on s'oriente vers un éclatement du G.E.C. Les trois usines françaises seraient reprises en location-gérance par des industriels différents.

Services publics

● *Les syndicats mettent en cause le monopole des distributeurs d'eau.* — La Fédération C.G.T. des services publics et la Fédération C.F.D.T. des services communaux ont publié le lundi 1er septembre un communiqué commun dans lequel, à l'occasion du congrès international des distributeurs d'eau, elles dénoncent le « *monopole des deux sociétés privées qui assurent la distribution d'eau en France* ». Selon les syndicats, cette situation apporte des restrictions au droit de grève des salariés et ne garantit pas la sécurité de l'emploi.

Le groupe Agache-Willot s'apprête à supprimer deux mille emplois

Boussac-Saint-Frères, principale filiale du groupe Willot, devrait annoncer à la mi-septembre un plan de près de deux mille suppressions d'emplois touchant essentiellement le secteur confection du groupe. Les ateliers Rousseau de Montluçon (Allier), ceux de la Manufacture de Blainville à Tombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), ceux de Cyclone à Avranches (Manche), de Ted-Lapidus à Flines-lès-Raches (Pas-de-Calais), seraient touchés par ce plan, ainsi que le tissage « Napoléon » de l'usine de Masevaux (Haut-Rhin), qui serait fermée.

Depuis la reprise, il y a deux ans, de l'ex-groupe Boussac par le groupe Willot, près de quatre mille emplois ont été supprimés, notamment dans le Nord, dans l'Ouest, et aux sièges parisiens de l'ancien groupe Boussac. Pourtant, Boussac-Saint Frères continue de perdre de l'argent, certains secteurs faisant figure de véritables « *gouffres* » (la confection à elle seule perdrait près de 80 millions par an). Le nouveau plan de « restructuration » paraissait donc, faute d'une gestion véritablement dynamique, inévitable. Sera-t-il suffisant pour endiguer l'hémorragie ? Déjà, des rumeurs circulent à l'intérieur du groupe, annonçant un nouveau train de suppressions d'emplois (dans le Nord surtout) au début de l'année prochaine.

Les frères Willot s'apprêtent ainsi à rompre avec l'habitude qui leur a fait jusqu'ici préférer aux coupes claires des dégraissages « *en douceur* » — les suppressions d'emplois réalisées depuis deux ans sont passées quasiment inaperçues, — au risque de se voir rappeler les engagements, non écrits il est vrai, pris lors du rachat du groupe Boussac (maintien de l'activité industrielle et de l'emploi, etc.). Pourquoi ? Il y a longtemps que la branche industrielle du groupe Agache-Willot souffre, à l'exception de quelques « fleurons » (Peaudouce, par exemple), d'un manque endémique de rentabilité. Mais jusqu'à présent ces pertes étaient amplement compensées par les bénéfices tirés des entreprises commerciales (Conforama, le Bon Marché, la Belle Jardinière) du groupe. L'ennui c'est que depuis deux ans la branche commerciale a, elle aussi, ses « *canards boiteux* ». Les galeries Anspach, en Belgique, sont certes sur la voie du redressement, mais elles n'ont pu, du fait de la vigilance des banquiers belges, dégager assez vite les sommes d'argent sur lesquelles le groupe Willot comptait pour redresser le second canard boiteux, américain celui-là, la chaîne des magasins Korvettes.

Et c'est là que le bât blesse. Les lois américaines n'ont, en effet, pas permis aux frères Willot d'appliquer outre-Atlantique les méthodes qu'ils avaient jusque-là employées avec succès pour redresser le Bon Marché ou Conforama. Lourdement déficitaire — 20 millions de dollars de pertes pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards, — la chaîne Korvettes n'a pu, en dépit de la fermeture de quinze magasins sur cinquante, parvenir à améliorer ses résultats de façon suffisante pour convaincre les fournisseurs et les banquiers de patienter.

Les frères Willot sont certes parvenus à réunir la première tranche des 26 millions de dollars (110 millions de francs) exigés par les banques américaines, grâce à une ponction sur le fonds de roulement de Conforama. Mais l'explication avec les banquiers français a été orageuse. Ceux-ci, lourdement engagés (le groupe aurait 500 millions de francs d'endettement à court terme non gagés) et alarmés de surcroît par la démission successive de deux des principaux « managers » du groupe, Jacques Darmon pour B.S.F., et Alain Mathieu pour la branche commerciale (Conforama puis Korvettes), ainsi que par l'enquête lancée par la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les comptes du groupe, ont exigé que les frères Willot « *rétablissent un fonds de roulement décent* » dans Boussac-Saint-Frères. En clair, ils ont exigé que le groupe réalise une part de ses actifs afin de consolider ses dettes, solution à laquelle les frères Willot avaient toujours répugné.

L'ennui est que ces fameux « actifs », dont la valeur réelle s'établirait à 3 milliards de francs environ, ne sont pas tous aisément réalisables. Ainsi, les terrains industriels, les magasins, les maisons ouvrières (deux mille dans l'Est), ne peuvent-ils trouver acquéreur rapidement. De surcroît, un certain nombre de biens immobiliers, récupérés lors de la reprise de Boussac, ont d'ores et déjà été cédés (les sièges sociaux des sociétés Dior et Rousseau, notamment). Seules sont réalisables immédiatement quelques propriétés (la chasse de Mivoisin, qui appartenait à Marcel Boussac, entre autres), quelques terrains dans Paris, et surtout la société Dior, fleuron de l'ex-groupe Boussac, hautement rentable grâce à ses nombreux contrats de licence, et qui a fait déjà l'objet de nombreuses propositions de rachat. Les Willot, mis au pied du mur par leurs banques, qui ont pris des nantissements sur les titres de Dior et de Conforama, en attendant la réalisation d'une partie des actifs, se résoudront-ils enfin à vendre la célèbre maison de couture ? Ils affirment officiellement que non. Mais, selon d'autres sources, il paraît certain qu'ils commencent à examiner les offres. Parmi celles-ci figurent au premier rang celle faite par le groupe Moët-Hennessy, propriétaire des parfum Dior, et celle d'un groupe américain, Norton Simmons, propriétaire de Max Factor.

Cette vente, qui pourrait donc se réaliser rapidement, suffira-t-elle à apaiser les banquiers ? Tout dépendra de la suite donnée à l'« affaire Korvette ». Le pire a pu être évité, mais la liquidation à l'amiable de la chaîne, qui semble désormais la seule issue possible pour le groupe français, pourra-t-elle se réaliser dans des conditions satisfaisantes ? Les banques américaines ont certes été réglées, mais pas les fournisseurs. L'aventure américaine du groupe Willot pourrait dès lors lui coûter fort cher.

VERONIQUE MAURUS.

Crédit Hôtelier
Commercial
et Industriel
78, rue Olivier-de-Serres Paris 15e 75739 Paris-Cedex 15

Emprunt 1980
Garanti par l'État
taux de rendement actuariel brut 14%
CLÔTURE SANS PRÉAVIS
B.A.L.O. du 1er septembre 1980

SIQUIER COURCELLE, SELMERSHEIM photo C. MURTIN

TOYOTA S'INTÉRESSERAIT A LA SEAT

La SEAT, première firme espagnole d'automobiles passera-t-elle sous le contrôle d'un constructeur japonais ? On le murmure à Madrid, où le nom de Toyota est le plus souvent prononcé.

La SEAT, actuellement contrôlée par l'I.N.I., une holding d'État, traverse actuellement une passe difficile. Les autorités espagnoles avaient proposé à Fiat, la firme italienne, de porter sa part dans le capital de 32,3 % à 81 % avant la fin de 1981, mais la firme italienne avait refusé.

Madrid cherchait donc un nouveau partenaire industriel. Les Français avaient été discrètement approchés, sans succès semble-t-il. D'où l'appel aux constructeurs nippons, qui pourraient être intéressés par une firme leur donnant accès prochainement au marché de la Communauté européenne. L'affaire se fera-t-elle ? Les négociations, en tout cas, sont engagées.

CONJONCTURE

La hausse du salaire horaire a été de 4,2 % au deuxième trimestre

Le gain annuel en pouvoir d'achat (1,7 %) est le plus faible depuis onze ans

Le taux du salaire horaire ouvrier, en France, a progressé de 4,2 % au deuxième trimestre, contre 3,9 % au trimestre précédent, et 3,3 % durant le deuxième trimestre de 1979, indiquent les premiers résultats de l'enquête du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. Comme la durée du travail n'a globalement pas varié d'avril à juin, la hausse du salaire hebdomadaire a été du même ordre, ce qui représente un progrès de 1,5 % du pouvoir d'achat ouvrier au deuxième trimestre.

Ce mouvement fait plus que compenser la baisse du pouvoir d'achat hebdomadaire constatée au premier trimestre (— 0,1 %). Les salaires ont, en effet, augmenté plus vite au deuxième trimestre et le coût de la vie sensiblement moins (2,7 % d'avril à juin, contre 4,2 % de janvier à mars).

En un an (juillet 1979 à juillet 1980), précise le ministère, les salaires horaires ont augmenté de 16 %, et les salaires hebdomadaires, compte tenu de la diminution de la durée du travail des ouvriers (— 0,4 %), de 15,4 %. Soit une hausse du pouvoir d'achat ouvrier de 1,7 %, le coût de la vie ayant augmenté de 13,5 % en un an (juin 1979 à juin 1980).

Cette progression annuelle est la plus faible constatée à pareille époque depuis onze ans. Il faut, en effet, remonter au second trimestre 1969 pour trouver une hausse annuelle de pouvoir d'achat inférieure (1,1 % à l'époque). Mais elle faisait suite alors au relèvement de 10 % du pouvoir d'achat consécutif aux « événements » de mai 1968. L'an dernier, la hausse annuelle du pouvoir d'achat avait été de 3 % au second trimestre ; elle avait été de 2,5 % en 1978 et de 2 % en 1977. Ces taux ne tiennent pas compte, évidemment, de l'alourdissement des cotisations sociales intervenu ces dernières années.

Les effectifs salariés dans les établissements industriels et commerciaux employant plus de dix personnes ont augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre. L'accroissement avait été de 0,6 % à la même époque l'an dernier.

	TAUX DE SALAIRE HORAIRE	GAINS HEBDOMAD. (1)	HAUSSE DES PRIX A LA CONSOM. (Ind. INSEE)	EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT HEBDOMAD.
1er trimestre 1975	3,7	3,4	2,7	0,7
2e trimestre 1975	4,8	5,1	2,4	2,6
3e trimestre 1975	2,8	2,2	2,2	0
4e trimestre 1975	2,7	1,8	2	— 0,2
1er trimestre 1976	4	4,9	2,7	2,2
2e trimestre 1976	4	4	2	1,9
3e trimestre 1976	3,4	2,8	2,8	0
4e trimestre 1976	2,9	1,7	2,1	— 0,4
1er trimestre 1977	2,3	2,5	1,9	0,6
2e trimestre 1977	3,3	3,1	3	0,1
3e trimestre 1977	3,1	2,9	2,3	0,6
4e trimestre 1977	2,9	1,92	1,4	0,49
1er trimestre 1978	2,2	2,44	2,1	0,33
2e trimestre 1978	4,2	4,45	2,8	1,6
3e trimestre 1978	2,9	2,3	2,5	— 0,2
4e trimestre 1978	2,7	2,7	2	0,7
1er trimestre 1979	2,8	3,2	2,5	0,7
2e trimestre 1979	3,3	2,7	2,9	— 0,2
3e trimestre 1979	3,6	3,6	3,2	0,4
4e trimestre 1979	3,4	3,4	2,6	0,8
1er trimestre 1980	3,9	4,1	4,2	— 0,1
2e trimestre 1980	4,2	4,2	2,7	1,5

(1) En tenant compte de l'évolution de la durée du travail des ouvriers.

LES MESURES SOCIALES

(Suite de la première page.)

M. Matteoli a aussi fait le point du troisième pacte national pour l'emploi des jeunes et confirmé son intention d'effectuer prochainement une série de déplacements en province pour le relancer auprès des employeurs. Ces voyages devraient coïncider avec le lancement, à la radio et à la télévision, d'une campagne de sensibilisation en faveur de la nouvelle phase du troisième pacte, fixé par le gouvernement à trois ans, 1979-1980-1981.

Au départ, l'objectif était d'offrir aux jeunes 450 000 emplois chaque année. M. Matteoli avait cependant haussé la barre pour 1980, en recommandant l'emploi de 534 000 jeunes au lieu de 313 000 en 1978-1979 et 579 000 en 1977-1978. Selon les estimations officielles de juin dernier, 48 900 personnes avaient déjà bénéficié de ces mesures d'aide à l'emploi pour la période 1979-1980.

Le conseil devait, d'autre part, être saisi du projet de réforme de la fiscalité pétrolière qui sera inséré dans la loi de finances de 1981. Ce projet vise, comme nous l'avons expliqué (*le Monde* daté 24-25 août), à faire retomber progressivement dans le droit fiscal commun les règles applicables aux sociétés pétrolières produisant en France. Différentes dispositions très favorables (notamment la provision pour reconstitution de gisements) aboutissent, en effet, actuellement à exonérer d'impôts sur les bénéfices une société comme Elf, qui bénéficie pourtant largement du renchérissement des prix pétroliers et accumule donc les bénéfices.

Différents conseils restreints avaient d'autre part mis un point final aux dernières dispositions dont le détail serait définitivement approuvé la semaine prochaine dans le projet de budget pour 1981 et qui concernent, notamment, une aide fiscale durable à l'investissement.

● *M. Georges Marchais*, qui avait écrit au premier ministre pour réclamer une prime de rentrée de 1 000 F par enfant et une majoration des allocations familiales de 50 %, a reçu une réponse lui indiquant que le gouvernement prendra les mesures nécessaires qui lui paraîtront compatibles avec les possibilités de l'économie française. Le secrétaire général du P.C. a envoyé une nouvelle lettre à M. Barre pour lui suggérer de financer ces mesures par un prélèvement exceptionnel sur les profits et fortunes et une majoration de la cotisation patronale aux allocations familiales.

● *La C.G.T. annonce des actions pour la défense des libertés et des conseils de prud'hommes.* Le bureau confédéral de la C.G.T., dénoncent les atteintes aux libertés syndicales, les dangers du projet de loi Peyrefitte, et les entraves au fonctionnement des nouveaux conseils de prud'hommes, vient de lancer un appel pour « *agri avec détermination* ». Des initiatives de « *dimension nationale* » sont annoncées pour « *la défense de la justice prud'homale* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1380	4,14	+ 35	+ 50	+ 25	+ 45	— 25	+ 20
$ can.	3,5314	3,5340	+ 42	+ 76	+ 60	+ 100	+ 110	+ 175
Yen (100).	1,9865	1,90	— 32	— 10	— 32	— 10	+ 100	+ 140
DM	2,3242	2,3260	+ 43	+ 58	+ 100	+ 120	+ 370	+ 410
Florin ...	2,1352	2,1375	+ 13	+ 32	+ 35	+ 50	+ 142	+ 180
F.B. (100).	14,4689	14,4755	— 30	+ 75	— 140	+ 5	— 495	— 180
F.S.	2,5245	2,5265	+ 110	+ 130	+ 235	+ 260	+ 765	+ 815
L. (1 000).	4,8797	4,8830	— 640	— 510	— 1260	— 1130	— 3500	— 3250
£	10,0015	10,0105	— 495	— 410	— 890	— 820	— 1985	— 1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/4	9 3/8	8 3/4	9 1/8	8 1/2	9	8 1/2	8 7/8
$ E.-U.	9 7/8	10	10 1/4	10 3/8	11	11 1/8	11 7/8	12 1/8
Florin ...	10 1/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 7/8
F.B. (100).	9 1/2	10 1/2	11	11 1/2	11 1/2	12	12 1/8	12 7/8
F.S.	6 1/4	6 3/4	5 1/2	6 1/8	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	18	20	24	27	26	27 1/2	26	27 1/2
£	16 1/4	16 3/4	16 3/4	17 3/8	16 7/8	17 1/8	16 1/8	16 1/2
Fr. franc..	11	11 1/2	11 5/8	12	11 3/4	12 1/8	12 1/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

مصور من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 SEPTEMBRE

Toujours soutenu

Sur la lancée du début de la semaine, le marché progresse à nouveau. L'indicateur de tendance termine la séance à + 0,30 %.

Les acheteurs potentiels sont toujours aussi nombreux. Les vendeurs se font toujours aussi rares. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les valeurs françaises ne pouvaient que continuer leur ascension. La révision en baisse des prévisions de l'INSEE relatives à la croissance du P.N.B. n'a pas affecté l'optimisme actuel des investisseurs. Il est vrai que ceux-ci ont anticipé depuis quelques mois ce ralentissement économique.

Les propos confiants de M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, sur l'avenir de la Bourse et des sociétés françaises étaient par ailleurs mieux accueillis sur le marché.

Au chapitre des hausses, on note Marine-Wendel (+ 6,9 %), la Navigation mixte (+ 4,4 %), qui atteint son plus haut cours de l'année, Vallourec (+ 4,1 %), Imétal (+ 3,7 %), Alsthom-Atlantique (+ 3,4 %), qui atteint lui aussi un cours record. Printemps (+ 6,5 %) se distingue. Autour de la corbeille certains liaient, à tort ou à raison, ce bon comportement du Printemps à la fermeté de Viniprix.

Parmi les plus importantes baisses, on remarque le Crédit industriel de l'Ouest (— 2,7 %), BIC (— 1,9 %) et SANOFI (— 2,2 %).

Le marché de l'or s'est un peu étoffé (12,3 millions de francs contre 11,9 millions de francs). Le lingot est stable (84 995 francs), le napoléon perd quelques francs (775 francs).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	1er sept.	2 sept.
Valeurs françaises ..	110	110,2
Valeurs étrangères ..	112,1	112,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,5	111,2

LONDRES

LA HAUSSE SE POURSUIT

La hausse du marché s'est poursuivie à la faveur de la reprise de Wall Street la veille. Fermeté des industrielles, des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 636 70 contre 640 ..

VALEURS	CLOTURE 2/9	COURS 3/9
Beecham	146 ...	149 ...
British Petroleum	342 ...	342 ...
Courtaulds	59 ...	62 ...
*De Beers	9 1/2	9 13/16
Imperial Chemical	359 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	447 ...	452 ...
Shell	406 ...	408 ...
Vickers	126 ...	127 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 1/2
*West Driefontein	93 ...	94 ...
*Western Holdings	83 1/2	84 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — Les résultats du premier semestre 1980 s'inscrivent en hausse sensible : 71,75 millions de francs contre 50,72 millions de francs (+ 41,5 %). Cette hausse a, apparemment, été anticipée par le marché, puisque le cours de l'action C.C.F. est passé de 169 francs à 188 francs en un mois.

Ce résultat s'entend après constitution de provisions générales qui ont supporté l'impôt sur les bénéfices et que la banque a jugé opportun de faire en raison des risques accrus que comporte l'évolution économique mondiale.

COMPAGNIE DES LAMPES. — Le chiffre d'affaires de la première partie de l'année s'élève à 506,37 millions de francs, soit une progression de 13 %.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. — Pour le premier semestre 1980, le chiffre d'affaires du secteur ferroviaire est en hausse de 14 %, celui du secteur hôtelier en hausse de 28 % et celui du secteur restauration en hausse de 13 %. Les résultats financiers devraient, pour cette même période, être en nette amélioration.

I.C.I. — Le groupe anglais enregistre un bénéfice semestriel en baisse de 15 %. Ces résultats médiocres s'expliquent par la réduction des ventes et des marges dans les secteurs des produits pétrochimiques, des plastiques, des fibres et des colorants.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/9	3/9
1 dollar (en yens)...	216 ..	216 48

NEW-YORK

Fermeté

Au lendemain du long week-end du Labor Day, Wall Street ouvre la semaine sur une note ferme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne plus de 8 points. Les investisseurs retrouvent un certain *optimisme* ; les commandes à l'industrie pour le mois de juillet s'inscrivant en augmentation de 5,7 %. C'est la première hausse mensuelle enregistrée depuis le début de l'année. Par ailleurs, la crainte d'un resserrement de la politique du crédit, menée par la Réserve fédérale, *semble s'éloigner.*

Les gains les plus notables ont été enregistrés sur les secteurs de l'informatique, du bâtiment, de l'industrie *chimique*, de l'automobile et du tabac.

Au chapitre des hausses, on remarque Dome Mines (+ 3 1/2), Asarco (+ 2 5/8), Southern Pacific (+ 2 1/8). Le plan de restructuration d'American Telephone and Telegraph a stimulé le titre (+ 1 1/4). Sony Corp revient au premier rang des valeurs les plus actives.

Au total, le nombre des hausses (1 039) est supérieur au nombre de baisses (511). Le volume de titres échangés est en légère augmentation *par rapport* à la séance de vendredi (35,39 millions de titres contre 33,51 millions de titres).

L'adjudication hebdomadaire des effets commerciaux à quatre-vingt-dix jours de la Citibank s'est effectuée au taux de 10,88 % contre 10,71 % la semaine précédente.

VALEURS	COURS 29/8	COURS 2/9
Alcoa	57 3/4	59 1/8
A.T.T.	53 ...	54 1/2
Boeing	38 1/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	43 1/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	44 1/2	45 3/8
Eastman Kodak	63 7/8	64 3/4
Exxon	70 ...	71 ...
Ford	27 5/8	27 7/8
General Electric	54 1/2	55 1/8
General Foods	31 1/8	31 1/4
General Motors	53 1/2	54 5/8
Goodyear	16 ...	15 3/4
I.B.M.	65 1/8	66 1/4
I.T.T.	30 1/2	30 3/4
Kennecott	28 1/8	28 1/2
Mobil Oil	70 ...	69 1/2
Pfizer	41 1/4	41 3/4
Schlumberger	132 7/8	136 ...
Texaco	37 1/8	37 3/8
U.A.L. Inc.	20 1/2	21 3/8
Union Carbide	45 ...	46 1/4
U.S. Steel	22 1/2	22 3/4
Westinghouse	26 1/2	26 ...
Xerox	58 1/8	59 1/8

Taux du marché monétaire

Effets privés du 3/9 ...... 11 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 3 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	..	2 778
5 %	41 40	2 951
5 % 20-80	.	3 234
3 % amort. 45-54	71 ..	0 279
4 1/4 % 1963	91 50	4 400
Emp. N.Eq.5½ 65	113 70	4 894
Emp. N.Eq.6% 66	...	5 557
Emp. N.Eq.6% 67	97 50	1 552
Emp. 7 % 1973	3580	
Emp. 8,80 % 77	98 20	2 567
Emp. 9,80 % 78	86 85	1 450
EDF 7,80 % 61	113 .	4 752
EDF 14,5 % 80-92	100 60	4 584

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	198 50	193 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	818	827
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	350 .	360
Epargne France	336	333
Financ. Victoire	350	346 .
France I.A.R.D.	180	173 ..
Gan (Sté) Centr.	682	685

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	228	221 ..
U.A.P.	574	573 .
Alsacien. Banque	360 .	350
Banque Hervet	202 20	203 30
Bque Hypot. Eur.	[illegible]	313
Bque Nat. Paris	283 20	283 20
B.O.I.C.	26	26 30
(Li) B. Scalb. Dup.	123 50	123 50
Banque Worms	288	288 .
C.O.I.B.	38 80	40 50
C.A.M.E.	31	31
Créditel	125 .	122 20
Créd. Gén. Ind.	260	260 .
Crédit Lyonnais	274 80	274 80
Electro-Banque	164	... ..
Eurobail	149 60	147 30
Financière Sofal	321	312 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	125	122 50
France-Bail	294 .	...
Hydro-Energie	20 20	21 ..
Immobail S.I.P.	220	222
Immobanque	318	318 .
Immofice	273 .	279 50
Interbail	255	251
— (oblig. conv.)	247	243 .
Laffitte-Bail	188 50	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	349	340
Loca-Expansion	148	141
Locafinancière	188	187 20
(Ly) Lyon Dép. Ct.	148	152 .
Marseille Créd.	272 80	272 80
Paris-Réescompte	436	450
Séquanaise Banq.	277 50	277
Sicotel	137	134 ..
SLIMINCO	320	323
Sté Cent. Banq.	70	69 90
Société Générale	255	255
SOFICOMI	258 .	259
Sovabail	335	...
UCIP-Bail	155	156 10
— (obl. conv.)	..	... .
Unibail	309	315
Un. Ind. Crédit	269 80	261 .
Cie Foncière	175	176
C.G.V.	257 10	257 90
Fonc. Ch.-d'Eau	869	869
(M.) S.O.F.I.P.	92	89 50
Fonc. Lyonnaise	1088	1099
Immob. Marseille	1805	1820
Louvre	237	240 .
SINVIM	167 ..	157
Cogifi	219 ..	220
Foncina	175	174
Gr. Fin. Constr.	183 20	183 20
Immindo	190	186

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	161	162 .
Cie Lyon. Imm.	135 80	135 80
UFIMEG	112 30	112 40
U.G.I.M.O.	177	178 50
Union Habit.	298	290 10
Un. Imm. France	248 50	245
Acier Investiss.	128	128 60
Selragi	275 .	276
Applic. Hydraul.	286 20	270 .
Artois	238 50	236
Centen. Blanzy	458	459
(NY) Centrest	183	183
(NY) Champex	118 50	118
Char. Réun. (p.)	4900 .	...
Comindus	520	520
Cie Industrielle	320	315 .
(LI) Dév. R. Nord	128	125 .
Electro-Financ.	360	363
(M) Et. Particip.	67	66 50
Fin. Bretagne	91 50	89
Fin. Ind. Gaz Eaux	647	649
Fin. et Mar. Part.	90	87 30
Fin. Senelle-Maub.	98 ..	99
France (La)	860	860
La Mure	83	85 50
Lebon et Cie	266	265 .
(NY) Lordex	116 .	116 50
Cie Marocaine	28	28 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	20 70	.. ..
UPB Paribas	155	158 .
Paris-Orléans	95	95
Part. Fin. Gest. Im.	232	236 10
Placem. Inter	104 90	104
Providence S.A.	326	332 80
Rosario (Fin.)	212 .	210 50
Santa-Fé	78 .	.
Suffo	128 ..	128
Cambodge	146	147
Clause	428	428
Indo-Hévéas	182 50	181 50
Malag. Agr. Ind.	27 50	28
Padang	349	354
Salins du Midi	358 ..	350
Allobroge	327 .	318
[illegible]	212	212
Fromagerie Bel	285	285
Bongrain	662	664
Cedis	853	874
(M.) Chambourcy	509	510
Cofradel	586	589
Economats Centr.	434	434
Epargne	795	795
Euromarché	734	749
Fram. P.-Renard	558	..
Générale Biscuit	418 50	411 80
Genvrain	182	186
Goulet-Turpin	210	209
Gr. Moul. Corbeil	128	120
Gr. Moul. Paris	314	310
Nicolas	445	441
Piper-Heidsieck	428	426 50
Potin	295	...
Promodès	1865	1862
Rochefortaise	205 .	208
Roquefort	690	620
Taittinger	431	435
Unipol	122 90	122 .
Bénédictine	818	818
Bras. et Glac. Ind	610	610
Dist. Indochine	398 .	392
Ricqlès-Zan	129	...
Saint-Raphaël	120 .	115 50
Sogepal	510	505
Union Brasseries	88 20	88 50
Française Sucr.	345	332
Sucrerie Bouchon	183 50	192 50
Equip. Véhicules	58	58 40
Beria	425	...
Camp.-Bernard	289	289
Céraball	191	193
Ciments Vicat	216 50	216 90
Cochery	61 90	58
Drag. Trav. Pub.	378	376
Fougerolle	151 10	150
G. Trav. de l'Est	39 .	39
Herlicq	84 80	85
Lambert Frères	125 .	125 ..
Leroy (Ets G.)	74 70	76 .
Origny-Desvroise	166 40	162
Porcher	278	275
Rougier	184	187
Sablières Seine	162	155 .
S.A.C.E.R.	38 10	38 10
Sainrapt et Brice	182	180
Savoisienne	85 .	180
SMAC Acieroïd	136 ..	136 ..
Spie Batignolles	74 85	72
Dunlop	18 ..	17 55
Hutchinson	52 ..	52 50
Safic-Alcan	205	213
Comiphos	128	128 .
Gaumont	428	425 .
Pathé-Cinéma	72	72
Pathé-Marconi	40 50	40
Tour Eiffel	156 ..	153 10
Air-Industrie	20 10	19 50
Applic. Mécan.	29	29 ..
Arbel	162	162
Bernard-Moteurs	57 50	57 60
B.S.L.	158	160
C.M.P.	122	122
De Dietrich	579	579
Duc-Lamothe	409 .	409
E.L.M.-Leblanc	668	650
Erasult-Somua	58	58 50
Forges Strasbourg	142 40	148
(Li) F.B.M. ch. fer		
Frankel	955	925
Huard-U.C.F.	122 .	119
Jaeger	227	226 80
Jaz	135 90	141 30
Leclaire	287	298
Métal Déployé	320	322 40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	26 50	27 70
Nodet-Gougis	225	225
Peugeot (ac. ant.)	189	180
Ratier-For. G.S.P.		
Ressorts Ind.	152 ..	151 30
Satam	161	163
Sicli	75 10	78 .
Soudure autog.	156	156
S.P.E.I.C.H.I.M.	184	188
Trailor	362	346
Virax	52	52
A. Ch. Loire	26 50	26 50
Ent. Gares Frig.	149	148 .
Indus. Maritime	316	316
Mag. gén. Paris	285 50	284
Cercle de Monaco	182	180 90
Eaux de Vichy	1028	1038
Sofitel	46 10	.
Vichy (Fermière)	395	395
Vittel	477	475
Aussedat-Rey	62 80	63 50
Darblay S.A.	45 40	
Didot-Bottin	409	408
Imp. G. Lang	6	.
Papet. Gascogne	99 60	100
La Rizla	23 40	23 .
Rochette-Cenpa	44 95	44 60
A. Thiery-Sigrand	94	. ..
Bon Marché	128 ..	121 .
Damart-Servip	795	795
FNAC	295	295
Mars. Madagasc.	51	50
Maurel et Prom.	50 ..	.. ..
Optorg	155 .	156 50
Palais Nouveauté	300	308
Uniprix	64 10	64
Europ. Accumul.	208	201
Ind. P (CIPEL)	212	212
Lampes	152 20	152 20
Merlin-Gerin	309	305 .
Mors	107 50	110 .
Piles Wonder	262	270
Radiologie	126 .	129
SAFT. Acc. fixes	970	985
S.F.I.M.	1300	1303
S.I.N.T.R.A.	819	821
Unidel	182 50	182 80
Carnaud S.A.	89 90	90
Escaut-Meuse	227	226 50
Gueugnon (F. de)	45 .	45
Profilés Tubes Es.	17 .	17
Tissmétal	62 50	63 50
Vincent-Bourget	34 80	34 90
Huaron	278	
Kinta	350	360
Mokta	385	400
Amrep S.	660	670
Elf-Antargaz	348	332
Hydroc. St-Denis	188 50	193 70
Lille-Bonnières-C.	313 50	315
Carbone-Lorraine	78 80	78 50
Delalande S.A.	229 80	230
Finalens	77	77 90
FIPP	117	... .
(Ly) Gerland	309	308
Gévelot	92 70	96 40
Grande-Paroisse	143	143
Ripolin-Georget	76	73 30
Rousselot S.A.	345 50	355
Soufre Réunies	283	280
Synthelabo	164	156
Thann et Mulh.	71	72
Ufiner S.M.D.	96	... ..
Agache-Willot	395	...
Filés-Fourmies	9	8 60
Lainière-Roubaix	40	
Roudière	234	234 10
M. Chambon	170	...
Gén. Maritime	28 50	29 50
Delmas-Vieljeux	312	320
Nat. Navigation	70	70 45
Navale Worms	114 40	117 80
S.C.A.C.	165	165
Stemi	340	
Tr. C.I.T.R.A.M.	137	138 .
Trans. et Industr.	116	116 .
(LI) Baignol-Far.	44	..
Blanzy-Ouest	244	.. .
La Brosse	122	...
Degremont	120	125 .
Duquesnes-Purina	285	282
Ecco	2145	2145
Ferrailles C.F.F.	271	280
Havas	550	560
Locatel		
Lyon-Alemand	180	178

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S. Magnant	58 80	59 30
M.L.C.	176 .	180 .
O.F.P.-Om.F.Paris	347	347
Publicis	668	665
Saba	75	.
Sellier-Leblanc	355	362
Waterman S.A.	252	248 50
Brass. du Maroc	221	221
Brass. Ouest-Afr.	53 .	53 20
A.E.G.	62	63 10
Akzo	48 50	49
Alcan Alum.	139	130
Algemeine Bank	670	670 .
Am. Petrofina	240	...
Arbed	210	... ..
Asturienne Mines	64 80	.. ..
Bco Pop. Espagn.	62	
B. N. Mexique	34 50	35 40
B. Régl. Inter.	41600	40650
Barlow-Rand	39	
Bell Canada	89 50	88 50
Blyvoor	73 .	74 20
Bowater	16	16 65
Bowring C. I.	15	15 95
British Petroleum	32 90	33 30
Br. Lambert (GBL)	198	d193
Caland Holdings	46 30	46 50
Canadian-Pacific	189 60	188 .
Cockerill-Ougrée	30	
Cominco	230 ..	230 .
Commerzbank	355	365 .
Courtaulds	.	
Dart. Industrie	180	188
De Beers (port.)	40 60	42 10
Dow Chemical	145	149 50
Dresdner Bank	419	430 -
E.M.I.		
Est-Asiatique	38 ..	38 ..
Femmes d'Auj.	95	.. .
Finoutremer	128 10	...
Finsider		.
Foseco	15 50	
Gén. Belgique	219	206
Gevaert	178	
Glaxo	23	25
Goodyear	63	
Grace and Co.	177 60	185
Gulf Oil Canada	118	118
Hartebeest	329	331 50
Honeywell Inc.	365	.. .
Hoogovens		
I.C. Industries	132 80	131
Johannesburg	265	d290
Kubota	6 50	6 8
Latonia	185 40	185 20
Mannesmann	253	298
Marks-Spencer	9 60	9 60
Matsushita	14 50	14 40
Mineral-Resourc.	35	
Nat Nederlanden	258	255
Noranda	180 20	184 90
Olivetti	3 30	3 95
Pakhoed Holding	86	86
Petrofina Canada	217	...
Pfizer Inc.	166 20	167 50
Phoenix Assurance	..	
Pirelli	4 25	.
President Steyn	210	213 50
Procter Gamble	310 10	322
Rolinco	362 50	367 10
Robeco	388 50	390
Shell fr. (port.)	39 20	
S.K.F. Aktiebolag	63	67
Sperry Rand	216 10	216 10
Steel Cy of Can.	122 50	122
Stilfontein	96	97
Suéd. Allumettes	81	80 50
Tenneco	178	174
Thorn Electrical	32 40	..
Thyss c 1 000	135 80	...
Vaal Reefs	339	331 50
Vieille Montagne	182	.
Wagons-Lits	127	129
West Rand	28	28 95
C.E.C.A. 5 1/2 %		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	935	935
Sicomacip	188	183
Alser	168 .	162 .
Banq. Fin. Eur.		
Cellulose Pin	53 ..	57 ..
Coparex	794	780
General Aliment.		.
Iéna Industrie		..
Métall. Minière	160	...
Océanic	..	... ..
Pétrofigaz	..	...
Promaptis	328	...
Sab. Mor. Corv.		...
Bq Fin. Burz Os.	214	... ..
Total C.F.N.	93	.. ..
Ufinex	239	... ..
Voyer S.A.	2 78	.
Oce v Grinten	241	...
Rorento NV	240 20	241 70

SICAV

1re catégorie	9782 04	9319 37

2/9	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	162 48	155 11
Actions Sélec.	196 13	187 24
Aedificandi	241 25	230 31
A.G.F. 5000	198 63	189 62
Agfimo	308 74	294 74
Altefi	144 66	138
A.L.T.O.	178 02	169 95
Amérique Gestion	223 59	213 45
Bourse-Invest.	192 65	183 91
C.I.P.	535 40	511 12
Convertimo	158 82	151 62
Cortexa	552 78	527 71
Credinter	200 83	191 72
Croiss. Immobil.	248 58	237 31
Drouot-France	179 74	171 59
Drouot Invest.	369 89	353 12
Energie	187 13	178 64
Epargne-Croiss.	729 81	696 72
Epargne-Industr.	312 06	297 91
Epargne-Inter	356 60	340 43
Epargne-Oblig.	140 85	134 46
Epargne-Unie	463 .	442 .
Epargne-Valeur	250 97	239 59
Euro-Croissance	227 44	217 13
Financière Privée	498 40	476 75
Foncier Investiss.	464 96	443 88
France-Epargne	246 32	233 15
France-Garantie	251 39	248 46
France-Invest.	220 71	210 70
Fr.-Obl. (nouv.)	342 09	326 57
Francic	189 30	180 72
Fructidor	170 92	163 17
Fructifrance	323 87	309 19
Gestion Mobilière	277 74	265 15
Gestion Rendem.	388 73	371 10
Gest. Sél. France	278 46	265 83
I.M.S.I.	248 19	236 94
Indo-Suez Valeurs	346 81	331 08
Intercroissance	162 69	155 31
Interoblig.	5568 70	5316 18
Interselect Fr.	204 49	195 22
Inter Valeurs Ind.	308 78	294 78
Invest. St-Honoré	339 67	324 17
Laffitte-France	157 36	150 21
Laffitte-Oblig.	138 64	132 35
Laffitte-Rend.	143 65	137 14
Laffitte-Tokyo	367 48	350 82
Livret portef.	274 38	261 94
Multi-obligations	301 37	287 70
Multirendement	131 13	125 18
Mondial Invest.	230 11	219 68
Natio-Inter	468 16	446 83
Natio-Valeurs	377 23	360 12
Oblisem	133 94	127 87
Paribas Gestion	266 34	254 26
Pierre Investiss.	296 97	283 50
Rothschild-Exp.	427 99	408 30
Sécur. Mobilière	362 99	346 43
Sélec. Mobil. Div.	220 83	210 63
S.P.I. Privinter	152 52	145 60
Sélection-Rend.	143 86	137 15
Sélection val. fr	161 81	154 47
S.F.I. FR et ETR	245 22	234 10
Sicavimmo	383 99	366 58
Sicav 5 000	149 01	142 75
S.I. Est	564 84	539 23
Silvafrance	265 24	253 21
Silvam	165 10	157 61
Silvarente	164 47	157 01
Silvinter	187 82	180 02
S.I.G.	395 46	377 10
S.N.I.	640 09	611 06
Sogéparge	288 75	275 66
Sogevar	489 34	467 15
Soginco	159 24	152 02
Soginter	538 42	514
Soleil-Investiss.	292 86	279 58
U.A.P. Investiss.	184 41	176 05
Unifrance	177 74	169 68
Unifoncier	460 71	439 82
Unigestion	317 17	302 78
Uni-Hoche (Vern.)	341 48	325 98
Uni Japon	368 47	351 76
UNI-M 7 (Vernes)	1074 76	1026 02
Uni-Obl. (Vernes)	2081 80	2001 93
Uniprem (Vernes)	2185 22	2101 17
Unirente	1195 60	1155 29
Unisic (Vernes)	237 23	228 43
Valorem	220 36	210 37
Worms Investiss.	363 60	347 12

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2550	4,5 % 1973	2575	2583	2584	2568 50
3710	C.N.E. 3 %	37.5	3700	3729	3718
405	Afrique Occ.	423 50	424 ..	417 ..	420
465	Air Liquide	461	453 50	460 10	462 50
99	Als. Part. Ind	190	180	186	189
420	Als. Superm.	439	439	439	440
78	Alsthom-Atl.	72 80	75 10	77 10	75 90
235	Applic. gaz	248	246	246	250
160	Arjom. Prioux	162	162	162	158 .
505	Aux. Entrepr.	532	535	537 .	538
820	Av. Dass-Br.	834	835	839	830 .
205	Bail-Equip.	212 ..	213 90	213 90	213 90
220	— (obl.)	222	222	222	220 40
365	Bail-Invest.	389	386	385	378
149	B. Rothschild	164 10	154 60	154 60	151 60
96	Bazar H.-V.	96	98	98	96 50
111	B.C.T. Midi B.	118 80	118 80	118 80	119 80
205	Beghin-Say	208	202 40	202 50	208 90
585	Bic	614	598	603	588
530	Bis	563	565	565	580
665	Bouygues	698	705 .	702	695 .
1060	B.S.N.-G.D.	1036	1030	1030	1036
1010	— (obl.)	1020	1020	1020	1020
1660	Carrefour	1695	1720	1725	1710
300	— (obl.)	300 .	312	312	309
1360	Casino	1281	1318	1315	1280
48	CEM	51 30	52	52	51 .
185	Cetelem	187	189	189 ..	186
210	Charg. Réun.	208	208	208	205 10
13 50	Chiers - Chat	13 30	13 37	14 05	14 10
140	Chim. Rout.	142 50	142 10	142	139 30
144	— (obl.)	143	144	144 .	143
158	Cim. franç.	155 50	157 80	157 5	157 .
152	— (obl.)	152 10	155 ..	155	155 ..
940	C.I.T. Alcatel	952	965	978	960
385	Club Méditer	430	428 50	428	429 50
510	C.M. Industr.	513	525	525	525
495	— (obl.)	512	500	501	500
120	Codetel	118 50	119 .	118 10	119 10
154	Cofimeg	153 50	152 .	152	152
360	Cie Bancaire	364	386	367	367
380	C.G.E.	393 80	393 .	393	393
385	— (obl.)	400	402	402	397 .
124	C. Entrepr.	127 2	127 40	127 40	127
425	Comp. Mod.	443 50	444 .	444	446 90
184	Créd. Com. Fr	188 50	191 50	191 40	190 ..
265	— (obl.)	273	280	280	280
445	Créd. Fonc.	433	435	435	431
250	C. F. Immob.	251	251	256	251
275	Cr. Ind. Al.-L	272 1.	273 .	273	273
140	Créd. Indus.	142	142 90	140	142 90
125	C. Ind. Omst	129	125 5.	126 50	125
330	Créd. Nat.	345	354	354	353
62	Créd. Nord	62 50	62 5 .	62 50	62 50
76	Creusot-Loire	77	77	77	78 20
310	Crouzet	305 50	313	313	311
456	C.S.F.	482	485 10	485 10	450
520	— (obl.)	568	563	561	560
515	Darty	537	540	541	540
940	Docks France	940	949	94.	940
56	Dollfus-Mieg	56	56	56	55
830	Dumez	888	889	890	900
465	Cie Gle Eaux	475 90	482	482 ..	482 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1180	Elf-Aquitaine	1137	1142 .	1148 .	1145 ..
230	— (certific.)	214 80	217 ..	217	214 ..
280	E. J. Lefebvre	313 50	313 10	313 10	314 ..
130	E. Saz.-Duval	137 50	137 30	137 30	140 ..
930	Essilor	960	960	960	[illegible]
275	Esso S.A.F.	282	280 ..	280 .	[illegible]
360	Eurafrance	364 ..	364 90	364	[illegible]
960	Europe n° 1	1018	1018 ..	1018	[illegible]
435	Facom	449 50	455	455 .	[illegible]
66	Fin. Dév. Ent.	68 20	68 50	68 50	[illegible]
260	Fin. Paris BP	26 . 50	259 80	283	[illegible]
305	— obl. conv.	308 .	3.9 50	308 50	[illegible]
155	Finextel	159 ..	159 30	159 30	[illegible]
131	Fives-Lille	135 .	135 ..	135 .	[illegible]
48	Fraissinet	50 .	50 ..	50	[illegible]
230	Fr. Pétroles	232 .	235	235 10	[illegible]
235	— obl. conv.	23. ..	231 50	232	[illegible]
57	— (certific.)	57 20	58 95	58 95	[illegible]
133	Galeries Laf.	134	135 2.	135 2.	[illegible]
192	Gle d'Entr.	215 .	218	216	[illegible]
190	Gle Fonderie	191	191	191	[illegible]
148	Gle Ind. Par.	148 10	151 80	152	[illegible]
350	Générale Oc.	349 90	349 50	349 5.	[illegible]
480	Gr. Tr. Mars.	510	506	512	[illegible]
365	Guyenne-Gas.	384 90	393	393	[illegible]
265	Hachette	254 40	263	263	[illegible]
89	Imétal	94	97 50	97 5	[illegible]
780	Inst. Mérieux	882	858	857	[illegible]
142	J. Borel Int.	146 80	146 50	146 50	[illegible]
130	Jeumont Ind.	140	140	140	[illegible]
113	Kali Ste-Th.	114	112 50	112	[illegible]
60	Kléber-Col.	58	58	58	[illegible]
445	Lab. Bellon	449	440	443	[illegible]
285	Lafarge	281	284	284	[illegible]
295	— (obl.)	308	306	306	[illegible]
420	La Hénin	415	415	415	[illegible]
1540	Legrand	1695	1765	1705 .	[illegible]
2260	— (obl.)	2430	2410	2418	[illegible]
595	Lesieur	589	604	604	[illegible]
215	Locafrance	220 10	22. 50	220 50	[illegible]
408	Locindus	412	412	412	[illegible]
315	L'Oréal	724	726	724	[illegible]
3280	— obl. conv.	3305	3300	3300	[illegible]
70	Lyonn. Eaux	417	420	420	[illegible]
656	Mach. Bull	56 50	56 80	56 80	[illegible]
175	Mais. Phénix	739	734	728	[illegible]
9485	(Ly) Majorat.	1510	1627	1527	[illegible]
39	Manurhin	936	938	938	[illegible]
41	Mar Wendel	42	44 80	45 50	[illegible]
47	Mar. Ch. Réu	47	47	47	[illegible]
590	Martell	5	611	611	[illegible]
570	— (obl.)	582	592	592	[illegible]
760	Mat. Téléph.	76.	771	771	[illegible]
8880	Matra	9180	9190	9250	[illegible]
59	Mét. Nav. N.	51 90	51	51	[illegible]
840	Michelin	900	913	910	[illegible]
560	— (obl.)	593	589 63	589 5.	[illegible]
920	Midi Cie	985	968	967	[illegible]
525	Moët-Hennes	554	55 .	550	[illegible]
610	— (obl.)	625	615	616	[illegible]
820	Mot. Leroy S.	853	860	858	[illegible]
73	Moulinex	73	72 50	72 90	[illegible]
435	Mumm	487	465	466	[illegible]
250	Nouvelles Gr.	278	289 50	289 50	

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
163	Navig. Mixte	188	188	188	..
43	Nobel-Bozel	43 80	44	44	43 20
33	Nord-Est	37	37 50	37	37
71	Nouvel. Gal.	70 25	70 30	70 30	70 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
950	Tél. Electr.	1014	1010	1010	1010
133	— (obl.)	135	136	136	136
230	Thomson-Br.	243 80	244	242 20	240
278	— (obl.)	280 .	296 20	298 20	298 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
23	Charter	21 80	22 70	21 70	22 50
187	Chase Manh.	190 40	188	189	177
152	Cie Petr. Im	149 10	150 70	150 70	150 50
40	De Beers	40	40 30	40 25	4 65
870	Deuts. Bank	858	875	875	875
465	Dome Mines	475	482	482	476
189	DuPont Nem.	189 80	186 20	186 20	182 50
265	East. Kodak	268 50	268 50	268 50	267 1
135	East Rand	135 .	136 30	136 50	135 10
85	Ericsson	84 60	83 90	83 90	84 50
300	Exxon Corp.	291	298 80	298 80	295
118	Ford Motor	116 30	117 5	117 50	116 5
298	Free State	288 50	296	296	292

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
82	Gencor	80 80	85	85	83 3
230	Gen. Electr.	224 50	226	226	224 8.
230	Gen. Motors	228 50	225	228	224 30
53	Goldfields	51 50	52 9	52 50	51 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
197	St Helena Co	203	208	208	2 3 80
565	Schlumberger	560	572	572	571
41	Shell Fr.	39 90	39 9	39 90	39 5
635	Siemens A.G.	634	637	637	631
47	Sony	48 40	48 9.	48 90	48 1
280	Unilever	253	258 50	258 50	
103	U Min. 1/10	104 60	104 50	104 50	
205	Unit. Techn.	218	218 80	218 80	218 80
376	West Driet	385	387	383 20	384
235	West Deep	229	244	241	241
338	West Hold.	341	344	344	348 1
250	Xerox Corp.	245 50	250	250	245
4 85	Zambia Corp.	4 27	4 36	4 45	4 44

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 143	4 139	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	232 880	232 490	226	238
Belgique (100 F)	14 489	14 478	13 800	14 580
Pays-Bas (100 fl.)	213 580	213 470	209	217
Danemark (100 krd)	76 140	76 090	72	77
Norvège (100 k)	85 800	85 820	82	87
Grande-Bretagne (£ 1)	10 087	10 001	9 750	10 250
Italie (1 000 lires)	4 886	4 885	4 5 0	4 800
Suisse (100 fr.)	252 770	252 780	244	256
Suède (100 krs)	99 830	99 680	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 855	32 845	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 707	5 697	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 380	8 365	7 700	8 600
Canada ($ can. 1)	3 587	3 585	3 490	3 720
Japon (100 yens)	1 915	1 906	1 820	1 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/9
Or fin (kilo en barre)	85800	84980
Or fin (en lingot)	85950	84995
Pièce française (20 fr.)	780 50	775
Pièce française (10 fr.)	410	398 90
Pièce suisse (20 fr.)	629 90	636 50
Pièce latine (20 fr.)	632 10	62 10
Souverain	8C1 10	80.
Pièce de 20 dollars	3180	3154 4
Pièce de 10 dollars	1600	1645
Pièce de 5 dollars	875	
Pièce de 50 pesos	3620	3574
Pièce de 10 florins	617	619 90

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. FAIM : « Désertification : l'humanité solidaire », par Henri Ferretti ; « Une vision d'apocalypse », par Tahar Ben Jelloun ; « Les repas du monde », par Bertrand de Jouvenel.

ÉTRANGER

3-4. LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX
— LIBRE OPINION : « Les communistes français et le socialisme réel », par Eddy Kenig.
4 et 6. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : la rivalité électorale s'accentue entre libéraux et socialistes.
6. PROCHE-ORIENT
6. AMÉRIQUES
6-7. AFRIQUE
— LIBÉRIA : les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à emporter l'adhésion de la population.
8. DIPLOMATIE
— Le séjour à Paris de M. Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères.
— La visite en Tunisie de M. François-Poncet.
8-9. ASIE
— VIETNAM : M. Pham Van Dong dénonce les insuffisances de la gestion économique.

POLITIQUE

10. POINT DE VUE : « La logique de l'élection présidentielle », par Nicolas Bernard-Georges et Louis Feuvrier.

SOCIÉTÉ

11. JUSTICE : l'avocat général se prononce pour l'extradition de M. Affatigato.
12. MÉDECINE : « Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ? » (III), par Claire Brisset.
— DÉFENSE : la France choisit l'avion brésilien Xingu.
13. ÉDUCATION : « Nous sommes tous des Macciocchi », par Maurice Duverger ; le coût de la rentrée pour les familles.
14. SPORTS
— Les Internationaux de tennis des États-Unis.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

15. THÉATRE : les Misérables de Robert Hossein, par Claude Fléouter.
16. PATRIMOINE : « Fortunes et infortunes des Acadiens en France », par André Fermigier.
16-17. EXPOSITION : Gromaire, au Musée d'art moderne, par Jacques Michel.
18. CINÉMA : Loulou de Maurice Pialat, par Jacques Siclier ; un entretien avec la scénariste Arlette Langmann, par Claire Devarrieux.

JOURS D'ÉTÉ

23-24. « Saïd et moi », roman-reportage de Poirot-Delpech ; Météorologie ; Informations « services » ; Jeux.

ÉCONOMIE

30. LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS : les principaux résultats des négociations.
31. SOCIAL
32. CONJONCTURE : la hausse du salaire horaire a été de 4,2 % au deuxième trimestre.
32. ÉTRANGER

RADIO-TELEVISION (22)

Annonces classées (25 à 29) ; Carnet (24) ; Journal officiel (23) ; Programmes spectacles (18 à 22) ; Mots croisés (23) ; Bourse (33).

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1980 a été tiré à 560 728 exemplaires.

OFFRE SPÉCIALE
WEEK-END DUBLIN
du 3 au 5 octobre 790 F*
* + 200 F min. prestations terrestres
Lic. A 1195
Mac Bride Voyages
122, rue d'Assas Paris (6e)
325-02-90 633-28-72 30-58
Un Irlandais à Paris...

AU CONSEIL DES MINISTRES

APRÈS LE DÉPART ANTICIPÉ DU GÉNÉRAL LAGARDE

Le général Delaunay devient chef d'état-major de l'armée de terre

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre a élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général Jean Delaunay, nommer à compter du 1er octobre chef d'état-major de l'armée en remplacement du général d'armée Jean Lagarde, qui a décidé (le Monde du 9 août) de quitter son poste six mois avant la limite d'âge. Sauf imprévu, le général Delaunay, qui était précédemment commandant les écoles de l'armée de terre, devrait occuper ses nouvelles fonctions jusqu'en janvier 1984.

Le départ anticipé et, à ce jour, officiellement inexpliqué, du général Lagarde — à qui le président de la République a rendu hommage, — a compliqué le problème de sa succession.

Une ascension rapide

Parmi les noms avancés figurait bien celui du général Delaunay, que M. Valéry Giscard d'Estaing avait eu l'occasion d'apprécier en mai 1975 lors de la présentation, au camp de Mourmelon (Marne), au chef de l'État, de la 10e brigade mécanisée que commandait alors le futur chef d'état-major de l'armée de terre. Le président de la République avait, du reste, demandé au général Delaunay de présenter son unité aux Parisiens lors du défilé du 14 juillet 1976.

Si le choix du général Delaunay n'est pas réellement une surprise, cette nomination, qui a eu nécessairement l'aval de l'Elysée, a contraint le ministre de la défense à promouvoir, en deux mois, l'intéressé du grade de général de division (trois étoiles) au rang de général d'armée (cinq étoiles). Le général Delaunay était « divisionnaire » jusqu'en juillet dernier. Il a reçu sa quatrième étoile le 1er août 1980, et sa nomination au poste de chef d'état-major de l'armée de terre s'accompagne de son élévation au rang de général d'armée à compter du 1er octobre prochain.

Cette ascension rapide du général Delaunay, qui a occupé d'importantes fonctions dans la hiérarchie militaire, et qui est considéré comme un grand spécialiste des chars, n'est pas le seul aspect singulier de la décision gouvernementale.

M. Giscard d'Estaing a, en effet, retenu le nom du général Delaunay de préférence, apparemment, à un autre candidat possible, son propre chef d'état-major particulier à la présidence de la République, le général Bertrand de Montaudouin. Comme le successeur du général Lagarde, le général de Montaudouin appartient à l'arme blindée et à la cavalerie, et, de surcroît, il est plus ancien que lui, de plus de sept mois, dans le rang de général de corps d'armée.

Une tradition veut que le chef d'état-major particulier de l'Elysée soit appelé ensuite à de très hautes fonctions hiérarchiques ou opérationnelles. Les généraux Guy Méry et Claude Vanbremeersch, qui se sont succédé à l'état-major des armées, en ont administré la preuve. Depuis le début de cette année, à son poste de l'Elysée, le général de Montaudouin a vu le général Jacques de Barry prendre le commandement de la Ire armée, le général Vanbremeersch devenir chef d'état-major des armées et, depuis ce mercredi, le général Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre.

[Né le 27 janvier 1923 à Paris et ancien saint-cyrien, Jean Delaunay, après son année (1945) à l'école d'application de l'arme blindée et cavalerie de Saumur, sert dans un régiment de cuirassiers en Extrême-Orient, puis au Maroc et à l'état-major de la division du corps d'armée d'Oran, en Algérie. En 1966, avec le grade de lieutenant-colonel, il commande le 8e régiment de hussards. Chargé d'études en 1968, avec le grade de colonel, au Centre d'études tactiques de l'armée de terre, il sera affecté ensuite à l'état-major de la 5e région militaire (Lyon). Promu général de brigade en 1974, il commande la 10e brigade mécanisée et, en 1975, l'école de l'arme blindée et cavalerie de Saumur. Il est promu général de division en octobre 1978 et commande les écoles de l'armée de terre. Il était général de corps d'armée depuis cinq semaines.]

∴

Le même conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre a élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée Jacques de Barry, récemment nommé commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg.

Le général de division André Sciard a été nommé commandant des écoles de l'armée de terre, en remplacement du général Delaunay.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* fera un *voyage officiel* à Vienne, en Autriche, du 24 au 26 septembre, à l'invitation de M. Bruno Kreisky, le chancelier fédéral, a-t-on annoncé, mercredi 3 septembre, à l'hôtel Matignon. Le premier ministre sera accompagné de MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères. Georges Pompidou fut, en septembre 1967, le dernier premier ministre français à se rendre en Autriche. — *(A.F.P.)*

● *Un chauffeur, M. Antonio Fernandez Urban,* a été tué, ce mercredi 3 septembre, dans un *attentat* à Santurce, en Espagne. L'attentat n'a pas encore été revendiqué, mais des douilles de parabellum 9 millimètres, arme utilisée par l'ETA, ont été trouvées sur les lieux. — *(A.F.P.)*

M. SAHUT D'IZARN REMPLACE M. PELISSOLO A LA TÊTE DE LA DIRECTION DES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES ET DE L'INFORMATIQUE

Le conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre a approuvé la nomination comme directeur des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'industrie de *M. Philippe Sahut d'Izarn, en* remplacement de M. Jean-Claude Pelissolo.

Nommé directeur de la DIELI en octobre 1974, M. Pelissolo avait participé activement à la fusion, en 1975, entre C.I.I. et Honeywell-Bull. De 1976 à 1980, il avait « veillé » à la bonne application de la convention quadriennale entre l'État et C.I.I.-H.B., notamment à ce que les administrations *« donnent la préférence »* dans leurs *achats aux matériels* de la compagnie. Directeur de la DIELI, M. Pelissolo était également l'un des deux représentants de l'État au conseil d'administration des Machines Bull.

M. Pelissolo avait manifesté, voilà plusieurs mois, son intention de quitter son poste. Restait à lui trouver un successeur, ce qui a pris un certain temps.

M. Pelissolo devrait être chargé d'une mission interministérielle sur la bio-technologie placée sous l'autorité de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État à la recherche.

A l'issue de cette mission, il pourrait entrer à la direction générale d'un grand groupe. On parle de C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France.

[Né le 11 octobre 1939, M. Jean-Claude Pélissolo est ancien élève de l'École Polytechnique. En 1969, il entre comme conseiller technique au *cabinet de M. Debré, ministre d'État* chargé de la Défense nationale. Directeur technique du Centre d'achèvement et d'essais des propulseurs en engrais, *de 1973 à octobre 1974, il* est nommé à cette date directeur des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'industrie.]

[Né le 26 juillet 1935, M. Philippe Sahut d'Izarn est ancien élève de *l'École Polytechnique. Il était administrateur-directeur* général de la CERCI (Compagnie d'études et de réalisation de cybernétique industrielle), une société de services informatiques.]

CRÉATEURS D'ENTREPRISE
Votre siège à Paris
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G.E.I.C.A.
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris
Tél. : 296-41-12 +

17, avenue Franklin-Roosevelt
LASSERRE
EST OUVERT
359-53-43 - 67-45

PRUNIER Madeleine
est ouvert
TOUS LES JOURS
9, rue Duphot (1er), 260-36-04.

En Israël

Le retour à Jérusalem de M. Primor semble marquer l'échec de la politique qu'il préconisait au sein de la communauté juive de France

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est la fin de ce qu'il était convenu d'appeler depuis plusieurs mois *« l'affaire Primor »*. M. Adraham, « Avi », Primor, délégué en France de l'Organisation sioniste mondiale, doit rentrer prochainement en Israël. Il retourne au ministère des affaires étrangères, où il est *nommé directeur du département* de l'Europe de l'Ouest. Pour mettre un terme au conflit qui opposait M. Primor aux principaux dirigeants de la communauté juive française et aux remous que son action avait provoqués, les autorités israéliennes du mouvement sioniste ont préféré écourter une expérience originale dans laquelle *elles fondaient de grands* espoirs. Commencée en 1979, la mission spéciale confiée à M. Primor — donner un élan nouveau aux relations entre la communauté juive de France et Israël — n'aura donc duré guère plus d'un an et semble dans une certaine mesure se solder, pour l'instant du moins, par un échec.

L'affaire avait éclaté au grand jour après la manifestation des *« Douze heures pour Israël »* organisée à Paris par le mouvement Renouveau juif *(le Monde* du 29 avril). Les animateurs de ce mouvement, soutenus et encouragés par M. Primor depuis son arrivée à Paris, avaient très *vivement critiqué l'attitude,* à leurs yeux *« passive »*, des dirigeants des institutions centrales de la communauté *juive.* Des membres de la famille Rothschild étaient particulièrement visés. D'autre part, Renouveau juif voulait promouvoir l'idée d'un *« lobby juif »* et d'un *« vote juif »* à l'élection présidentielle pour *« sanctionner »* la politique du gouvernement français à l'égard d'Israël. C'est alors que M. David *de Rothschild, après consultation* avec plusieurs membres du conseil représentatif des institutions juives de France (C.R.I.F.) avait demandé le rappel de M. Primor à Jérusalem.

Devant cette situation, dès la fin de mai, on avait envisagé au sein de l'exécutif sioniste de *« convaincre » M. Primer de* revenir en Israël et, en même temps, des membres de la commission pour l'immigration de l'Organisation sioniste mondiale reprochaient dans un communiqué à M. Primor de s'occuper en France davantage de politique que de l'émigration vers Israël *(le Monde* du 23 mai). Fin juin, M. Primor et M. David de Rothschild se sont rendus à Jérusalem pour présenter et défendre *chacun son point de vue. M. Primor* avait auparavant remis au président de l'Organisation sioniste mondiale une lettre qui était un violent réquisitoire contre plusieurs dirigeants de la communauté juive française (notamment le baron Guy de Rothschild), qu'il appelait les *« notables »* et qu'il accusait d'avoir parfois une attitude *« antisioniste »*. Pour sa part, M. David de Rothschild nous avait laissé *entendre quel était l'objet de sa* venue à Jérusalem, et il avait déclaré : *« Le rôle de la communauté juive en France est d'exprimer par de multiples moyens concrets sa solidarité envers Israël, mais il faut savoir que cette communauté est politiquement pluraliste. Vouloir, comme certains, agir sur les relations de la France et Israël sur un plan très politique est une erreur (...). Pour cela, il y a une ambassade d'Israël à Paris. »*

FRANCIS CORNU.

● *L'Iran n'est pas favorable à la tenue d'un sommet de l'OPEP* à Bagdad, en novembre, pour discuter de la fixation des prix et de la stratégie à long terme de l'organisation. *« L'Iran est opposé au choix de Bagdad comme à l'ordre du jour de la réunion »,* indique-t-on au ministère iranien du pétrole, où l'on pense qu'il n'y a pas lieu d'étudier des plans à long terme quand des problèmes immédiats tels que les niveaux *de production* n'ont pas été résolus. — *(Reuter.)*

UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE EST INCULPÉ A PARIS

Mme Nida Bertolini, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé le 2 septembre d'homicide involontaire le docteur Joseph Falk, soixante-trois ans, anesthésiste, qu'elle a laissé en liberté. Le *magistrat était* saisi depuis le 20 novembre 1979 d'une information ouverte contre X... par le *parquet* en raison *du décès* intervenu le 7 juin précédent à l'hôpital Beaujon de Mme Solange Martinez, trente-trois ans, mère de deux enfants, qui avait subi le 3 juin à la clinique Prony, 41, rue de Prony à Paris (17e), une intervention de chirurgie esthétique consistant en la pose de prothèses mammaires. Au cours de l'opération pratiquée par le docteur Jean Vidal, le cœur s'arrêta. La patiente tomba dans le coma. Transportée d'urgence à l'hôpital Beaujon, elle décéda au bout de quatre jours sans avoir repris connaissance.

Le mari de la défunte, M. Antoine Martinez, concessionnaire d'une marque d'automobiles à Perpignan, s'étant constitué partie civile le 30 novembre avec l'assistance de Me Charles Libmann, Mme Bertoloni désigna des médecins experts, le professeur Thibaut, les docteur Fraisler et *Pizon. Ceux-ci ont estimé* que des négligences et des imprudences avaient été commises. *La patiente qui s'était* présentée à la clinique une heure avant l'intervention, un dimanche matin, n'avait été soumise à aucun interrogatoire sur ses antécédents et avait simplement montré un bilan de santé d'un médecin privé remontant à près d'un an. Aucun examen préalable n'avait été pratiqué. *La manière dont furent adminis*trés les produits anesthésiants est également discutable.

ECOLE
DE DIRECTION
D'ENTREPRISES
DE PARIS
Cycle de formation supérieure d'une durée de 3 ans de généraliste de la gestion.
Préparation aux diplômes d'état :
• D.E.C.S.
• B.T.S. d'action commerciale
Examen d'admission - Niveau Bac
17 septembre 1980.
Documentation gratuite sur demande :
130, rue de Clignancourt
75018 PARIS - 252.27.27

ELEMENTS EN VRAI BOIS
Avec nos ensembles (en latté) toutes les combinaisons sont possibles : rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, alcôves. Style ou contemporain, toutes essences.
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
37, AV. DE LA REPUBLIQUE ■ PARIS XI
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TEL. 357.46.35

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
3e CYCLE MANAGEMENT AVANCÉ
8 mois de formation de haut niveau
7 mois de missions opérationnelles en entreprise
L'admission est réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., maîtrise, écoles scientifiques) et à des jeunes cadres
RECRUTEMENT SEPTEMBRE 80
dossiers de candidatures et brochures détaillées
I.G.S. - PROGRAMME MANAGEMENT AVANCÉ
25, rue François-Ier 75008 Paris

"BAC SPORTIF" : C'EST PARTI
LES ÉTUDES
73 % de réussite au BAC (A, B, C, D), c'est déjà la meilleure preuve de rigueur. Le cours secondaire Sport-Etudes de Saint-Mandé accueille les élèves de la 6e à la terminale après examen d'entrée : 20 à 28 h de cours par semaine sont assurés par d'excellents professeurs dans des classes de 20 à 25 élèves. Des contrôles périodiques assurent la progression régulière de chaque élève.
LE SPORT
Sport-Etudes est aussi rigoureux pour le sport que pour les études. L'entraînement (8 à 10 h de tennis, foot ou équitation par semaine) est assuré l'après-midi par des entraîneurs de haut niveau dans des installations parmi les plus belles de la région parisienne et nos sportifs les plus doués arrivent au niveau national.
Conclusion :
Sport Etudes à Saint-Mandé, c'est vraiment le "bac sportif" avant la lettre.
RENSEIGNEMENTS et inscriptions : Philippe Ackermann (directeur), 18/20 rue Paul Bert - 94160 SAINT-MANDÉ, Tél. 328.80.51
SPORT ETUDES
COURS SECONDAIRE
SAINT-MANDÉ